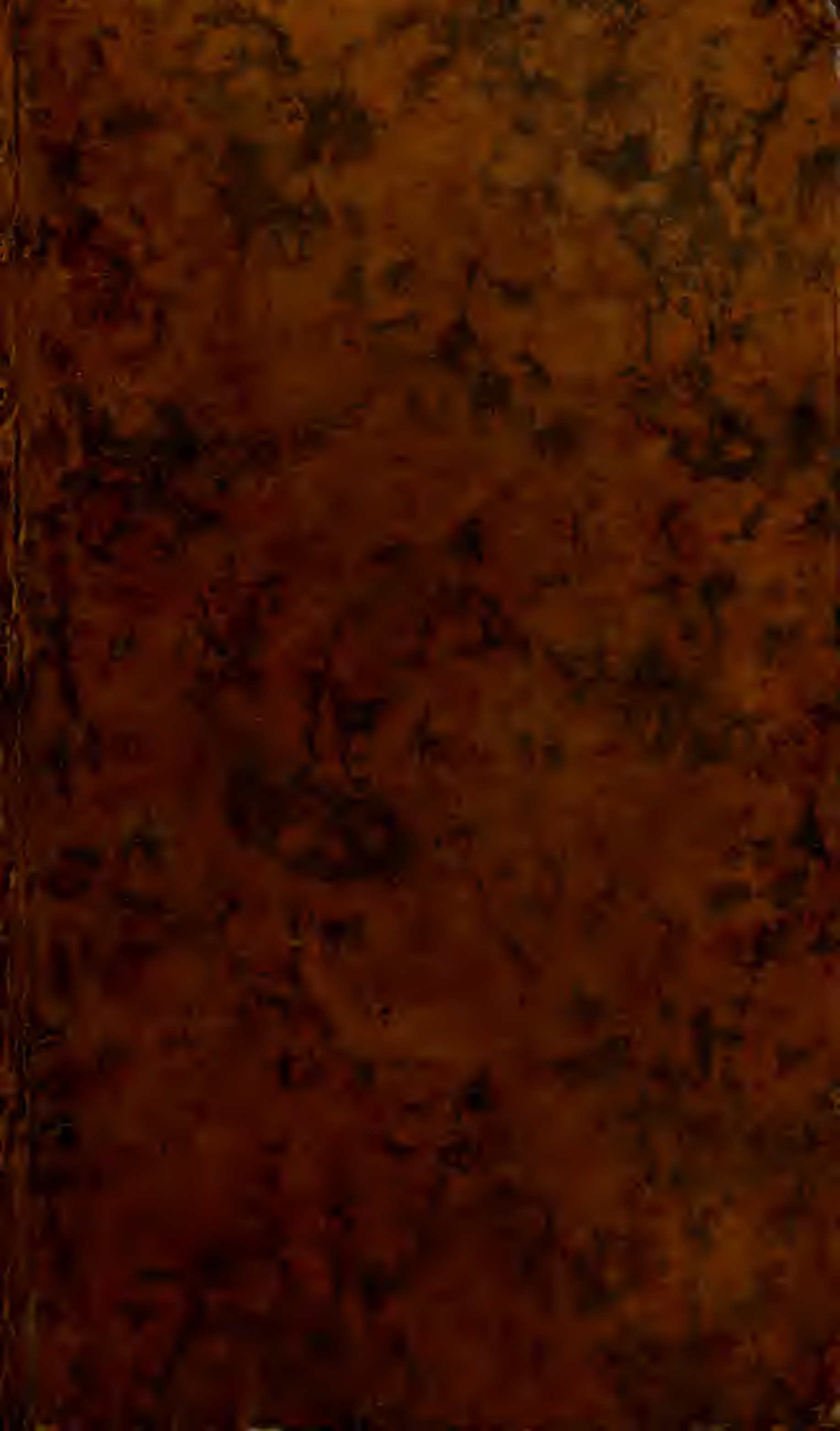
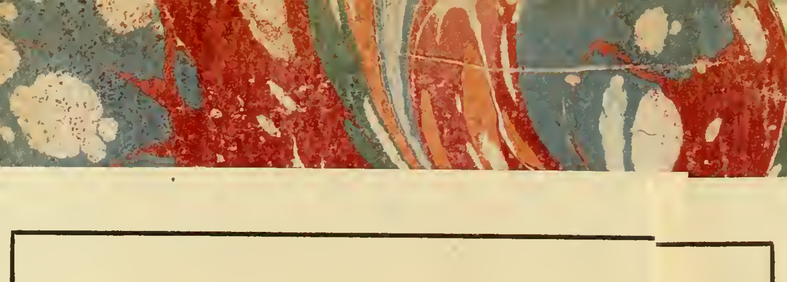
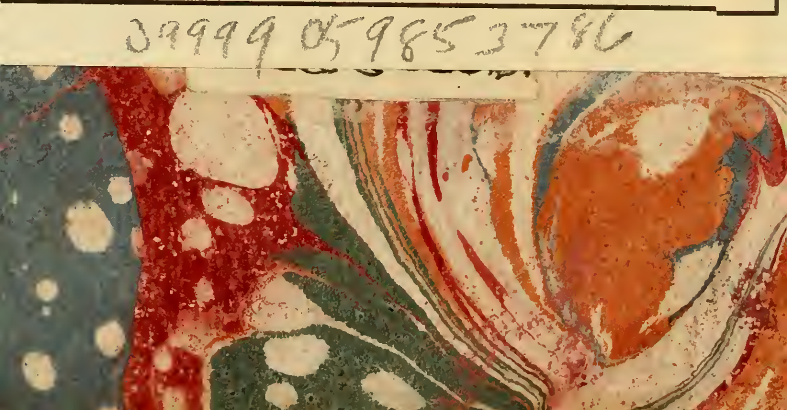
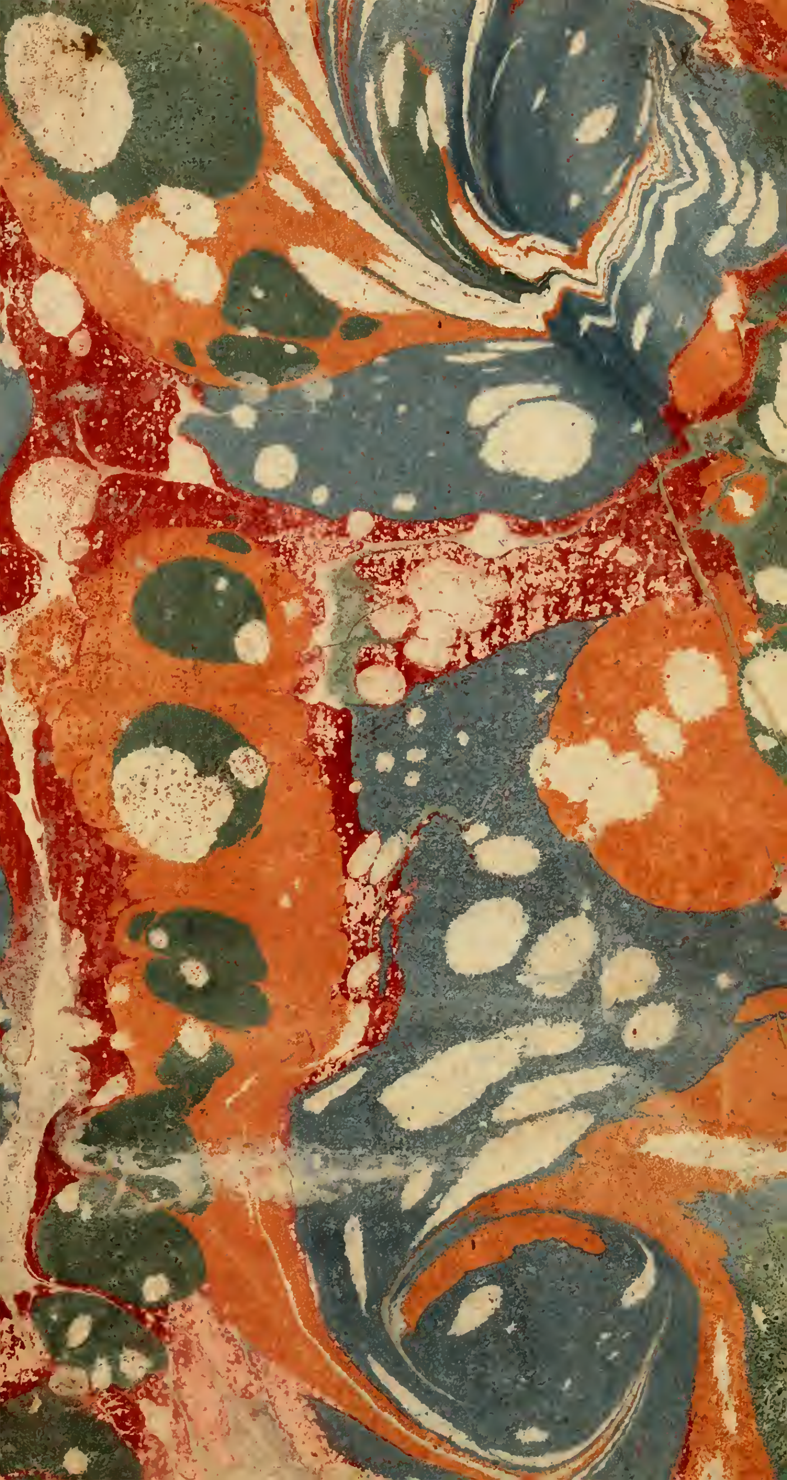





RESONARE CHRISTUM







ev 9109 + 2 vol A.C

# HISTOIRE
DE
# CHARLES VII.

*TOME SECOND.*

# HISTOIRE
## DE
# CHARLES VII.

*TOME SECOND.*



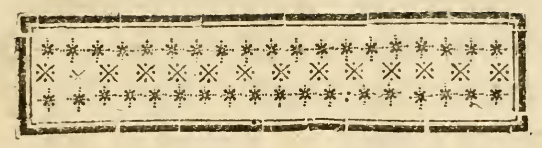
A PARIS, *Quai des Augustins*;

Chez
- DIDOT, à la Bible d'Or.
- NYON Fils, à l'Occasion.
- DAMONNEVILLE, à Saint Etienne,
- SAVOYE, rue S. Jacques, à l'Esperance

M. DCC. LIV.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*





# SOMMAIRE
## DU
## QUATRIE'ME LIVRE.

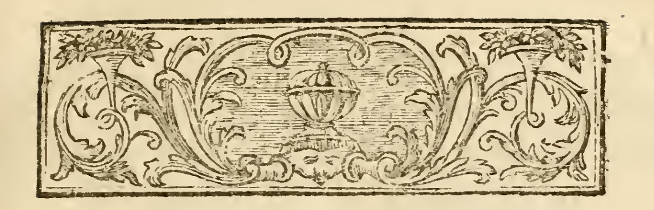
*LA Normandie ſe révolte contre les Anglois, & l'impuiſſance du Roy l'empêche d'en profiter; mais il détache enfin le Duc de Bourgogne du parti des Anglois. Traité d'Arras, honteux à la Monarchie; mais qui la rétablit. La Reine mere en meurt de rage. Les Anglois en pouſſant le Duc de Bourgogne, ſe l'attirent pour ennemi. Le Bâtard d'Orleans & Liladam*

*chaſſent les Anglois de Paris ; & le Conneſtable ſuit rapidement ce ſuccès. Le Dauphin épouſe la Princeſſe d'Ecoſſe malgré toutes les brigues des Anglois. Le Duc de Bourgogne aſſiege Calais, & la ſedition de ſes propres ſujets luy fait recevoir un ſanglant affront. Le Duc de Gloceſtre luy fait lever ce Siege, & met une partie de ſes Etats à feu & à ſang. Le Duc de Bourgogne n'eſt pas plus heureux l'année ſuivante au Siege de Crotoy. Le vaillant Talbot le luy fait lever avec honte. Le Roy aſſiege Montereau & s'y diſtingue d'une maniere heroïque. Il prend la Place, & va faire ſon entrée dans Paris. Joye & acclamation des peu-*

*ples. La France eſt tourmentée en méme tems de ces trois cruels fleaux, la Guerre, la Famine, & la Peſte, qui naiſſent les uns des autres. Mort de la Reine d'Angleterre. Le Roy dreſſe la Pragmatique Sanction ſur les decrets du Concile de Bâle. Le Conneſtable prend Meaux; mais Talbot s'en récompenſe en s'emparant de Harfleur, malgré l'Armée Françoiſe. On fait encore pluſieurs Conferences ſur la Paix. Le Bâtard d'Orleans par un préliminaire obtient des Anglois, qu'ils mettront à rançon le Duc d'Orleans ſon frere. La querelle des Maiſons d'Orleans & de Bourgogne finit d'une maniere tout-à-fait noble, & le Duc de Bourgogne y acquiert une*

*gloire immortelle. Les Ducs d'Alençon & de Bourbon font un parti contre le Roy, dans lequel les plus grands Seigneurs de l'Etat entrent. Le Bâtard de Bourbon enleve le Dauphin, & le Roy se trouve dans un très-grand danger. Les Ligues négligent le Connestable, qui va trouver sa Majesté, & la rassure par sa presence & par les forces qu'il luy mene.*





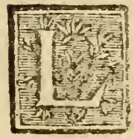
# HISTOIRE

## DE

# CHARLES VII.

## LIVRE QUATRIEME.

*Qui comprend, ce qui s'est passé de plus considerable dans la Monarchie Françoise durant les années* 1433. 1434. 1435. 1436 1437. 1438. 1439. *& partie de* 1440.



LE peu de secours que le Duc de Betfort tiroit 1433.
d'Angleterre, & la confusion où leurs finances se trouvoient dans les Provinces de

France, l'obligerent à accabler
1433. d'impôts la Normandie, qui outre la Guienne, étoit la ſeule Province dont le Roi Henry joüît paiſiblement. Les peuples trop chargez ſe ſouleverent preſque dans un même tems, & les païſans qui portoient ſeuls preſque tout ce faix, oubliant leur timidité naturelle, prirent les armes & appellerent à leur ſecours les François. Soixante mille s'aſſemblerent dans le Vexin, & juſqu'à vingt mille aux environs de Caën. La Normandie étoit perduë pour les Anglois, ſi le Roy eût eu une Armée ſur pied à y envoyer, mais il ſe trouva dépourvû de gens de guerre & d'argent, & il n'oſa dégarnir ſes Places ſur un ſuccès incertain. Il manda cependant au Duc d'Alençon de s'aller mettre à leur tête; mais ce Prince ne jugea pas à propos d'expoſer ainſi ſa réputation. Il ſçavoit le peu d'ordre & de diſcipline qu'il y avoit parmi ces Milices, & combien peu on devoit compter ſur elles, outre que

dès ce tems - là il n'étoit plus si zélé pour les interêts du Roy. Il 1433.
donna ordre à Loré d'aller joindre ceux du Vexin. Le Roy avoit fait partir le Maréchal de Rieux pour se jetter dans Caën.

Les Anglois aux premieres nouvelles de cette revolte, avoient desesperé de conserver la Normandie. Ils avoient fait passer en diligence leur jeune Roy de Roüen, où il étoit pour lors, à Calais, où il s'embarqua pour Douvres. Ensuite Betfort donna tout ce qu'il avoit de Troupes à Arondell, & l'envoya au Vexin.

Loré n'y étoit point encore arrivé. Ainsi Arondell les trouvant sans Chef n'eut pas de peine à les vaincre. Il ne s'amusa point à les combatre, puisque sept à huit mille hommes qu'il avoit, n'étoient pas capables d'en vaincre soixante mille; mais il leur coupa les vivres. Il les suivit toûjours en queuë; il les força à marcher en ordre, & après en avoir gagné une partie par l'amnistie qu'il leur offrit, &

affamé les autres, il attaqua le
1433. reste au milieu de la nuit. Il en fit un carnage épouvantable, & dissipa ceux qui purent s'en sauver. Loré n'en trouva plus que cinq mille unis ensemble sans Chef, sans vivres, & sans argent. Ainsi il les vit diminuer de jour en jour; & lui-même fuyant Arondell, revint en France sans avoir rien fait.

Le Maréchal de Rieux fut plus heureux à Caën. Les païsans de ces quartiers avoient mis à leur tête Dubois & Carmier, deux Gentilshommes de cette Province, qui avoient eu la precaution de s'assurer de Dieppe, de Harfleur & de Lillebonne. Rieux vit aussi-bien que Loré toutes ces Troupes défiler en peu de tems. Cela l'obligea à en choisir les plus braves, & à se jetter avec eux dans Dieppe, qui dès ce tems-là étoit une des clefs de la France. Arondell vainqueur des rebelles du Vexin courut à Caën: il reprit cette ville, & rétablit la tranquillité dans le païs de Caux.

Il s'empara avec autant de facilité de Lillebonne; mais il ne se trouva pas en état d'assieger Dieppe, où Rieux l'attendoit avec quatre mille hommes, que Chabanne & Saintrailles luy avoient menez. Ainsi cette importante ville demeura à la France, qui en fut redevable à la prudence de Rieux. 1433.

La Duchesse de Betfort étoit morte le 13 Novembre 1432. & la France en retira cet avantage, que le Duc de Bourgogne son frere, ne fut plus uni si étroitement avec le Duc de Betfort. Ce dernier fit une fausse démarche. Il rechercha en mariage Jacqueline de Luxembourg, niéce du Comte de Ligni, & fille de Jacques de Luxembourg, Comte de Saint Paul. Le credit de son pere, la réputation de son oncle, la noblesse de sa Maison, & sa beauté engagerent le Duc à souhaiter cette alliance. La Maison de Luxembourg se trouva honorée de sa recherche, & le Duc l'épousa au mois de Mars de cette année. Le Duc de Bourgogne en

fut indigné. Il se plaignit que l'on
1433. eût conclu ce mariage sans sa participation, que ce n'étoit pas là la conduite d'un Prince son Beaufrere, que la Maison de Luxembourg-Saint Paul étoit sa vassale, & qu'il ne tenoit qu'à luy de la faire repentir de son imprudence. Le [illegible] de Betfort n'aimoit pas le Duc de Bourgogne; mais il avoit un puissant interêt à le ménager. Il luy envoya donc le Cardinal de Vincestre, qui luy fit une espece d'excuse, & qui de luy même engagea le Duc de Bourgogne à se trouver à Saint Omer, où Betfort se rendroit en même tems, mais ce rendez-vous fut le signal de la rupture, qui devoit enfin arriver entre les Anglois & le Duc de Bourgogne. Les deux Ducs se rendirent au mois d'Avril, & presqu'en même tems à Saint Omer, & le Cardinal étoit avec Betfort; mais les deux Ducs prétendirent qu'on devoit les venir visiter; le Duc de Betfort, en qualité de Regent de France, & de frere de Roy; le

Duc de Bourgogne, comme Souverain & indépendant des Anglois. 1433.
Le Cardinal tâcha en vain de fléchir l'un ou l'autre. Leur fierté fut invincible, & Betfort irrité reprit le chemin de Paris, où il avoit l'aissé le Chancelier de Luxembourg son beaufrere pour Regent.

La Reine accoucha de Madame Ioland, sa seconde fille, & le Roy, à qui l'esprit de Charles d'Anjou convenoit parfaitement, le fit Sur-Intendant des Finances. Comme il suffit d'être favori pour s'attirer la haine des Grands, le Duc d'Alençon & Charles, Comte de Clermont, devenu Duc de Bourbon par la mort du Duc son pere, qui arriva enfin cette année en Angleterre, furent extrémement jaloux de son élevation, & se retirerent de la Cour mécontens. Le Roy fit aussi plusieurs presens au Capitaine Villandras qui l'avoit utilement servi. Il se nommoit Rodrigue, & étoit d'Arragon, où même il possedoit la Comté de Ribadeo. Le

Roy luy fit épouser Marguerite,
1433. Sœur naturelle du Duc de Bourbon.

Gaucourt avoit surpris S. Valeri en Pontieu. Le Duc de Bourgogne l'y assiegea presque aussitôt. Les Comtes de Saint Paul & de Ligni joignirent leurs Troupes aux siennes, & luy aiderent à le reprendre. Ensuite le Duc chassa de Ham le Bâtard d'Orleans & Saintrailles. Ils luy rendirent cette Place, qu'ils ne pouvoient plus garder, moyennant cinquante mille Saluts d'or. Les deux Comtes reprirent Laon en Picardie, Provins en Brie, & coururent toute la Champagne. Ce fut peut-être tout l'avantage que Betfort retira de leur alliance.

Arondell ayant pacifié la Normandie, retourna avec sept mille hommes vers les Provinces de la Loire. Il assiegea Silay-le Guillaume au Maine, & obligea Meri qui en étoit Gouverneur à promettre de rendre la Place, s'il n'étoit secouru dans les quinze jours suivans. Le Connestable sçut cette

Capitulation. Il aſſembla juſqu'à
ſix mille hommes, & offrit la Ba- 1433.
taille à Arondell. Ce General, auſſi
prudent que brave, la refuſa. Il
alla forcer Beaumont le Vicomte;
puis ayant ſçu que le Conneſtable étoit éloigné, il retourna attaquer Silay, & l'emporta. Il y eut auſſi pluſieurs petites rencontres devant Saint Celetin, duquel nous avons déja parlé. Cette bicoque fut priſe & repriſe deux ou trois fois, & enfin demeura aux Anglois.

Malgré les avantages que la
France avoit eu depuis l'année 1434.
1429. il étoit aiſé de voir qu'un ſiécle ſuffiroit à peine pour conquerir ſur les Anglois ce qu'ils avoient uſurpé. Il falloit que la fortune fît une révolution en faveur du Roy, & rien ne pouvoit la produire que le changement du Duc de Bourgogne. On pouvoit dire qu'il étoit l'arbitre de la France, & qu'il feroit toûjours pancher la balance du côté dont il voudroit ſe mettre. La hauteur des Anglois

lui déplaiſoit infiniment ; mais cette
1434. idée éternelle de la mort de ſon pere, qui ſe preſentoit à ſes yeux, éloignoit de ſon cœur la reconciliation que tous les François ſouhaitoient avec tant d'ardeur. Dieu qui ſans doute la demandoit de ce Prince, l'y amena inſenſiblement par une ſuite prodigieuſe d'infortunes, puiſqu'il eſt vrai que l'adverſité nous fait ſouvent rentrer en nous-mêmes, & qu'une heureuſe fortune continue à nous aveugler. Il n'avoit point eu d'enfans de ſes deux premieres femmes. La troiſiéme lui avoit donné deux fils, Antoine & Joſſe. Dieu commença à frapper le Duc par la mort de ſon aîné. Gand & Ipre ſe ſouleverent contre lui pour des impôts nouveaux dont il les avoit chargez. Le Duc de Bourbon qui prétendoit n'avoir pas reçu toute la dot de ſa femme, ſœur du Duc, lui déclara la guerre avec une audace merveilleuſe. Il entra dans la Bourgogne, y prit trente ou quarante petites Places, & la de-

ſola d'un bout à l'autre. Pour ſur-
croît de malheur, le Prince Joſſe, 1434.
le ſeul fils qui lui reſtoit, vint
à mourir. Ce Prince ne s'étoit
point encore vû ſi accablé, & la
Ducheſſe ſa femme qui étoit tres-
pieuſe & tres-ſage, prit de là oc-
caſion de lui remontrer, que ſon
refus obſtiné à s'accommoder avec
le Roy, pourroit enfin irriter Dieu,
qui l'en avertiſſoit par tant d'ac-
cidens funeſtes, qu'il devoit re-
garder comme autant de preſages
de ſon couroux.

Le Duc ſe trouva pour lors ex-
trêmement ébranlé, & ſi le Roy
l'eût preſſé dans ce moment, il
l'auroit trouvé dans une diſpoſi-
tion favorable; mais ſa fierté ſe
roidiſſant contre ſa fortune, il mit
ſur pied une puiſſante Armée, &
entra dans le Bourbonnois au com-
mencement de cette anneé. Il y fit
à peu près le même deſordre, que
le Duc de Bourbon avoit fait dans
la Bourgogne. Il perça juſqu'à Beau-
jeu: prit Belleville, & auroit pouſſé
plus loin ſon reſſentiment, ſi le

Conneſtable ne ſe fût porté pour
1434. Mediateur entre ces deux Princes. Sa vertu étoit generalement eſtimée, & ils lui remirent volontiers leurs interêts entre les mains. Il commença par établir une Treve entre-eux; enſuite il les engagea à une entrevûe. Ce fut à Nevers où il ſe rendit avec eux, & comme ils étoient également las de la guerre, ils approuverent tout ce qu'il regla. Le Chancelier Renaut de Chartres avoit ſuivi le Conneſtable à Nevers, & il prit ſon tems pour parler au Duc de Bourgogne de ſon Traité avec le Roy. Le Conneſtable le ſeconda, & l'on ne pouvoit rien ajoûter aux remontrances que fit ce Prince au Duc. Il le fit reſſouvenir juſqu'où il avoit porté ſa vengeance; que les manes de ſon pere étoient ſans doute ſatisfaits du ſang qui avoit été répandu pour les appaiſer; qu'il avoit mis la France à deux doigts de ſa ruine, & qu'il avoit été peut être un tems, où il ſe trouvoit trop vengé; que l'hon-

neur

neur & le Christianisme lui commandoient cette réconciliation ; 1434
que tous les meurtriers de son pere étoient morts ou bannis ; qu'il ne devoit pas s'opiniâtrer à vouloir que le Roy fût la victime de sa vengeance ; que sa jeunesse luy devoit tenir lieu d'excuse ; que son rang d'ailleurs n'en étoit pas susceptible ; enfin qu'il deviendroit odieux à tous les gens de bien, s'il perséveroit dans un parti injuste & prêt à tomber ; au lieu qu'il seroit le Heros de son siecle, s'il sacrifioit sa vengeance au bien de l'Etat, & si après avoir renversé la France, il la retablissoit par son changement, en faisant voir qu'il tenoit entre ses mains le destin de ce Royaume.

Les Députez du Concile de Basle se trouverent aussi à Nevers, & ils supplierent le Duc de la maniere du monde la plus touchante, d'accorder enfin la paix à un Royaume, dont le Prince étoit le fils aîné de l'Eglise, & dont luy-même étoit le premier feudataire. Le Duc

de Bourgogne avoit de la vertu &
1434. de la pieté. La Ducheſſe venoit de mettre au monde un troiſiéme fils. Il trembloit que Dieu ne le frappât encore. Il ſe rendit donc aux vœux de tant de Princes. Il leur répondit que l'honneur ne lui permettoit pas de rien conclure avec le Roy ſans la participation des Anglois ; mais que ſi ſa Majeſté vouloit envoyer des Ambaſſadeurs l'année ſuivante à Arras, il s'y trouveroit luy-même & y feroit trouver ceux des Anglois, donnant ſa parole de Prince & de Chevalier, qu'il rentreroit enfin dans le parti du Roy, pourvû qu'on le voulût ſatisfaire ſur la mort de ſon pere, & luy accorder des conditions favorables. Le Conneſtable promit que le Roy y envoyeroit ſes Deputez. Le Duc en donna avis aux Anglois, & l'aſſemblée d'Arras fut indiquée au 6. d'Aouſt 1435.

Les deux Nations avoient également beſoin de la paix, & la foibleſſe des deux Rois rendoit la guerre un brigandage plûtôt qu'une

juste guerre. Du Bressay, Lieutenant du Maréchal de Rieux, surprit Ruë en Picardie avec trois cens hommes seulement. Arondell, le plus vaillant & le plus vigilant Capitaine des Anglois après Talbot, y courut suivi de douze cens hommes. Il apprit dans son chemin que les François fortifioient Herberoy auprès de Beauvais. Il l'assiegea, ne supposant pas qu'il pût resister long-tems ; mais Saintrailles & Vignole persuadez de la foiblesse de la Place, marcherent au secours avec dix-huit cens hommes. Arondell leva le Siege, & leur offrit le Combat. La fortune, qui depuis quelques années avoit abandonné les Anglois, les oublia encore dans cette occasion. Arondell fit connoître par mille actions de valeur qu'il étoit digne d'un parti plus heureux ; mais enfin il fut blessé d'une coulevrine au talon. Sa blessure l'empêcha d'agir : les siens furent défaits, huit cens furent tuez, & lui-même demeura prisonnier. Saintrailles eut des soins 1434.

de sa vie qui répondoient à sa
1434 generosité ; mais sa playe étoit mortelle, & Arrondell mourut entre les bras de ses ennemis, qui furent eux-mêmes affligez de sa perte. Ce combat arriva au mois de May, encore que quelques Auteurs le mettent en 1435.

Sa mort facilita le progrez des François dans l'Isle de France & dans la Picardie. Le Duc de Bourbon, Lieutenant General dans la premiere, se rendit maître de Corbeil & de Brie-Comte Robert, que les Gouverneurs luy vendirent. Un Ecossois de la garnison de Vincennes l'introduisit dans ce Château. Tous les Anglois en furent faits prisonniers ; mais il ne demeura pas long-tems à ce Prince.

Talbot soûtenoit encore l'honneur de l'Angleterre. Il en revint sur la fin de May avec quatre à cinq mille hommes. Il y en joignit encore autant qu'il tira des Villes, dont les garnisons étoient trop nombreuses, & avec cette Armée puissante pour ces tems-là,

il ſe rendit le maître de la campagne. Tous les partis François 1434.
diſparurent, & il ſoûmit avec une prodigieuſe rapidité Beaumont ſur Oiſe, Creſpi en Valois, Creil, Pont-Saint-Maixence, & Clermont en Beauvoiſis ; mais il aſſiegea Beauvais en vain. La ſaiſon trop avancée luy en fit lever le Siege. Ces conquêtes rétablirent les affaires d'Angleterre dans cette Province.

Le Roy voyant les ſiennes en aſſez bon état, alla viſiter le Languedoc & le Dauphiné. Sa preſence réjoüit infiniment ſes peuples. Ils ne pouvoient ſe laſſer de le voir, & la gloire qu'il avoit acquiſe depuis quelque années le leur rendoit encore plus cher. Il s'appliqua à y établir l'ordre & la tranquillité. Sa preſence engagea ces mêmes peuples à lui accorder quelques levées extraordinaires d'argent. Le Roy ayant parcouru les principales Villes de ces deux Provinces, s'arrêta à Vienne, où une partie de ſa Cour ſe rendit, & où il fit quelque ſejour. Ce fut-là

1434. qu'Isabelle, Reine de Sicille, le vint trouver, & lui demanda quelque secours ; mais après avoir commencé à instruire le lecteur du progrès des François dans le Royaume de Naples, il est à propos de rapporter les révolutions qui y étoient arrivées depuis l'année 1430.

Loüis III. Roy de Sicile, Beau-frere du Roy, ayant suivi ce Prince à Rheims, repassa en Italie l'année suivante, afin d'y mainte-
1431. nir par sa présence, le repos que sa valeur y avoit établi. La Reine Jeanne qui avoit pour lui toute l'estime & toute la tendresse d'une mere affectionnée, le receut avec une véritable joye. Il chassa Antoine Ursin, Prince de Tarente :
1432. qui tenoit encore le parti d'Alphonse Roy d'Arragon, & tous les peuples élevoient par tout sa victoire, lorsqu'il tomba malade à Cozence en Calabre. Sa maladie eut des
1433. circonstances si fâcheuses, que lui-même la jugea mortelle. Il fit son testament, institua pour son he-

ritier René d'Anjou, Duc de Lorraine son frere ; legua la Comté du Maine à Charles son puîné, & déclara la Reine Jeanne, sa mere adoptive, executrice de son testament. Il mourut ensuite le 14. Novembre avec la réputation d'un des plus grands Princes de son siecle. Il avoit épousé en 1431. Marguerite de Savoye, fille d'Amedée I. Duc de Savoye ; mais il n'en eut point d'enfans. 1434.

La Reine Jeanne ressentit vivement sa perte, & fit rendre à sa memoire les honneurs qui luy étoient dûs. Elle empêcha ses amis de faire transporter son corps en France. Elle soûtint que Naples étoit sa patrie, & qu'il étoit juste qu'il fût honoré dans les lieux où il avoit fait tant de grandes actions. Elle luy fit élever un superbe Mausolée à Cozence, & neanmoins elle consentit que son cœur fût conduit à Angers. Elle survécut peu ce Heros, étant morte elle-même le 2. Fevrier de cette année. Par son Testament, elle

confirma celui du Roy Loüis, &
1434. elle appella à sa succession René, Duc de Lorraine. Les Barons de Naples s'assemblerent aussi-tôt, pour regler le Gouvernement de l'Etat. Ils établirent des Regens, & députerent quelques-uns d'entr'eux à leur nouveau Roy, pour le presser de se rendre à Naples.

Ce Prince étoit dans les prisons du Duc de Bourgogne depuis la Bataille de Bullegneville; mais par un évenement singulier, il avoit obtenu sur sa parole sa liberté pour quelques jours, lorsque les Ambassadeurs de Naples lui vinrent offrir leur Couronne. Tous ses amis le presserent de profiter de cette occasion, & d'aller se mettre en possession d'un Royaume qui étoit paisible pour lors, & qui ne le seroit bien-tôt plus, s'il donnoit le tems au Roy d'Arragon de le troubler. On luy remontroit que la parole qu'il avoit donnée au Duc de Bourgogne, ne devoit point le retenir, parce que lorsqu'il seroit sur le Trône, il se verroit en

état

état de payer à ce Prince double-
ment sa rançon. Le Roi René ne 1434
goûta point ces raisons. Il y trouva
une subtilité, qui à son sens eût
noirci sa réputation, & il préfera
sa parole à un Royaume. Il en
risqua la perte sans hésiter, & re-
tourna dans les prisons du Duc de
Bourgogne.

Sa générosité lui coûta cher.
Alphonse Roy d'Arragon, pré-
tendit devoir succeder à la Rei-
ne Jeanne, & passa en Italie
avec une puissante Armée. Quel-
ques villes le reçurent, & l'on
manda à la Reine Isabelle, fem-
me du Roi René, que si elle ne
se hâtoit de se rendre à Naples,
tout le Royaume étoit perdu. Cette
Princesse dépouilla pour lors la foi-
blesse de son sexe, & ne parut
point une femme dans la conduite
qu'elle tint. Elle fit équiper une
Flotte à Marseille, & assembla une
Armée avec des soins incroyables.
Elle fit une ligue contre le Roy
d'Arragon, avec le Duc de Mi-
lan & les Genois, & vint enfin

—— trouver le Roi à Vienne, pour lui
1434. demander du ſecours. Le Roi n'étoit guéres en état de lui en donner. Cependant il la reçût avec toute la conſidération qu'il devoit à une Reine, qui étoit ſa belle-ſœur, & même il lui accorda quelques troupes; ce qui fut d'autant plus genereux, qu'il en avoit lui-même un fort grand beſoin.

La Reine de Sicile paſſa à Naples avec Jean, Duc de Calabre, & Loüis, Marquis de Pont, ſes deux fils encore au berceau. Les commencemens de ſon voyage furent fort heureux. Elle entra à Naples comme en triomphe, & Philippe-Marie, Duc de Milan, ſon allié, défit auprès de Cajette le Roy d'Arragon & Jean, Roi de Navarre, qui l'avoit accompagné. Il les fit même priſonniers, & la Reine ſe pouvoit flater d'un Regne paiſible; mais le Duc de Milan ſe piqua d'une generoſité qui fut fatale à la Reine. Il ne ſe contenta pas de traiter les deux Rois avec tout le reſpect & toute la

magnificence qu'ils eussent pû attendre dans leurs Etats ; il les combla de presens, & leur rendit la liberté sans rançon. Alphonse retablit ainsi ses affaires, & même il fut assez heureux pour se rendre maître quelque tems après des Châteaux de Naples. 1434.

Le bruit se répandit par toute l'Europe, que cette guerre sanglante, qui duroit entre la France & l'Angleterre depuis vingt ans, & qui avoit mis si bas la premiere de ces deux Puissances, alloit enfin être terminée, qu'une paix heureuse devoit lui succeder, & qu'elle s'alloit conclure à Arras. Tous les Princes s'interesserent dans cet évenement, & la France étoit déja sur le pied, que le repos de l'Europe dépendoit du sien. Ainsi tout le monde prit part à ce traité, & presque tous les Souverains envoyerent leurs Ambassadeurs à Arras. L'on ne se souvient point d'avoir vû une plus illustre assemblée, & les siecles suivans n'en ont pas fourni 1435.

une plus auguste. On commença
1435. dès le mois de mai à se rendre dans Arras. La ville, les fauxbourgs & les environs de cette Place furent remplis. La division s'étoit glissée en ce tems-là dans l'Eglise. Le Concile de Basle, & le Pape Eugene s'étoient déclarés l'un contre l'autre, ainsi que nous l'expliquerons tantôt plus au long; mais ils s'accorderent à envoyer des Legats qui honorassent cette assemblée de leur présence. Le Pape y envoya le Cardinal de Sainte Croix, & le Concile les Cardinaux de Cypre & d'Arles. Douze Evêques les accompagnoient. Les Ambassadeurs du Roi étoient au nombre de dix-sept, & l'on voyoit à leur tête le Connestable de Richemont, le Duc de Bourbon, le Comte de Vendosme, Princes du Sang Royal, le Chancelier de France, les Maréchaux de Rieux & de la Fayete. Le Roi d'Angleterre nomma en cette qualité les Cardinaux de Vincestre & d'Yorc, les Evêques de Norvic & de Sarwic.

les Comtes de Warvic, de Suffolc & Hutington. Le Duc & la Duchesse de Bourgogne y vinrent eux-mêmes dans un équipage tout-à-fait magnifique. Leur Conseil étoit composé de la Ducesse Douairiere, du Duc de Gueldres, des Evêques de Cambray & de Liege, des Comtes de Nevers, de Vaudemont & de Ligni. Les peuples ne pouvoient trop admirer le luxe de l'Evêque de Liege, qui avoit à sa suite deux cents Gentilshommes vêtus de blanc, montés sur les plus beaux chevaux du monde, de même couleur. 1435.

Le nombre des Ambassadeurs des Princes étrangers étoit infini. Les principaux se réduisoient à ceux de l'Empereur, des Rois de Castille, d'Arragon, de Navarre, de Sicile, d'Ecosse, de Cypre, de Pologne, de Portugal, de Danemarc, de Norvegue, des Ducs de Bretagne, de Milan, &c.

Toute la France étoit en prieres pour l'heureux succès de ce Traité, & la misere où elle étoit

1435. réduite, faisoit présumer que ces prieres étoient sinceres. On y joignit des processions solemnelles. Enfin l'assemblée d'Arras s'ouvrit le 6 Août, & l'on commença par l'accommodement des deux Rois. Le Roi offrit d'abandonner aux Anglois à condition de l'hommage, les Provinces de Normandie & de Guienne; & il y a bien de l'apparence qu'il auroit augmenté ses offres, si les Anglois eussent voulu écouter des propositions raisonnables; mais ils s'emporterent contre ceux qui leur en parlerent. Leur orgueil & leur hauteur furent inflexibles, & ce fut comme par pitié, qu'ils offrirent la paix au Roi à condition que le nom de Roi de France demeureroit à leur Roi; que la France seroit divisée en deux parties égales; que celle d'au-delà la Loire appartiendroit à Charles: qui porteroit à la vérité le nom de Roi; mais sous l'hommage du Roi Henri. Les Ambassadeurs du Roi rejetterent bien loin à leur tour ces of-

ſres & ſur leur refus les Ambaſ- 1435.
ſadeurs Anglois ſortirent d'Arras, ſans prendre congé, & en fulminant contre le Roi des menaces dignes de mépris.

Toute l'Aſſemblée ſe trouva offenſée de leur conduite, & l'on y réſolut de n'en pas moins conclure l'accommodement du Roi & du Duc de Bourgogne. Il ne s'y préſenta pas la moindre difficulté. Le Roi avoit donné ordre à ſes Ambaſſadeurs, d'accorder généralement tout ce que demanderoit le Duc. Il abuſa de la facilité de ce Prince, & la France n'avoit point ſigné de plus honteux Traité depuis celui de Bretigni, en quoi l'on ne peut trop louer la prudence de Charles; puiſque ſurmontant un vain point d'honneur abſolument chimerique : il leva le ſeul obſtacle que la fortune apportoit à ſon rétabliſſement. Nous ne rapporterons que les principaux articles de ce Traité.

*I. Le Roi déſavouera le meurtre du feu Duc de Bourgogne, déclarera*

*qu'il a été méchamment & injustement commis ; qu'il en a une vraie douleur, que s'il eût eu l'âge & l'expérience, il l'eût empêché : qu'il prie le Duc de Bourgogne de n'en conserver aucun ressentiment contre lui.* La sincerité de l'Histoire nous oblige de raporter qu'en plusieurs Historiens il est marqué, que le Roi en demanda pardon.

1435.

*II. Le Roi livrera au Duc les complices de ce meurtre, ou les bannira à perpétuité, s'il ne peut les livrer.*

*III. le Roi fondera une Chapelle à Montereau-faut-Yone de soixante livres Parisis de rente, une Eglise de Chartreux de huit cens livres aussi Parisis de rente, & une Messe haute tous les ans aux Chartreux de Dijon, pour le repos de l'ame du feu Duc, & consentira que sur le pont de Montereau, on éleve une Croix qui serve de témoignage à la posterité, de la reparation qui a eté faite pour la mort du feu Duc.* Le Duc de Bourgogne devoit être Collateur de la Chapelle de Montereau.

*IV. Le Roi payera au Duc en trois termes la ſomme de cinquante mille écus d'or, pour l'équipage du feu Duc qui fut pillé à ſa mort.* 1435.

*V. Et pour l'interêt de cette ſomme & la réparation que le Duc de Bourgogne pouvoit prétendre, on lui cedoit : 1°. A lui & à ſa poſterité les villes de Maſcon & de Saint Jangon ſous l'hommage de la Couronne, & à titre de Pairie, & pour lui & Charles Comte de Charolois ſon fils âgé ſeulement de deux ans, les droits de Regale ſur ces deux villes : 2°. A lui & au Comte de Charolois tous les droits Royaux ſur la Duché de Bourgogne & la Comté de Charolois : 3°. A lui & à ſes enfans Auxerre & Bar-ſur-Seine, Peronne, Mondidier, Roye à titre de Pairie, les droits du Roi ſur l'Abbaye de Luxeu : 4°. Les droits du Roi ſur la Comté d'Artois, & les droits Royaux de cette Province pour ſes deſcendans mâles ſeulement : 5°. Le Comté de Boulogne à lui & au Comte de Charolois.* Le Duc de Bourgogne l'avoit uſurpé ſur la

veuve du Comte de Monpensier :
1435. 6o. *Les villes de Saint Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville, Saint Riquier, Crevecœur, & autres situées sur la riviere de Somme, rachetables de quatre cens mille écus.*

*VI. Le Roi défendra le Duc de Bourgogne contre les Anglois.*

*VII. Le Roi accordera une abolition générale à tous ceux qui ont suivi le parti du Duc, consentira que ses Partisans retiennent la Croix de Saint André, & jurera ce Traité entre les mains des Legats du Concile & du Pape.*

*VIII. Le Roi déchargera le Duc, sa vie durant, de lui rendre aucun hommage.*

Ce fut à ces conditions que le Duc de Bourgogne reconnut Charles pour son Roi. Les Cardinaux Legats le dispenserent du serment de fidelité, qu'il avoit fait aux Anglois, & lui leverent tous ses scrupules. La paix fut jurée le 21. Septembre. Le Chancelier accepta toutes ces conditions au nom du Roi son maître, pendant que le

Conneſtable, le Duc de Bourbon, & le Comte de Vendoſme tenoient leur main ſur une Croix au nom du Roi. Le Duc jura ſur le Saint Sacrement, que jamais il ne pourſuivroit la vengeance de ſon pere, & qu'il reconnoîtroit toujours Charles pour ſon légitime Roi. On convint encore, mais par un Traité ſeparé, que pour ſerrer l'union du Roi & du Duc, le Comte de Charolois épouſeroit Madame Catherine; encore que tous les deux fuſſent dans la plus tendre enfance. On régla les articles de ce mariage, & on fixa la dot de Madame à ſix-vingt mille écus d'or. 1435.

Telle fut la paix d'Arras, qui éleva la puiſſance du Duc de Bourgogne juſqu'au faſte de ſa grandeur, & qui l'égala aux Rois. Il avoit refuſé l'Empire qu'on lui avoit offert après la mort de l'Empereur Federic III. Le Concile de Baſle avoit marqué ſa place après celles des Rois, & l'on diſoit de lui que ſes Etats contenoient vingt

Provinces, qu'il étoit cinq fois
1435. Duc, & quinze fois Comte d'ancienne érection.

La paix d'Arras fut aussi-tôt publiée dans toutes les Terres de l'obéïssance du Roi & du Duc, & le Roi en retira tout l'avantage qu'il s'étoit promis. La plus-part des François, que leur union avec le Duc de Bourgogne avoit retenus dans le service des Anglois, retournerent à celui du Roi. La plus-part des Troupes du Duc grossirent les forces de Charles. Le brave Liladam vint saluer le Roi, qui lui confirma sa dignité de Maréchal de France; mais les Comtes de Saint Paul & de Ligni resterent dans l'obéïssance des Anglois. Ils en tiroient des appointemens prodigieux, & régulierement payés. D'ailleurs le Duc de Betfort avoit épousé la sœur du premier. C'étoient deux Seigneurs recommandables par leur mérite & par leur richesse. Ligni avoit épousé Jeanne de Betune, veuve de Robert de Bar, Comte de Soissons,

de Marle, de Dunkerque & de Bourbourg. Cette Comtesse avoit de son premier mari une fille nommée Jeanne, héritiere de toutes ces Seigneuries. Ligni l'avoit fait épouser à Louis, Comte de S. Paul, son neveu, qui devint par cette alliance l'un des plus puissans Princes de l'Europe. Le Roi lui offrit en vain de le comprendre dans la paix d'Arras; il le refusa fiérement, & ce ne fut qu'à la priere du Duc de Bourgogne, que le Roi prorogea le tems où il y pouvoit entrer. 1435.

Nous avons rapporté tout de suite ce qui concerne le traité d'Arras, afin de ne pas rendre notre Narration ennuieuse; mais pendant qu'il se concluoit, les François continuoient la guerre avec un succès qui pouvoit faire connoître à leurs ennemis, quelle suite produiroit l'union du Roi & du Duc de Bourgogne. Le Bâtard d'Orléans & le Maréchal de Rieux couroient la campagne avec un camp volant. Ils prirent Houdan sur la fin de Mai, & le Capitaine Dienville sur-

1435. prit S. Denis le premier Juin. Ces deux Généraux l'y ſuivirent à la file, & commencerent à faire des courſes juſqu'aux portes de Paris ; ce qui obligea le Duc de Betfort, pour faire ceſſer les cris des Pariſiens, de ſortir avec la garniſon, & les plus braves Bourgeois & d'aſſiéger S. Denis. Rieux s'y défendit trois mois, & enfin l'abandonna. Betfort en fit raſer les murailles.

Cependant le Bâtard d'Orléans ramenoit à l'obéiſſance Pontoiſe, Melun, Pont S. Maixance & Meulan. Le Duc de Betfort ayant pris S. Denis, envoya aſſiéger cette derniere place ; mais le Bâtard d'Orléans alla au ſecours, & en fit lever le ſiége. En Champagne le Seigneur de Châtillon qui étoit reſté dans le parti Anglois, étant ſorti d'Eſpernai, dont-il étoit Gouverneur, n'y pût rentrer. On appella les François, & une infinité d'autres petites places ſe ſoûmirent enfin à leur Prince légitime.

La Reine Iſabelle de Baviere,

mere du Roi, fut mortellement affligée, ſi l'on en croit quelques Auteurs, de voir le Roi ſon fils prêt à remonter ſur un Trône, dont elle n'avoit rien oublié pour le dépouiller. Elle l'avoit toute ſa vie haï, & les mépris que les Anglois avoient eus pour elle, ne furent pas capables de la faire repentir de ſon crime. Le Duc de Betfort l'avoit traitée avec une fierté mépriſante. Elle avoit été le jouet de cette Cour. La plûpart des Seigneurs Anglois prenoient plaiſir à l'inſulter, & à lui dire en face, que le Roi Charles n'étoit pas fils du feu Roi Charles VI. Ils lui ôterent inſenſiblement la connoiſſance des affaires que Henri V. lui avoit laiſſée, & ſucceſſivement ſes penſions, ſes revenus, ſes meubles; en quoi l'on ne ſçait ſi l'on doit plus admirer la Juſtice de Dieu, que déteſter l'ingratitude des Anglois. Elle demeuroit dans l'Hôtel S. Paul, qui étoit devenu une affreuſe ſolitude. Elle y manquoit de ce qui eſt néceſſaire à la vie;

1435.

1435. accompagnée de deux ou trois de ses anciens Domestiques, compagnons de ses miseres & de ses crimes. On prétend qu'en cet état quelques gens de bien la voulurent reconcilier avec le Roi son fils; mais elle le refusa avec une obstination invincible. Elle se persuadoit que l'offense qu'elle lui avoit faite, étoit d'une nature à n'être jamais pardonnée. Elle souffrit assez patiemment les insultes des Anglois, & mourut enfin réduite à une effroiable extrémité le 30 Septembre. Quelques-uns soûtiennent qu'elle fit tous ses efforts pour empêcher la conclusion du traité d'Arras, & que n'ayant pû y réussir, elle mourut de rage. Sa maladie ne dura que deux jours. Chûlard, son Chancelier, fut avec elle jusqu'à sa mort. Elle le fit exécuteur de son testament, par lequel elle disposoit en faveur de l'Eglise, de quelques meubles qui lui restoient, & d'une maison qu'elle avoit à S. Ouen. Elle étoit devenue en horreur au peuple, qui la montroit au doigt lorsqu'elle

lorsqu'elle passoit par les rues. Ce mépris lui fut sensible, & l'on assure qu'elle passa les dernieres années de sa vie dans les pleurs. On mit son corps dans un bateau, & quatre de ses domestiques le conduisirent à S. Denis. On n'observa pas une plus grande cérémonie, parce que les François faisoient des courses jusqu'aux portes de Paris. On lui fit un service à S. Denis le 4 Octobre; mais le Duc de Bourgogne lui en fit faire un à Arras avec une pompe royale. Il y assista en grand deuil, suivi de toute sa Cour; & l'Evêque d'Arras officia. 1435.

Les Anglois supporterent impatiemment le changement du Duc de Bourgogne, & acheverent par leur conduite de le faire déclarer contr'eux. Ce Prince envoya deux Herauts au Roi d'Angleterre, s'excuser auprès de lui, de ce que pressé par les sollicitations de ses peuples, & de tous les Princes de la Chrétienté, il n'avoit pû se dispenser de reconnoître le Roi Charles. Il lui offroit en même tems sa médiation

1435. pour la paix entre les deux Couronnes. Peu s'en falut que les Anglois ne violassent le droit des gens à l'égard de ces Hérauts. On les conduisit à Londres comme des criminels : on les logea chez des gens de la lie du peuple : on leur refusa de les faire parler au Roi ; & on les força de rendre à ceux qu'on envoya de sa part, les lettres que ce Prince lui écrivoit. La seule Suscription de la lettre du Duc de Bourgogne affligea le jeune Roy, jusqu'à le faire pleurer. Au lieu que ce Duc avoit accoûtumé de mettre, *A très-haut & très-puissant Prince, Henri Roi de France, d'Angleterre & d'Irlande, mon souverain Seigneur*, il avoit seulement mis, *A très-haut & très-puissant Prince, Henri Roi d'Angleterre & d'Irlande, mon très-cher Seigneur, & Cousin.* Cette chûte parut rude à ce Roi âgé seulement de dix-sept ans. On renvoya les Ambassadeurs sans réponses, & avec des menaces contre le Duc, qu'on traita de sujet perfide & re-

belle. Le peuple à Londres se souleva, & si le Duc de Glocestre n'eût interposé son autorité, ces Ambassadeurs auroient été massacrez. 1435.

Les Anglois ajoûterent mille outrages à ce premier. La garnison de Calais courut toute la Flandres, fit une entreprise sur Ardres qui échoua, & tua plus de cinq cens Flamans en Angleterre. On fit des violences aux sujets du Duc; on en tua quelques-uns; on arrêta les Marchandises des autres; enfin on traita le Duc comme un mortel ennemi. Le Roi d'Angleterre députa vers l'Empereur & vers le Duc de Gueldres pour se liguer avec eux contre ce Prince; mais ils préfererent leur repos à une guerre injuste. Les Anglois ne furent pas plus heureux à solliciter les Gantois & les Hollandois de se révolter contre le Duc. Il intercepta les lettres qu'ils écrivoient aux premiers, & les seconds lui envoyerent les leurs toutes cachetées,

1435. Le Duc s'ennuya enfin d'être offensé impunément, & au lieu que d'abord il avoit résolu, en faveur de l'alliance qui avoit été si longtems entre les Anglois & lui, de demeurer neutre, il prit parti: il leva des troupes, & résolut de faire repentir les Anglois de leur conduite. Leurs affaires diminuoient à vue d'œil. Le Duc de Betfort étoit allé à Rouen pour tenir les Etats de Normandie. Il y tomba malade, & mourut le 15 Décembre, Prince habile, & d'un esprit solide, mais fier & imperieux. Richard, Duc d'Yorc, premier Prince du Sang, fut déclaré Régent après lui. Il ôta les Sceaux au Chancelier de Luxembourg, & les donna à Thomas Roos Anglois. Les François virent avec indignation cette importante charge donnée à un étranger, & ce fut une espece de présage, qu'elle ne resteroit pas long-tems en la disposition des Anglois.

1436. Pendant que ces Peuples irritoient le Duc de Bourgogne par des

insultes reïterées, le Roi n'ou- 1436.
blioit rien pour gagner sa confiance. La Reine accoucha à Chinon d'un Prince le 4 Janvier; & l'on dépêcha un Courier pour en donner avis au Roi, qui étoit passé de Dauphiné en Languedoc. Ce Prince envoya prier le Duc de Bourgogne de tenir ce jeune Prince sur les fonts sacrez. Le Duc envoya sa procuration au Duc de Bourbon, qui le tint en son nom, & le nomma Philippes, comme le Duc de Bourgogne.

Le Roi avoit convoqué les Etats de Languedoc à Montpellier. Outre les impôts qu'il demanda, & qui lui furent accordez, il tâcha à rétablir la tranquilité de cette Province. Les gens de guerre qu'on y envoyoit quelquefois en quartier d'hiver, y commettoient des désordres inouis. Il n'y avoit point de Gendarme, qui ne traînât à sa suite huit ou dix valets, & autant de chevaux; & un Bourgeois qui logeoit deux Gendarmes étoit ruiné sans ressource. Le Roi cassa cette

1436. multitude de goujats, plus propres à piller ses sujets qu'à combatre ses ennemis. Il réduisit les hommes d'armes à trois chevaux, & à trois Archers. Ces hommes d'armes étoient à peu près ce que les Soldats Romains étoient dans cette ancienne République, où l'on sçait combien le nom de *Miles* étoit honorable, & combien ils étoient au-dessus de ceux que nous appellons aujourd'hui *Soldats*. Il y avoit au service du Roi vingt ou trente Capitaines, accoûtumez au pillage, à qui cette réforme déplut infiniment. Ils étoient braves & hardis, mais débauchez, & pillant indifféremment amis & ennemis. Villandras, le Batard de Bourbon, & Chabanne en étoient les chefs. On assure que le premier eut l'insolence de piller le bagage du Roi dans son voyage de Montpellier. Il y a beaucoup d'apparence que cela se fit sans sa participation; car le Roi l'avoit comblé de bienfaits, & il avoit trop d'esprit pour ne pas prévoir les suites d'une action si har-

die. Le Prince les bannit tous trois, & commanda qu'on les traitât comme des ennemis publics. Chabanne & le Bâtard s'inquiéterent peu de cet ordre. Ils se diviserent en plusieurs bandes qu'on appella *Ecorcheurs & Rotondeurs*. Ils coururent, pillerent, & désolerent toute la France. Chabanne & le Bâtard, comme voulant exécuter leur ban, ravagérent la Champagne, passerent dans le Hainaut, & y mirent à feu & à sang, tous les lieux où ils se trouverent les plus forts. 1436.

Villandras fut plus sage qu'eux. Il alla joindre Saintrailles en Guienne. Il y battit les Anglois en quelques rencontres : il y soûmit le Medoc au Roi, & faisant observer aux siens une exacte discipline, il mérita que Saintrailles obtint son pardon du Roi.

Le Connétable de Richemont avoit mis sur pied six à sept mille hommes. Toute la Noblesse de France se rangea sous ses enseignes, & le Duc de Bourgogne lui envoya cinq cens hommes sous le

1436. Comte de Lalain. Il s'approcha de Paris, qui étoit l'objet de ses conquêtes, & assiégea brusquement S. Denis. Villebi, Anglois, étoit Gouverneur de Paris; mais par une négligence impardonnable au nouveau Regent, il n'y avoit que quinze cens hommes dans cette grande Ville. Villebi détacha Beaumont avec six cens hommes, pour aller incommoder les assiégeans; mais le Connétable ayant lui-même détaché une partie de son armée, coupa Beaumont, le combatit, lui tua trois cens hommes; & le fit prisonnier avec cent autres. S. Denis fut ensuite forcé. Six cens Anglois y périrent, & le Connêtable ayant pris consécutivement Charanton & Vincennes, se campa à une lieue de Paris, où l'on avoit des intelligences.

Luxembourg à qui on avoit rendu les Sceaux, avoit insinué aux Parisiens que Charles leur portoit une haîne irréconciliable; & que s'il recouvroit Paris, il l'abandonneroit à son armée. Cette imagination

nation avoit fait échouer en 1430. 1436.
l'entreprise du Roi sur cette ville; mais outre que les honnêtes gens, & ceux qui avoient un peu de bon sens, n'avoient point ajoûté foi à un discours qui avoit si peu d'apparence; les affaires depuis ce tems-là étoient extrémement changées. Le Roi avoit soûmis de grandes villes, qu'il avoit traitées avec beaucoup d'humanité. Les Anglois avoient été vaincus par tout, & la derniere défaite de Beaumont avoit jetté la consternation dans Paris. Les peuples étoient las de la domination des Anglois, qui les avoient traités avec beaucoup de dureté & d'orgueil. Le Parlement concourut avec eux pour rappeller son Roi légitime, très-mécontent lui-même qu'on ne lui payât point ses gages depuis six à sept ans. Enfin le Duc de Bourgogne étoit reconcilié avec le Roi, & Paris étoit rempli de ses créatures.

Liladam forma sur tant d'heureuses dispositions, le glorieux projet d'introduire les François dans la

capitale de leur Royaume. C'étoit
1436. lui qui avoit ſurpris cette place en 1419. & il ne manquoit à ſa gloire que de devenir auſſi utile à ſon parti qu'il lui avoit été fatal. Il excita toutes les créatures du Duc de Bourgogne & les ſiennes à une révolution; & ſur la repugnance que pluſieurs témoignoient encore à ſe fier au Roi, qu'ils avoient ſi cruellement offenſé, il la communiqua au Connêtable. Ce Prince fit auſſi-tôt dreſſer un Edit d'abolition, qui ne pouvoit être plus général, & une confirmation de leurs priviléges extrémement ample. Il fit plus; il leur envoya des ôtages, & en ayant reçu d'eux reciproquement, il attendit avec impatience les ſuites de leur promeſſe.

Les principaux Bourgeois s'aſſemblerent, & agirent de concert avec Liladam On nomme parmi eux Michel Lalier, Maître des Comptes, la Fontaine, Vavaſſeur, Louviers, Bergere, &c. Ils prirent entre eux des meſures qui ne

pouvoient être plus justes, puisque 1436.
le vendredi 13. Avril dès la pointe du jour, les Halles & l'Université se souleverent d'un commun accord, prirent les armes, & firent retentir la ville des cris de *vivent le Roi & le Duc de Bourgogne.* Le Curé de Saint Eustache se mit à la tête de son quartier, & presqu'au même moment le Maréchal de Liladam, & le bâtard d'Orléans escaladerent un côté de Paris. On remarqua que Liladam s'y jetta le premier avec la même ardeur qu'il y étoit entré dix-huit ans auparavant pour un dessein tout contraire. Villebi apprit avec douleur l'émeute des Parisiens. Il divisa ses quinze cens hommes en trois corps; & marcha pour l'appaiser; mais le petit nombre de ses soldats, opposé à l'effroyable multitude qui les environna, rendit leur effort inutile. Il trouva toutes les chaînes tendues. On les accabloit de pierres de toutes les fenêtres des maisons: & Liladam ayant joint ses troupes aguerries aux bourgeois,

Villebi n'eut plus d'autre parti à
1436. prendre, que de se retirer à la Bastille. Le Chancelier de Luxembourg & Moyer, Prevôt de Paris, l'y accompagnerent, fidellement attachés au parti des Anglois. Vavasseur, l'un des serviteurs du Roi, se trouva fort mal d'avoir voulu retirer Moyer du malheur où il se précipitoit; car en le priant de rester avec eux, & en l'assurant qu'il seroit compris dans l'amnistie; Moyer transporté de fureur & de rage lui déchargea sur la tête un coup d'une massuë qu'il portoit, dont l'infortuné Vavasseur tomba mort à ses pieds.

Ce fut presque tout le sang qui fut répandu dans cette imporante expedition. Le jour même, le Connêtable entra dans Paris, & commanda à tous les soldats d'épargner sur-tout le sang des habitans. Il alla lui-même à Notre-Dame, où le *Te Deum* fut chanté solemnellement. Toutes les cloches sonnerent en signe de réjouissance. La joie éclatoit sur le visage des Pa-

risiens. Enfin ils rentrerent dans l'obéissance de leur Roi, avec autant de joie qu'ils en étoient sortis. Jamais révolution ne fut accompagnée de si peu de trouble. Le Connêtable fit Loré Prevôt de Paris; & le soir du 13. Avril tout y étoit tranquille. 1436.

Le Connêtable poussa son avantage aussi loin qu'il le pouvoit. Il assiegea la Bastille, & la pressa d'une maniere très-vive. Les Anglois s'y trouverent sans munition de bouche, & la rendirent le 17 Avril, vie & bagues sauves; & à condition de rendre encore Monlheri & Marcoussi. Ce peuple qui haïssoit les Anglois à la fureur, n'eût peut-être pas tenu la capitulation. Il les attendoit avec impatience, & le Connêtable qui ne vouloit rien souffrir d'indigne de lui, les empêcha de sortir par la ville. Villebi conduisit sa garnison à Meaux. Le Chancelier de Luxembourg l'y suivit. Il demeura toute sa vie ennemi des François, & fidele partisan des Anglois. Il est vrai qu'ils

récompenserent son zéle ; car ils
1436. lui firent obtenir le chapeau de Cardinal, & successivement l'Archevêché de Rouen, & l'Evêché d'Ely. Il mourut en 1442. Le Connêtable mit garnison dans Marcoussi & dans Monlheri, s'assura des environs de Paris, & manda au Roi la suite de tant d'heureux exploits.

Le Roi reçut ces nouvelles comme il revenoit de Montpellier. Il en fut agréablement surpris, & il seroit allé sur le champ à Paris jouir du plaisir de voir cette ville devenuë Françoise, si d'autres affaires ne l'avoient retenu en Touraine. Cependant il ratifia tout ce qu'avoit fait le Connêtable. Il rétablit à Paris le Parlement, l'Université, la Chambre des Comptes. Comme le Parlement ne pouvoit s'y rendre si promptement, le Roi commit deux Président & six Conseillers pour rendre la justice ; & au mois de Novembre le Parlement s'ouvrit solemnellement. On y cassa tous les Arrêts qui y avoient été

rendus depuis dix-huit ans contre les ſerviteurs du Roi; mais la fidélité du commerce & la bonne foi firent qu'on déclara bons & valables tous les actes qui s'étoient paſſés ſous les ſceaux & ſous l'autorité de Henri VI.

1436.

Ce qui retenoit le Roi à Chinon, étoit le mariage du Dauphin. Ce Prince étoit déja âgé de quatorze ans. Le Roi deſiroit paſſionnément lui faire épouſer la Princeſſe d'Ecoſſe, Marguerite fille de Jacques I. Roi d'Ecoſſe; en quoi l'on peut dire qu'il avoit trois vûes également glorieuſes & utiles à la France; la premiere, de s'aſſurer l'alliance d'un Prince toujours prêt à porter la guerre aux Anglois; la ſeconde, de récompenſer l'attaché que ce Roi lui avoit témoignée dans le fort de ſon adverſité, en faiſant ſa fille Reine de France; la troiſiéme enfin, de donner à ſon fils une épouſe tout-à-fait accomplie: car le mérite de la Princeſſe d'Ecoſſe, bien qu'elle n'eût que douze ans, s'étoit déja répandu dans

toutes les Cours de l'Europe. Elle
1436. étoit parfaitement belle & bien faite : son esprit étoit doux, fin, délicat. Elle aimoit la lecture, & laissoit déja voir cette inclination pour les belles lettres, qui la distingua toute sa vie.

Le Roi d'Ecosse l'avoit promise au Dauphin dès l'année 1428. & la demande du Roi n'étoit qu'une suite du traité qui avoit été pour lors conclu. Les Anglois n'oublierent rien pour traverser ce mariage, & descendant de leur fierté, ils s'abaisserent jusqu'à envoyer des Ambassadeurs en Ecosse, proposer une paix éternelle entre les deux Nations, & offrir aux Ecossois Barvic & Roxbourg, les deux plus importantes villes de la frontiere d'Ecosse, pourvû que leur Princesse n'épousât point le Dauphin. Ces offres étoient si avantageuses, que les peuples en furent éblouis. Il fallut assembler à Edimbourg les Etats du pays ; & le Clergé tout d'une voix opina qu'il les falloit accepter. La France ne put trop

marquer sa reconnoissance au Roi Jacques I. Ce qu'il fit en cette occasion, étoit d'un Prince également honnête homme & ami des François. Il harangua les Etats, & leur remontra avec éloquence, la nécessité indispensable où il étoit, de tenir au Roi la parole qu'il lui avoit donnée; l'ancienneté de l'alliance des Couronnes de France & d'Ecosse, l'honneur que le mariage de sa fille avec le Dauphin causeroit à toute la nation, la ruse des Anglois, qui avec des offres avantageuses en apparence, ne cherchoient qu'à le brouiller avec la France, afin de pouvoir après impunément, non-seulement reprendre Barvic & Roxbourg; mais encore le dépouiller de ses Etats: Enfin il s'écria, que leur présent étoit un poison, offert dans une coupe d'or, qu'il falloit bien prendre garde d'avaler. 1436.

Sa résolution ramena à son sentiment la plûpart des Députés; & comme il avoit gagné ceux de la Noblesse, il fit résoudre qu'on re-

1436. fuseroit les dons des Anglois ; & qu'on passeroit outre au mariage de sa fille. Il y avoit un vaisseau tout prêt à Dumbar. Il la fit embarquer aussi-tôt avec les Dames & les Seigneurs qu'il avoit nommés pour l'accompagner. Le vaisseau prit la route de France ; mais les Anglois avoient prévû la démarche du Roi Jacques, & leur flotte étoit en mer pour enlever la Princesse. On convient qu'elle n'eût pû leur échapper, si un coup de vent n'eût écarté cette flotte. Le vaisseau Ecossois en profita, & après une navigation heureuse, débarqua à la Rochelle.

La Princesse arriva à Tours le 24 Juin. Elle descendit de Carosse à la porte du Palais de la Reine. Le Comte de Vendôme la prit par une main, & un Comte Ecossois par l'autre. Ils l'amenerent jusqu'à la porte de la salle, où la Reine de Sicile mere de la Reine, & Madame Joland vinrent la recevoir. Elles la conduisirent à leur tour jusqu'au bout de la salle, où la Reine

étoit assise dans un Fauteuil. Lorsqu'elle vit venir la Princesse d'Ecosse, elle se leva, & alla quatre ou cinq pas au devant d'elle, puis elle l'embrassa. En même tems on avertit la Princesse, que le Dauphin étoit prêt d'entrer dans la salle; elle alla au devant de lui jusqu'à la porte, où elle le rencontra. Il la baisa, & la reconduisit à la Reine. Le lendemain, jour de la fête S. Jean, le Roi partit de Chinon en habit de nôces, & vint saluer la Princesse. Le Dauphin l'épousa ce jour-là même, & il y eut de grandes rejouissances à la Cour. Nous avons voulu rapporter le Cérémonial de la réception de la Dauphine, afin qu'on puisse remarquer & l'usage de ce siécle, & la difference que les tems ont apportés à ces sortes de cérémonies. Le Dauphin s'estima d'abord fort heureux, de posseder une si aimable Princesse; mais ils changerent tous les deux. La Dauphine devint plus accomplie de jour en jour, & lui plus fier & plus bizarre; en

1436.

ſorte qu'il vint enfin à prendre en
1436. dégoût cette Princeſſe, & à lui cauſer de grands chagrins.

Le Roi avoit cet avantage de jouir des douceurs de la paix au milieu de la guerre, & d'une guerre dont ſes Généraux prenoient tout le ſoin. Pendant que le Connêtable ſe rendit maître de toutes les petites places qui entourent Paris, le bâtard d'Orléans aſſiegea Creil ſur Oiſe, & Vignole inveſtit Giſors : mais ces deux ſiéges ne furent pas heureux. Le bâtard trouvant une reſiſtance trop rigoureuſe, leva celui de Creil; & les Anglois marcherent à Vignole, qui avoit eſcaladé la ville de Giſors & preſſoit le château. Vignole ſe retira, mais ce fut pour aller prendre d'inſulte Soiſſons, qui appartenoit au Comte de Saint Paul. Ce Prince en fut étourdi; il fit prier le Roi par le Duc de Bourgogne, de prolonger le tems qu'il lui permettoit d'être compris dans le traité d'Arras. Le Roi y conſentit volontiers; mais l'argent des Anglois fit

encore changer de ſentiment à Saint Paul, & il aima mieux perdre Soiſſons, que de quitter leur parti. 1436.

Vignole fit à Clermont en Beauvoiſis une action qui ne lui acquit pas beaucoup de gloire. Il avoit ſujet de ſe plaindre de Dauffemont, qui y commandoit, & qui croyoit ſi peu l'avoir offenſé, qu'il le reçut avec ſa compagnie d'hommes d'armes dans la citadelle. Vignole s'en rendit le maître, fit main-baſſe ſur ceux qui ſe voulurent défendre, & força Dauffemont de lui payer quatre mille ſaluts d'or de rançon. Le Duc de Bourgogne prit part dans la querelle de Dauffemont, parce qu'il tenoit Clermont en ſon nom; mais Dauffemont n'eut pas beſoin d'un ſecond pour ſe venger. Il étoit ami de Moüi, Gouverneur de Beauvais. Il ſçut que Vignole y étoit, ſuivi de peu de gens. Il entra dans Beauvais avec une forte eſcorte; trouva Vignole qui jouoit à la paume, & l'enleva à Meulan. Il y ſeroit demeuré long-tems, ſi le

1436. Roi ne s'en fût mêlé. Il agit si puissamment auprès du Duc de Bourgogne, que malgré son ressentiment le Duc fit mettre Vignole en liberté ; mais il fallut qu'il payât une rançon, moindre à la verité que celle de Dauffemont.

Le Maréchal de Rieux ne se tira pas si heureusement des mains du perfide Flavi, Gouverneur de Compiegne. Cet homme qui étoit en exécration à tous les gens de bien, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir livré la Pucelle aux Anglois, avoit autrefois eu querelle avec le Connêtable, qui l'avoit fait arrêter de hauteur, & l'avoit mis à quatre mille écus de rançon, qu'il lui avoit fallu payer. Flavi se plaignoit que Rieux n'eût pas pris son parti contre le Connêtable, & ayant trouvé une occasion favorable de se venger il le fit enlever, & on le transporta à Nesle en Tardenois, qui étoit une ville suspecte de contagion, & où en effet ce Maréchal mourut de peste. Rieux fut un des Héros de

ce Régne, recommandable par ſa valeur & par ſa probité. Le Roi 1436.
fit punir ceux qui avoient trempez dans cet enlevement; Flavi dut ſon impunité à ſa puiſſance; le Roi ayant pluſieurs autres affaires qui l'empêchoient de l'aſſiéger dans Compiegne, & de lui donner occaſion de livrer la Place aux Anglois; mais enfin la fortune délivra Charles de ce perfide ſujet, & vengea en même tems la Pucelle & Rieux. La femme de Flavi, de qui il étoit jaloux avec juſtice, ne trouva point d'expédient plus ſûr pour éviter ſa violence, que de le faire étrangler dans ſon lit par le Bâtard d'Aubendas ſon amant, ce qui arriva en 1438. Les héritiers de Rieux obtinrent de gros dommages & intérêts contre ceux de Flavi, & il y eut une Croix plantée à Compiegne, où la perfidie de l'un & l'innocence de l'autre, furent conſacrées à la poſterité.

Cependant le Duc d'Yorc, Regent de France pour Henri VI.

descendit en Normandie, prit Fescamp, & chassa les François d'une infinité de Places qu'ils avoient occupées; mais ces petits progrès ne balançoient pas tant de pertes, & ce qui désola ce Duc, c'est que d'Estouville, Gouverneur de Fescamp, la reprit en une nuit, au lieu que le Duc avoit été quatre jours à s'en rendre maître.

1436.

Le Crotoy restoit aux Anglois en Picardie, place forte & importante pour sa situation. Le Sénéchal de Ponthieu, & les Gouverneurs de Ruë & de Saint-Valeri, firent une entreprise sur cette Place, qui réussit d'abord pour la Ville qu'ils pillerent avec méthode; mais n'ayant pû forcer le Château, ils abandonnerent la ville, & se retirerent.

Une plus grande tempête se preparoit à fondre sur les Anglois en Picardie. Le Duc de Bourgogne étoit extraordinairement irrité contr'eux. Il y avoit plus de six mois qu'il se disposoit à quelque grande entreprise, & qu'il faisoit des levées

levées dans tous ses Etats. Autant avoit-il été contraire à la France, autant lui étoit-il pour lors favorable. Il commença par accommoder le Duc de Lorraine Roi de Sicile, & le Comte de Vaudemont. Le dernier renonça à tous ses droits sur la Lorraine, moyennant deux cens mille écus de rançon que paya le Roi de Sicile, & la promesse que ce Prince fit, de donner en mariage Madame Joland, sa fille aînée, à Frederic, fils aîné du Comte de Vaudemont. La Reine de Sicile fit toucher cette somme au Duc de Bourgogne, & l'on dit qu'elle entra dans les coffres de ce Duc, qui prétendoit être créancier du Comte de Vaudemont de sommes plus considérables. Le Roi de Sicile ne se plaignit point de sa rançon, encore que la guerre qu'on lui eût faite eût été tout-à-fait injuste; mais il ne put digérer qu'on le forçât à donner sa fille en mariage au fils de son plus cruel ennemi. Cependant Vaudemont s'y opiniâtra, soit qu'il crût 1436.

que cette alliance fût néceſſaire
1436. pour le garantir de la vengeance
de ce Roi, ſoit qu'il eût un preſ-
ſentiment que les deux fils de ce
Roi mourroient ſans poſtérité, &
que ſa Bru hériteroit de la Lorrai-
ne, comme cela arriva en effet
quarante ans après. Quoi qu'il en
ſoit, ce mariage fut arrêté. On
projetta auſſi celui de Marie, fille
aînée du Duc de Bourbon, &
niéce du Duc de Bourgogne, avec
le Duc de Calabre, fils aîné du
Roi de Sicile. Ainſi ces deux Prin-
ces furent reconciliez. Le Roi de
Sicile prit le chemin de la Pro-
vence, où il s'embarqua pour Na-
ples, & le Duc de Bourgogne en
partie, ſuivant les apparences des
deux cens mille écus du Roi de
Sicile, en partie des ſecours qu'il
tira de ſes ſujets, mit deux Ar-
mées ſur pied, une de terre & une
de mer, & aſſiégea Calais avec
l'une & l'autre au mois d'Août de
l'année 1436. Il avoit fait repre-
ſenter à ſes peuples par des emiſ-
ſaires adroits, que Calais leur diſ-

putoit l'Empire de la Mer, & ruinoit leur commerce, qui seroit transporté aux Flamans s'ils pouvoient emporter cette Ville. Les Flamans avoient tellement gouté cette proposition, que trente mille d'entr'eux avoient pris les armes. Le Duc y joignit une puissante Cavalerie, & commença le Siége de Calais avec beaucoup de vigueur. 1436.

Calais étoit la plus forte Place de l'Europe, & elle étoit peuplée d'Anglois naturels. Ainsi elle se deffendit d'une maniere à rebuter bien-tôt cette populace en désordre qui l'assiégeoit. L'artillerie du Duc étoit fort mauvaise, & les murailles de la ville épaisses & hautes, ensorte qu'elle ne faisoit presque point d'effet. Les Assiégez faisoient des sorties furieuses, & tailloient en pieces un nombre prodigieux de ces Milices. Les Matelots du Duc, ou étoient extrêmement ignorans, ou le trahissoient. Ils firent approcher la Flote dans le tems que la marée se retiroit, & elle resta à sec. Les Assiégez

1436. courururent ſur le Port les armes d'une main & le flambeau de l'autre, & mirent le feu à toute la Flotte du Duc. Ce Prince vit ce funeſte ſpectacle avec des yeux de fureur ; mais il ne ſçavoit pas où la fortune le vouloit pouſſer. Le Duc de Gloceſtre deſcendit en Normandie avec douze ou quinze mille Anglois, & marcha vers Calais à grandes journées, dans le tems que toute l'Armée du Duc de Bourgogne ſe ſouleva contre lui, & demanda à s'en retourner dans ſon pays.

Jamais Prince ne fut plus embarraſſé. Il n'avoit aucun droit de les retenir, parce qu'ils n'étoient obligez de le ſervir que cinquante jours, & qu'il y avoit déja deux mois que le Siége de Calais duroit. Il ne ſe pouvoit réſoudre à la honte de le lever. Gloceſtre n'avoit que quinze mille hommes, & il lui en reſtoit encore plus de trente mille. Ainſi il employa les préſens, les flatteries, les careſſes, & les menaces pour les retenir.

Glocestre parut sur ces entrefaites à 1436.
la vue de l'Armée Bourguignonne, & il n'en falut pas d'avantage pour faire essuyer au Duc le plus sanglant de tous les affronts. Les Flamans se mirent en tête que leur Prince vouloit les punir de leur désobéissance, & qu'il avoit resolu de les livrer aux Anglois. Cette idée, toute ridicule qu'elle étoit, produisit un effet inconcevable. Ils ployent leurs tentes, dressent leur bagage, & levent le Siége d'eux-mêmes. Ils n'écoutent plus l'ordre ni la voix de leurs Chefs. On vit pour lors le Duc s'abaisser aux prieres les plus humbles, & faire le personnage de suppliant auprès de ses sujets. Ce fut envain. On léva le Siége de Calais, & Glocestre qui devinoit une partie de la vérité, envoya offrir la Bataille au Duc de Bourgogne, quoique plus foible de moitié que lui. Le Duc fit un dernier effort sur les siens, pour les engager au combat. Il acheva de les persuader qu'il avoit juré leur perte. Ils pri-

1436. rent en fuyant le chemin de la Flandre. Si Glocestre les eût attaquez, les Etats du Duc de Bourgogne eussent souffert une révolution ; mais ce bon Prince les couvrit encore de sa Cavalerie, & tâcha de donner à leur fuite quelque air de retraite. Il en fut mal récompensé. A peine étoit-il arrivé à Bruges, que tout le peuple prit les armes contre lui ; mais avec une fureur, qui n'a jamais eu d'exemple. Le Maréchal de Liladam voulut s'y opposer, & fut d'abord mis en pieces. On chercha le Duc pour le massacrer. Un coup de fleche lui perça la main, & il eût perdu la vie, s'il n'eût fait rompre une des portes de la Ville à coups de hache, & s'il ne se fût sauvé en grand hâte.

Ce fut-là le commencement des troubles de Flandre qui durerent onze ans, tantôt avec beaucoup d'ardeur, quelquefois avec intermission. Gand imita Bruges, & le Duc de Bourgogne n'eut pas besoin de chercher de l'emploi hors

de ſes Etats. Ces peuples ſéditieux lui en donnerent toute ſa vie. Le Duc de Gloceſtre profita de cette diviſion. Il entra dans l'Artois ; il le parcourut, pilla la Flandre & le Hainaut , tailla en piece Croi qui s'oppoſa auprès d'Ardres à ſes courſes , & ayant chargé de butin douze cens chariots, il ſe retira à Calais, & de là paſſa en Angleterre. 1436.

Le ſuccès du Siége de Calais releva un peu le courage des Anglois. Talbo eſcalada Pontoiſe le jour de Carême-prenant, & la rigueur de l'hiver le favoriſa, en ce que l'eau des foſſez ſe trouva aſſez forte pour ſoûtenir les échelles. Il y avoit quatre cens François dedans qui ſe défendirent long-tems, encore que leur Ville fût priſe. Deux freres , nommés Gurri , ſoûtinrent dans une tour l'effort des Anglois un jour entier, & le ſoir ſe rendirent à compoſition. Quelques Auteurs qui ne mettent la mort de Liladam à Bruges qu'en 1437. écrivent qu'il étoit à Pontoiſe, qu'il 1437.

1437. résista vaillamment à Talbot, & qu'il se sauva en bon ordre avec sa garnison. Quoi qu'il en soit, Talbot étant maître de Pontoise, s'y fortifia extrêmement, & fit de-là des courses jusqu'aux portes de Paris, malgré le froid excessif qu'il fit cette année.

La Cour étoit encore en joie pour la naissance d'un troisiéme fils du Roi qui naquit à Tours le 4 Janvier, & fut nommé Jacques, lorsqu'elle fut obligée de prendre le deüil tant pour la mort de ce petit Prince qui ne vécut que peu de jours, que pour celle du Roi d'Ecosse, pere de la Dauphine. Jacques I. Roi d'Ecosse, étoit le plus fidelle allié de la France, & l'un des plus honnêtes hommes du monde. Gautier Stuard, Comte d'Athlone son oncle paternel, étoit au contraire un Prince violent, injuste, & débauché, qui ne se servoit des privilèges que sa naissance lui donnoit, que pour commettre des crimes. Il étoit toûjours escorté d'un grand nombre de scelerats.

lerats. Le Roi Jacques en avoit fait arrêter quelques-uns, convaincus de quelque attentat, & les avoit envoyez au ſupplice, comme ils le méritoient. Athlone accoûtumé à l'impunité, s'emporta contre le Roi comme un furieux, & jura de venger le ſang de ſes amis, en verſant celui-même de ſon Prince. Il conſpira contre ſa vie, & n'examina pas trop les ſuites de ſa conjuration. Il prit l'occaſion que la Cour d'Ecoſſe étoit allée dans la Ville de Saint Jean, & la nuit du 19 au 20 Février, il entra avec des aſſaſſins dans la chambre du Roi dont il avoit gagné pluſieurs domeſtiques. Le Prince fut éveillé par le bruit qu'ils firent; & auſſi-tôt ils coururent à lui de toutes parts. La Reine Jeanne de Sommerſet employa les prieres les plus touchantes pour arrêter leur fureur, & voyant qu'elles étoient inutiles, elle fit à ſon époux un rempart de ſon propre corps, & le préſenta aux Conjurez. Sa généroſité ne les put fléchir. Ils la

1437.

tirerent avec violence, lui donnerent même deux coups d'épée, &
1437. tuerent le Roi de vingt-deux autres coups. Ils tâcherent ensuite à se sauver ; mais il est difficile d'échapper à un grand Peuple furieusement irrité. Le Roi Jacques étoit adoré des Ecossois, & le bruit de sa mort leur causa la plus vive douleur, sans leur faire négliger sa vengeance. On ferma toutes les portes de Saint Jean. Athlone fut pris dans une maison où il s'étoit caché, & l'on en fit une exemple aux siécles futurs. On l'estrapada, on le couronna d'une couronne de fer rouge, on le traîna tout nud sur une claye, on lui arracha le cœur, on lui en batit les joues ; enfin on le décapita, & l'on écartelà son corps. L'infortunée Reine fut consolée en quelque maniere par ces marques d'affection que les peuples lui donnerent. Jacques II. son fils fut proclamé Roi, & elle gouverna le Royaume durant sa minorité.

En France, les événemens de la

guerre étoient mêlez. Brulard, Gentilhomme François, mais attaché au parti des Anglois, étoit Gouverneur de Chevreuſe & de Dreux. On le ſollicita de rentrer dans le parti de ſon Roi. Il prétendit qu'un homme de ſon importance méritoit bien d'être acheté. On le marchanda donc, & moyennant dix-huit mille écus il changea d'écharpe, & livra au Roi ces deux Villes. Le Bâtard d'Orléans & le Chancelier eurent l'honneur de cette négociation. 1437.

Le Duc de Bourgogne ayant un peu pacifié les Flamans, qui peu après cependant reprirent les armes, recommença ſes entrepriſes ſur les Anglois. Il étoit outré que le Duc de Gloceſtre eût porté le fer & le feu dans ſes Etats l'année précédente, & il vouloit leur faire connoître, qu'il n'étoit pas un ennemi mépriſable.

Ainſi dans le tems que le Roi s'étant enfin mis à la tête de ſon Armée, marchoit vers Paris, en ſoûmettant toutes les Villes des

environs, le Duc de Bourgogne af-
1437. fiégea le Crotoy, Place forte en ce tems-là, l'une des clefs de Picardie, & où les Bourguignons avoient échoué l'année derniere. Dauxi, Gouverneur de Pontieu, l'inveftit fur la fin d'Août. Jean de Croi, Grand Bailli de Hainaut, y mena le refte de l'Armée. Le Duc de Bourgogne y alla lui-même fuivi du Duc d'Etampes, des Comtes de Cleves, & de Saint Paul. Ce Siége devint fameux. On affiégea la Ville réguliérement, en bâtiffant autour des Forts qui la ferroient extrêmement. Le Roi à la priere du Duc envoya boucher le Port par quatre gros Vaiffeaux, ce qui empêcha les convois que les Anglois faifoient auparavant entrer par Mer dans la Place. Ce Siége fut long & chaud. Les Affiégez firent de fréquenres forties; mais le Lieutenant du Gouverneur ayant été tué dans une, ils furent un peu plus lents à fortir, en forte que le Duc de Bourgogne fe flatoit que cette Place ne lui pou-

voit échaper. Elle lui étoit d'une importance extrême, pour couvrir toutes ses Villes de Somme. 1437

Mais les Anglois haïssoient tant le Duc de Bourgogne, qu'ils préféroient à leurs propres intérêts, le plaisir de le mortifier. Ainsi encore que le Roi eût pour lors assiégé Montereau, & que cette Ville leur fût plus importante que le Crotoy, le Duc d'Yorc Régent commanda à Talbot de sécourir cette derniere, & fit en même tems équiper une Flote pour en faire lever le Siége par Mer. Talbot qui ne trouvoit rien de difficile, quand il s'agissoit de servir son Roi, se mit à la tête de cinq mille hommes, & marcha vers le Crotoy. Le Duc avec une partie de l'Armée, vint se camper sur le bord de la Somme, pour en deffendre le passage. Talbot se jetta le premier dans l'eau, & communiquant son intrepidité aux siens, il étonna tellement les Bourguignons qu'ils n'oserent l'attendre. La même frayeur passa à ceux qui assié-

1437. geoient le Crotoy. Ils n'attendirent point l'ennemi ; mais abandonnérent tous leurs Forts, & fuirent à Ruë avec un désordre & une vitesse incroyable. En même tems la Flote Angloise composée de sept Vaisseaux donna la chasse aux quatre François, qui avec beaucoup de peine se sauvérent à Saint Valery. Talbot entra victorieux dans le Crotoy, ravitailla la Place, rasa les Forts des Assiégeans, reprit cinq ou six petites Places en Picardie, & retourna à Rouen couvert de gloire. Il n'y demeura pas inutile, il prit Tancarville & débusqua les François de plusieurs autres postes.

Le Roi vouloit faire son entrée dans Paris ; mais il étoit bien aise que quelques exploits glorieux la précédassent. Il s'avança jusqu'à Sens. Le Connétable avoit réuni toutes les forces du Roi, & se trouvoit à la tête de dix-huit mille hommes. Il assiégea Château-Landon, qui ayant eu l'audace d'attendre l'assaut, fût emporté le troisiéme jour du Siége. On donna la vie

à quelques Soldats qui se rendirent à discrétion ; mais on fit pendre tous les François que l'on trouva parmi eux. Nemours & Charni étonnez par l'exemple de Château-Landon, capitulerent à l'approche de l'Armée. Le Roi & le Dauphin la vinrent joindre après la prise de Charni, & l'on fit le Siége de Montereau. Cette Place étoit forte, & Thomas Guerard, vaillant Anglois, en étoit Gouverneur. Il n'avoit que quatre cens hommes ; mais c'étoient des plus braves, & la Bourgeoisie étoit fort aguérie. Le Roi prit la conduite de ce Siége, & il y acquit beaucoup de gloire. Ses ennemis & plusieurs François même publioient à sa honte, que c'étoit un Prince efféminé, incapable des fatigues de la guerre, & étonné de la vue d'une Armée. Il les démentit d'une maniere héroïque. Il se trouva partout, & donna ses Ordres avec beaucoup de jugement. On le vit une fois dans l'eau jusqu'à la ceinture, & dans l'assaut du 11 Octobre, il

1437.

1437. monta un des premiers ſur les remparts, & combatit main à main avec les Anglois. Tous les Officiers de l'Armée admirerent ſon intrepidité, & avouérent que le ſuccès de ce Siége lui étoit entierement dû. Monterau fut pris d'aſſaut le 11 Octobre; mais Guerard ſe ſauva au Château. Le Roi, ou trop fatigué, ou prenant cette occaſion de faire connoître ſon fils à l'Armée, ſe retira à Bray, & laiſſa le Dauphin Généraliſſime. Le Château tint encore quinze jours, & enfin capitula. Le Dauphin dreſſa lui-même la capitulation, & l'accorda fort avantageuſe à Guerard. Lorſqu'il ſortit il éleva ſa valeur, & lui fit mille honnêtez. Guerard fut ſurpris de trouver tant de mérite dans un Prince de ſeize ans, & il ne put s'empêcher d'en marquer ſon étonnement au Roi, qui s'étoit rendu au Camp. Toute l'Armée avoit les mêmes ſentimens, & l'on remarqua dès ce tems-là que le Roi n'entendit point cet éloge avec plaiſir. Il lui ſembla

que ſon fils étoit trop conſideré des gens de guerre. Il donna entrée dans ſon cœur à cette jalouſie qui lui cauſa tant de tourmens le reſte de ſa vie, 1437.

On pendit tous les Soldats François qu'on trouva dans Montereau, & le Roi en donna le Gouvernement au Bâtard d'Orléans. Enſuite il marcha vers Paris, où il fit ſon entrée le 4 Novembre. Ce fut un ſpectale bien doux pour ce Prince & pour ſes peuples. Le Roi étoit monté ſur un chèval ſuperbe, couvert d'un houſſe de velours bleu, ſemée de fleurs de lis d'or. Il étoit en équipage de guerre, & ſon air répondoit à ſa fortune. Le Connétable marchoit devant lui, l'épée nue à la main. Le Dauphin & le Comte du Maine le ſuivoient, & à quelque diſtance le Comte de la Marche, le Comte de Vendôme, le Bâtard d'Orléans, les Comtes de Vertus & de Tancarville. Les peuples ne pouvoient ſe laſſer de voir leur Roi, que tant de peines & de fatigues qu'il avoit eſ-

ſuyées, leur rendoient infiniment
1437. cher. Les acclamations, les battemens de mains, les cris de joie, enfin tout ce qui marque un zéle ardent & une affection violente, paroiſſoient dans tout leur éclat. Tous les Corps l'allerent ſaluer, & l'on ne ſçait s'il les reçut avec plus de majeſté que de bonté, plus de grandeur que de joie & de tendreſſe. Il ne leur refuſa rien de toutes les graces qu'ils lui demanderent. Cette grande Ville revint dans ſon premier luſtre. Le Roi dès le mois d'Août 1436. y avoit retablis le Parlement, la Chambre des Comptes, & l'Univerſité.

Mais la joie de ces peuples ne
1438. dura pas long-tems, & les proſpéritez publiques furent troublées par des maux imprévus. La France étoit remplie de gens de guerre, qui n'attaquoient pas les ennemis, mais les Habitans même. Ils vivoient dans un déſordre effroyable. La débauche étoit leur ſouverain bien, & ils rançonnoient toute la France pour l'entretenir. Deux fa-

meuſes bandes, appellées des Ecorcheurs & des Rotondeurs, parce 1438.
qu'en effet ils dépouilloient les peuples, ſaccageoient, les uns les Païs-Bas & la Champagne, les autres la Guienne & le Poitou. Chabannes, Bouſſac & la Hire n'avoient point de honte d'être à leur tête, & prenoient pour excuſe qu'ils ne déſoloient que les lieux ſujets à la domination Angloiſe. Vilandras en Guienne s'étoit campé à une demi-lieue de Bordeaux avec Saintrailles, & il attira les Bordelois dans une embuſcade, où il leur tua deux mille hommes; mais outre que leurs Soldats ſans diſcipline ne ſe ſoucioient pas beaucoup de ſuivre leurs ordres, il y avoit une infinité d'autres Bandes qui pilloient impunément le cœur de la France.

Les ſuites d'une guerre qui duroit depuis vingt-quatre ans, & les courſes perpétuelles des Soldats, apporterent d'abord une extrême déſolation dans les Provinces, & enſuite la plûpart des terres étant

demeurées en friche, parce que per-
1438. sonne ne vouloit semer pour ne
point recueillir, le bled commença
à être extrêmement rare. Des pluies
continuelles survinrent en 1437. &
en 1438, & enfin la famine se fit
sentir dans toute sa rigueur. Le se-
ptier de bled valoit neuf francs,
ce qui étoit une somme épouvan-
table pour ce tems-là. Le menu
peuple vivoit à Paris de racines,
de légumes, & de fruit. Cette mau-
vaise nourriture causa des dissen-
teries qui empoisonnerent l'air. En-
fin la peste se mit dans Paris, &
l'on ressentit en même tems toutes
les horreurs de ces trois rédouta-
bles fléaux, la guerre, la peste, &
la famine. Paris devint désert en
un moment, & peu s'en falut qu'il
n'y restât aucun habitant, ensorte
que les Anglois eussent pû s'en
saisir de nouveau. La prudence d'A-
dam de Cambray, premier Prési-
dent, de Loré, Prevôt de Paris,
& de Charles, Président des Com-
ptes, empêcha ce malheur. Ils se
sacrifierent généreusement pour

leur Roi, & braverent la mort pour lui conserver cette Ville. Ils mépriserent la maladie contagieuse, & resterent dans Paris avec un air & un visage tranquille, dans le tems même qu'ils voyoient les Parisiens mourir à monceaux. Leur exemple retint la plus-part du peuple, & comme si la peste eût respecté ces grands hommes, elle les épargna. Cinq mille personnes moururent en un mois, & durant le cours de cette maladie, soixante mille y périrent, ensorte que Paris étoit assez semblable à un désert. On ne voyoit personne dans les rues, & ceux qui y paroissoient attendoient la mort à tous momens. Le mal diminua enfin, & insensiblement cessa; mais on remarqua que les Loups accoûtumez au silence de la Ville, & la prenant peut-être pour une forêt, ou une habitation vuide, attirez eux-mêmes par cette famine qui étoit générale, couroient toutes les rues de Paris, & y dévorerent jusqu'à soixante personnes, ensorte

1438. qu'il falut prendre les armes contr'eux, & que Loré fit publier que l'on donneroit vingt sols pour chaque tête de Loup. Le Roi étoit fort sensible aux malheurs de ses peuples; mais il n'étoit pas en état de les soulager, encore que ses affaires allassent toûjours de mieux en mieux. Montargis en Gatinois étoit encore aux Anglois. Comme cette Place étoit investie de tous côtez par des Places Françoises, il falloit qu'elle se rendît d'elle-même. Suriene, qui en étoit Gouverneur, n'attendit pas cette extrémité. Il offrit de la rendre, & on ne lui eut pas plûtôt assûré dix mille Saluts d'or pour lui, & quatre mille pour ses Soldats, qu'il en sortit, & se retira en Normandie.

Talbot y continuoit la guerre fortement. Il assiégea Harfleur qui étoit resté aux François depuis la revolte des paysans; mais le Comte d'Eu & le Bâtard d'Orléans coururent au secours, & firent lever le Siége. Charles d'Artois, Comte

d'Eu & Prince du Sang de France, avoit été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, & les Anglois s'obstinoient à le retenir, aussi-bien que les autres prisonniers de cette bataille ; mais le Duc de Bourbon ayant pris le Comte de Sommerset, les Anglois consentirent d'échanger ces deux Comtes, & ce qu'il y eut de singulier, c'est que le Roi envoya le Comte d'Eu, Lieutenant Général en Normandie, & que le Roi d'Angleterre y donna le même emploi à Sommerset. Talbot, nonobstant la levée du Siége de Harfleur, prit Longueville, & dans le Beauvoisis, Gerberoy & Saint Germain en Laye. 1438.

Le Duc de Bourgogne souhaitoit ardemment de faire des conquêtes sur les Anglois, & la fortune qui l'avoit favorisé toute sa vie au de-là de ses espérances, refusa absolument de l'aider contr'eux. Cette année-ci il tenta encore Calais. Des Ingénieurs lui avoient promis de rompre une Digue, qui submergeroit la Ville, &

1438. le Duc étoit à deux lieues de-là avec ſon armée, pour profiter de la conſternation où les habitans devoient être. La digue fut rompue; mais la mer ſe trouva plus baſſe qu'on n'avoit cru; & les eaux s'écoulerent dans Calais ſans faire beaucoup de déſordre. Le Duc confus ſe vengea ſur quelques Bicoques, & retourna en Flandre, où de fréquentes révoltes lui fourniſſoient aſſez d'occupation.

La Reine mit au monde en Septembre deux Princeſſes, on les nomma Jeanne & Marie. Elles moururent au berceau, & ce furent les dernieres filles qu'eut cette Princeſſe, à qui Dieu donna une heureuſe fécondité. Environ ce tems-là, Catherine de France, Reine d'Angleterre, veuve du Roi Henri V. mere de Henri VI. & ſœur du Roi mourut à Londres, où elle s'attachoit à l'éducation du Roi ſon fils. Sa mémoire eſt odieuſe à la France, parce qu'on ſe ſervit d'elle pour en procurer la ruine, mais elle en étoit l'inſtrument innocent. C'étoit une

une très-belle & très-vertueuse Princesse. Après la mort de Henri V. elle se laissa toucher par le mérite d'Oüen Tider, Seigneur Gallois, issu des anciens Rois Bretons, & elle l'épousa encore qu'il fût d'un rang bien éloigné du sien. Le Duc de Glocestre ennemi de Tider, le fit arrêter après la mort de la Reine, fit passer son mariage avec cette Princesse pour un crime de haute trahison, & abusant de son autorité, lui fit trancher la tête. Tider laissa plusieurs enfans de la Reine, que Henri VI. reconnut pour ses freres utérins. Il créa même l'aîné Edmond Tider, Comte de Richemond, & cet Edmond fut pere du Roi Henri VII. 1438.

La confusion où une si longue guerre avoit mis la France, n'empêcha pas le Roi de donner tous ses soins à une assemblée célébre qui se fit à Bourges cette année, & où se forma cette loi si utile, qu'on nomma la Pragmatique Sanction, qui fut si long-tems le *Palladium* de l'Eglise Gallicane. Pour

1438. expliquer le motif de cette assemblée, l'une des plus fameuses du monde, il est à propos de rapporter quelque chose de l'Etat de l'Eglise sous le regne de Charles VII. Un schisme effroyable s'éleva vers l'an 1378. d'autant plus dangereux, qu'on ne pouvoit distinguer le Pape légitime, & qu'ils sembloient l'être tous deux, & ne l'être pas. il dura trente-huit ans, & l'on peut à peine imaginer les maux dont il fut l'origine. Enfin Martin V. fut élû par le Concile de Constance, & les autres déposés. Ce Concile entr'autres Réglemens établit pour fondement du repos de l'Eglise, que de dix ans en dix ans on convoqueroit un Concile général, qui préviendroit jusques aux moindres désordres; & en conséquence de ce decret, le Concile fut convoqué à Basle pour l'année 1431. Martin V. étoit encore Souverain Pontife; mais étant mort la même année, Eugene IV. qui lui succeda, y envoya ses Légats. Il se flattoit que le Concile auroit

égard à sa dignité, & qu'il ne résoudroit rien sans son consentement; mais les Peres de Basle se trouverent dans d'autres dispositions. Ils n'envisagerent point le Pape, & ne se proposerent que la liberté & l'utilité de l'Eglise. Le Pape s'opposa fortement à leur dessein, parce qu'il reconnut qu'il tendoit à rabaisser son autorité. Leur division dura jusqu'en l'année 1433. que le Pape fut enfin obligé de ratifier tout ce qui avoit été résolu dans les sessions de ce Concile; mais les Peres ayant amené là Eugene, passerent plus loin. Ils prétendirent que le Pape lui-même devoit être soumis à leur autorité; & leur prétention poussant le Pape à l'extrémité, l'obligea à suspendre, puis à casser le Concile; & à en convoquer un autre à Ferrare. Les Peres de Basle ne garderent plus de mesures. Ils poserent pour maxime que le Concile général étoit au dessus du Pape, & ils lui firent son procès. Ainsi cette assemblée de qui la

1438.

1438. Chrétienté attendoit un ſi grand bien, dégénera en trouble & en diviſion.

Le Roi dès l'année 1431. avoit envoyé à Baſle un projet d'Ordonnances abſolument néceſſaires à l'Egliſe Gallicanne, & en effet on les avoit employées dans les premieres ſeſſions du Concile. Le Roi voyant le Pape & le Concile brouillés, & que ces peuples ſouffriroient du retardement de ces Ordonnances, réſolut de leur donner force de loi dans une aſſemblée qu'il fit à Bourges pour ce ſujet. Il y parut en perſonne, accompagné du Dauphin, des Princes du Sang, & des principaux Officiers de la Couronne. Les Prelats de France y aſſiſterent par eux-mêmes, ou par leurs députés. Les Parlemens & les Univeſités du Royaume y en envoyerent auſſi. Le Roi y expliqua ſon deſſein en peu de mots. Il dit que la France agitée des troubles paſſés, & des déſordres qu'un ſi long ſchiſme y avoit introduits, avoit attendu ſon remede du Con-

cile de Basle ; mais que le Seigneur 1438.
qui vouloit encore châtier les peuples de l'Europe, avoit permis que la division se fût glissée entre le Pape Eugene & les Peres du Concile ; qu'il ne lui appartenoit point de décider qui avoit tort de deux si illustres parties ; qu'il falloit adresser à Dieu des prieres ferventes, afin qu'il plût les réconcilier ; & cependant chercher par soi-même un secours pour les maux pressans de la France ; qu'il avoit pour ce dessein assemblé les principaux membres de son Etat à l'exemple du Roi Saint Louis ; & qu'il les prioit de travailler incessamment à ce grand ouvrage.

Tant d'illustres personnages mirent donc la main à l'œuvre, & dresserent ces vingt-trois fameux articles qui composent la Pragmatique Sanction. Les députés du Pape & du Concile, que l'un & l'autre avoient envoyés au Roi pour l'attirer dans leur parti, furent présens à la convocation de cette assemblée. On affecta de tirer des

1438. décrets du Concile le corps de la Pragmatique. Il eſt vrai que le Pape n'avoit pas ratifié tous les décrets du Concile ; mais de vingt-trois articles que contenoit la Pragmatique, il y en avoit vingt un qu'Eugene avoit ratifiés en 1433. À la verité les deux autres avoient été tirés de la trente-uniéme ſeſſion que le Pape avoit improuvée. Nous ne rapporterons pas ici une relation bien ample de la Pragmatique, parcequ'encore qu'elle concerne le regne de Charles VII. elle a pourtant été imprimée à part, & un ſi long détail n'eſt guéres propre à l'hiſtoire. D'ailleurs pour la bien expliquer, il faudroit remonter aux premiers ſiécles de l'Egliſe Gallicane ; faire voir la ſuite des uſages & des Coûtumes de France ; l'introduction de celles de la Cour de Rome ; les ſuites fâcheuſes de ſes abus ; le cours même de la procédure Eccléſiaſtique ; & bien que toutes ces choſes fuſſent extrémement curieuſes, cependant il nous paroît qu'elles conviennent

mieux à l'hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, qu'à celle du regne de Charles VII. & c'eſt ſur cette idée que nous n'entrons point dans une narration ſi épineuſe & ſi délicate toute enſemble. 1438.

La Pragmatique Sanction contenoit vingt-trois articles, dont les principales déciſions ſe rapportoient à celles-ci. La premiere portoit qu'on convoqueroit un Concile de dix ans en dix ans. La ſeconde régloit l'autorité du Concile. La troiſiéme décidoit que les Elections Eccléſiaſtiques appartenoient aux Egliſes. La quatriéme établiſſoit qu'on n'admettroit point les réſerves de la Cour de Rome, par le moyen deſquelles elle conferoit à ſes créatures les meilleurs Bénéfices. La cinquiéme ordonnoit que le droit des collateurs ſeroit maintenu en ſon entier; c'eſt-à dire que le Pape pourroit prévenir le Collateur, mais qu'étant une fois prévenu par lui, il ne pourroit conferer aucun Bénéfice qu'en cas que le collateur en eût dix ou cinquan-

te à conferer. Dans le premier cas
1438. le Pape en pouvoit conferer un, & dans le second, deux. La sixiéme vouloit que les causes mineures ne pussent être traduites hors des Provinces où elles avoient été intentées. La septiéme ordonnoit qu'on aboliroit les annates & toutes autres exactions sur les Bénéfices ; en sorte que la datterie de Rome ne pourroit prendre que le droit de ses expéditions. Par la huitiéme enfin on décernoit des peines contre les concubinaires.

Elle fut publiée à Bourges le 7. Juillet, & à Paris le 13. Le Parlement a vérifia en 1439. & en 1440. Le Roi défendit qu'on allât à Rome ni à Basle pour aucune expédition ; & voulut qu'on exécutât à la lettre & inviolablement la Pragmatique. Le Pape Eugene n'y trouva lui-même dans les commencemens rien que de juste & de raisonnable, & il se plaignit seulement qu'on ne lui en eût rien communiqué ; mais dans la suite ayant reconnu le préjudice qu'en recevoit

recevoit la Cour de Rome, il envoya l'Evêque de Fano en France, pour offrir de la ratifier, si l'on vouloit en retrancher l'aboliti n des réserves & des graces expectatives: mais le Roi fut sourd à cette priere, & n'en demeura pas moins dans l'obédience d'Eugene. Il est vrai que quelques Auteurs ont écrit que le Roi avoit suspendu l'exécution des deux articles dont ce Pape se plaignoit. 1439.

Cependant le Concile & le Pape fulminoient l'un contre l'autre, & leur division vint à cet excès, que le Concile fit le procès au Pape, le condamna par contumace, le déposa de la Papauté, & élut le 5 Novembre 1439. Amedée VI. Duc de Savoye, qui étoit pour lors dans la solitude de Ripaille. Ce Prince, qui a été le premier Duc de Savoye, sçavoit parfaitement l'art de regner, & gouverna en effet ses peuples dans une profonde tranquillité, qui à mon sens est le but de cette science. Lorsque la vieillesse commença à lui rendre

incommodes les occupations du
1439. gouvernement, il résolut de l'abandonner, & le fit de la maniere du monde la plus singuliere. Il convoqua les Etats généraux de ses Provinces, & dans une Assemblée si célébre, il déclara Louis, Prince de Piémont, son fils aîné, son légitime successeur. Il l'établit Régent de tous ses Etats, & se réserva néanmoins l'autorité souveraine. Il donna la Comté de Genéve à Claude, son second fils, & se retira à Ripaille, qui est une petite ville du Chablais. Il y fit bâtir un Monastere, où il mit des Moines de Saint Maurice, & à côté un magnifique Palais qu'il appella Hermitage. Deux de ses Favoris & vingt Seigneurs de sa Cour l'imiterent dans ce bizarre dessein. Ils étoient commodément logez. Ils jouissoient de tous les plaisirs de la vie les plus délicieux. On servoit sur leur table les mets les plus exquis. & leurs jours couloient dans une mole oisiveté. Cependant ils se disoient Hermites;

peut-être parce qu'il n'y avoit aucune femme avec eux, qu'ils laissoient croître leur barbe, & qu'ils avoient une espèce de vêtement fort particulier. Leur habit & leur chaperon étoient d'un drap gris très-fin. Ils avoient un bonnet d'écarlate, une grosse ceinture d'or, & de leur col pendoit une Croix de même métal. 1439.

Amedée vivoit ainsi délicieusement à Ripaille, où le Prince de Piémont son fils lui faisoit tenir régulierement ses revenus, lorsque les Députés du Concile de Basle lui offrirent la Papauté. Le bon Prince, malgré son indifférence pour les grandeurs humaines, l'accepta avec une fort grande joie, & se transporta à Basle où il fut couronné. L'Eglise fut donc encore divisée par un Schisme. La France, l'Allemagne & la Savoye reconnurent pour Pape Amedée, qui prit le nom de Felix V. mais dans la suite le Roi retourna à l'obédience d'Eugene, sans pourtant improuver le Concile de Basle. On pré-

1439. tend qu'Eugene en eut l'obligation à Martin Gouge, Evêque de Clermont, qui commençoit à partager la faveur du Roi avec le Comte du Maine. Nous avons rapporté en peu de mots ces divisions de l'Eglise, parce qu'il nous semble qu'il suffit d'en dire assez, pour rendre l'Histoire de Charles VII. intelligible.

Depuis le Traité d'Arras, le Duc de Bourgogne n'avoit rien fait, qui ne marquât son attachement au Roi, & ce fut pour le rendre plus fort, qu'on pressa de part & d'autre le mariage du Comte de Charolois avec Madame Catherine. Le jeune Prince n'avoit que huit ans, & Madame en avoit douze; mais le Duc souhaitoit passionnément cette alliance, & il envoya une Ambassade solemnelle au Roi, pour le supplier de la conclure. Ce Prince y consentit. L'on dressa l'équipage de Madame, & le Connêtable eut ordre de la conduire jusqu'à Rheims, d'où les Ambassadeurs de Bourgogne la menerent

à Saint Omer. Le mariage s'y célébra avec pompe ; mais on sépara les deux Epoux, jusqu'à ce que le Comte eût atteint l'âge de quinze ans. La Dot de Madame fut de six-vingt mille écus. Elle mourut sans enfans dix ans après. 1439.

Ce fut au commencement de May que le Connêtable conduisit la Comtesse de Charolois à Rheims. Il alla aussi-tôt se mettre à la tête de l'Armée, & assiégea Meaux, l'une des plus fortes Places de France. Le Bâtard de Han y commandoit. C'étoit un François distingué par sa hardiesse. Il se deffendit avec une intrepidité à laquelle le Connêtable ne s'étoit pas attendu. Ce Siége dura trois semaines ; mais la Ville fut emportée d'assaut. La plus-part des Anglois se jetterent dans le Marché. C'étoit une espece de forteresse, qui n'avoit de communication à la Ville que par un Pont. Les Anglois le rompirent avec précipitation, & les François se virent réduits à faire un second Siége. Il

est vrai que le Bâtard de Han, qui
1439. étoit resté des derniers à combattre, ne se put sauver au Marché. Il fut pris. On le traita comme rebelle à son Roi, & le Connêtable lui fit trancher la tête.

Les Anglois du Marché, ne se deffendirent pas avec moins de vigueur, & l'on commença à douter du succès du Siége. Le Roi s'y rendit, & y amena du renfort. On bâtit des Forts autour du Marché, afin qu'ils perdissent l'espérance d'être sécourus. Talbot n'en fut que plus excité à le faire. Il conduisit lui-même un convoi aux assiégez, attaqua un Fort qui étoit sur son passage (le força l'épée à la main) y massacra trois cens François, & entra avec son convoi dans le Marché de Meaux. Il y rendit le courage aux assiégez, & sortit le lendemain pour assembler un sécours plus puissant; mais le Connêtable honteux de sa hardiesse, & voyant que sa réputation eût été flétrie, si une poignée de gens acculez dans le coin d'u-

ne Ville, lui eussent fait essuyer 1439.
un affront aussi sanglant que celui de lever le Siége, fit des efforts si terribles, & les attaqua avec tant de furie, qu'il les obligea de capituler. On leur accorda de se retirer en Normandie vie & bagues sauves, & le Roi fit son entrée dans Meaux.

Le Connêtable passa de là en Normandie; mais la fortune ne le suivit pas au Siége d'Avranches qu'il entreprit. Après trois semaines de ce Siége, Talbot, le Comte d'Orset, & le brave Lescale, vinrent l'attaquer dans ses lignes. Elles furent forcées; & après un combat, où les Anglois perdirent plus que les François, mais dont l'avantage leur demeura, ils entrerent dans la Ville, la ravitaillerent & obligerent le Connêtable à se retirer.

Ce petit retour de fortune attira sous les Etendars de Talbot une foule de Soldats. Le Duc de Sommerset, Gouverneur de Normandie, se joignit à lui, & ils as-

1439. ſiégerent par terre & par mer Harfleur, que Talbot avoit manqué deux ans auparavant. Eſtouteville en étoit Gouverneur, & fier du ſuccès paſſé, il ſe propoſa de mourir ſous les ruines de cette Place. Le Siége dura quatre mois, ſans que le Gouverneur ſe laſſât de faire ſon devoir, ni Talbot de l'attaquer vivement.

Le Comte d'Eu, qui avoit fait lever ce Siége en 1437, y accourut encore, ſuivi de Vignole & de Gaucourt; mais Talbot avoit prevû tout ce qu'il pouvoit faire, & s'étoit retranché de maniere, qu'il eût falu une Armée de cinquante mille hommes pour le forcer. Le Comte d'Eu ſe contenta d'eſcarmoucher; mais Gaucourt ayant été fait priſonnier dans une rencontre, & la honte des François croiſſant à meſure qu'ils demeuroient inutiles devant Harfleur, ils ſe retirerent. Eſtouteville ayant plus que ſatisfait à ſon honneur, ſe rendit à une compoſition honorable. Montivilliers, Graville, &

plusieurs autres petites Villes, suivirent le destin de Harfleur, ensorte qu'il ne resta plus aux François dans la Normandie que Dieppe. Du Beuil récompensa la France en une nuit de la perte de Harfleur. Les Anglois ne possedoient plus gueres au Maine que le Mans & Sainte Suzanne, toutes deux extrêmement fortifiées. Matago étoit Gouverneur de la derniere, & sa vigilance ne pouvoit être trompée. Du Beüil avoit intelligence avec un Capitaine Anglois, qui s'étoit marié à une Françoise. Il prit le tems que Matagot étoit allé au fourage, & se présenta aux portes de Sainte Suzanne. Le Capitaine lui en ouvrit une, & s'en fut assez à du Beüil pour se rendre maître de la Ville.

1439.

Les deux Nations étoient également fatiguées de la guerre; mais la fierté des Anglois ne les pouvoit résoudre à une paix qu'ils regardoient comme désavantageuse, par rapport à l'état où ils s'étoient trouvez en 1429. Le Duc

1439. de Bourgogne excitoit sans cesse les uns & les autres à la paix. Les divisions de ses sujets lui rendoient les Anglois redoutables, & il se souvenoit avec frémissement, que le Duc de Glocestre avoit porté le fer & le feu dans ses Etats trois années auparavant; où peu s'en étoit falu qu'il n'arrivât pour lors une révolution. La Duchesse sa femme, Princesse habile, fine, & d'un esprit adroit, tâchoit à s'insinuer dans l'esprit des deux Rois, & de leur persuader qu'elle étoit dans leurs intérêts, pendant que dans le fonds elle ne consultoit que les siens. Elle fit tant par ses intrigues & ses sollicitations, que les deux Rois voulurent bien reconnoître elle & le Duc de Bourgogne pour Médiateurs. Ils assignérent une Conférence entre Gravelines & Calais au 28 Février 1438. Elle fut remise successivement au mois de May entre Cherbourg & Calais, & au mois de Juin de la même année encore entre Graveline &

Calais dans la pleine d'Oye. Le Duc & la Ducheſſe s'y trouverent avec leur Chancelier & leur Conſeil. Les deux Rois y envoyerent une ſolemnelle Ambaſſade. Le Chancelier, Archevêque de Rheims, le Comte de Vendôme, Prince du Sang, & le Bâtard d'Orléans furent les Chefs de celle de France. Le Cardinal deȚinceſtre & l'Archevêque d'Yorc étoient à la tête de celle d'Angleterre. Ces derniers amenerent avec eux le Duc d'Orléans, qui languiſſoit depuis vingt-cinq ans, dans une fâcheuſe priſon. Le Bâtard d'Orléans, ſon frere, avoit employé ſi heureuſement ſes ſoins, que la liberté de ce Prince devoit être une des premieres conditions du Traité. Le Duc d'Orléans reſſentit une joie parfaite de la vue d'un frere ſi vertueux. Il l'embraſſa avec tendreſſe, & lui témoigna ſon eſtime d'une maniere éclatante. Il eſt vrai qu'il la méritoit entierement : car outre que ſes actions illuſtres l'avoient rendu le plus grand Capitaine de l'Eu- 1439.

1439. rope, il s'étoit distingué par un attachement sincere aux intérêts du Duc d'Orléans. Il avoit pris soin de ses affaires, les avoit gouvernées beaucoup plus exactement que les siennes, lui avoit fait tenir régulierement en Angleterre sa pension, & l'argent qui étoit nécessaire à l'entretien d'un tel Prince, & enfin il n'avoit rien oublié pour adoucir sa prison, ou pour avancer sa liberté.

Le Duc de Bourgogne, Médiateur, avoit supplié les deux Rois de se relâcher autant qu'ils le pourroient raisonnablement pour le bien de la paix, & il parut qu'ils avoient agi sincérement. Les Ambassadeurs de France offrirent presque les mêmes conditions, qu'ils avoient offertes au Traité d'Arras, encore que les Anglois eussent perdu depuis plus de trente Places, & entr'autres Paris. Elles se reduisoient aux articles suivans, d'abandonner au Roi d'Angleterre tout ce qu'il tenoit en Guienne & en Normandie, les Comtez d'Oye

& de Guisnes, excepté Alençon & le Mont Saint Michel. Que le Roi d'Angleterre quitteroit les armes & le nom de Roi de France. Qu'il tiendroit ces Provinces sous l'hommage de la Couronne. Qu'il rendroit toutes les autres Places qu'il occupoit en France. Qu'il mettroit en liberté le Duc d'Orléans sans rançon, ou du moins sous une rançon moderée. Ces conditions accommodoient assez les Anglois; mais ils ne pouvoient souffrir celle de l'hommage. Il leur paroissoit que leur Nation deviendroit méprisable à la postérité, si leur Roi, qui s'étoit vû douze ans durant maître des deux tiers de la France, devenoit enfin le vassal de son ennemi. Ils refuserent donc absolument de consentir à l'hommage. L'Archevêque d'Yorc s'écria, que les Anglois ne consentiroient jamais que leur Roi fût le sujet de la France, quand même leur propre Royaume seroit à la veille de sa ruine, & afin d'amener les François à ce qu'ils

1439.

souhaitoient ; ils demanderent à
1439. leur tour en souveraineté, toutes les Provinces que Henri II. l'un de leurs Rois, y avoit autrefois possedées, sçavoir la Normandie; l'hommage de la Bretagne, l'Aquitaine, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, & le Maine.

On se tint ferme de part & d'autre sur ces prétentions, & la Conférence dura sans s'avancer jusqu'au mois de Juillet de l'année 1439, que la Duchesse de Bourgogne, & le Duc d'Orléans proposerent un nouvel expédient, par une cédule du 29 de ce mois. Elle contenoit que chacun des deux Rois demeureroit en possession des Places qu'il tenoit actuellement; que le Roi d'Angleterre s'abstiendroit de s'intituler Roi de France; qu'il ne rendroit aucun hommage quinze ans durant; & que ce terme expiré, les choses retourneroient au même état, où elles étoient alors. Les Anglois goutérent extrêmement cette proposition. Le Cardinal de Vincestre prétendoit seu-

lement que pour le repos des deux peuples, la surséance de l'hommage devoit être de cent ans; mais on voyoit bien qu'il n'insisteroit pas sur cette prétention, parce que tout le monde concevoit assez que cet expédient valoit à peu près une tréve, & que les deux Nations ne seroient pas quinze ans en repos. 1440.

On donna avis au Roi de ce qui se passoit, & ce Prince trouva l'affaire assez importante, pour être communiquée aux Etats Généraux. Il manda à ses Ambassadeurs de s'y trouver, & cet ordre rompit la conférence. On la remit au premier Mai 1440. à Saint Omer. Les Ambassadeurs d'Angleterre & le Duc de Bourgogne retournerent les uns à Londres, & lui à Saint Omer. Les Ambassadeurs du Roi arriverent aux Etats. Le Roi les avoit convoqués à Orléans. On les ouvrit en Octobre, & le Roi demanda les avis des Députés sur le dernier parti qu'on avoit proposé à Oye. Le Comte

de Vendôme, Grand-Maître de
1440. France, & Jacques Juvenal des Urſins, premier Conſeiller d'Etat, & Evêque de Poitiers, conclurent à ce qu'il fût reçû, ne s'arrêtant que ſur la miſere de la France, & ſur la néceſſité où elle étoit d'avoir la paix. Le Bâtard d'Orleans, le Maréchal de la Fayette, & Jean Rabato, Préſident de la Cour, ſoûtinrent au contraire qu'il falloit pouſſer la fortune, & chaſſer hors de la France les Anglois à demi vaincus. Le Roi ne fut pas de ce ſentiment, & après qu'il eût fait quelques réglemens pour réduire la Gendarmerie, & pourvoir à ce qu'elle fût payée régulierement, il ordonna aux Ambaſſadeurs de ſe rendre à Saint Omer au jour préfix. Ils y allerent en effet; mais les Anglois, qui avoient eu quelque avis du trouble, qui agita la France cette année-là, trouverent un expédient merveilleux pour rompre la conférence ſans manquer à leur parole. Ils envoyerent à Saint Omer pour députés, un Prêtre ſans nom
&

& ſans dignité. Le Comte de Vendôme refuſa de traiter avec lui, & le Roi irrité de cette ſupercherie, révoqua le 28. Avril 1441. le pouvoir de ſes Ambaſſadeurs. La Ducheſſe de Bourgogne tâcha en vain de renouer le traité. Elle fit même dans ce deſſein un voyage à la Cour; mais le Roi la reçut avec aſſez de froideur, & au reſte il lui répondit nettement, que pour ne ſe pas expoſer à de nouvelles injures de la part des Anglois; il prétendoit que l'aſſemblée ſe tînt ſur ſes terres. Le Roi d'Angleterre à ſon exemple prétendit la même choſe, & la Ducheſſe de Bourgogne s'en retourna en Flandre dégoutée de ſes négociations. 1440.

Le Bâtard d'Orleans, durant la conference d'Oye, avoit agi puiſſamment ſur l'eſprit des Anglois, pour les engager à mettre enfin en liberté le Duc d'Orleaans ſon frere; & encore que le Roi Henri V. au lit de la mort, eût défendu préciſément qu'on délivrât ce Prince avant la majorité de ſon fils; ce

qu'on devoit au mérite du Bâtard
1440. d'Orleans, les fit un peu relâcher de cette ſevere loi, & ils lui promirent de mettre le Duc à rançon, quand même l'aſſemblée d'Oye ne ſeroit ſuivie d'aucun traité. Ce ne fut pas une petite marque du credit du Bâtard d'Orleans; car la groſſe penſion que les Anglois tiroient tous les ans pour l'entretien du Duc, & dont ils profitoient de moitié, les excitoit à le retenir. Il eſt vrai que la parole qu'ils donnerent au Bâtard d'Orleans ne fut pas l'effet de leur généroſité, ni de leur grandeur d'ame. Au contraire ils crurent qu'il étoit de leur interêt de délivrer le Duc d'Orleans: car ils ſe perſuadoient que ſon inimitié avec le Duc de Bourgogne, alloit renouveller en France la haine & les querelles de leur pere, & l'on doit ajoûter qu'ils fixerent ſa rançon à quatre cent mille écus, dans l'eſpérance que cette ſomme exorbitante pour ce ſiécle, ne leur ſeroit jamais fournie.

Mais ils prirent de fauſſes me-

ſures dans cette occaſion : Le Duc de Bourgogne étoit un Prince voluptueux, qui ſacrifioit tout au déſir de jouir tranquillement du grand nombre d'Etats que la fortune de concert avec la nature lui avoit donnés. On prétend même que la Ducheſſe ſa femme lui donna un conſeil à peu près ſemblable à celui qu'Auguſte reçut de Livie dans la conjuration de Cinna. Elle lui remontra que la force avoit été inutile à ſon pere & à ſon ayeul, pour ſurmonter la Maiſon d'Orleans ; que le ſecond étoit mort diſgracié, & que le premier avoit péri malheureuſement à Montereau ; qu'il eſſayât ſi la généroſité ne lui ſeroit point plus favorable ; que c'étoit un moyen glorieux pour aſſoupir une haine immortelle, & dans lequel peut-être il trouveroit plus d'utilité. 1440.

Le Duc de Bourgogne ſe piquoit de la plus haute généroſité, & prétendoit par-là égaler les Héros de l'antiquité. Il fit plus que la Princeſſe ne lui conſeilloit. Il fit

avertir le Bâtard d'Orléans de faire ses efforts pour trouver une partie de la rançon du Duc son frere, & offrit de lui en prêter la moitié: Le Bâtard d'Orléans admira l'action du Duc de Bourgogne, & le prit au mot. Il fit agir tous ses amis pour trouver l'autre moitié, & lorsqu'il l'eût fait, il se transporta à Calais avec la rançon du Duc d'Orléans, & en avertit le Duc de Glocestre, protecteur d'Angleterre. Le protecteur toujours flatté de l'espérance que la division se mettroit bien-tôt entre les deux Ducs d'Orléans & de Bourgogne, fit passer le premier à Calais, & donna ordre qu'on le mît en liberté. Le Duc témoigna par les termes les plus touchans, combien il étoit obligé au Bâtard son frere, & la premiere chose qu'il fit à Calais, lorsqu'il fut en liberté, ce fut de lui faire une donation en bonne forme du Comté de Dunois, & de la Vicomté de Châteaudun, ausquelles il ajoûta peu après les terres de Romoran-

tin & de Milancoy ; & ces actes étoient en des termes au dessus du don même. Le Bâtard possedoit déja la Comté de Longueville, & plusieurs autres terres que le Roi lui avoit données. Il avoit même épousé l'année précedente Marie de Harcourt, fille de Jacques de Harcourt, Comte de Tancarville, Seigneur de distinction, & d'une maison très-ancienne. Le Bâtard d'Orléans étoit au dessus de toutes ces grandeurs ; & encore que toute la France le considerât avec respect, lui seul avoit une modestie toujours égale. Il se contentoit de se faire appeller le Bâtard d'Orléans, & de rendre ce nom si glorieux, qu'il effaçât même la tache de sa naissance. Les dons du Duc d'Orléans le toucherent de reconnoissance ; mais ils ne l'éleverent point : & il continua à se faire appeller le Bâtard d'Orléans jusqu'en l'année 1451. que la quantité innombrable de ses hauts faits, interessa toute la France à le lui faire changer ; en

1440.

1440. le déclarant en pleins Etats Prince du Sang Royal ; mais dès cette année on l'appella à la Cour Comte de Dunois ; & nous commencerons à l'y appeller.

Ce nouveau Comte fit sçavoir au Duc d'Orléans l'obligation qu'il avoit au Duc de Bourgogne, & comme le premier ne vouloit point ceder au second en générosité, il alla sur le champ à Saint Omer se livrer entre ses mains, & le remercier lui-même du service qu'il lui avoit rendu. Il y arriva le 5. Novembre 1440. Ce fut pour lors que s'assoupit dans les embrassemens de ces deux Princes, cette longue & funeste querelle qui en divisant leurs Maisons, avoit entrainé la France dans le précipice. Ils se firent les plus tendres caresses, & n'oublierent aucune marque de celles qui pouvoient prouver une parfaite reconciliation. Les Ducs de Bretagne & d'Alençon allerent les y trouver. Ces quatre Princes se jurerent une amitié éternelle. Des fêtes, des tournois,

& des magnificences incroyables
solemniserent leur union. Le Duc 1440.
leur donna le Collier de son Ordre de la Toison, & reciproquement le Duc d'Orléans leur fit présent de celui du Porc-Epic qu'il avoit aussi institué. Enfin ces réjouissances se terminerent par le mariage du Duc d'Orléans, à qui le Duc de Bourgogne fit épouser Marie de Cleves sa niéce, fille d'Adolphe, Duc de Cleves, & de Marguerite de Bourgogne, sœur du Duc. Nous avons rapporté cet évenement tout de suite, à cause de la liaison qu'il avoit avec les conférences pour la paix; mais l'expédition du Roi en Auvergne le préceda, & commença même sur la fin de 1439.

Le Roi étoit sujet à trois grands défauts, à l'amour, à l'oisiveté, & à se laisser gouverner par ses favoris. Encore que les Princes eussent témoigné beaucoup de jalousie contre le Comte du Maine, devenu favori après la Tremouille; ils n'avoient pourtant osé éclater, parce qu'ils avoient fait réflexion

que ce Comte étoit beau-frere du
1440. Roi, & Prince du Sang Royal; & qu'ils aimoient beaucoup mieux le voir auprès du Roi dans ce poste, que d'y voir un homme de basse naissance, dont les mœurs répondoient à son origine; mais le Comte ne resta pas long-tems seul favori. Il n'étoit gueres plus d'humeur que le Roi, de se charger du soin des affaires; & la nécessité de Ministres mit en credit l'Evêque de Clermont & le Seigneur de Joyeuse. Le Roi leur confia la conduite de ses Finances; & les Princes se plaignirent bientôt qu'ils en abusoient; qu'ils passoient les bornes de leur charge; qu'ils s'érigeoient en favoris pour faire faire au Roi tout ce qu'ils vouloient; & sur-tout pour remplir toutes les Charges de leurs créatures, & pour éloigner les Princes & les Officiers de la Couronne de la Personne du Roi.

Ces murmures dégénérerent bientôt en des plaintes ouvertes. Le Duc de Bourbon, esprit ambitieux, & porté à la revolte, se mit à leur

leur tête. Le besoin que le Roi avoit du secours des grands de son Etat, & l'usage de ce siécle, qui n'avoit pas encore porté l'autorité Royale au dégré où nous la voyons aujourd'hui, donnerent à ce Prince bien des complices. Le Duc d'Alençon, le Comte de Vendôme, le Comte de Dunois, la Tremouille, Chabanne, Prie, Chaumont, Boucicaut entrerent dans les sentimens du Duc de Bourbon. Chacun avoit ses intérêts à part. Le Duc d'Alençon se plaignoit de n'avoir aucune part au Gouvernement. Le Comte de Vendôme prétendoit que le Roi ne le regardoit plus. Dunois étoit de bonne foi, & s'imaginoit que leurs plaintes étoient légitimes; enfin la Tremouille se flattoit de rentrer dans son premier poste; & formoit le ridicule dessein: de forcer son Roi les armes à la main, de lui rendre sa faveur. La puissance des Ducs d'Alençon, de Bourbon & des Comtes de Vendôme, & de Dunois, quatre des plus grand Sei-

1440.

1440. gneur de l'Etat & des plus grands Capitaines, rendit cette ligue fort dangereuse. Ils la nommerent la Praguerie, & s'imaginerent qu'ils donneroient sûrement la loi au Roi, & le feroient suivre leurs mouvemens, s'ils pouvoient attirer dans leur parti le Dauphin, la seconde personne de l'Etat.

Le Dauphin étoit un Prince d'une grande espérance. Il étoit parfaitement bien fait, la taille haute, & l'air majestueux. Il avoit de l'esprit & de la pénétration; mais les défauts qu'il cachoit, ternissoient ces belles qualités. Il étoit fin, dissimulé, ambitieux, intéressé; & ne connoissoit la Religion que pour la faire servir à ses feints scrupules. Les Ducs d'Alençon & de Bourbon connoissoient parfaitement son caractere, eux-mêmes en ayant un à peu-près semblable. Ils ne doutoient donc pas que le Dauphin ne se rendît à leurs premieres sollicitations; mais ils se trouverent empêchés par qui ils le lui feroient faire. L'emploi étoit

délicat, & le Roi qui étoit assez bon pour leur pardonner leur revolte, seroit suivant les apparences irréconciliable sur le chapitre du Dauphin. C'étoit l'offenser par l'endroit le plus sensible; & quelque honteuse que fût la jalousie qu'il avoit conçûë de ce jeune Prince, il n'avoit pû la cacher. La gloire qu'il avoit acquise au siége de Meaux, avoit découvert jusqu'au fond du cœur du Roi. Loin d'applaudir aux louanges que les Anglois avoient données au Dauphin, il en avoit paru chagrin, & l'avoit sur le champ renvoyé à Niort : il recommandoit expressément au Comte de Perdriac, son Gouverneur, de veiller sur ses actions : Il ne lui faisoit tenir qu'une modique pension, & il n'y avoit point de Prince à la Cour, qui ne fit meilleure figure que le Dauphin, que sa naissance cependant destinoit à la succession du premier Royaume du monde. 1440.

Le Bâtard de Bourbon fut le

seul Seigneur qui osa se charger
1440. d'une si dangereuse commission, & il faut avouer, qu'il n'y en avoit point dans le Royaume qui y fût si propre que lui. Alexandre de Bourbon étoit frere naturel du Duc de ce nom; & si on ne lui pouvoit ôter d'avoir de l'esprit, de l'intrepidité & de la valeur; il falloit aussi convenir qu'il étoit téméraire, cruel & violent. On lui avoit d'abord donné un Canonicat à Beaujeu; mais ses inclinations altieres lui avoient fait prendre l'épée; & il étoit devenu l'un des plus redoutés Chefs de guerre de son siécle. Il se chargea avec joie d'enlever le Dauphin. Il prit des lettres des Ducs d'Alençon & de Bourbon, & il se rendit à Niort, après avoir pris la précaution de se faire suivre par deux cens hommes, qu'il posta à quelques lieues de cette ville.

Bourbon n'eut pas besoin d'une grande éloquence, pour amener le Dauphin où il souhaitoit. Lorsqu'il lui eut rendu les lettres des

Princes, & qu'il l'eût assuré que les Provinces de Bourbonnois, Forez, la Marche, Auvergne, & Beaujolois suivroient aveuglément le parti du Duc de Bourbon leur Prince, il témoigna beaucoup d'impatience d'aller le joindre. Perdriac son Gouverneur s'apperçut des longues Conférences que le Bâtard de Bourbon avoit avec le Dauphin. Il se défia du sujet de son voyage, & n'oublia rien pour retenir le jeune Prince; mais comme il n'avoit aucun ordre du Roi, il n'osa user de violence. Le Dauphin monta à cheval en se moquant des remontrances de Perdriac, & alla joindre le Bâtard de Bourbon, qui le conduisit à Loches. Le Duc d'Alençon les reçut avec tous les honneurs qui pouvoient flatter la vanité de ce jeune Prince. Ce Duc étoit Gouverneur de Touraine. Il s'assura de Niort le lendemain que le Dauphin en fut sorti. Guillet, partisan du Duc, se rendit maître de Saint Maixent. Jean de la Roche, Seigneur de

1440.

1440. Barbeſieux, amena au Dauphin un corps de troupes composé pour la plûpart de la Nobleſſe du Poitou. Riom en Auvergne ſe ſouleva avec la moitié de la Province en faveur des Princes ligués, & le Duc de Bourbon fit déclarer pour eux le Bourbonnois & la Marche.

Le Dauphin prit en même tems diverſes précautions qu'il jugea également importantes ; la premiere, de dreſſer un manifeſte ſpécieux, qui pût engager les peuples à le ſecourir. Les autres furent de tâcher à s'aſſurer du Duc de Bourgogne, du Roi de Sicile, qui étoit pour lors en Provence, du Comte du Maine, & de la Nobleſſe de Clermont en Auvergne, en leur envoyant des Députés, afin d'implorer leur aſſiſtance contre le Roi ſon pere, tout cela fondé ſur les raiſons du Manifeſte. Cette piece étoit conçue en des termes magnifiques & apparens. On n'y expoſoit que la bonté & la facilité du Roi, avoit mis le Royaume dans un déſordre preſqu'irréparable ; que

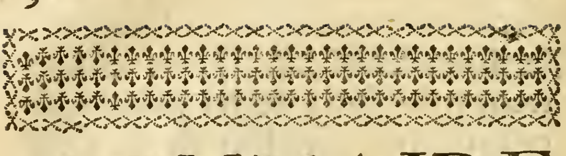
ſa Majeſté prévenue contre ſon 1440.
propre fils & les Princes de ſon ſang, par des gens de peu de merite & d'une naiſſance obſcure, ne ſuivoit plus de conſeils que ceux de ces particuliers ennemis de ſa gloire; que c'étoit eux qui lui conſeilloient une paix honteuſe, qui éloignoient les Princes de ſa Cour, & qui engageoient le Roi à traiter toujours en enfant l'heritier légitime de l'Etat, encore qu'il fût marié depuis quatre ans, & qu'il atteignît déja ſa dix-neuviéme année. On ajoûtoit que c'étoit pour remedier à ces deſordres, que le Dauphin & les Princes s'étoient ligues, & qu'ils n'avoient d'autre but, que d'éloigner ces mauvais conſeillers, & d'obliger le Roi à ne plus rien faire ſans l'avis des Princes de ſon ſang, les plus fermes colomnes de ſon Etat.

Le Roi reçut toutes ces étonnantes nouvelles par des avis trop certains pour en douter. Perdriac lui apprit lui-même l'évaſion du

1440. Dauphin, & ce fut ce qui le toucha davantage, ſoit qu'il s'imaginât que ſon fils avoit formé le projet de le détrôner, ſoit qu'il reconnût que c'étoit là ce qui autoriſeroit, pour ainſi dire, la revolte des Princes. Mais une circonſtance de leur ligue qu'ils avoient négligée, la fit échouer preſque dans ſa naiſſance. Ils avoient écrit au Connêtable le ſujet de leurs plaintes. Ils l'avoient prié de ſe joindre à eux, & il n'avoit pas plus de ſujet qu'eux de ſe louer du Roi, qui eſtimoit beaucoup ce Prince; mais qui ne le pouvoit aimer. Il étoit donc prêt de les aller trouver, lorſqu'il apprit que la Tremouille étoit avec eux. La haine qu'il portoit à ce Seigneur, qui avoit uſé envers lui de la plus noire ingratitude, prévalut ſur l'indifférence du Roi. Il leur fit ſçavoir qu'il ne vouloit jamais avoir de communication avec la Tremouille, & comme on ne le ſatisfit pas là-deſſus, parce que ce Seigneur avoit eu l'adreſſe de

s'insinuer dans l'esprit du Dauphin, le Connêtable alla sur le champ trouver le Roi, & lui mena tout ce qu'il put assembler de ses amis & de gens de guerre. 1440.

*Fin du quatriéme Livre.*



# SOMMAIRE

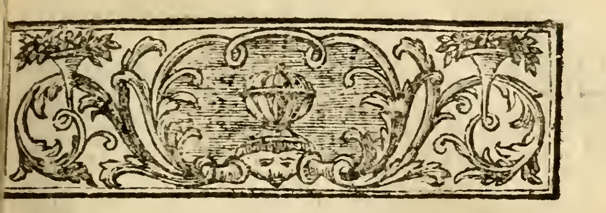
DU

## CINQUIEME LIVRE.

*LE Roi marche contre les Ligués avec une merveilleuſe diligence. Il prend Saint Maixent & Niort, & les ſuit avec une telle rapidité, que le Dauphin eſt prêt de tomber entre ſes mains. Enfin le Duc de Bourgogne reconcilie les Princes avec le Roi, & ils s'humilient devant lui. Le Roi aſſiége Pontoiſe que Talebot ravitailla trois fois, & dont le Duc d'Yorc fait lever le ſiége; mais le Roi le recommence avec vigueur, & emporte enfin la Pla-*

*ce d'aſſaut. Nouvelle ligue des Princes que l'adreſſe de l'Evêque de Clermont diſſipe. Voyage du Roi en Guienne. Il emporte pluſieurs villes ſur les Anglois, fait ſentir ſon autorité aux Seigneurs de cette Province, délivre la Comteſſe de Comminges, & acquiert la Guienne. Le Dauphin fait lever le ſiége de Dieppe, & dépouille le Comte d'Armagnac, que le Roi retablit deux ans après. On conclut une tréve entre les deux Couronnes, & le Roi & le Dauphin font en Allemagne & en Lorraine une expédition inutile. Mort de la Dauphine. Le Roi jouït d'une parfaite tranquillité. Hiſtoire de la célébre Agnez Sarel. Le Dauphin ſe brouille avec elle, & ſe retire en Dauphiné. Il ſe cantonne dans cette Province, d'où il ne*

*revint point durant le reste de ce Regne. L'Imprimerie s'introduit dans l'Europe. Les François font deux entreprises sur Genes & sur Milan. L'une & l'autre échouë. Les Anglois rompent la tréve, & le Roi se propose de les chasser de France. Il execute ce dessein avec autant de promptitude que de bonheur. Quatre Armées inondent la Normandie. Les deux tiers de cette Province, & même Rouen sont conquis, pendant que le Comte de Foix fait aussi quelques progrès en Guienne.*



# HISTOIRE
## DE
# CHARLES VII.

## LIVRE CINQUIEME.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus remarquable dans la Monarchie Françoise durant le reste de l'année 1440. & les années suivantes jusqu'à l'année 1450.*

L'Arrivée du Connêtable augmenta tellement les forces du Roi, qu'il commença à mépriser la Ligue, & qu'il se disposa à mar- 1440.

cher lui-même pour la dissiper;
1440. avec cette promptitude, qu'on lui avoit remarquée à la guerre, toutes les fois qu'il s'étoit mis à la tête de son armée. Il avoit auprès de lui les Comtes du Maine & de Perdriac, l'Amiral de Coitivi, Gaucourt, & joyeuse. Ses Troupes ne consistoient qu'en deux mille quatre cens cavaliers, & trois mille hommes de trait; mais c'étoit l'élite de ces braves soldats, qui combattoient les Anglois depuis tant d'années.

Avant que d'employer la force contre les rebelles, le Roi essaya la douceur. Il écrivit aux Ducs d'Alençon, & de Bourbon, & au Comte de Dunois, & leur manda de se rendre à la Cour.

Le Duc d'Alençon fit au Roi une réponse fort piquante, qui contenoit même plusieurs reproches, dont il eut depuis tout le temps de se repentir. Le Duc de Bourbon ne répondit point au Roi; mais Dunois, ou touché de repentir, ou gagné par d'autres voix, vint

trouver le Roi, qui fut très-content de son obéissance, & qui l'envoya sur le champ dans l'Isle de France, afin qu'il prît soin de défendre ses frontieres contre les Anglois, qui ne manqueroient pas de tâcher à profiter de cette guerre civile. 1440.

Les affaires des ligués ne prenoient point un bon train. Le Roi de Sicile & le Comte du Maine, ne firent aucune réponse aux lettres du Dauphin. Le Duc de Bourgogne lui refusa du secours, & lui écrivit qu'il ne devoit obliger le Roi son pere à changer de manieres à son égard, que par le respect & l'obéissance. On prétend que cette réponse étoit interessée, & que le Duc de Bourgogne appréhendoit, s'il eût secouru le Dauphin contre le Roi, que Sa Majesté ne l'eût un jour imité en appuyant contre lui le Comte de Charolois son fils, jeune Prince aussi alerte que le Dauphin. Ce dernier ressentit vivement la réponse du Duc, & promit de l'en

1440. faire repentir. Clermont & la noblesse d'Auvergne demeurerent fideles au Roi. La Tremouille seulement amena quatre cens hommes au Dauphin, & ce qui deconcerta le plus ce parti, fut la revolte de Saint Maixent.

Piquet, serviteur du Duc d'Alençon; s'étoit emparé de cette ville. Les habitans affectionnés au Roi, prirent le tems que Piquet étoit allé à Niort pour se soulever, & ils députerent aussitôt au Roi, pour demander du secours, parce qu'une partie de la ville tenoit pour les Princes. Le Roi étoit à Poitiers, & dinoit lorsque les Deputés de Saint Maixent y arriverent. Il se leva brusquement de table, & commanda à tous les Officiers de faire partir l'armée. Il envoya devant l'Amiral avec cinq cens chevaux, pour soûtenir ceux de son parti. Lui-même monta à cheval avec le Connêtable, & se mit en marche, suivi de toute l'armée & de tous les Seigneurs de la Cour, qui se piquerent de suivre leur Roi.

l'A-

L'Amiral arriva à Saint Mai- 1440.
xent à ſept heures du ſoir, & entretint le combat juſqu'au lendemain matin, que le Roi parut devant Saint Maixent. Cette Ville fut priſe le même jour, auſſi-bien que le Château, où l'on pendit trente Soldats qu'on trouva les armes à la main. On peut à peine s'imaginer l'activité du Roi. Il témoigna aux Habitans de Saint Maixent, qu'il ſe reſſouviendroit de leur fidélité. Il leur permit dans ce tems-là même, de porter dans leurs Armes au Chef de France, & dès le lendemain il inveſtit Niort. Piquet n'eut pas le courage de s'y deffendre. On ouvrit les portes au Roi, Piquet fut pris & écartelé; on pendit ſes complices. Montrichard ſuivit l'exemple de Niort, & le Roi ſe hâta de courir à Loches où étoit le Dauphin, qui en ſortit avec précipitation, & députa une ſeconde fois au Duc de Bourgogne, pour le prier de le recevoir. dans ſes Etats. Le Duc le lui refuſa durement, & le Dauphin ſe

1440. vit prêt à tomber entre les mains du Roi. La colere donnoit des aîles à ce Prince, & son Armée sembloit être aussi animée que lui. Aucune Ville ne lui résistoit, & il couchoit toutes les nuits, au même lieu où le Dauphin avoit couché la derniere nuit; mais enfin le Duc de Bourbon envoya au Dauphin six-vingt lances, qui le conduisirent à Moulins, ou il fut en sûreté. Les Princes y étoient avec leur Armée tremblante, qu'ils n'osoient opposer à celle du Roi, qui étoit plus forte de moitié.

Le Roi se jetta sur les Terres du Duc de Bourbon, & on ne l'avoit point encore vû si vigilant. Il parcourut toutes ces Provinces comme un foudre. Il prit Gueret à composition, Chambon & Chairous d'assaut. La premiere fut sauvée du pillage par Saintrailles pour cent marcs d'argent. Le Roi de là alla à Lion, & rentra en Auvergne avec toute son Armée. Il conquit cette grande Province en deux mois. Vichy, Cuessei, Varine

nes, Villes fortifiées en ce tems-là, furent successivement ses conquêtes. Il retourna à Clermont tenir les Etats du Païs, & il eut la satisfaction de voir tous les Députés suivre exactement ses ordres. 1440.

Le Duc de Bourbon fut consterné lorsqu'il vit l'Auvergne, où jamais les Rois de France n'avoient pénêtrés, conquise en deux mois. L'Armée du Roi augmentoit, celle des Princes diminuoit, & ils étoient sur le point d'être assiégez dans Moulins. D'ailleurs le Duc de Savoye (qui étoit pour lors à Valence où il tenoit garnison, & qui avoit quelques différens avec le Duc de Bourbon sur la Principauté de Dombes) prit cette occasion pour s'en emparer. Il falut donc que la fierté des Princes liguez s'humiliât, & le Dauphin qui vouloit réduire son pere à suivre ses loix, se vit forcé d'implorer sa clemence. On se servit de lentremise du Duc de Bourgogne & du Comte d'Eu, qui avoient semblé demeurer neutres dans cette

querelle. Les Princes désarmerent ;
1440. le Roi donna une abolition générale, & promit de recevoir en grace le Dauphin. Le Duc de Bourbon, la Tremouille, Prie, Chaumont voulurent le conduire eux-mêmes au Roi, qui étoit alors à Casset en Auvergne. Pour le Duc d'Alençon, il ne voulut point voir le Roi, soit qu'il le crût trop irrité contre lui, soit qu'il voulût lui faire connoître sa défiance. Le Roi apprit que le Dauphin, le Duc de Bourbon & ces trois Seigneurs, s'aprochoient. Il envoya avertir la Tremoüille & les deux autres, qu'ils ne fussent pas assez hardis pour se présenter devant lui sans son ordre ; qu'il mettoit une très-grande différence entre son fils ou un Prince de son sang, & eux, & que s'ils désobéïssoient, il n'y alloit pas moins que de leur tête. Le Dauphin se choqua de la sévérité de cet ordre. Il dit qu'il vouloit absolument que le Roi reçût en grace la Tremoüille, Chaumont, & Prie, & résolut de

s'en retourner à Moulins ; mais le
Duc de Bourbon lui remontra 1440.
qu'ils n'y feroient gueres plus en
feureté, & que peut-être au moment qu'il parloit on donnoit des ordres pour les arrêter au premier pas qu'ils feroient en arriere. Le Dauphin foupira de douleur, & prit congé avec l'Armée de fes trois amis. Il continua fa route vers Guffet avec le Duc, & ils entrerent enfemble dans la chambre du Roi, où ils fe profternerent trois fois devant lui, une fois à la porte de la chambre, une fois au milieu, & la troifiéme aux pieds du Roi. Le Roi les fit relever, & leur fit une fevere réprimande, fur tout au Duc de Bourbon, à qui il reprocha fon efprit mutin & féditieux, en lui difant qu'il avoit déja voulu corompre cinq fois fon fils. Il lui ôta les Gouvernemens de Corbeil, de Vincennes, & de Loches, & le congédia fort défagréablement.

Le Dauphin ne rendit pas par fa révolte fa condition meilleure. Le

1440. Roi n'augmenta point ſa penſion. Il changea tous ſes domeſtiques, excepté ſon Confeſſeur & ſon Cuiſinier. Le Dauphin ſouffrit impatiemment ce traitement. Il continuoit à demander au Roi qu'il reçût la Tremoüille, Chaumont & Prie, & ſur le refus du Roi, il menaça ce Prince de quitter la Cour une ſeconde fois; le Roi lui répondit avec hauteur qu'il pouvoit partir quand il voudroit; que la Maiſon de France avoit aſſez d'autres Princes ſans lui, pour ſoûtenir ſa grandeur; que la premiere fois qu'il avoit quitté la Cour, il l'avoit fait en ſecret & avec précipitation : mais qu'il le pouvoit faire cette fois-ci avec toute ſorte de liberté; & que ſi les portes de la Ville n'étoient pas aſſez grandes, il feroit abatre dix toiſes de la muraille. Le mépris que le Roi témoigna à ſon fils de ſa fuite, l'empêcha, & quelque tems après Charles pardonna à ces trois Seigneurs.

La prodigieuſe diligence du Roi empêcha les Anglois de profiter de

la plus belle occaſion, qu'ils euſſent eue de rétablir leurs affaires en France, depuis la paix de Troyes. Ils apprirent que le Roi étoit vainqueur preſque auſſi-tôt qu'ils ſçûrent l'union des Princes, & ils le ſentirent bien-tôt après, plus vivement. Le Roi ramena ſon Armée vers Paris; & en chemin faiſant il aſſiégea la Charité ſur Loire, où commandoit un Chef d'avanturiers nommé Graſſet. Il étoit François; mais il s'en étoit ſaiſi au nom des Anglois, & il pilloit tout le pays. Le Roi lui offrit amniſtie, & même un parti avantageux qu'il accepta. Il rendit la Charité, & rentra dans l'obéiſſance. 1440.

L'éloignement du Roi n'avoit cauſé aucun déſordre dans l'Iſle de France. Les Anglois avoient fait quelques courſes, même juſques à Paris; mais Dunois les avoit repouſſés, & leur avoit enlevé leur butin. Ils avoient fait un Corps d'Armée, & avoient aſſiégé Louviers & Couches en Normandie; Saintrailles, Bregé & Flo-

quet avoient ſurpris ces deux pla-
1440. ces en 1439, les deux derniers les deffendoient. Le Roi qui avoit peine à ſe mettre en campagne, mais qui étoit infatigable lorſqu'il y étoit, traverſa cent trente lieues de Pays avec une diligence merveilleuſe, & augmentant ſon Armée par les chemins, il arriva en Normandie en Septembre. Ses approches firent retirer les Anglois ; il ravitailla ces deux Places, & avec la même promptitude alla en Champagne. Commercy & le Bâtard de Vergy, Chefs de ces pillards que l'on nommoit Ecorcheurs, y avoient pris Montaigu & Muſſi, & s'y étoient cantonnez. Ils ravageoient de là toute la Province. Le Bâtard de Bourbon fuyant les armes du Roi en Auvergne, étoit venu les joindre. Ils étoient compagnons d'armes, & ne ſe cédoient rien en valeur & en cruauté. Les plaintes des Champenois hâterent le voyage du Roi. Rien ne réſiſta à ſes armes victorieuſes. Il prit les Forts des Pillards,

Pillards, & les trois Chefs tomberent entre ſes mains. Il pardonna à Vergy & à Commercy; mais il ne put vaincre la haine qu'il portoit au Bâtard de Bourbon. C'étoit lui qui avoit enlevé le Dauphin, & de plus il avoit parlé du Roi en termes injurieux. Il eſt vrai, qu'une amniſtie avoit ſuivi ces crimes; mais les Princes ne manquent jamais de moyens de ſe venger. On parcourut la vie du Bâtard de Bourbon, & l'on en trouva de reſte pour rendre ſa mort légitime. En 1439, il avoit ſaccagé la Loraine, pris la Motte, & l'avoit rendue à la Nobleſſe pour de l'argent. Depuis l'amniſtie il avoit ſaccagé & pillé la Champagne. Le Roi lui fit faire ſon procès ſur ces deux Chefs par le Conſeil de Guerre. Le reſultat fut qu'on mît le Bâtard de Bourbon dans un ſac, pieds & mains liées, & qu'on le jettât dans l'eau à Bar-ſur-Aube où il fut noyé. 1440

Un ſuplice plus public étonna cette année toute la Bretagne.

1440. Gilles de Rais, Seigneur de Rais & d'Ingrande, avoit de la Nobleſſe & de la valeur, enſorte que le Roi l'avoit même fait Maréchal de France; mais il étoit impie & débauché, & rien ne pouvoit ſuffire à ſes diſſipations. Ayant conſumé tout ſon bien, il s'apliqua pour en trouver à la magie. Il lut tous les livres qui lui pouvoient donner quelque connoiſſance de cette ſcience funeſte, & il chercha long-tems dans le ſang de pluſieurs enfans des deux ſexes, les charmes qu'il croyoit néceſſaires pour y réuſſir. On a horreur de rapporter ces déteſtables crimes. Il faiſoit enlever de jeunes garçons, & de jeunes filles. Il commençoit par en abuſer; enſuite il les égorgeoit, & fouilloit dans leurs entrailles, pour y découvrir ſes ſecrets. Soixante périrent de cette cruelle maniere, & même pluſieurs femmes groſſes, du ventre deſquelles il arrachoit le fruit. Ses cruautez furent enfin découvertes. Le Duc de Bretagne le fit

arrêter, & comme ſon crime étoit
mixte, l'Evêque de Mantes, & 1440.
le Sénéchal de Rennes travaillerent à ſon procès. Il avoua tous ſes crimes, & en fut convaincu. On le condamna au feu, & le Duc aſſiſta à ſon ſupplice. Le Maréchal ſe ſervit de ſon eſprit, pour ne pas perdre ſon ame avec ſon corps. Il témoigna un repentir ſincere, & mourut fort chrétiennement. Deux de ſes domeſtiques, complices de ſes abominations, furent brûlez avec lui. Il remarqua qu'ils alloient à la mort avec chagrin, parce qu'ils s'imaginoient, qu'ils mouroient ſeuls, & qu'on apporteroit la grace du Maréchal au moment de ſa mort. Il voulut leur ôter cette imagination, & leur donner l'exemple de mourir. Il demanda en grace au Duc, d'être exécuté le premier. On la lui accorda. Le Duc le fit étrangler dans les flâmes. Ses deux complices, allérent enſuite à la mort, avec plus de réſignation.

Le Roi paſſa l'hiver à Paris, où 1441.

1441. Le Comte de Saint Paul, & la veuve du Comte de Ligni qui étoit mort l'année précédente, le vinrent enfin trouver, & le reconnurent pour Roi. Au commencement du printems, l'Amiral de Coitivi investit Creil sur Oise, & le Connêtable de Richemont le suivit avec toute l'armée. Porto & Champerland en étoient Gouverneurs, & se deffendirent vaillamment. Le Roi se rendit au Siége vers la fin d'Avril, & les Gouverneurs lui rendirent cette Place à composition. Le Roi marcha ensuite vers Pontoise, dont le Siége s'est rendu célébre dans notre Histoire. Les Anglois avoient fortifié cette Place de maniere, qu'ils la croyoient imprenable. Ils y entretenoient une puissante garnison, & ils faisoient de là des courses jusqu'aux fauxbourgs de Paris, les Habitans de cette grande Ville s'en trouvoient furieusement incommodez. Ils avoient suplié sa Majesté de les délivrer de ces fâcheux voisins, & avoient offert de payer tous les frais du Siége. Le

Roi avoit donc pris une forte ré- 1441.
ſolution de prendre Pontoiſe. Il l'aſſiégea ſur la fin de Juillet, & prit des précautions pour y réuſſir, qui ſembloient l'aſſurer du ſuccès. Son Armée étoit de douze mille hommes, les plus leſtes & les plus vaillans de l'Europe. Le Dauphin, le Connêtable, le Comte du Maine, le Comte de Clermont, le Maréchal de Loheac, Saintrailles, Loré, l'Amiral, Jalonge, ce nombre formidable de Héros à qui le Roi devoit la conquête de ſon propre Royaume, le ſuivoit avec joie. Bureau étoit grand maître de l'Artillerie. C'étoit un homme de fortune, mais exact, diligent, habile, & qui fourniſſoit l'Armée d'un nombre prodigieux de canons. On dreſſa trois bateries devant Pontoiſe. Le Roi étoit logé à l'Abbaye de Maubuiſſon, & le Siége fut d'abord pouſſé avec beaucoup de furie. Le Comte de Saint Paul avoit amené au Camp un renfort de la part du Duc de Bourgogne, & y avoit ajoûté le

nombre de Soldats, qu'il étoit
1441. obligé par son Traité, de fournir au Roi. Les Habitans de Tournai, poussés par cette même fidélité qui les retenoit depuis trente ans dans le parti de la France, au milieu de ses ennemis, envoyerent un secours d'hommes au Roi. Vignolle tailla en pieces les Anglois dans une embuscade où ils espéroient l'engager, & il emporta l'épée à la main le Bastion du pont de Maubuisson, où le canon avoit fait breche. On prétend que le Roi fut alors le maître de prendre Pontoise d'assaut; mais que désirant sauver les Bourgeois, il le fit toûjours différer, espérant qu'ils reconnoîtroient le péril qui les ménaçoit. Quoi qu'il en soit, les affaires changérent de face, & Talbot qui s'étoit mis aux champs, sans qu'on en eût aucunes nouvelles, força un quartier des Assiégeans, & jetta dans la Ville un secours d'hommes & de vivres. Cela rendit le cœur à Porto & à Champerland, qui de Creil s'é-

toient jettez dans Pontoiſe. Les François furent repouſſés. On ſcut bien-tôt que l'on préparoit en Angleterre un grand ſecours pour Pontoiſe, & que le Duc d'Yorc, Regent de France, réuniſſoit en Normandie tous ſes Soldats en corps. Talbot avec la même audace jetta trois fois des hommes dans la Ville aſſiégée. Le Siége tira en longueur, & le Roi fut contraint de dreſſer un Fort proche l'Abbaye de Saint Martin, où l'on jetta trois mille hommes de trait, & où l'on dreſſa une baterie de canons. 1441.

En effet, le Duc d'Yorc ayant reçu un ſecours d'Angleterre, ſe mit en marche avec ſon Armée, qui ne montoit qu'à huit mille hommes, & ſe campa à Hotonville, à une lieue de Pontoiſe, l'Oyſe entre deux. Il envoya un Héraut au Roi lui offrir la bataille. Le Roi répondit, qu'il ne recevoit point la loi de ſes ennemis, qu'il le combattroit plûtôt qu'il ne penſoit. Au reſte il ne craignoit pas l'approche du Duc : car

1441. l'Oyse n'étoit pas guéable, & le Duc ne la pouvoit passer qu'à Beaumont, sur un Pont deffendu par mille François, qui suffisoient pour en repousser dix mille, ou sur des bateaux, & l'on avoit dressé une batterie qui les auroit foudroyez en un instant.

Le Duc d'Yorc étoit désesperé d'être venu jusqu'à une lieue de Pontoise, pour être le témoin de la prise de cette Ville, & ce fut à force de chercher des expédiens pour la sauver, qu'il en trouva un qui lui réussit. Il fit faire dans une Ville voisine trente Nacelles de cuire bouilli, dans chacune desquelles, il ne pouvoit tenir que quatre hommes. Dans la plus grande obscurité de la nuit, onles mit dans l'eau, & avec un silence & une lenteur incroyable, six vingts hommes passerent à l'autre bord. Dans le même ordre, & avec le même silence, trois cens soixante les suivoient, & ces cinq cens hommes suffirent pour tailler en pieces les gardes du pont. L'Ar-

mée Angloise passa, & le Roi
fut si consterné en recevant cette 1441.
nouvelle, qu'il rengea son Armée en un seul corps. Il la posta sous le canon du Fort Saint Martin, & comme s'il eût perdu courage par un accident que la prudence humaine ne pouvoit prévoir, il se retira à Poissi avec le Dauphin.

Cette démarche du Roi, fit un grand tort à sa réputation. Le Duc d'Yorc entra dans Pontoise comme en triomphe. Il en changea la garnison, & y en jetta une fraîche sous Milord Clifton. Ensuite il alla braver l'Armée Françoise; mais il ne jugea pas à propos de l'attaquer sous un poste où elle étoit invincible. Il se retira à quelques lieues de là, & Talbot alla piller l'Abbaye de Poissi.

Cependant les Parisiens murmurent de la retraite du Roi, & ne feignent point de dire qu'il a eu peur. Le Comte de Saint Paul quitta l'Armée, & les Tournaisiens s'en retournerent en leur pays, en-

sorte qu'on avertit le Roi des suites de sa retraite. Il lui semble
1441. déja que les François ne le respectent plus. Il fait observer le Dauphin, qu'il regardoit moins comme son fils que comme son ennemi. Dans cette extrêmité, il prit glorieusement son parti. Il retourne à Pontoise, fait recommencer le Siége, assiste à tous les travaux, & montre une résolution qui ramene toute l'Armée. Les Parisiens lui envoyent avec grand soin des convois de vivres, & Loré reçut beaucoup de gloire en conduisant par eau un de ces convois au Camp ; pendant que les deux bords des rivieres de Seine & d'Oise, étoient bordés d'Anglois, qui tiroient sans cesse sur lui. Sa constance & sa résolution rendirent cette action, l'une des plus belles de ce regne.

Les Assiégés furent surpris de se voir ataquez si vertement, dans le moment qu'ils se croyoient hors de danger. Le Roi, qu'une généreuse colére excitoit, ne leur don-

na pas un moment de relâche. Le 16 Septembre il ataqua lui-même l'Eglise Nôtre-Dame, qui étoit hors la ville, & il l'emporta l'épée à la main. Le 19, il y eût breche de trois côtez. On prépara un assaut général. Le Roi menoit le premier corps, le Dauphin le second, & le Connêtable le troisiéme. Tous les combats passez n'avoient rien eu de si furieux que celui-ci. On vit le Roi monter sur la muraille, combatre avec l'épée, & se jetter le premier dans la Ville. Il devançoit les plus hardis, & excitoit les plus timides. Il donnoit ses ordres au milieu du feu & du carnage avec une présence d'esprit admirable. Les François n'avoient jamais vû leur Roi si grand & si respectable. Après trois heures de combat, la Ville fut prise d'assaut. Six à sept cens Anglois furent massacrés, & elle essuya toute la fureur du Soldat vainqueur & irrité. Le Roi aussi grand dans sa victoire que dans le combat, courut à cheval dans les

1441.

rues, pour sauver l'honneur des
1441. femmes, le pillage des Eglises, & le meurtre des Bourgeois. Trois cens François moururent à cet assaut, & le Roi récompensa tous ceux qui s'y étoient signalez. Il donna le Bâton de Maréchal à Saintrailles & à Jalonge presque sur la brêche. Il fit venir Delmas, Gentilhomme de Rouergue, Ecuier du Comte de la Marche, Jean Beguet Archer, Bousquault Gascon, & Gelier hommes d'Armes qui avoient fait merveilles à cet assaut. Ce Prince loua leur valeur devant toute l'Armée, les récompensa sur le champ, donna une pension à Delmas & ennoblit les autres. L'Armée fit un grand butin à cette Ville, & le Roi envoya les prisonniers au Château de Courville près Chartres; mais ils y restérent peu de tems. Surienne, Capitaine Anglois, aidé de quelque intelligence, escalada ce Château & les délivra.

Ainsi finit le Siege de Pontoise, où le Roi Charles acquit tant de

gloire. Il retourna à Paris comme en triomphe, & les Parisiens qui sçurent à quels périls il s'étoit exposé, ne le regardérent point sans un redoublement d'estime, d'admiration & de tendresse. 1441.

La fortune des François les suivoit partout. Floquet & Brezé, deux Seigneurs également vaillans & heureux, l'un Gouverneur de Conches, l'autre Grand Sénéchal de Poitou, escaladerent Beaumont-le-Roger, investirent Beaumont dans le Bailliage d'Evreux, qu'ils prirent à composition, & ayant ainsi comme assiégé Evreux, ils la prirent par l'adresse d'un Pêcheur, qui ayant remarqué un petit trou à la muraille, passa les François dans sa barque, & les conduisit à ce trou, qu'ils aggrandirent, & par lequel ils entrerent dans Evreux. Il y eut là un combat assez rude: mais les François furent victorieux. Presque dans le même tems, du Beüil tailla en pieces auprès de Saint Denis en Anjou, quatre cens Anglois qui couroient cette Province.

Le Roi ne goûtoit jamais pure-
1441. ment ses victoires, & il avoit le sort commun à tant de grands hommes, de voir des troubles domestiques interrompre ses prospéritez. Le Duc d'Orléans revint à la Cour, & sa Majesté le reçut avec une froideur qui n'étoit peut-être pas dûe à la prison de vingt-six ans, que ce Prince avoit essuyée pour les intérêts de la France; mais le Roi croyoit avoir droit de se plaindre de lui. A peine avoit-il été en liberté, qu'il avoit donné ses premiers soins à aller trouver le Duc de Bourgogne. Il avoit préferé la vue d'un ennemi reconcilié à celle de son Roi, son ancien ami. Il s'étoit marié dans la famille de ce Duc; il avoit fait alliance avec lui, tout cela, sans la participation du Roi, si bien que sa Majesté ne crut pas devoir faire plus d'accueil à ce Prince. Le Duc d'Orléans de son côté se retira mécontent de la Cour, & l'on ne sçut pas plûtôt la mésintelligence qui étoit entre le Roi &

le premier Prince de ſon Sang, que tous ceux qui ne reſpiroient que le trouble, ſongérent à la fomenter. Les Ducs d'Alençon & de Bourbon, outrez du ſuccès de leur derniere ligue, s'aſſemblérent à Nevers, & engagérent le Comte dans leurs deſſeins. Le Duc d'Orléans s'y rendit. Les Ducs de Bourgogne & de Bretagne y envoyerent leurs Députez. Ils ſe liguérent tous enſemble, pour reformer le Gouvernement de l'Etat; & envoyerent des remontrances au Roi, qui pour être extrêmement hardies, n'en étoient pas moins avantageuſes au bien de la France. Elles lui repreſentoient le malheur général du Royaume, & qu'il falloit abſolument qu'il fit avec les Anglois une paix, qui ne pouvoit être plus déſavantageuſe à la France, que la continuation de la guerre; que ſon Conſeil ne fût composé que des Princes de ſon Sang, afin que par leurs avis, il ſoulageât les peuples accablez d'impôts, ne diſtribuant les Charges & les emplois 1441.

1441. qu'à de personnes de naissance, de probité, & d'expérience; & enfin qu'il remédiât au désordre, que les gens de guerre causoient dans les Provinces faute d'un payement regulier.

Le Roi ne fut pas tant étonné de la hardiesse de ces demandes, qu'alarmé de voir les Ducs de Bourgogne & de Bretagne à la tête des liguez. Il se repentit alors d'avoir reçû si froidement le Duc d'Orléans; mais Martin Gouge, Evêque de Clermont & sur-Intendant, s'apperçut que les menaces des Confederez le regardoient plus particulierement; que son poste étoit envié; & qu'il étoit perdu, s'il ne détournoit cette tempête. Il fit pour lors un coup d'habile homme. Le Comte de Vendôme, Prince du Sang, étoit dans ses intérêts. Il le pria d'aller se joindre aux liguez, & lui donna pouvoir d'appaiser le Duc d'Orléans à quelque prix que ce fût. Cependant il obligea le Roi de répondre aux députez des Princes avec modé-

ration;

ration ; qu'il trouvoit leurs remontrances assez justes ; & qu'ils se hâtassent de se rendre auprès de lui, afin de travailler ensemble à cette réforme. 1441.

Le Comte de Vendôme arriva à Nevers, & n'eut pas de peine à faire comprendre au Duc d'Orléans, qu'il gagneroit plus en un jour avec le Roi, que s'il demeuroit toute sa vie avec les Princes. Il lui fit espérer une réception plus favorable de Sa Majesté ; & comme il étoit le maître des conditions, il détacha le Duc de la ligue à celle-ci ; qu'il auroit à la Cour le rang & l'autorité de premier Prince du Sang ; qu'on lui donneroit dix mille livres de pension, & qu'on feroit une levée extraordinaire de cent soixante mille livres au profit du Duc, pour l'aider à s'acquiter de sa rançon. La ligue s'évanouit, lorsqu'il l'eut abandonnée. Il vint saluer le Roi à Limoges à la Pentecôte de l'année 1442. Ce Prince lui fit fort bon visage. On lui tint exactement

1441. parole ; & il la tint de son côté à l'Evêque de Clermont ; car il se retira à Orléans, sans prendre aucune connoissance des affaires de l'Etat.

Le Roi ayant heureusement écarté cette ligue, & voyant les Anglois assez tranquilles dans les Provinces d'en deçà de la Loire, résolut d'aller faire un voyage en Poitou & en Guienne. Trois motifs l'y engageoient ; le premier, que les Seigneurs de la Tremouille & de Pons faisoient les Souverains dans leurs terres, & même se donnoient la licence de faire des courses dans le Poitou ; le second, que les Anglois avoient fait quelques progrès en Guienne depuis cinq à six années ; ensorte même qu'ils assiegeoient Tartas ; la troisiéme que tous les Seigneurs de cette Province & du Languedoc, ne reconnoissoint le Roi que de nom ; & qu'il étoit bien aise de leur faire sentir son autorité. D'ailleurs le Comte de Foix l'excitoit puissamment à ce voyage. Il lui promet-

toit de l'aider de toutes ses forces
& de celles de ses amis ; mais ce 1441.
Seigneur avoit un intérêt particulier à engager le Roi dans ce voyage. Villandras, fameux chef de pillards, & Raimond de Comminges, Sénéchal de cette Province, s'étoient emparés d'une partie du Béarn & du Comminges ; & le Comte de Foix ne pouvoit les en chasser. Il se flattoit que le Roi, auquel dans le fonds il prétendoit rendre des services essentiels dans cette expédition, ne lui pourroit refuser son armée pour soûmettre ces rébelles ; mais il ne prévoyoit pas les suites que la présence de Sa Majesté auroit en Guienne, & qu'elle seroit fatale à l'autorité, que la plûpart de ces Seigneurs avoient usurpée.

Le Roi partit sur la fin de Novembre 1441. & il passa l'hiver en Poitou. Il y apprit des nouvelles de Tartas, qui rendirent son voyage absolument nécessaire, de libre qu'il avoit été au commencement. Tartas est une ville en

1441. Gascogne, située sur la Douze, & presque la seule considérable que le Roi possedât en cette Province, dont les Anglois étoient les maîtres depuis quatre cens ans. Elle étoit du domaine de la maison d'Albret. Le Captal de Buch & le Sénéchal de Bordeaux l'assiégerent, & le siége dura jusqu'en
1442. Janvier 1442. que les assiégeans & les assiégés également fatigués, firent cette bizarre capitulation; que la ville seroit remise entre les mains des Seigneurs de Cognac & d'Anguerot de Saint Per, deux Chevaliers d'une probité reconnue; lesquels la remettroient aux Anglois le 24. Juin suivant, s'il ne paroissoit une armée Françoise capable de la secourir; auquel cas elle seroit rendue au Seigneur d'Albret. On donna des ôtages de part & d'autre; & même le second fils d'Albret fut au rang des François. Ces conditions furent répanduës par toute la France, qui attendoit avec impatience l'issuë de ce siége; si bien qu'il étoit d'une extrême

importance pour le Roi de secourir une ville, dont la perte attireroit celle de toutes les places qui reconnoissoient encore la domination Françoise dans cette Province. 1442.

Le Duc de Bretagne Jean VI. étoit mort au mois d'Août de l'année 1441. l'un des plus heureux Princes de son siécle. Il avoit gouverné ses peuples dans une profonde tranquilité, & s'étoit, pour ainsi dire, enrichi de la misere des Provinces voisines. Car plus de quarante mille familles de Normandie, du Maine & de l'Anjou, accablées des horreurs de la guerre, étoient allées s'établir dans ses Etats, ensorte qu'il avoit aggrandi Rennes de moitié, pour loger en partie ses nouveaux sujets. Il regna quarante-trois ans, & mourut dans son château de la Touche auprès de Rennes. Il laissa trois fils, Jean VII. qui lui succeda au Duché, Gille, Seigneur de Chantocé, & Pierre, Comte de Guimcamp. Le feu Duc peu avant

1442. sa mort avoit traité le mariage de son fils aîné avec Isabelle d'Ecosse, sœur de la Dauphine. Ce Prince l'épousa en Septembre 1442. & fut couronné à Rennes avec beaucoup de pompe. Le Connêtable, qui étoit pour lors en Guienne, s'y rendit en grande diligence, & le Duc d'Alençon aussi. Le Connêtable fit Chevalier le nouveau Duc, qui alla rendre hommage au Roi à Saumur. Il est vrai que quelques historiens mettent la mott de Jean VI. au mois d'Août 1442. & l'hommage de Jean VII. en 1443. quoiqu'il en soit, le Roi engagea le Prince à restituer à la maison de Penthievre, les châteaux des Essarts & de Palvau en Poitou, que les Etats de Bretagne avoient confisqués en 1420. avec assez peu de droit; puisqu'ils étoient situés dans un fief du Roi. Le motif de cette restitution, où le Roi engagea le Duc de Bretagne, fut que Jean de Blois, frere du Comte de Penthievre, n'avoit point trempé dans la conspiration de son frere; &

le Duc le reconnut dans la ſuite d'une maniere plus poſitive, ainſi que nous le rapporterons. 1442.

Le Roi ayant confié au Connêtable la garde de ces deux châteaux, parcourut le Poitou, & ſoûmit en peu de tems la Tremouille & Pons. Il aſſiégea Taillebourg, où commandoit un capitaine de Voleurs, qui pilloit toute la Province. Il le prit d'aſſaut, fit décapiter le capitaine, & pendre les ſoldats. Mareuil, Saint Hermines & Breteuil ſe rendirent. Le Roi fit raſer cette derniere place. Pons ſe vint mettre entre ſes mains; & le prit pour arbitre des prétentions qu'il avoit contre Sa Majeſté même. Le Roi le traita fort humainement. La Tremouille fit auſſi ſa paix, & le Roi ſe rendit à Limoges, où le Duc d'Orléans le vint ſaluer. Le Roi de Sicile s'y trouva auſſi, & une infinité de Seigneurs de Gaſcogne; en ſorte que depuis long-tems, on n'avoit veu une Cour ſi groſſe.

Le Roi y paſſa les fêtes de la

1442. Pentecôte, & y tint Cour pleniere. De-là il marcha à Montauban, où il perdit le brave Vignole: l'un des plus fermes appuis de sa Couronne. Il mourut assez pauvre, & le Roi ayant donné des ordres pour récompenser ses services, en la personne de sa veuve & de ses enfans, continua son voyage, & arriva à Toulouse, où il fit la revûe générale de son armée. Elle n'avoit point été si florissante depuis qu'il étoit sur le Trône. Outre tous les Princes & tous les Seigneurs de sa Cour, on y voyoit les Comtes de Foix, de Castres, de Lomage, d'Albret, de Gaure, de Comminges, & d'Estract, tous Seigneurs qu'on n'avoit point encore vûs à la suite de nos Rois. Il avoit outre cela cent soixante Barons à Bannieres, quatre cens lances, huit mille Archers, & huit mille Arbalestriers.

Les Anglois commençoient à négliger tellement leurs affaires, qu'ils avoient vû tranquillement le

le Roi assembler cette armée sans songer à lui en opposer une. Ainsi le Roi parut le 24. Juin aux portes de Tartas, & elles lui furent ouvertes sur le champ. Les Seigneurs de Congnac & de Saint Per rendirent les ôtages, & même le premier suivit le parti du Roi. Ce Prince profita de sa fortune, & de la mauvaise conduite des Anglois. Il assiégea Saint Sever, où Thomas Rameston, Sénéchal de Guienne, s'étoit renfermé avec trois cens chevaux, & deux mille Arbalestiers; mais ayant voulu défendre les faux-bourgs, il fut pris en combattant, & la ville se rendit le lendemain. Acqs fit une resistance bien plus longue. Les Seigneurs de Monferand & de Saint Per s'y étoient jettés. La ville étoit bien fortifiée, & le Roi n'avoit pas une artillerie si bien servie qu'à Pontoise. Le siége dura six semaines; mais enfin le Dauphin emporta l'épée à la main une tour qui défendoit le pont de la ville, & cette action de vigueur consterna

1442.

les assiégés. Ils capitulerent le
1442. lendemain, & les gens de guerre sortirent un bâton blanc à la main. Les Gouverneurs même furent contraints de sortir sans armes. On felicita le Roi de cette conquête. Il confia la place à Arman Guillaume de Bourguinen, Seigneur Armagnac. Le Comte de Foix se distingua à ce siége, & le Roi le fit Chevalier sur la breche. Ce jeune Seigneur se nommoit Gaston IV. Il étoit fils de Jean, Comte de Foix, & de Jeanne d'Albret, & comme son pere s'étoit rendu fameux par sa puissance, qui même souvent avoit été suspecte au Roi; celui-ci se piqua de lui être extrêmement fidele. Son pere étoit mort en 1437.

Les conquêtes du Roi ne furent pas bornées à ces deux villes. Marmande se rendit à ce Prince à la premiere sommation. La Reole en Bazadois, souffrit un siége; mais elle fut emportée d'assaut le troisiéme jour, & quelques soldats qui s'étoient sauvés au château,

en ſortirent le bâton à la main. 1442.
Enſuite le Roi diviſa ſon armée. Il en donna une partie au Comte de Foix pour ſoûmettre quelques-uns de ſes ſujets rebelles du Béarn, un autre au Comte de Lomagne, fils aîné du Comte d'Armagnac, & avec le reſte il ſe retira à Montauban, le froid étant arrivé cette année de fort bonne heure.

Le Comte de Foix n'eut qu'à paroître devant les forts de ſes rebelles, pour les en chaſſer. Il chaſſa Villandras de deux ou trois forts en Béarn, & paſſant tout à coup en Comminges, dont Mathieu de Foix ſon oncle étoit Comte, il vainquit avec la même facilité Raimond de Comminges, Sénéchal de cette Province, qui refuſoit de lui obéir. Le Vicomte de Lomagne de ſon côté, emporta Meilan & Tomiens; mais dans ce même tems Acqs ſe revolta, & introduiſit dans ſes murailles le Gouverneur de Bayonne. Bourguinen, qui étoit Gouverneur d'Acqs, fut auſſi-tôt inveſti dans le château,

& le rendit faute de vivres, ve-
1442. ritablement avec un peu trop de précipitation. Saint Sever imita Acqs, & le Roi fut fort chagrin de ces pertes. Il eſt vrai que le Comte de Foix au retour du Béarn, reprit Saint Sever; mais Acqs; l'une des plus fortes places de Guienne, demeura aux Anglois. L'hiver empêcha qu'on n'en recommençât le ſiége. Il fut extrémement rude, & il tomba une prodigieuſe quantité de neige; enſorte que les Troupes ne purent ſortir des villes où l'on les mit en quartier d'hiver. De Montauban le Roi alla à Toulouſe, où il tint ſa Cour tout l'hiver. Le Connêtable qui étoit veuf depuis deux ans, épouſa à Merar Jeanne d'Albret, ſœur du Seigneur d'Albret, & veuve du Comte de la Marche. Il la conduiſit à Toulouſe, où il paſſa l'hiver avec le Roi.

Sa Majeſté reçut à Toulouſe la nouvelle de la mort de la Reine Douairiere de Sicile, mere de la Reine. Cette Princeſſe ſe nom-

moit Ioland d'Arragon, & étoit 1442.
ſeconde fille de Jean I. Roi d'Arragon & de Valence. Par un acte ſolemnel de l'année 1439. elle avoit cedé au Roi ſon gendre ſes droits ſur l'Arragon, Valence, & la Catalogne. Pour comprendre la force de cette donation, qui a donné un droit très-légitime aux Rois de France, il faut ſçavoir que Jean I. Roi d'Arragon n'eut que deux filles, Jeanne qui épouſa Jean, Comte de Foix, & cette Reine Ioland. On les fit renoncer en les mariant aux ſucceſſions des Royaumes du Roi leur pere, qui mourut ſans fils en 1395. Martin d'Arragon, Comte de Monblanc, frere de ce Roi, prétendit lui ſucceder, & en effet il s'empara de ſes Etats. Louis II. Roi de Sicile, mari d'Ioland d'Arragon, s'y oppoſa autant qu'il le put. Il remontra que la Comteſſe de Foix étant morte ſans enfans, avoit laiſſé ſes droits à Ioland ſa ſœur, que la renonciation de cette Princeſſe ne pouvoit avoir lieu dans cette occaſion, parce

qu'elle n'avoit été faite que dans
1442. les deux cas ſuivans, ou que le Roi Jean I. eût des fils, ou qu'il eût d'autres filles, mais non pas en faveur d'un collateral. Malgré ces raiſons Martin s'affermit ſur le Trône, qui eſt paſſé à ſes ſucceſſeurs, nonobſtant les juſtes prétentions des Rois de France, héritiers & donataires de la Maiſon d'Anjou.

L'abſence du Roi rendit les Anglois un peu plus hardis à faire des entrepriſes. Les garniſons du Mans & de Freſnay, coururent l'Anjou, & celle de Caën perça juſques auprès d'Evreux ; mais la Nobleſſe d'Anjou tailla en piéces les premiers. Brezé & Floguet atteignirent les autres auprès de Neuchatel au pays de Caux, & leur tuerent trois cens hommes. Il eſt vrai que le vaillant Brezé y fut tué. Il laiſſa un fils de même nom que lui, qui ſurpaſſa ſon pere en valeur & en grandeur de courage.

Cependant Talbot deſcendit en Normandie avec cinq mille hom-

mes, & tâcha à reparer dans cette
Province les pertes que sa nation 1442.
faisoit en Guienne. Il fit quitter
la campagne à Dunois, qui étoit
plus foible que lui, & il assiégea
Conches dont Floquet étoit Gouverneur. Cette place étoit importante & bien fortifiée. Dunois & Lohéats assiegerent Galardon par diversion; mais Talbot força Conches, fit lever le siége de Galardon, le démolit, & ayant coupé chemin à Estouteville, qui ayant pris Graville sur le bâtard de l'Escalle, vouloit se jetter dans Dieppe; il investit cette ville, & l'assiégea dans les formes.

Charles des Marets en étoit Gouverneur, & la ville passoit pour être une des plus fortes de France. On étoit en Novembre; ainsi l'on ne croyoit pas que ce siége continuât; mais Talbot qui n'entreprenoit rien à la legere, prit des mesures pour le faire durer nonobstant l'hiver. Il emporta d'assaut le fort de Charle-menil, qui étoit situé sur la montagne du Polet,

1442. & étoit entouré de fossés & de palissades. Ce fort facilitoit extrêmement le siége de Dieppe, & pouvoit empêcher qu'on ne secourût la place. Aussi Talbot n'en fut pas plutôt le maître, qu'il fit travailler à le rendre imprenable. Il l'aggrandit, & l'éleva, le rendit un fort régulier, y plaça une batterie de deux cens canons & quatre bombardes, & crut avoir pris de justes précautions, pour empêcher qu'on ne fit entrer dans cette place aucun secours d'hommes & de vivres. Dunois qui prévit son dessein, s'y jetta avec mille chevaux & un grand convoi avant que le fort fût achevé. Il y laissa Artus de Longueville, & Thomas Drouët, & en ressortit pour travailler à faire lever le siége. Talbot de son côté voyant son fort en état, laissa la conduite du blocus de Dieppe à un fils bâtard qu'il avoit, & aux capitaines Patt, & Rupelai, trois vaillans hommes. Ensuite il s'embarqua pour l'Angleterre, afin de presser la descente

d'une plus puiſſante armée, ſans laquelle Dieppe ne pouvoit être forcé. 1442.

Le ſéjour du Roi en Languedoc ne fut pas inutile à ce Prince. Il s'employa à unir à ſa Couronne une des Provinces de la Guienne. Depuis la décadence de la Monarchie Françoiſe, qui arriva ſous Louis V. chaque Province ſe donna un chef, qui à la vérité reconnoiſſoit le Roi pour Souverain; mais à qui le domaine de ſa Province n'en appartennoit pas moins. La grandeur de l'Aquitaine établit plus de feudataires dans cette Province, qu'en aucune autre. Le Comté de Comminges, petit pays entre les Pirenées, le Comté de Foix & l'Armagnac en étoit un. Il eut des ſucceſſeurs depuis l'année 1100. juſqu'en 1375. que Pierre Raimond II. Comte de Comminges, mourut. Il laiſſa deux filles, Lienarde & Marguerite. Lienarde, Comteſſe de Comminges, épouſa Bertrand II. Comte de l'Iſle-Jourdain, & Jean II. Comte d'Auvergne & de Bou-

1442. logne. Elle n'eut que du dernier une fille nommée Jeanne, Comtesse d'Auvergne, de Boulogne, & de Comminges, qui épousa Jean de France, Duc de Berry, & Guy, Seigneur de la Tremouille; mais elle n'eut des enfans d'aucun des deux, & elle laissa le Comté de Comminges à Marguerite sa tante.

Marguerite de Comminges, seconde fille de Pierre II. s'est rendue fameuse par ses alliances & par ses infortunes. Elle épousa d'abord Jean III. Comte d'Armagnac, qui mourut en 1391. & lui laissa deux filles, qui épouserent, la prémiere, Guillaume, Seigneur de l'Epare, le seconde, Guillaume III. Vicomte de Narbonne, & moururent toutes deux sans postérité. Marguerite de Comminges se remaria à Jean II. d'Armagnac, Comte de Fesenzaquet, mais ce mariage eut des suites funestes. La division se mit entre les Epoux, & Marguerite par une coutûme nouvelle, répudia son mari, qui

mourut de chagrin en 1403. Marguerite épousa enfin en troisiéme nôces Mathieu de Foix, Comte de Cartelbon, frere de Jean de Grailly, Comte de Foix. Elle eut une fille de ce troisiéme lit, mais l'âge de la Comtesse, & la complexion délicate de sa fille, firent craindre à Mathieu qu'il ne les perdît l'une & l'autre, & avec elles la jouissance de la Comté de Comminges. Il pria la Comtesse de faire un testament, & de le substituer à leur fille commune; mais la Comtesse refusa avec obstination de le faire. Elle étoit plus âgée de beaucoup que son mari. Elle vouloit fixer l'amour volage auquel il étoit sujet, & l'obliger d'avoir pour elle de la considération par la crainte de perdre sa succession. Elle s'imaginoit que son mari la mépriseroit aussi-tôt qu'il n'auroit plus rien à esperer d'elle, & ces pensées la firent persister dans son refus. Mathieu s'irrita extrémement contre elle : ils entrerent en défiance l'un de l'autre, & en

1442.

1442 vinrent à une guerre ouverte. Mathieu ne pouvant la vaincre, s'adressa à Jean IV. Comte d'Armagnac, & lui proposa de partager avec lui le Comminges. Le Comte y entra aussi-tôt avec une armée, Marguerite fut dépouillée en peu de jours. Elle tomba entre les mains d'Armagnac, qui du consentement de Mathieu, l'enferma dans un château, où elle demeura vingt-deux ans; mais la rigueur & la longueur de sa captivité, ne fléchirent point cet esprit altier. Au contraire sa haine devint irreconciliable, & par un testament qu'elle fit en 1435. elle institua Jeanne sa fille pour son héritiere, & lui substitua le Roi; mais ce testament ne parvint point jusqu'à lui & ce ne fut qu'à Toulouse qu'il en apprit les particularités, qu'il sçut que la fille de la Comtesse étoit morte, & que le cas de la substitution étoit prêt d'arriver à son profit. La Comtesse étant âgée de quatre-vingt ans. Le Roi fut touché de pitié de ses

malheurs, & de reconnoissance pour sa substitution. Sa politique s'accordoit parfaitement avec sa générosité : car le Comte d'Armagnac s'intituloit; *Par la grace de Dieu* : tranchoit du Souverain dans ses Etats, & le Comte de Comminges sçavoit à peine qu'il y eût un Roi de France. Le Roi les manda donc l'un & l'autre à Toulouse, où il tint son Parlement. Il l'y avoit déja assemblé en 1425. mais ce fut en cette année, qu'il le rendit sédentaire en cette ville. Le Parlement de Toulouse ordonna aux deux Comtes d'amener la Comtesse avec eux, & cet ordre les déconcerta. Cependant il fallut obéir, & il n'y avoit pas d'apparence d'attirer sur leurs terres l'armée victorieuse du Roi. 1442.

Le Roi logea la Comtesse dans son Palais, & lui fit rendre des honneurs ausquels elle n'eut osé prétendre. Ce fut une joie sensible à cette pauvre Comtesse, de voir que la liberté lui fût renduë si glorieusement. Elle en témoi-

gna au Roi beaucoup de recon-
1442. noiſſance, & les deux Comtes furent extrémement mortifiés. Le teſtament de la Comteſſe fut conteſté au Parlement de Toulouſe. Il fut déclaré valable, & le Roi héritier préſomptif du Comminges. On condamna le Comte d'Armagnac de rendre les Places dont il s'étoit emparé. En même tems le Roi fit défendre à ce Prince de s'intituler *Par la grace de Dieu*, ni de prendre ſur ſes terres le droit de Regale. Le Parlement renouvella les mêmes défenſes par un Arrêt célébre. Ainſi l'autorité du Roi fut reconnuë en Languedoc & en Guienne, & la Comté de Comminges fut aſſurée à la Couronne. Cependant le Roi à la priere du Comte de Foix, qui l'avoit fort bien ſervi en cette guerre, en laiſſa l'uſufruit à Mathieu ſon oncle.

Le Roi partit de Toulouſe au mois de Mars, & arriva à Poitiers,
1443. où la Comteſſe de Comminges mourut, ayant joui peu de tems

de la liberté. Là le Roi apprit que Dieppe étoit extrémement pressée, que la Flotte des Anglois le serroit par mer; que le fort où commandoit le bâtard Talbot empêchoit les convois d'entrer, & qu'on levoit en Angleterre une grande armée pour reduire cette place, de laquelle la tranquillité de la Normandie sembloit dépendre. Le Dauphin demanda au Roi permission d'aller la secourir, & le Roi qui n'osoit laisser voir la jalousie qu'il avoit conçuë contre son fils, le lui permit à regret. Ces Assiégés étoient prêts de succomber, Guillaume de Coitivi, frere de l'Amiral, s'étoit servi de la Flotte du Duc de Bretagne, pour y jetter un convoi de blé, de vin, de chairs salées, de traits & de poudres. Ricarville y étoit entré en Mars avec cent hommes; mais les vivres commençoient à manquer, le Dauphin prit le devant avec trois à quatre mille chevaux, & arriva à Abbeville au commencement d'Août. Il apprit l'extré-

1443.

1443. mité des assiégés, & qu'on étoit à la veille de voir débarquer sept mille Anglois, dont Talbot pressoit le départ depuis six mois en Angleterre. Le Dauphin ne trouva donc point d'autre milieu, que de se jetter dans Dieppe suivi de Dunois & de Haucourt, & d'assiéger à son tour le fort des Anglois. Ils jugerent d'abord son entreprise si téméraire; qu'ils s'en moquerent; & que plusieurs soldats insultoient le Dauphin en proferant contre lui des paroles injurieuses, mais leur témérité fut bientôt punie. On construisit trois ponts roulans, avec lesquels on entra dans le parc où étoit bâti le fort: On y conduisit du canon; on y fit breche; on y donna quatre assauts consécutifs; on fut battu aux trois premiers. Au quatriéme le Dauphin combattit à la tête des siens, & le fort fut emporté. Les trois chefs furent prisonniers de guerre. Les François qu'on y trouva furent pendus, aussi-bien que les Anglois qui

avoient

avoient parlé insolemment du Dauphin. Cinq cent Anglois furent tuez, cinq cens pris, & quelques-uns qui campoient hors le Fort, furent chassez dans leurs vaisseaux. Le Dauphin finit ainsi avec honneur un Siége qui avoit duré neuf mois. Le Fort fut pris le 18 Août; & le Dauphin recompensa tous ceux qui l'avoient sécondé dans cette expédition. Il fit Chevalier le Comte de S. Paul & le Comte d'Estouteville, & accorda des priviléges fort honorables aux Dieppois : en quoi l'on ne sçait, s'il ne porta point trop loin l'autorité que le Roi son pere lui avoit confiée.

1443.

Le Duc de Sommerset arriva six jours trop tard. Il débarqua à Cherbourg avec huit mille hommes le 24 Août; & apprit que le Fort de Dieppe étoit déja rasé. Comme la saison étoit trop avancée, il fut réduit à des courses & à de foibles conquêtes. Il ravagea la Duché d'Alençon, dont le Duc de ce nom avoit reconquis le Châ-

teau en 1440, prit la Guierche sur
1443. le Duc de Bretagne : assiégea deux fois inutilement ce Château de Poüancé ; courut jusqu'aux Fauxbourgs d'Angers ; défit Loheac, du Beüil & Varennes, qui se trouverent sur sa marche ; vendit au Duc de Bretagne sa Ville de la Guierche ; retourna en Normandie, où il prit Beaumont le Roger ; & étant plus chargé de butin que de gloire, il retourna à Rouen, où il demeura tout l'hiver.

Le Roi étoit à peine arrivé à Tours, que le Comte d'Armagnac, outré de toutes les soumissions qu'il avoit été forcé de lui faire, résolut de s'en venger. Il possédoit les Comtez d'Armagnac & de Roüergue. Il avoit épousé Isabelle fille de Charles III. Roi de Navarre. Il avoit un fils brave & intrepide. Jean Dandie, sieur de Lescun son bâtard, passoit pour un prodige de valeur & de hardiesse, les Comtes de Foix d'Albret, de Perdriac, de la Marche étoient ses alliez. Il se persuada

donc qu'il pourroit faire tête au Roi de France, & obtenir de lui 1443.
des conditions plus douces que celles ausquelles l'avoit condamné le Parlement de Toulouse. Il leva une armée, envoya des Ambassadeurs en Arragon, en Navarre, & en Angleterre, pour demander du secours. Il offrit au Roi d'Angleterre sa fille en mariage; Cependant ayant corrompu un Capitaine Espagnol, nommé Salezar, qui étoit aux gages du Roi, il se jetta dans le Comminges. Le Comte agit peut-être de concert avec lui. Quoi qu'il en soit, tout fléchit sous ses armes. Duret, l'Isle en Dodam, Lomben ouvrirent leurs portes, & à la fin d'Août de l'année 1443. Le Comte d'Armagnac se vit maître du Comminges.

Mais il posséda moins ses conquêtes qu'il n'avoit été de tems à les faire; quoiqu'il les eût faites avec rapidité. Le Roi fit partir le Dauphin qui sortoit du Siége de Dieppe, & qui ne respiroit que la guerre, il fut suivi de trois mil-

le lances, & il uſa d'une diligen-
1443. ce incroyable. Le Comte d'Armagnac ſe trouva bien éloigné de ſes eſpérances. Les Comtes de Perdriac & de la Marche l'abandonnerent. Perſonne ne vint à ſon ſecours. Salezar le trahit, com-
144. me il avoit trahi le Roi, & fut juſtement banni par le Dauphin. Aucune place ne ſe défendit, le Dauphin ſoumit le Comminges & l'Armagnac, & aſſiégea le Comte dans la Fortereſſe de l'Iſle-Jourdain. Comme ce Siége tiroit en longueur, le Dauphin attira le Comte à une Conférence, où il l'arrêta priſonnier, ſous la promeſſe qu'il lui fit de le remettre en grace auprès du Roi. Ainſi ce malheureux Prince, ne témoigna ni valeur ni conduite dans cette guerre; & ſe laiſſa groſſiérement tromper par un Prince de vingt ans, qui l'emmena au Roi à Tours avec la Comteſſe ſa femme & ſes enfans. Le Comte de Lomagne, fils aîné du Comte, s'enfuit en Navarre, dès que le

Dauphin parut, & tâcha quelque tems après à rentrer en Armagnac ; mais il fut repoussé avec perte. Pour Lescun, il se défendit dans Severac avec une résolution qui fit désespérer au Dauphin de le soumettre ; & il retint en sa puissance Severac, Capdenac & une partie du Roüergue. Deux ans après le Roi fléchit par les prieres des Comtes de Foix, de la Marche & d'Albret, & des Rois de Castille & d'Arragon, qui envoyerent des Ambassadeurs au Roi pour ce sujet seulement, rendit à ce Comte les Provinces d'Armagnac & de Roüergue ; mais il lui fut défendu de s'intituler *Par la grace de Dieu* ; & son malheur le rendit moins fier & plus humilié.

1444.

Tant d'heureux succès excitoient Charles à faire un dernier effort pour chasser les Anglois de Normandie, & les réduire au même état où ils s'étoient vus sur la fin du Regne de Charles V. D'un autre côté, ses peuples gémissoient

1444. ſous le poids d'un nombre prodigieux de miſeres ; car encore que la guerre n'eût véritablement commencé en France que depuis l'année 1414, que les Anglois la lui avoient déclarée, les funeſtes diviſions des Maiſons d'Orléans & de Bourgogne, qui l'avoient précédée ; avoient rendu ce Royanme le théatre du trouble & de la confuſion. Il y avoit cinquante ans que le meurtre, la cherté des vivres, la ruine des Villes & des Provinces, & enfin la guerre, la famine & la peſte, s'y exerçoient ſucceſſivement ; & quelquefois toutes enſemble. Le Roi étoit bon, & aimoit encore plus ſes peuples que ſa gloire, ſi bien que trouvant le Roi d'Angleterre dans des ſentimens à peu près ſemblables, on commença à parler d'une Tréve au mois de Mars de cette année. Le Pape avoit envoyé un Légat aux deux Rois, & la Ducheſſe de Bourgogne ne ceſſoit d'exciter ces deux Princes à convenir d'une Trêve préliminaire de

la Paix. Le Roi d'Angleterre envoya à Tours une Ambassade solemnelle dont le Duc de Sommerset, Prince de son Sang, & Gouverneur de Normandie, étoit Chef. Comme il ne s'agissoit point de terminer les intérêts des deux Rois, & que la tréve étoit également souhaitée, le Duc d'Orléans, & le Comte de Vendôme que le Roi avoit nommez pour Députez, l'arrêtérent le 20 May. Elle devoit commencer par terre le 15 Juin, & par mer le premier Juillet. Elle étoit seulement de dix-huit mois mais on laissoit aux deux Rois à la proroger, & pour rendre l'alliance plus étroite, le Roi d'Angleterre demanda en mariage Marguerite d'Anjou, seconde fille du Roi de Sicile, l'une des plus acomplies Princesses de son Siécle. En faveur de ce mariage, le Roi d'Angleterre promit de rendre à Charles, Comte du Maine, favori du Roi, & oncle de la nouvelle Reine, la Ville du Mans, que les Anglois possedoient encore. Les

1444.

Fiançailles se firent à Tours, où
1444. le Duc de Bretagne assista, & les peuples qui oublient aisément leurs maux passez, témoignerent par des fêtes & des réjouissances publiques, la joie que cette Tréve, & l'espérance de la Paix leur causoient.

Un grand malheur étoit prêt de succeder à un grand bien. La conclusion de la Tréve laissoit la France en proye à quatre-vingt mille Soldats, que les deux Rois avoient sur pied; soit dans leurs armées, soit dans leurs Villes, & n'ayant plus d'exercice à leur faire prendre, le peuple demeuroit exposé à leurs courses, à leurs pillages, & à leurs violences.

Afin déviter des suites si fâcheuses. Les deux Rois convinrent, de faire quelque expédition étrangere, qui occupât leurs forces, & déchargeât la France de ces fâcheux hôtes. Ce fut un malheur aux Suisses, au Duc de Vittemberg, & à la Ville de Mets, d'être destinez à essuyer la premiere furie de ces Troupes.

pes. Jamais guerre ne fut entreprise sur un si léger sujet. Le Roi se plaignoit que la garnison de Monbeliard, qui appartenoit au Duc de Vittemberg, & les Suisses avoient fait des courses en France jusqu'à Langres. C'étoit pour s'en venger, qu'on marchoit contr'eux avec de si formidables Armées. Le Roi de Sicile, Duc de Lorraine, étoit aussi en différend avec la Ville de Mets, & il n'eut pas de peine à engager le Roi son beaufrere à lui soumettre cette Ville rebelle. Voilà les prétextes de la guerre qu'on resolut contre le Duc de Vittemberg, les Suisses, & la ville de Mets, qui pour parler plus juste ne fut entreprise qu'afin de décharger le Royaume de ce nombre infini de Soldats, qui l'eussent pillée, si on les eût licentiez, & pour transporter plûtôt ailleurs les suites affreuses de la guerre. On fit donc deux corps d'Armée, chacun de trente mille hommes tant François qu'Anglois. Le Dauphin se mit à la tête du premier, & le

1444.

Roi devoit commander le Second.
1444. Les Troupes prirent la route de l'Allemagne ; mais la guerre civile & l'étrangere furent ſur le point de revivre, au moment qu'on les croyoit aſſoupis.

Quelques Troupes de l'Armée du Dauphin entrerent en Bourgogne, & y firent quelque deſordre. Beaumont qui avoit ſuccedé à Toulongeon dans la charge de Maréchal de Bourgogne, marcha à eux, les attaqua bruſquement, en tailla une partie en pieces, & chaſſa l'autre. Le Commandant ſe plaignit au Dauphin, & ce jeune Prince fougueux & violent, prétendit qu'en cette occaſion, le Duc de Bourgogne lui avoit manqué de reſpect, qu'il n'avoit pas dû ſe faire juſtice lui-même; mais qu'il avoit dû la lui demander. Son reſſentiment alla juſqu'à mander ſes amis, & à déclarer la guerre au Duc, qui de ſon côté fit des levées pour ſe deffendre. Le Roi prevint ſagement les ſuites de cette brouillerie, qui n'étant qu'une étin-

celle, étoit capable d'embraser toute la France. Il se rendit le maître des intérêts de son fils. On s'assembla à Tours. Le Duc de Bourgogne envoya pour Députez Jean de Croi, Gouverneur de Hainault, & l'Abbé de Vergi. Les Anglois y firent trouver de leur part le Comte de Suffolc. Enfin le Roi nomma les Ducs d'Orléans & de Bourbon & le Comte de Vendôme. On fit entendre au Dauphin, que l'on n'avoit point eû dessein de l'offenser, & cette querelle fut appaisée. 1444.

Le Dauphin partit aussi-tôt de la Cour, & se rendit à Troyes, où il avoit marqué le rendez-vous de son Armée. Elle étoit de trente mille hommes complets, dont il y avoit vingt mille chevaux François, & dix mille Fantassins Anglois, commandez par Montagu. Les deux peuples sembloient pour lors avoir déposé leur ancienne inimitié. Les Anglois obéissoient au Dauphin sans répugnance, comme ceux qui étoient dans l'Armée du Roi, se

faisoient un plaisir de servir sous
1444. ce grand Prince, quelques jours auparavant leur plus fier ennemi.

Le Dauphin partit de Troyes en Juillet, & fit son manifeste, dans lequel il exposoit, que la garnison de Monbeliard ayant osé pénétrer jusqu'à Langres, le Roi son pere lui avoit ordonné de la châtier; qu'il entroit en Allemagne à la priere de l'Empereur Fédéric III. Que les Suisses, Nation brutale & insolente, originairement sujets de ce Prince, s'étoient revoltez contre lui; qu'ils avoient fait plus; qu'ils venoient de déclarer la guerre à la ville de Zuric, qui étoit restée fidelle dans son devoir; qu'il se trouvoit d'autant plus engagé de secourir S. M. Impériale, que l'Archiduc Sigismond son fils, avoit fiancé & étoit prêt d'épouser la Princesse d'Ecosse, sœur de la Dauphine.

Après des raisons si peu solides, le Dauphin assiégea Monbeliard. Ce Comte avoit eû jusques-là ses Princes particuliers; mais Etienne, Comte de Monbeliard,

n'avoit laiſſé qu'une fille, Henriette, qui avoit épouſé Eberard, 1444.
le jeune Comte de Vittemberg, & lui avoit porté cette Province en dot. Les François l'eurent bientôt déſolée, & emporté la Capitale. De-là le Dauphin entra en Suiſſe, força Sainte Solite, & Vaudelivre, deux mauvaiſes petites Places aux environs de Baſle, & s'approcha même de cette Ville. Le Concile y tenoit encore, qui avoit dépoſé Eugene, & élû Felix de Savoye, & l'on crut que le Dauphin avoit réſolu de diſſiper ce Concile par la terreur de ſes armes, afin de finir le Schiſme qui duroit depuis 1438. Les Suiſſes alarmez d'une guerre imprévûe, leverent des Troupes en diligence. Quatre mille des plus aguéris & des plus-tôt prêts, ſe poſtérent auprès de Baſle, dont la garniſon ſortit pour les favoriſer; mais les François repouſſerent bien-tôt ces derniers, & pourſuivant les quatre mille Suiſſes, ils les acculérent dans un lieu appellé l'Hôpital Saint Jac-

ques. Là les Suisses au lieu de se
1444 dissiper, acceptérent le combat avec une fureur qui tenoit plus de l'aveuglement & de la brutalité, que de la véritable valeur. Ils firent pourtant sentir aux François ce que peut le petit nombre poussé par le désespoir. Aucun ne recula ni ne demanda la vie. Ils voyoient tous les leurs tomber; & avoient impatience de les suivre. Trois mille huit cent cinquante furent massacrez en combatant. Il ne s'en sauva que cent cinquante : car cette opinion est plus probable, que celle de plusieurs Auteurs, qui assurent, qu'un seul échapa à l'épée des François; & qu'étant retourné dans son canton, il fut arrêté & pendu comme déserteur. On pretend aussi que ce massacre fut la punition de la cruauté de ces peuples, qui un an auparavant, & au même lieu, avoient vaincu quelques-uns de leurs compatriotes, & les avoient déchirés avec les dents, transportez d'une rage nouvelle. Quoi qu'il en soit les Suisses firent

connoître dès-lors en quelle réputation de valeur & de fermeté, ils seroient un jour. Cette victoire peu glorieuse à une Armée de trente mille Soldats, coûta aux François cinq à six mille hommes & ne leur produisit aucun avantage. 1444.

Le Dauphin courut ensuite à son aise, la Suisse & l'Alsace ; mais ce qui fut de plus surprenant, c'est que l'Empereur, au nom duquel il prétendoit avoir entrepris cette guerre, lui envoya des Ambassadeurs avec ceux du Pape Felix & des Suisses, pour lui demander le sujet de son arrivée en Allemagne, & pour le prier de ne la plus ravager. Le Dauphin répondit, qu'il étoit venu à la priere de l'Empereur, & que si ce Prince le souhaitoit il étoit prêt d'arrêter ses conquêtes ; mais que la saison étant trop avancée, il demandoit des quartiers d'hiver, sinon qu'il en prendroit à la pointe de l'épée. On ne lui fit point de réponse sur ce dernier article, & le Dauphin

lui-même n'y insista pas. Il vendit
1444. Monbeliard au Duc de Vittemberg
& revint en Lorraine par l'Alsace
rejoindre le Roi, chargé de butin, & ayant son Armée diminuée de près de moitié; ce qu'on peut dire, avoir été tout le but de cette vaine expédition.

Celle du Roi en Lorraine n'eût pas un fondement plus légitime. René d'Anjou, Roi de Sicile, & Duc de Lorraine y engagea le Roi. Mais pour faire connoître un peu plus particulierement les affaires de ce Roi, on doit se souvenir qu'en 1436, le Roi obtint sa liberté du Duc de Bourgogne, & que l'année suivante il passa en Italie pour conquérir le Royaume de Naples, où la Reine Isabelle sa femme, se deffendoit contre Alphonse Roi d'Arragon, avec un courage invincible. René eût d'abord un succès, qui flata son ambition. Il débarqua à Genes: fit une ligue avec cette République, & avec celle de Florence, & ayant joint leurs flotes à la sienne, il entra dans Na-

ples en victorieux. Il dégagea la Reine sa femme. Il fit lever à Alphonse le siége des deux Châteaux de Naples ; il prit Cajette après huit mois de siége, & seroit demeuré Roi paisible de cette Monarchie, s'il se fût gouverné aussi sagement dans sa prospérité, qu'il avoit sçû surmonter sa mauvaise fortune ; mais se deffiant des Italiens, & donnant la plus-part des charges aux François, il s'attira la haine des premiers. Cabdora, le plus habile de ses Généraux, ou corrompu par Alphonse, ou mécontent de René, changea de parti, & entraîna avec lui la fortune du Roi de Sicile. Alphonse rentra dans le Royaume, & reprit plusieurs Villes. René s'enferma dans Naples & y fut assiégé presque aussi-tôt. Le Siége fut long, & René y signala sa valeur & sa conduite ; mais enfin un Maçon découvrit à Alphonse un Aqueduc par lequel il introduisit son Armée & Naples fut prise dans le quinziéme siécle, de la même manie-

1444.

1444. re que le grand Belissaire s'en étoit rendu maître dans le sixiéme. René n'eut que le tems de se sauver dans un vaisseau lui & sa famille, & de faire voile en toute diligence vers Livourne. Il fit encore quelques efforts, pour rentrer dans ses Etats; mais le Pape Eugene l'ayant reçû froidement à Florence, & Alphonse s'étant affermi sur le Trône de Naples, René repassa en France en 1442, si dégoûté de la guerre, qu'il ne fit de sa vie aucune tentative pour recouvrer une Couronne qu'il avoit portée cinq ans. Il possedoit en France la Comté de Provence, les Duchez d'Anjou, de Lorraine & de Bar. Il résolut, avec le revenu de ces Provinces qui étoit très-considérable, de mener une vie douce & tranquile. Les beaux arts, les belles lettres la peinture sur-tout, où il excelloit, lui aidérent à se consoler de la perte d'un Royaume. D'ailleurs il avoit un fils nommé Jean, Duc de Calabre, qui promettoit de si grandes choses, que le Roi René

attendoit ſon rétabliſſement de ſa valeur, & ſatisfait des périls qu'il avoit eſſuyez, il ne s'y vouloit plus expoſer. 1444.

Il demeuroit ordinairement en Lorraine, la plus agréable & la plus riche de ſes Provinces, & il tenoit à Nanci une fort belle Cour, mais l'indépendance des Villes de Mets, Toul & Verdun, le mortifioient aſſez ſouvent. Ces Villes avoient été autrefois unies à la Lorraine; mais elles faiſoient voir par des actes authentiques, qu'elles avoient racheté leur liberté de Godefroy de Bouillon. Elles avoient depuis été conſidérées comme Villes libres, & même pour conſerver leur liberté, elles s'étoient aſſociées avec pluſieurs autres Villes d'Allemagne. Le Roi René avoit regardé leur liberté avec indifférence, tant qu'il s'étoit occupé de l'eſpérance de regner en Italie. Il avoit même emprunté des Meſſins cent mille francs; & il les lui avoient prêtez avec joie; mais lorſque les difficultez d'une guerre

1444. désavantageuse, l'eurent rebuté, il ne songea plus qu'à regner tranquillement en Lorraine & en Provence. La Ville de Mets bornoit extrêmement sa puissance dans la premiere Province. Elle étoit plus riche & plus florissante que Nanci, & dans un différend qu'il eut avec elle, il eut le chagrin de leur voir faire des courses jusqu'aux portes de sa Ville capitale. Il résolut donc de soûmetre Mets, & l'occurrence s'en trouva favorable. Il apprit que le Roi cherchoit à occuper son second corps d'armée, qui étoit aussi de trente mille hommes. Il prétendit non-seulement que la donation du Duc Godefroy n'étoit pas dans les formes; mais encore quand elle y seroit, quelle ne seroit pas moins inutile aux Messins; parce qu'un Souverain ne peut pas vendre, engager ni diminuer ses Etats. Il supplia le Roi de l'assister contre ses sujets rebelles, & Charles ayant en passant nettoyé la Champage, & délogé le Bâtard de Vergi du poste d'Arnay;

qu'il avoit encore occupé, se rendit en Lorraine au mois de Septembre, & mit devant Mets un Siége regulier. 1444.

Mets étoit une place d'autant plus forte, que les Habitans n'avoient rien oublié pour la fortifier depuis trois siécles qu'ils n'avoient point de maître, sçachant que leur liberté dépendoit uniquement de leur résistance. Conrard leur Evêque s'étoit laissé enfermer dans Mets, & les Habitans ne mirent point de différence entre la mort ou l'esclavage. Le Roi de son côté s'opiniâtra à ce Siége, se flattant toûjours d'y réussir; mais lorsqu'il eut duré cinq mois, qu'il vit son Armée diminuée considérablement, & les Messins plus hardis & plus résolus qu'au commencement du siége, il se repentit de l'avoir entrepris, & il fut bienheureux que les assiégez fatiguez de cette longueur, lui donnassent l'occasion d'en sortir avec honneur. La cassation de leur commerce les incommodoit plus que les at-

1444. taques des assiégeans, outre qu'ils n'espéroient point de secours, & qu'ils sçavoient que le Dauphin venoit bien-tôt joindre le Roi. Ils gagnerent Brezé, l'un des favoris de Charles, & firent des propositions que le Roi goûta extrêmement. Ils convinrent de prendre des arbitres pour regler les prétentions du Roi René. Cependant ils consentirent de payer pour les
1445. frais de la guerre deux cens mille livres au Roi, & de remetre à René les cent mille francs qu'il leur devoit. Ces conditions furent signez de part & d'autre. Les Messins envoyerent des Députez au Roi, lesquels par un surcroît d'honnêteté, firent présent à ce Prince d'un service de Vermeil doré. Le Roi leva le siége de Mets, & se retira à Nanci. Le Dauphin y arriva peu de jour après. Les deux Armées se joignirent; mais elles ne faisoient plus gueres que quarante mille hommes.

La Cour fut magnifique à Nanci; & l'on y reconnut les suites de la

Tréve. La Reine de Sicile, & la Dauphine y avoient amené la nouvelle Reine d'Angleterre. Le Comte de Suffolc, Ambassadeur du Roi d'Angleterre y vint querir cette jeune Princesse, pour la conduire au Roi son époux. Comme il avoit des pouvoirs de ce Prince extrêmement amples, il prorogea la Trêve avec le Roi jusqu'à la Toussaint. Des festins superbes, des tournois & des fêtes galantes, accompagnerent la solemnité de ce mariage, qui fut, ou précedé, ou suivi de bien près par ceux de Charles d'Anjou, Comte du Maine, & de Federic de Lorraine, Comte de Vaudemont. Le premier tenoit toûjours la premiere place dans le cœur du Roi, qui lui donna des preuves éclatantes de son amitié. Il lui fit présent le jour de ses nôces des Comtez de Guise, de Novion, & de Ligni. Ce Prince veuf de la Duchesse de Sesse, se remaria à Isabelle de Luxembourg, sœur du Comte de Saint Paul. Le Comte de Vaudemont épousa Ma-

1445.

1445. dame Ioland, sœur aînée de la Reine d'Angleterre ; mais ce ne fut pas sans chagrin de la part du Roi de Sicile, pere de cette Princesse. On ne lui avoit rendu sa liberté qu'à condition de consentir à ce mariage, & son cœur se révoltoit sans cesse contre une alliance à laquelle on l'avoit forcé.

On vit aussi paroître à la Cour, Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême. Il étoit frere du Duc d'Orléans, & avoit souffert une captivité encore plus longue que celle du Duc en 1413. La haine des deux Maisons d'Orléans, & de Bourgogne alla jusqu'à cet excès, que la premiere appella les Anglois à son secours. Elle leur promit cent mille écus pour les frais de cette guerre, & elle leur donna en ôtage le Comte d'Angoulême pour sureté de cette somme. Comme dans la suite elle fut absolument hors d'état de la payer, l'infortuné Comte demeura dans les prisons d'Angleterre ; jusqu'à ce que le généreux Comte de Dunois, par ses soins

ſoins infatigables, procura encore la liberté à ce Prince. Le Comte d'Angoulême profita de ſa captivité, & s'en ſervit pour s'appliquer aux ſciences & à la piété. Il fit de ſi grands progrès dans toutes les deux, qu'il fut un modéle de l'une & de l'autre, & lorſque le Concile de Baſle eût déposé le Pape Eugene, on mit ce Prince ſur les rangs, & on députa vers lui, pour ſçavoir s'il voudroit accepter la dignité, où l'on vouloit l'élever. Le Comte la refuſa avec beaucoup d'humilité & de fermeté tout enſemble, & ce fut à ſon refus, que le Duc de Savoye fut élû. Le Roi combla ce Prince de careſſes & de bien-faits, & Dieu pour récompenſer ſa modeſtie, mit ſoixante & dix ans après, ſon petit fils ſur le Trône. 1445.

La plus-part des Députez des Princes d'Allemagne, vinrent trouver le Roi à Nanci, & il renouvella avec eux l'alliance qu'il y avoit eû juſques-là. Enſuite il reprit le chemin de France, ne ti-

rant aucun fruit de l'expédition de
1445. Lorraine , outre l'argent que la Ville de Mets avoit payé , que la Ville d'Epinal, dont les Habitans s'étoient donnez au Roi, lorsqu'il étoit arrivé dans cette Ville. Le Roi René l'avoit redemandée au Roi ; mais ce Prince touché de l'affection de ces peuples , la laissa unie à la France, & promit sans doute à René de lui donner un équivalent.

La Cour arriva à Châlon, où la Dauphine tomba malade si dangereusement, que sa mort convertit en deuil la joie de toute la France. C'étoit une belle , grande , & vertueuse Princesse , & bien digne de sa fortune. Les gens de lettres ont consacré à la postérité, le baiser dont elle honora Alain Chartier le plus bel esprit de son siécle, qu'elle trouva endormi dans une sale du Louvre, & la réponse spirituelle qu'elle fit à quelques-unes de ses filles d'honneur , qui surprises de cette action, lui faisoient remarquer l'affreuse laideur

de Chartier. Ne croyez pas, leur dit-elle, que ce ſoit la bouche de Chartier que je baiſe; c'eſt le lieu ſeulement, dont j'entens ſortir tous les jours des paroles ſi précieuſes, & des ſentimens ſi nobles. Le Roi lui avoit témoigné une eſtime particuliere; mais le Dauphin, eſprit bizarre & tourné au mal, lui avoit fait eſſuyer de facheux momens. Il la regretta lorſqu'il l'eût perdue, & parla d'elle en des termes avantageux. Elle fut inhumée dans l'Egliſe Cathedrale de Châlon, d'où le Dauphin, lorſqu'il fut Roi, la fit tranſporter à S. Laon de Toüars en Poitou. 1445.

Peu de jours après ſa mort, la Reine d'Ecoſſe ſa mere arriva en France avec la Princeſſe ſa fille, qui étoit accordée à l'Archiduc Sigiſmond. Elle avoit pris cette occaſion, & de conduire ſa fille en Allemagne, & de venir voir la Dauphine. Ce fut une nouvelle bien funeſte pour elle, que celle de ſa mort. Le Roi les reçût avec des grands témoignages d'af-

fection & d'honneur. Il renvoya la
1445. Princesse à son Epoux, & retint quelque tems la Reine dans sa Cour ; mais le même Royaume qui avoit été fatal à la fille, le fut encore à la mere. Elle mourut en France, & le Roi lui fit rendre les derniers devoirs avec beaucoup de magnificence. Quelques auteurs prétendent qu'elle amena aussi avec elle sa seconde fille, qui avoit épousé le Duc de Bretagne ; & que sa mort précéda le mariage de ses deux filles ; mais la chronologie ne s'acorde pas avec leur sentiment, non plus qu'avec celui des Historiens qui mettent au 16 Mars 1445, l'hommage que le Duc de Bretagne, François I. rendit au Roi à Chinon ; & l'abolition que Charles lui accorda ; & aux Princes de sa maison, pour avoir suivi le parti des Anglois.

La Duchesse de Bourgogne, prit occasion de la mort de la Dauphine, pour venir trouver le Roi à Châlon, & lui donner quelque

consolation sur ce malheur ; mais cette habile Princesse, sous ce pretexte de civilité, négotia un traité avec le Roi extrêmement avantageux à son mari. La Reine, le Roi de Sicile, & le Comte du Maine y porterent Sa Majesté. Le Duc de Bourgogne s'y obligeoit de restituer au Roi de Sicile Duc de Loraine, Neuchatel en Lorraine, Clermont en Argone & quelques autres places, qui étoient demeurées entre ses mains, pour le restant de la rançon de ce Roi. Charles de son côté remettoit au Duc le Val du Cassel en Flandres ; & consentoit que neuf ans durant, les Juges de Flandres prononçassent sans appel au Parlement. 1445.

Enfin le Roi arriva à Tours, où il se plaisoit infiniment, & il y menoit en effet une vie délicieuse. La Tréve rendoit sa Cour nombreuse & superbe, l'oisiveté & les plaisirs qui la suivoient, charmoient ce Roi. Il passoit la plus grande partie de son tems avec Agnez Sorel sa maîtresse, le Com-

te du Maine & Brezé ses favoris ;
1445. dans des jardins voluptueux, où tous les plaisirs des sens étoient remplis. Agnez Sorel étoit une fille de qualité de Touraine. Elle possedoit dans cette Province la Seigneurie de Fromenteau. Tous les Auteurs qui ont parlé d'elle, ne nous ont point laissé son portrait en détail ; mais pour nous faire connoître sa beauté, ils se sont contentez de dire qu'elle étoit belle entre les plus belles ; qu'on l'appelloit communément à la Cour la belle Agnez ; que le Roi, Prince volage & inconstant, l'aima vingt ans durant, avec des transports toûjours égaux ; qu'à l'âge de quarante ans qu'elle mourut, elle étoit encore la plus belle personne de France, & qu'il faloit bien que sa beauté fût surhumaine, puisqu'on pardonna au Roi son attachement pour elle, encore que celle de la Reine ne fût pas médiocre, & que la vertu de cette Princesse touchât de pitié toute la France.

Agnez Sorel étoit naturellement

vertueuse, & elle passoit sa vie
assez doucement dans sa terre de 1445.
Fromenteau, où elle étoit restée à
dix-huit ans sans pere ni mere;
mais il est quelquefois dangereux
d'être trop belle. Son éclatante
beauté la fit connoître de réputation
d'abord à tout le voisinage,
& ensuite bien plus loin; on
la venoit voir par rareté, & le Roi
à qui on en parla, fut frappé de
la même curiosité. Il alla la voir
à sa terre, & lui laissa son cœur
en la quittant. Il la mit en 1427,
auprès de la Reine en qualité de
fille d'honneur. Il y a apparence
qu'Agnez Sorel se servit de sa vertu,
pour résister quelque tems aux
sollicitations de ce Prince; mais
Charles VII. avoit un caractere
de tendresse, dont il étoit difficile
de se défendre, & il est peu de
cœurs dont un Roi ne triomphe.
Agnez Sorel devint la maîtresse
du Roi. Elle fit toutes ses délices,
& le Roi pour ainsi dire partagea
avec elle sa Couronne. Lors
qu'ils ont reconquis Paris & la

Champagne, il lui fit don du Châ-
1445. teau de Beauté sur Marne, & tout le monde trouva que cette Seigneurie lui convenoit en faisant allusion de sa beauté avec le nom de ce Château. On l'appelloit Mademoiselle de Beauté. Le Roi avoit eu d'elle deux filles, les Princesses Charlotte & Marguerite. Leur mere les élevoit avec grand soin, & le Roi attendoit avec impatience qu'elles fussent en état d'être mariées pour les pourvoir avantageusement.

L'esprit de cette maîtresse de Charles étoit encore plus aimable que son visage. Elle l'avoit noble, élevé, généreux. On prétend qu'on doit à ses conseils, la fermeté que le Roi fit voir dans son adversité, & que cet esprit susceptible de toutes les impressions, n'en reçût d'Agnez Sorel que de glorieuses & d'avantageuses à l'Etat, & François I. étoit si persuadé qu'on lui étoit redevable du salut de la France qu'il honora sa mémoire de ces quatre petits vers qu'on voit encore

encore aujourd'hui dans S. Gelais. 1445.

*Plus de louanges & d'honneurs tu merites,*
*La cause étant de France recouvrer;*
*Que ce que peut dedans un Cloître ouvrer*
*Clause Nonain, ou bien devot Hermite.*

Au reste elle étoit fiere sans être orgueilleuse, libérale, bien-faisante, & qui n'abusoit point des bontez du Roi. Elle avoit un train de Princesse, & si elle étoit enviée des uns, elle étoit aimée & admirée des autres; ensorte que jamais maîtresse de Roi n'avoit encore eu un sort pareil. Aussi le Conseil du Roi insinua-t-il à la Reine qui avoit peine d'abord à la souffrir, qu'il étoit à propos qu'elle dissimulât, que sa résistance seroit inutile, & ne feroit qu'irriter ce Prince, que de l'humeur dont il étoit s'il n'avoit plus Agnez Sorel, il lui en substitueroit bien-tôt une autre;

1445. & qu'il valoit bien mieux que sa Majesté eût pour rivale une fille, dont toutes les inclinations étoient portées à la vertu & au bien de la France, qu'une de ces ambitieuses, qui feroient consister leurs plaisirs, à mortifier la Reine & à dissiper les finances du Roi. La Reine suivit ce conseil; & s'en trouva parfaitement bien. Elle reconnut dans la suite qu'il étoit véritable & salutaire.

Le Dauphin, qui avoit eu lui-même une conduite aussi irreguliere avec la Dauphine, ne pouvoit souffrir celle du Roi. Il est vrai qu'il avoit encore d'autres sujets de plainte. Il demandoit au Roi qu'il lui plut augmenter sa pension, & lui permettre d'assister au Conseil; mais encore que ces deux demandes fussent assez raisonnables, le Roi refusa de les accorder. Il connoissoit l'esprit séditieux du Dauphin, & étoit persuadé qu'il tourneroit ses bienfaits contre lui-même; & qu'il ne lui auroit pas plûtôt permis d'entrer au Conseil,

qu'il y répandroit cet eſprit de
diviſion qui étoit ſon caractere. Le 1445.
refus du Roi irrita le Dauphin, & porta cet eſprit violent à l'extrémité. Il réſolut de ſe retirer de la Cour; & il demanda au Roi la permiſſion d'aller paſſer trois mois en Dauphiné, où les peuples ne l'avoient point encore vû; ce que le Roi lui accorda.

Il eſt vrai qu'on rapporte une autre cauſe de ſon voyage; mais qui eſt vrai-ſemblable, encore qu'elle ſoit peut-être auſſi vraie. On dit donc qu'il ſe prit un jour de parole avec la maîtreſſe du Roi; & qu'il eut l'audace de lui donner un ſoufflet à Chinon; ce qui lui attira des duretés ſi fortes du Roi, qu'il prit le parti de ſe retirer.

D'autres ajoûtent que ſa retraite vint de la part du Roi lui-même. Le Dauphin haïſſoit un Miniſtre, & il ordonna à Antoine de Dammartin, Comte de Chabannes, de l'aſſaſſiner, Chabannes ſe trouva embaraſſé de cet ordre, & le

communiqua à Jacques de Dam-
1445. martin son frere, grand Maître de la Maison du Roi. Celui-ci en détourna le Dauphin, & débarrassa ainsi son frere. On ne sçait comment l'ordre de cet assassinat parvint jusqu'au Roi; qui manda le Dauphin, & le traita avec la sévérité que demandoit l'horreur de ce crime. Le Dauphin pressé par le Roi, en rejetta le blâme sur Chabannes; & l'accusa de le lui avoir conseillé. Le Roi fit venir Chabannes, qui préferant son honneur à la faveur du Dauphin, nia le crime dont on l'avoit accusé, & offrit de s'en justifier par combat, contre tel Gentilhomme que le Dauphin lui voudroit fournir. Le Dauphin poussé à bout donna un démenti à Chabannes devant le Roi; qui traita son fils avec mépris, & lui défendit de se présenter devant lui de quatre mois. Le Dauphin sortit nuë tête, en jurant qu'il se vengeroit un jour de ceux qui le chassoient de chez lui.

Il n'oublia rien pour emmener avec lui la Reine. Lui qui fut le plus dénaturé de tous les Princes, avoit pourtant de la tendresse pour elle ; & d'ailleurs le mérite de cette Princesse auroit augmenté considérablement son parti. Il la pressa de le suivre, & crut l'y exciter en lui remettant devant les yeux la tendresse du Roi pour Agnez Sorel, & son indifférence pour elle ; mais la Reine loin de se laisser gagner, lui réprocha sa désobéissance, lui défendit de la prendre pour le prétexte de ses actions, approuva toutes celles du Roi, & n'ayant pu engager le Dauphin à démeurer, elle refusa absolument de le suivre. Quelques Seigneurs l'ayant voulu encore engager depuis dans leur parti, elle tâcha de les ramener, & n'y ayant pas réussi, elle en donna avis au Roi. Elle écrivit aussi de fréquentes lettres au Dauphin, pour le faire revenir à la Cour. 1445.

Lorsque le Dauphin fut arrivé à Grenoble, il ne se contraignit plus,

1445. Il aſſembla les Etats, il demanda à être reçu Souverain de cette Province, en vertu de la donation d'Humbert, dernier Dauphin, qui appelle à cette Souveraineté le fils aîné des Rois de France, auſſi-tôt qu'il eſt né ſans proviſion ni inveſtiture. Il ſe fit prêter le ſerment de fidélité. Il changea tous les officiers, & il commença à regner véritablement dans cette Province, ſans vouloir retourner à la Cour.

Le Roi apprit ſa conduite avec étonnement; cependant comme le revenu du Dauphiné étoit médiocre, & que ce Prince craignoit les ſuites d'une guerre civile, il ferma les yeux ſur les actions de ſon fils, Il feignit de ne la pas ſçavoir, & il ſe flatta que de lui-meme il reviendroit à ſon devoir.

En ce tems-là Renaud de Chartres, Archevêque de Rheims, Evêque d'Orléans, Chancelier de France, mourut; & ce fut une grande perte pour le Royaume qu'il avoit utilement ſervi. Le Roi ne remplit pas d'abord ſa place, & il laiſſa les

ſceaux aux Maîtres des Requêtes jusqu'au 15. Juin de l'année ſuivante, qu'il fit Chancelier Jean Juvenal des Urſins, Baron de Treſnel, & Vicomte de Troyes, homme d'épée & de lettres ; & qui ſçut les accommoder enſemble tant qu'il vécut. 1445.

La Connêtable mourut ; & ce Prince deux fois veuf ſe remaria à Catherine de Luxembourg ſœur de la Comteſſe du Maine. Ce mariage l'unit avec ce Comte, & affermit le calme de la Cour. Brezé qui diſputoit le cœur du Roi au Comte, fut déſolé de voir que cette alliance augmentoit le credit de ſon rival. Sa jalouſie fut ſi furieuſe, qu'il ne la pût cacher ; elle ne ſervit qu'à donner de la joie à ces Princes.

La tréve étoit ſur le point d'expirer, & les deux nations en goûtoient les douceurs avec trop de plaiſir pour ne la pas continuer. Ainſi on s'aſſembla pluſieurs fois pour la proroger. Elle fut ſucceſſivement étenduë jusqu'à Pâques

1445. 1446. & au premier Juin 1449, & enfin pour cinq ans qui finiſſoient en 1450.

On commença cette année à voir en France des Livres imprimés, & l'on peut dire que c'eſt à cette heureuſe invention, qu'on doit le rétabliſſement & le progrès des belles Lettres. Il n'eſt pas bien certain qui en fut l'inventeur, ou même ſi cet art a été inventé en Europe. Il eſt en uſage à la Chine depuis pluſieurs ſiécles, où véritablement l'on imprime avec des tables gravées, & c'eſt ſans doute de là que Jean Guittemberg, Schocffer & Jean Fauſt Allemans, où l'un d'eux, l'ont apporté : car c'eſt à ces trois qu'on en attribue l'honneur, ſi l'on ne veut croire avec ceux de Leide en Hollande, que Laurent Sanſon un de ſes habitans, fut le premier qui trouva le ſecret de l'Imprimerie, dont Jean Fauſt lui déroba les inſtrumens. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt en Allemagne qu'on vit pour la premiere fois un livre im-

primé, & ce fut une Bible *in folio* dont l'impression imitoit parfaitement l'écriture. Auparavant tous les livres étoient manuscrits. Il y avoit à Paris & à Orléans deux rues de copistes, & au reste les livres étoient si extraordinairement chers, qu'un Tite-Live Latin qu'on peut avoir présentement pour trente sols coûtoit six-vingt écus d'or. 1445.

La France goûtoit les suites heureuses de la tréve, lorsque Jean Fregose & cent nobles Genois aborderent à Marseille. Fregose alla saluer le Roi à Chinon. Il lui demanda sa protection contre Barnabé Fregose son cousin, qui étoit pour lors Doge de Gennes, offrant de remettre cette République sous l'obéissance du Roi, si Sa Majesté souhaitoit l'aider à en chasser le Doge. Genes s'étoit soûmise à la France, sous le regne du feu Roi, & le Maréchal de Boucicaut l'avoit long-tems gouvernée; mais pendant les divisions de la Cour de France, elle s'étoit revoltée, & avoit eu depuis trente ans pres- 1446.

1446. que autant de révolutions que d'années. Barnabé Fregose, qui étoit pour lors Doge, ne l'étoit devenu qu'en dépossedant Jean Fregose, & celui-ci brûloit d'ambition, & de vengeance. Le Roi qui le crut de bonne foi, nomma des Députés pour traiter avec lui, & avec les nobles Genois qui étoient à Marseille, parmi lesquels étoient le chef de la maison Doria. L'Archevêque de Rouen, du Chatel, à qui le Roi avoit fait passer une partie de l'inclination qu'il avoit euë pour son oncle, Saint Valier & Jacques Cœur, grand Trésorier, eurent ordre de se transporter à Marseille, pour conclure ce traité. Les Seigneurs Genois promirent de remettre leur ville sous l'obéissance du Roi, & ce Prince s'engagea de leur fournir des troupes pour la réduire. Fregose soûtenu des François entra dans la liguerie; prit Final, & fit agir si à propos ses amis & les partisans de la France, qu'il entra un matin dans le port

de Gennes, descendit dans la ville suivi seulement de trois cens des 1446.
siens, & se mit à crier, en faisant porter devant lui la banniere de France; *liberté, vive France.* Perrin, Fregose & les Adornes s'imaginant que l'armée des François suivoit, fuirent avec précipitation, & Jean Fregose fut créé Doge. Il usa sur le champ d'une ingratitude effroyable. Il quitta la banniere de France, & chassa indignement les François, qui l'avoient accompagné. On reconnut à la Cour, quel fonds on avoit dû faire sur son traité. Lorsqu'on l'envoya sommer de l'exécuter, il répondit fierement qu'il avoit conquis Gennes à la pointe de l'épée, & qu'il prétendoit s'y conserver. Le Roi ne jugea pas à propos de troubler le repos de son Etat pour la conquête d'une ville, perfide & legere. Final que les François avoient pris d'abord, leur demeura. Le Roi la donna en fief à Galéas, Marquis de Corette, qui incommoda long-tems les Genois. En 1448. ils l'assiégerent; mais du

1446. Chatel qui alloit en cette année-là, à l'obédience du Pape Nicolas, leur fit lever le siége ; & depuis le Duc d'Orléans qui tenoit sa Cour à Aſt dégagea la place.

La Comteſſe de Charolois, fille du Roi, mourut, étant encore dans la fleur de sa jeuneſſe, & pour adoucir la douleur du Roi, la Reine mit au monde le 28 Décembre un quatriéme fils. Le Roi lui donna pour parrains les Comtes du Maine, d'Evreux, de Maulevrier & de Tonnerre, & pour marraine la Comteſſe d'Evreux. Le Comte du Maine le nomma Charles qui étoit son nom & celui du Roi. Sa Majeſté le fit Duc de Berry, & tourna inſenſiblement vers lui ses affections, que le Dauphin sembloit abandonner par sa déſobéiſſance.

Les François porterent encore cette année la guerre en Italie, avec auſſi peu de succès que dans l'expédition de Genes. Philippe Marie Viſcomti, Duc de Milan, mourut sans enfans légitimes, & sa succeſſion fut l'origine d'une

guerre, qui dans le siécle suivant mit la France à deux doigts de sa perte. On rapporte diversement les circonstances de sa mort. Les uns soûtenoient qu'il n'avoit point voulu régler sa succession, & qu'il avoit souhaité en mourant que son Etat fût confondu après sa mort: paroles bien dignes de la vie qu'il avoit menée; car s'il avoit été l'un des plus vaillans & des plus spirituels Princes de son tems, il en avoit aussi été le plus cruel & le plus dissolu. D'autres assuroient, qu'il avoit déclaré son successeur Sforce, mari de sa fille naturelle; d'autres enfin qu'outré contre les Venitiens, qui lui avoient fait une guerre éternelle, il avoit institué pour son héritier, Alphonse, Roi d'Arragon & de Naples, afin de leur laisser un voisin redoutable, qui les pût autant chagriner qu'ils l'avoient eux-mêmes persécuté. 1447.

Quoi qu'il en soit, trois personnes prétendirent avoir droit de lui succeder. L'Empereur Federic par droit de reversion. Le Duc d'Or-

léans par droit de succession. François Sforce par le droit de la guerre ; & des trois. Le Duc étoit le
1447. seul qui y eût des légitimes prétentions. Il étoit fils de Valentine, sœur unique du feu Duc de Milan. Le contrat de mariage de cette Princesse & de Louis de France, pere du Duc d'Orléans, portoit en termes exprès, que les enfans qui en sortiroient en vertu des investitures accordées aux Ducs de Milan par les Empereurs, succederoient au Duché de Milan, si les mâles de la maison des Viscomti venoit à manquer. Le cas étoit arrivé, & le Duc d'Orléans eût sans doute succedé à son oncle, s'il eût eu un peu plus de diligence ou de bonheur. Le feu Duc l'avoit lui-même reconnu pour son héritier, lorsqu'il lui avoit rendu Ast, qui étoit la dot de sa mere.

François Sforce étoit un capitaine aventurier, dont la naissance étoit honteuse, pour ne pas dire infâme. Cependant il l'emporta sur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang

de France, petit fils, neveu & cousin des trois Rois. Sforce Attendulo son pere n'étoit qu'un simple paysan, que sa valeur & sa fortune avoient rendu chef d'une armée de sept mille hommes, & qui avoit eu ce fils d'une Italienne qui suivoit l'armée, menant une vie fort dissolue; ensorte que pour avoir trop de peres, il se pouvoit bien qu'il n'en eût aucun. Il n'avoit point eu d'autre berceau que la tente de son pere. Les fatigues, le soleil, le vent & la pluie avoient accompagné son enfance; mais cette éducation féroce l'avoit rendu infatigable aux exercices de la guerre. Il ne connoissoit pas encore la vie, qu'il la prodiguoit, & les soldats le voyant avec eux dans les mêmes dangers & dans la même éducation, s'accoûtumerent à le voir, à l'aimer, & à l'estimer. Ainsi son pere étant mort au passage d'un fleuve, comme il alloit combattre Braccio au Royaume de Naples; ils lui substituerent son bâtard, & le reconnurent pour

1447.

leur capitaine. Sforce ſurpaſſa bien-
1447. tôt la réputation de ſon pere, &
devint fameux par ſa hardieſſe &
par ſon bonheur. Il uſurpa la Mar-
che d'Anconne ſur le Pape; il
amaſſa des ſommes d'argent im-
menſes, en ſervant tous les Prin-
ces d'Italie, & il mérita que Phi-
lippe Marie, Duc de Milan, l'at-
tachât à ſon parti, en lui donnant
en mariage Blanche ſa fille natu-
relle, & la ville de Crémone pour
dot. Philippe mourut ſur ces entre-
faites, & Sforce apprit que les
Milanois s'étoient érigés en Ré-
publiquains, & qu'ils avoient créés
un Senat de douze perſonnes. Il
ne s'oppoſa pas à leur deſſein, trop
heureux que d'abord ils n'euſſent
pas appellé leur Duc légitime. Il
emprunta cinquante mille écus. Il
y joignit tout ce qu'il avoit d'ar-
gent, il brigua la charge de Ca-
pitaine de la nouvelle Républi-
que: il l'obtint, il défit & chaſſa
le Duc d'Orléans, qui venoit avec
une armée demander l'héritage
de ſes peres, & s'étant rendu maî-
tre

tre de celle des Milanois, il déclara qu'il vouloit ſucceder à ſon beau-pere. Il ne prit point d'autre prétexte que la déclaration que ce Prince avoit faite en ſa faveur à l'article de la mort; encore qu'il ne fut pas ſûr qu'il l'eût faite, & qu'il n'eût eu aucun droit de regler ſa ſucceſſion. Il inveſtit Milan, il y entra moitié de gré, moitié de force. Enfin il s'établit dans ce Duché, le plus floriſſant de l'Europe. 1447.

En France le Comte du Maine obtint permiſſion du Roi d'aſſiéger le Mans. Les Anglois avoient promis à ce Comte, en demandant pour leur Roi ſa niéce, fille du Roi de Sicile, de lui rendre cette Ville capitale de ſon appanage; mais il avoit beau les ſolliciter, ils étoient ſourds. Le Comte de Dunois mena devant le Mans quinze mille François. Le Comte du Maine l'y ſuivit. L'Evêque d'Exceſter, Gouverneur du Mans avoit deux mille cinq cens hommes; mais il n'oſa attendre l'aſſaut. Il

1447. rendit le Mans vie & bagues sauves, & se retira en Normandie. On croyoit que les Anglois se scandaliseroient de cette entreprise, & elle étoit capable de rompre la Tréve qui étoit entre les deux Couronnes. Cependant ils l'apprirent sans émotion; & l'on admira qu'ils eussent mieux aimé perdre le Mans avec honte, que de s'en faire honneur en exécutant un Traité.

Le Roi avoit sans cesse de nouveaux favoris. Jacques Cœur, Marchand de la Ville de Bourges, homme d'un bon esprit, habile & heureux, s'étoit insinué dans ses bonnes graces. Il le fit grand Trésorier, & sa faveur eut un cours aussi juste que prodigieux. Il fit donner à son fils, l'Archevêché de Bourges, & à son frere l'Evêché de Luçon. Lui-même gouvernoit les finances, & il faut avouer qu'il les mit dans un fort bon ordre.

De tems en tems le Roi s'oc-
1448. cupoit à policer son Royaume. Il soulageoit ses peuples, & faisoit

des Ordonnances extrêmement utiles. C'est à cette année qu'on peut rapporter l'établissement des Francs Archers. C'étoient vingt-trois mille hommes qu'on levoit dans tous les villages de France, qui étoient toûjours prêt à marcher. Chaque village de France en devoit un que les Baillif & Sénéchaux choisissoient parmi soixante des mieux faits. Ils étoient exempts de toutes sortes d'impôts, & le Roi pouvoit ainsi avoir une Armée prête au moindre signal. Il réduisit aussi les hommes d'Armes à trois chevaux & à deux valets, & donna des ordres pour le payement des Troupes, qui établirent parmi les gens de guerre une exacte discipline. Il n'avoit retenu que quinze cents hommes d'Armes & quatre mille Archers, qu'il avoit divisez en quinze compagnies. Ce fut pour leur solde que le taillon fut levé. 1448.

Le Roi engagea aussi le Duc de Bretagne à rendre à Jean, Comte de Pentievre, tous les biens qui avoient été confisquez en 1421, sur

1448. la maison de Blois. Ce Comte n'avoit eu aucune part à l'entreprise de son frere Olivier, qui étoit mort sans enfans depuis peu. Il se fit donc un nouveau Traité, par lequel Pentievre céda au Duc tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la Bretagne. Le Duc lui rendit tous les biens de sa maison, & consentit qu'elle succedât à la Bretage, lorsque la postérité masculine de la Maison de Monfort qui y regnoit, viendroit à manquer.

René, Roi de Sicile, ayant perdu l'espérance de conquérir Naples, menoit à Nanci une vie exempte de trouble & de chagrin. Il institua l'Ordre du Croissant. Saint Maurice martyr, Patron de la ville d'Angers, l'étoit aussi de cette Ordre, dont il n'y avoit que cinquante Chevaliers, qui portoient sous le bras droit un Croissant, d'où pendoient autant de petits bâtons, qu'ils s'étoient trouvez de fois en bataille rangée, ou aux siéges de quelques Villes. Dans le corps du

Croiſſant il y avoit ces mots *Los en croiſant* ; mais il eut le deſtin 1448.
de la plus part des Ordres de ce ſiécle, qui finirent avec leur fondateur. Jean Duc de Calabre ſon fils, épouſa cette année Marie fille aînée du Duc de Bourbon, qui lui apporta cent cinquante mille écus en dot. Il les deſtina à l'entrepriſe de Naples, qu'il méditoit déja. C'étoit un jeune Prince d'un mérite infini. Nous en ferons le portrait en quelque autre endroit de cette Hiſtoire.

Le Dauphin reſtoit toûjours en Dauphiné, & le Roi s'en ſeroit peu ſoucié, s'il n'eût point apprehendé qu'il ne pouſſât ſon ambition plus loin. Ce Prince y faiſoit voir ſur quel pied il regneroit un jour en France. Il gouvernoit ce pays-là avec une authorité tout-à-fait abſolue. Il envoyoit des Ambaſſadeurs dans les Cours voiſines ; il en recevoit, & ſongeoit déja à troubler leur repos. Nous avons remarqué en 1419, que Louis de Poitiers, Comte de Valentinois &

de Diois, avoit donné ces deux
1448. Comtez au Roi, qui n'étoit pour lors que Dauphin à deux conditions; la premiere, qu'ils demeureroient unis au Dauphiné: la seconde, qu'on l'acquitteroit de toutes ses dettes qui montoient à cinquante mille écus. Il y avoit ajoûté une substitution en faveur du Duc de Savoye, en cas que le Roi ne payât pas cette somme, le Roi accablé de guerres & d'ennemis, n'avoit pas été en état de payer ces cinquante mille écus. Ainsi le Duc de Savoye s'étant hâté de payer cette somme, s'étoit emparé des deux Comtez: & y avoit mis garnison. Le Dauphin lui déclara la guerre, & pretendit les retirer. Le Duc craignit que le Roi ne prit sa querelle. Ainsi par un traité du 3 Avril 1446, il lui céda le Valentinois & Diois; & le Dauphin de son côté lui remit l'hommage de Foucigni. Vienne, depuis l'usurpation de Boson, Roi d'Arles en 880, étoit restée Ville impériale. L'Archevê-

1448.
que prétendoit en être Souverain. Le Dauphin obligea la Ville & le Prelat (il se nommoit Jean de Poitiers) à transiger avec lui de leurs droits. Ainsi il étendoit les bornes de son petit Etat, presage de la réunion qu'il devoit faire un jour à la Monarchie du Duché de Bourgogne, & d'une infinité d'autres Villes.

Mais enfin le moment approchoit où Charles devoit se voir le plus puissant Roi qui eût encore gouverné la France: Ce ne pouvoit être qu'aux dépens des Anglois; & leur conduite en fit naître l'occasion. Parmi les conditions de la treve on y avoit expressément inseré celles-ci, que toutes les Villes demeureroient dans le mêmes état, sans qu'on pût les fortifier ni les réparer: que les Alliez des deux Rois y seroient compris, & parmi ceux-là le Roi d'Escosse, & le Duc de Bretagne tenoient le premier rang. Cependant les Anglois faisoient fortifier Sainte James de Beuvron. Ils venoient d'entrer avec une Armée

1448. en Ecoſſe ; & le 24 Mars Surienne, Gouverneur des Marches de Normandie eſcalada Fougere. Cette Ville frontiere de Bretagne, étoit l'une des plus riches & des plus marchandes de France. Surienne la prit la nuit, y fit un butin ineſtimable : & y commit tous les excès que la guerre peut faire naître, le pillage, le meutre, le viol, le ſacrilege. Il avoit ſept cens hommes ; & il commença à s'y fortifier. Cette nouvelle étonna toute la France ; & le Duc de Bretage à qui étoit Fougere, députa auſſi tôt au Duc de Sommerſet, Gouverneur de Normandie ; & lui demanda réparation de cette injure ſanglante. Sommerſet répondit que Surienne n'avoit reçût aucun ordre du Roi d'Angleterre, que ce Capitaine n'étoit point ſon ſujet ; & qu'on le déſavouoit. Le Duc reconnut qu'on le jouoit, car toute l'Europe ſavoit que Surienne étoit aux gages du Roi d'Angleterre & ſa qualité d'Arragonnois n'empêchoit pas qu'il ne le ſervît depuis vingt ans ; & même qu'il

ne

ne fut Chevalier de la Jarretiere. Il
députa donc au Roi le Chancellier 1448.
de Bretagne, & l'Evêque de Rennes, qui trouvérent ce Prince à Chinon, & le suppliérent de se joindre à leur maître pour tirer raison de cet outrage. Le Roi déclara à ces Ambassadeurs, qu'il faisoit son affaire de celle du Duc; & qu'il s'en reposât sur lui. Alors il dépêcha vers le Roi d'Angleterre à Londres le Grand-Ecuyer Havart; & vers Sommerset à Rouen, Fontaine, Officier de l'Ecurie, pour se plaindre de l'irruption en Ecosse, & de la surprise de Fougere. On ne répondit rien sur le premier article: mais on fit sur le second, la même réponse que Sommerset avoit déja faite aux députez du Duc de Bretagne. Le Roi prit son parti sur le champ. Il envoya déclarer au Duc de Sommerset à Rouen, que la Tréve étoit rompue, si on ne dédommageoit le Duc de Bretagne de la prise de Fougere, & l'on faisoit monter le dédommagement à seize cens mille écus.

1448. Sommerset pris au dépourvû se trouva un peu embarassé. Les Anglois tenoient encore dans le Maine la Mayenne, la Juhez. Il en fit présent au Comte du Maine, & le pria d'employer son credit auprès du Roi, pour faire entretenir la Tréve. Le Roi, à la priere du Comte du Maine, consentit qu'on s'assemblât à Louviers pour régler cette affaire. Il nomma Philippe de Culent & deux autres Ministres pour Députez; mais ayant sçû que les Anglois traînoient la chose en longueur, & qu'ils ne parloient en aucune maniere de restitution, il envoya de tous côtés des ordres d'user de représailles. Les Anglois furent bien étourdis d'apprendre que le Pont de l'Arche & Conche en Normandie, Gerberoy en Beauvoisis, Coignac & Saint Maigrin en Guienne, avoient été surpris presque dans le même moment.

Le vaillant Brezé avoit surpris le Pont de l'Arche à peu près de la même maniere que Chartres l'a-

voit été dix-ſept ans auparavant ; c'eſt-à-dire par le moyen d'un chartier qui avoit verſé ſur le pont-levis, & qui tua lui-même le portier. Fouquemberge, qui en étoit Gouverneur, fut fait priſonnier, & mis à vingt mille écus de rançon. Floquet prit Conche. Moüi, Gouverneur de Beauvais, eſcalada Gerberoy, pendant que le Gouverneur étoit abſent. Verdun, & Aliac, Capitaines Gaſcons, eſcaladérent auſſi Coignac & Saint Maigrain, & prirent priſonnier Lamac, Gouverneur de la premiere qui revenoit de Bordeaux. Tout cela ſe fit au nom du Duc de Bretagne ; mais par les Capitaines du Roi.

1448.

Les Anglois ſe plaignirent à grands cris de ces entrepriſes, & en demanderent réparation. Le Roi la leur promit ; mais il commença par leur impoſer la néceſſité de rendre Fougere & ſeize cens mille écus. Cette propoſition, & l'importance de cette ſomme, la leur fit refuſer, alors le Roi fit ſes proteſtations devant des Notaires A-

postoliques & Imperiaux, qu'il n'a-
1448. voit pas tenu à lui que la Tréve
ne fût entretenue, & qu'il avoit
fait tout ce qui dépendoit de lui.
Il se détermina ensuite à la guerre, d'autant plus que les Anglois semblérent la lui déclarer les premiers, les Vaisseaux Anglois étant allez piller dans les Havres de Dieppe & de la Rochelle, & les garnisons de Vernueil, de Mante, de Neuchatel & de Gournay, courant sans cesse sur les grands chemins de Paris & d'Orléans, & n'aportant d'autres précautions pour tuer les Marchands, voler leurs effets, & faire même aux femmes les dernieres violences, que de couvrir leurs visages d'un masque, ce qui les faisoit appeller les faux visages, & remplissoit le Royaume de troubles & de désordres.

En même tems que le Roi se
1449. disposoit à la guerre contre les Anglois, il s'attachoit à éteindre le Schisme qui déchiroit l'Eglise depuis dix-sept ans : soin digne d'un Roi très-Chrétien, & pour lequel il

avoit toujours témoigné beaucoup d'ardeur. Il n'avoit pû y réussir pendant la vie d'Eugene, que Felix, Duc de Savoye, traitoit toujours de Pape déposé; mais Eugene étant mort, & son Clergé ayant élu Nicolas V. Pontife, d'un mérite généralement reconnu, Felix se laissa ébranler. Le Roi lui envoya une Ambassade solemnelle pour achever de le résoudre, & l'Empereur y en joignit une. Felix eut beaucoup de peine à se déterminer, & quelque détaché qu'il voulût paroître des grandeurs humaines, on ne le vainquit pas tout d'un coup. Il est vrai que lorsqu'il abdiqua le Pontificat de bonne grace, lorsqu'il eut enfin pris son parti, encore exigea-t-il de Nicolas, des conditions infiniment avantageuses. Ce Pape le fit Cardinal du titre de Sainte Sabine; le déclara la seconde personne de l'Eglise, le créa Legat perpétuel *à latere* dans toute la Savoye: consentit de se lever lorsqu'il le viendroit saluer, & de le

1449.

1449. baiser à la bouche ; confirma le chapeau à tous ceux qu'il en avoit honorés, & le déchargea de jamais comparoître devant le Consistoire, ni même devant le Concile. Felix de son côté transfera le Concile de Basle à Lausane, & y abdiqua publiquement le Souverain Pontificat ; après quoi son Conclave élut Nicolas, qui resta seul Pape. Felix se retira dans sa solitude de Ripailles, où il mourut peu après. Ainsi finit le Schisme qu'avoit fait naître le Concile de Basle, & tout le monde avoua que l'on en étoit redevable aux empressemens du Roi.

Ce Prince avoit hésité long-tems, si en recommençant la guerre contre les Anglois, il replongeroit son Royaume dans les malheurs, dont il ne faisoit que de sortir. L'amour qu'il avoit pour le plaisir & pour la vie tranquille, le faisoit pencher pour la paix ; mais il considéroit qu'il deviendroit méprisable aux deux nations, s'il laissoit impunie la surprise de Fougere. Il prit donc

une généreuſe reſolution de pourſuivre les Anglois ; & il eſt vrai 1449.
que lorſqu'il l'eut formée, il la ſuivit avec une vigueur & une promptitude, qui ne donna pas à ſes ennemis le moment de reſpirer.

La conjecture ne pouvoit être choiſie plus heureuſement, & dans l'état où ſe trouvoient pour lors la France & l'Angleterre, le ſort étoit changé, & la premiere avoit l'aſcendant ſur la ſeconde. Le Roi d'Angleterre étoit un Prince foible, & dépourvû d'expérience. Une guerre civile menaçoit ſa Couronne, & encore qu'elle ne parût pas à découvert, elle étoit néanmoins formée, & ſur le point d'éclater. Pour comprendre la ſource de cette diviſion, qui fut celle du rétabliſſement de l'Empire François, il faut remarquer que le grand Roi Edoüard, qui porta la gloire de ſa nation plus loin qu'elle n'avoit encore été, eut trois fils ; Edoüard, Prince de Galles, Leonel, Duc de Clarence, & Jean, Duc

de Lancaſtre. Les deux aînés mou-
1449. rurent avant lui, & laiſſerent tous deux des enfans. Richard ſecond fils du Prince de Galles ſucceda à ſon ayeul l'an 1394. & regna juſqu'en 1404. que l'ambition de Henri, Duc de l'Ancaſtre, fils du Duc Jean, lui ôta la vie & la Couronne : ce qui fut un crime d'autant plus exécrable, que ce Roi Richard étoit un Prince bon & pieux, & que la Couronne n'eût pas même appartenu à ce Henri, quand Richard feroit mort naturellement, parce que la poſterité du Duc de Clarence étoit plus proche du Trône d'un dégré que la Maiſon de Lancaſtre. Ces raiſons n'arrêterent pas Henri, Prince peu ſcrupuleux. Il prit le nom de Henri IV. & le Roi Henri VI. qui regnoit pour lors étoit ſon petit fils. Cependant la Maiſon de Clarence étoit fondue par une alliance dans celle d'Yorc, & Richard, Duc d'Yorc, en étoit pour lors le chef, Prince hardi, vaillant, adoré des Anglois, & grand capitaine. Il

attendoit avec impatience, que l'occasion se présentât de faire valoir ses droits. Il l'eût trouvée difficilement pendant la vie du Duc de Glocestre, oncle du Roi, Prince stilé au Gouvernement. La fortune l'en délivra. Marguerite d'Anjou, Reine d'Angleterre, avoit des qualités au dessus de son sexe. Elle étoit fiere, hardie, entreprenante, & ne connoissoit de plaisirs que celui de regner. Elle avoit trouvé le Duc de Glocestre accoûtumé à gouverner l'Etat, & elle s'étoit bientôt brouillée avec lui. Les peuples las de la domination du Duc, s'étoient déclarés pour la Reine. On avoit accusé Glocestre d'une infinité de crimes. On l'avoit arrêté, & une mort précipitée avoit terminé ses jours dans la prison. Le Duc d'Yorc avoit seul gagné à cette exécution sanglante, & il n'attendoit qu'un moment heureux pour prendre les armes. La Reine prévoyoit ses desseins, & lui opposoit le Duc de Sommerset, Prince du Sang Royal de Lan-

1449.

1449. castre, & qui sçavoit fort bien la guerre.

Ces troubles étoient acompagnés de plusieurs autres desavantages. L'Angleterre avoit rompu avec l'Ecosse, & avoit eu lieu de s'en repentir. Le Comte de Douglas remporta deux signalées victoires contre les Anglois. Dans la premiere il en avoit vaincu quinze mille avec six mille hommes, & avoit fait prisonniers Milord Hampton & Milord Persi qui en étoient les chefs. Dans la seconde trente-deux mille Ecossois, avoient battu soixante mille Anglois, commandés par Salisbery. Ces deux défaites avoient consterné l'Angleterre. Ajoûtez à tout cela, le mauvais état où se trouvoient les places que les Anglois possedoient en France, le desordre de leurs soldats, qui étant mal payés n'observoient aucune discipline; la rareté des capitaines Anglois dont on avoit retranché les appointemens; enfin l'orgueil & la dureté des Anglois, qui traitant la Nor-

mandie en pays de conquête, s'étoient attiré la haine de ces peuples, impatiens de ſecouer leur joug. 1449.

Au contraire les affaires de France n'avoient jamais été ſi floriſſantes. Le Roi étoit dans la force de ſon âge, éprouvé par la bonne & la mauvaiſe fortune, extrêmement capable de regner. Aucune diviſion n'agitoit ſa Cour, que la retraite du Dauphin avoit laiſſée extrêmement tranquille. Le ſouvenir de leurs derniers ſuccès augmentoit le courage des François. Le Roi avoit toujours ſur pied trente à quarante mille hommes. On les payoit avec une régularité qui n'avoit point encore été pratiquée, & qui les empêchoit d'être à charge aux peuples. Le Roi avoit un nombre prodigieux de grands capitaines, & il en étoit adoré; parce qu'il ſçavoit récompenſer leur vertu. Enfin on vit du côté de la France autant d'activité, de promptitude, & de conduite, que les Anglois laiſſerent voir de négligence, de

lenteur, & de confusion.

1449. Le 31. Décembre 1448. l'alliance fut renouvellée à Tours entre la France & l'Ecosse, & le Roi employa les mois de Janvier & de Février à faire ses préparatifs. Il manda tous ses vassaux, fit faire des levées par tout son Royaume, disposa sur les frontieres de Normandie, des magazins de blé, de foin, & de poudre, & sur tout fit fondre un si grand nombre de canons, qu'il y en avoit pour en fournir plusieurs armées; mais tout cela se fit avec une si prodigeuse diligence, qu'on peut dire que jamais Roi ne fut si bien servi. Il s'avança lui-même vers la Normandie avec toute sa Cour pour presser les ouvriers, & sa présence ne fut pas inutile; mais un accident imprévu accabla ce Prince de douleur. Agnez Sorel tomba malade au château du Mesnil auprès de Jumieges, & mourut presque subitement. Ce fut un coup bien sensible pour ce Prince, qui l'aimoit avec une tendresse infinie.

Il se consoloit avec elle de toutes les fatigues de la Royauté, & il trouvoit des charmes dans son esprit, qui entretenoient toujours son amour dans la même force, & en éloignoient le dégoût & l'indolence. Sa beauté étoit dans toute sa force, lorsqu'elle mourut, & elle ne s'étoit jamais si bien portée; en sorte qu'il ne fut pas difficile de connoître, qu'on avoit avancé ses jours. On en accusa le Dauphin, à qui les crimes coutoient peu, qui étoit sorti de la Cour à cause d'elle, & qui s'imaginoit qu'elle l'empêchoit d'obtenir du Roi son pere les graces qu'il lui demandoit. Jacques Cœur, grand Trésorier fut soupçonné d'avoir exécuté en cette occasion l'ordre du Dauphin, d'autant plus qu'on sçavoit qu'il entretenoit un commerce secret avec ce Prince, & qu'il lui fournissoit de l'argent. Depuis ce tems-là le Roi fut plus irrité contre le Dauphin, & il chercha à se venger de Cœur, ce qui ne lui fut pas bien difficile.

1449.

Agnez Sorel mourut le 28. Fé-
1449. vrier, & le Roi fut quelque tems inconſolable. Il lui fit rendre tous les honneurs dont la piété & l'affection des vivans, ont accoûtumé d'honorer les morts. Elle fut inhumée à Jumieges, & il fit porter ſon cœur à Loches dans l'Egliſe Collegiale, à laquelle elle avoit fait de grandes libéralités. Comme ils crurent faire plaiſir au Roi de faire quelque choſe d'extraordinaire pour cette illuſtre morte, ils lui éleverent au milieu de leur Chœur, un ſuperbe mauſolée de marbre blanc, où ſa ſtatue eſt repréſentée au naturel. Deux Anges en ſoûtiennent la tête, & il y a deux agneaux à ſes pieds; mais après la mort du Roi; ils s'adreſſerent à Louis XI. qu'ils ſçavoient avoir haï Agnez Sorel, & lui demanderent permiſſion d'ôter de leur Chœur ce mauſolée, ſous prétexte qu'il les incommodoit. Ils ne ſçavoient pas que le bon Prince ne pouſſoit jamais ſa vengeance au de-là du trépas. Il leur répondit

avec une moderation qui tenoit un peu du reproche, qu'ils ne devoient pas ſi-tôt oublier les bienfaits de cette Dame. Le Roi donna tous ſes ſoins à l'éducation de deux filles, quelle lui avoit laiſſées. Il maria Charlotte l'aînée à Jacques de Brezé, Comte de Maulevrier, ſon favori, auquel il fit beaucoup de bien. Marie, la ſeconde, épouſa Olivier de Coitivi, grand Sénéchal de Guienne, & Seigneur de Taillebourg, frere de l'Amiral de Coitivi; mais la premiere n'eut pas une fin moins tragique que ſa mere: car ſon époux ayant ſoupçonné ſa conduite, & peut-être juſtement, la conduiſit à Rouvre entre Houdan & Anet, & la tua de ſes propres mains ſous le regne de Louis XI. frere de cette Princeſſe.

1449.

La Reine reconnut que ceux-là avoient eu raiſon, qui lui avoient autrefois conſeillé de ſouffrir patiemment l'attache du Roi pour Agnez Sorel; car il fut à peine conſolé de ſa perte, qu'il fit des

nouvelles inclinations. Le penchant
1449. qu'il avoit pour la galanterie, l'y
entraînoit presque malgré lui, &
au lieu d'une maîtresse vertueuse,
bienfaisante, & qui gardoit de
grandes mesures avec la Reine,
on lui en vit de fieres, d'arrogantes, & qui poussoient leur insolence jusqu'à mépriser cette Princesse. Elles avoient un train plus superbe que le sien, & elles se faisoient rendre des honneurs dont leur naissance les rendoit tout-à-fait indignes. Antoinette de Maignelais, niéce d'Agnez Sorel, lui succeda dans la qualité de maîtresse du Roi; mais elle ne la garda pas long-tems. L'inconstance de ce Prince le fit errer de beauté en beauté, & quelques Historiens lui ont reproché, que son Palais étoit devenu une espece de Serail.

Tous les préparatifs de la guerre ne furent achevés qu'en cinq mois; mais ils étoient tels que le Roi avoit lieu d'en esperer de grands succès; d'autant plus que l'aveuglement

glement des Anglois les empêchoit de les prévoir. Le Roi nomma Gé- 1449.
néralissime le Comte de Dunois, qu'il avoit fait depuis peu Comte de Longueville, & grand Chambellan; & afin de tenir les Anglois en haleine de tous côtés, il déclara le Comte de Foix son Lieutenant Général depuis la Garonne jusqu'aux Pirenées. Cependant quatre armées se disposoient à entrer eu Normandie. Le Roi étoit à la tête de la premiere. Le Généralissime commandoit la seconde. Le Duc d'Alençon la troisiéme; & le Duc de Bretagne la quatriéme, toute composée de Bretons: Il y en avoit douze mille, & le Connêtable assistoit le Duc de ses conseils. Le Roi, en créant Dunois Généralissime, s'étoit néanmoins expliqué, qu'il n'entendoit point préjudicier aux droits du Connêtable; à qui le commandement seroit déferé, toutes les fois qu'il se trouveroit dans la même armée où Dunois seroit.

Verneuil au Perche fut le pré-

1449. ſage de la guerre qui alloit commencer. La ville étoit très-forte, & il y avoit une tour entourée de foſſés à fonds de cuve, ſeparée du château & de la ville; eſtimée imprenable; la négligence des Anglois étoit ſi outrée, qu'il n'y avoit dans toute la place que 120. hommes de guerre; un Meunier que les Anglois avoient maltraité, y introduiſit 500. François le 19. Juillet, par le trou qui donnoit de l'eau à ſon moulin. Tout ce que put faire cette foible garniſon fut de ſe ſauver avec précipitation dans le château & dans la tour: mais le Meunier ayant tiré l'eau des foſſés du château, il fut pris d'aſſaut. Le Généraliſſime arriva à Vernueil, & inveſtit la tour, où il n'y avoit que trente ſoldats. Talbot accourut pour la ſecourir avec ce qu'il put aſſembler de troupes; mais le Généraliſſime laiſſa Florent d'Illiers avec 800. hommes pour en continuer le ſiége, & lui marcha droit à Talbot qui étoit à Bretueil. Tal-

bot fit alte & ſe retrancha avec
ſon bagage, mais s'appercevant 1449.
qu'il étoit le plus foible, & même qu'il s'étoit trop engagé, il décampa la nuit & ſe retira à Rouen. Le Roi ſuivi d'une foule de Nobleſſe arriva à Vernueil, & preſſa la tour où l'on avoit donné pluſieurs aſſauts en vain : elle ſe rendit enfin le 23. Août, & auſſi-tôt la Normandie fut inondée de François.

Le généraliſſime ayant repouſſé Talbot, inveſtit Mante, d'où les Anglois faiſoient encore des courſes juſqu'à Paris. Le Comte d'Eu ſervoit ſous Dunois; & encore qu'il fût Prince du Sang, il ne faiſoit point de difficulté d'obéir à ce grand homme. Cet exemple rendoit toute la Nobleſſe ſouple aux ordres du Généraliſſime. Thomas Hos, Gouverneur de Mante, en étoit abſent; tant la confuſion étoit grande parmi les Anglois. Sainte Barbe, ſon Lieutenant, voulut faire quelque réſiſtance; mais les habitans ſe ſouleverent; & les Fran-

1449. çois furent reçus dans la ville le 26 Août. De Mante le Généralissime se rendit devant Vernon. Le Comte d'Ormond qui en étoit Gouverneur, étoit allé à Londres; & s'étoit contenté d'y laisser son fils avec douze cens hommes. Ce jeune homme qui sçavoit peu la guerre, promit de se rendre s'il n'étoit point secouru dans un certain tems; & ne l'ayant point été il tint parole.

Dunois ayant ainsi conquis trois des plus fortes places de France, poursuivit plus rapidement ses conquêtes. Il attaqua Ponteau-de-mer, qui fut la premiere ville qui fit une resistance raisonnable, encore qu'il n'y eût dedans que quatre cens hommes, l'armée du Généralissime n'étoit que de six mille hommes. Il fit des merveilles à ce siége; mais enfin ayant pris les remparts. La ville fut emportée d'assaut, les assiégés se retirerent dans une maison forte, après avoir mis le feu à la ville. Dunois le fit éteindre; & ne laissa pas de

leur accorder la vie. Lisieux fut plus facile à réduire sous l'obéissance du Roi. L'Evêque exhorta les habitans à rentrer sous sa domination, & ils ouvrirent les portes au Généralissime. Hiesme se rendit à lui à composition le 30. Septembre : Argentan se défendit quelques jours ; mais les bourgeois ouvrirent leurs portes à Dunois, qui força les Anglois de rendre le château où ils s'étoient retirés, à condition d'en sortir un bâton à la main.

1449.

Pendant que les grandes actions de Dunois justifioient le choix du Roi. Ce Monarque après avoir pris Vernueil, assiégea Logni. Les Anglois avoient donné cette place à Surienne. Il se défendit quelque tems, & ensuite il la rendit au Roi pour de l'argent. Deux cens Anglois se rendirent prisonniers de guerre. La femme de Surienne lui fut renvoyée. Le Roi prit ensuite la Rocheguion, que le Gouverneur Edouard remit, étant gagné par sa femme, qui étoit une

Françoise, & qui l'engagea dans
1449. le parti du Roi. Ce Prince y fit Chevalier Jean de Bourbon, Comte de Vendôme, & Jean de Vendôme, Seigneur de Bonneveau son frere naturel, que Sa Majesté légitima. De-là le Roi investit Gisors, qui eût fait bien de la peine à ce Prince, si la lâcheté de Malburi, qui en étoit Gouverneur, ne la lui eût épargnée; mais il changea de parti, après qu'on l'eut assuré de lui rendre ses deux fils, qui avoient été pris au siége de Ponteau-demer, de lui restituer les biens de sa femme qui étoit Françoise, & qu'on avoit confisqués, & enfin qu'on lui eut promis le Gouvernement de Saint Germain en Laye. Châteaugaillard se défendit six semaines, & contraignit le Roi de lui accorder une composition honorable.

C'étoit à qui des Généraux François aggrandiroit le plus promptement la France. Le Duc d'Alençon emporta par intelligence la ville dont il portoit le nom, &

se rendit aussi le maître de Séez par la trahison du Lieutenant du Gouverneur, qui lui en ouvrit les portes, durant que le Gouverneur étoit allé pêcher. Le Duc le prit ensuite auprès de l'Etang, & le Lieutenant se fit François. Belesme fut encore une des conquêtes du Duc d'Alençon. Il l'assiégea, & la place se rendit faute d'avoir été secouruë dans quinze jours, comme elle l'avoit capitulé. 1449.

On ne perdoit pas le temps qui se passoit à attendre l'issue des capitulations, & faisoit des détachemens qui avançoient toujours les affaires. Ainsi le Maréchal de Lohéac prit Sainte Jeanne de Beuvron le 28. Août. Les Comtes d'Eu & de Saint Paul emporterent successivement Harcourt & Neuchatel avec un détachement de l'armée du Généralissime. La premiere promit de se rendre, si elle n'étoit secouruë dans quinze jours, & elle ne le fut point. La seconde, où commandoit Ileton Anglois, fut prise d'assaut, & le château à

composition quinze jours après. Le
1449. Comte de Saint Paul acheta Gournay de Courvem Anglois, qui en étoit Gouverneur, & le Roi lui en fit don. Le Gouverneur de Dieppe qui entretenoit intelligences avec les Moines de Fescamp, entra dans la ville par l'Abbaye, & s'en empara. Un vaisseau Anglois chargé de quatre-vingt-sept hommes, & qui ignoroit cette révolution, fut pris un moment après.

Le Duc de Bretagne qui étoit la cause de cette guerre, s'étoit mis en campagne avec douze mille hommes. Il en donna la moitié au Comte de Guincamp son frere, qui assisté des conseils du Vicomte de Rohan, alla assiéger Fougere. Cependant le Duc qui avoit auprès de lui le Connêtable, l'Amiral de Coitivi, le Comte de Laval, Loheac, & Rohaut, courut toute l'autre partie de la Normandie qui confine à la Bretagne, prit Coutance en deux jours, & Saint Lo à composition. Carentan tint trois jours

jours, & la garnison sortit le bâton blanc à la main. Valogne & dix ou douze autres petites places, ne couterent aux François que le tems de les sommer. Ensuite le Duc de Bretagne alla joindre son frere devant Fougere, dont le siége fut meurtrier. Le Duc s'expliqua qu'il ne vouloit point donner de quartier à Surienne, qui s'y étoit renfermé, & ce Capitaine déterminé se deffendit en lion, quoi qu'il n'eût que huit à neuf cens hommes. La place étoit bien fortifiée. Ainsi elle dura plus qu'on n'avoit cru. La peste se mit dans l'Armée Bretonne, & fit changer de résolution au Prince. Surienne capitula, & se retira en sûreté avec quatre cens hommes qui lui restoient, & tout son butin qu'on estimoit plus de deux ou trois milions de livres. Le Duc après cette expédition, congédia son Armée à demi ruinée, pour trois mois.

1449.

Le bruit de tant de succès étoit parvenu jusqu'à Rouen, & avoit réveillé dans les cœurs des habi-

tans de cette grande Ville, l'affection qu'ils avoient toûjours portée
1449. à la France, depuis que Philippe Auguste les y avoit unis. Le Roi en fut informé, & résolut de ne la pas laisser refroidir. Il arriva au Pont de l'Arche où le Généralissime le joignit. Les Ducs de Bretagne & d'Alençon grossirent son Armée des restes de la leur ; & le Roi de Sicile lui amena un renfort de Troupes nouvellement levez. Il étoit suivi des Princes Feri & Jean de Lorraine, des Comtes de Perdriac, de Tancarville, de Lomagne & de Damartin ; en sorte que le Roi se vit à la tête de cinquante mille hommes, & de la plus florissante noblesse de France. Il marcha vers Rouen au commencement d'Octobre, & le 8, il envoya sommer Rouen. Sommerset & Talbot étoient dans cette Ville. Ils avoient en vain pressé le Roi d'Angleterre de les sécourir ; on ne leur avoit envoyé aucunes forces. Ils n'avoient que trois mille hommes incapables de deffendre

Rouen. Ils empêcherent cependant les Herauts du Roi d'approcher, 1449.
& ils partagerent leurs Soldats dans les lieux les plus exposez, avec le plus d'ordre qu'ils purent observer. L'Armée s'approcha de Rouen. Le Généralissime se campa entre les Chartreux & la Ville, & Culant à la porte Beauvoisine; mais le Roi qui se tenoit au Pont de l'Arche, d'où il venoit de tems en tems au siége, avoit deffendu qu'on pressât Rouen par un siége regulier. Il étoit informé du cœur des habitans, & il attendoit qu'ils fissent de leur côté un effort pour secouer le joug des Anglois.

Sommerset, par l'ordre du Roi d'Angleterre, avoit haussé dans Rouen les monnoyes d'un dixiéme, & cela l'y avoit rendu si odieux par le tort que le commerce y en souffroit, qu'ils ne voyoient qu'avec impatience la lenteur de l'Armée Françoise. Ainsi les plus zélez offrirent au Généralissime de l'introduire dans Rouen par un endroit de la muraille, qui joint la

porte Saint Hilaire. Dunois s'y
1449. rendit avec trois cens hommes, & en effet entra dans Rouen ; mais Talbot eut avis de ce dessein, & survint comme on commençoit à l'exécuter. Il chargea brusquement les François ; en tailla une partie en pieces, repoussa l'autre honteusement. Les Anglois reprirent un peu cœur ; mais les habitans n'en furent pas découragez. Ils s'apperçurent que cet accident n'étoit arrivé, que parce qu'ils n'avoient pas agi de concert, & ils se souleverent tous en general. Sommerset ne put que distribuer les siens dans les postes principaux, au Palais, au Château, au Fort Sainte Caterine, aux Tours. Les Habitans députerent au Roi, qui signa aveuglément tout ce qu'ils demandérent. Ce fut Raoul Roussel, leur Archevêque, qui fut le Chef de la députation. Le 19 Octobre ils prirent les armes, & l'Armée Françoise les seconda. Dunois emporta le Fort Sainte Caterine l'épée à la main. Les Châ-

teaux & les Tours furent forcez. 1449.
Dunois fut reçû dans la Ville & investit le Palais, où Sommerset & Talbot étoient enfermez avec sept à huit cens hommes. On ne s'obstina pas à le prendre de force, parce qu'on savoit qu'il n'avoit pas des vivres pour quinze jours. Le 20 Octobre, le Duc de Sommerset demanda un sauf conduit pour aller trouver le Roi, qui s'étoit rendu au Fort Sainte Caterine. Il offrit à Sa Majesté de capituler, & de rendre le Palais vie & bagues sauves. Le Roi prétendit que dans l'extremité où il étoit réduit, il ne pouvoit se rendre qu'à discretion, à moins qu'il ne voulût traiter pour le reste de la Normandie. Le Duc voulut bien traiter pour une partie; mais Harfleur rompit le pour parler. Le Roi vouloit que l'on rendît cette place, & le Duc le refusoit, sur cette seule raison que c'étoit la premiere conquête du feu Roi Henri V. & que les Anglois ne la rendroient jamais. On remena le Duc dans

le Palais, & il s'y défendit en-
1449. core douze jours. Alors manquant absolument de vivres, il capitula avec beaucoup plus de désavantage, qu'il n'eût fait le 20 Octobre. On consentit qu'il sortît de Rouen avec six cens hommes seulement, & tout son bagage hors la grosse artillerie, & il s'engagea à payer cinquante mille écus d'or, & encore tout ce que les Anglois devoient à Rouen, à faire rendre au Roi, Arques, Caudebec, Lillebonne, Montiviliers, Tancarville & Honfleur. Talbot & cinq ou six Chefs furent donnez au Roi en ôtage pour sureté de ce traité. Ainsi Rouen redevint François. Le 10 Novembre, le Roi y fit son entrée avec pompe, & le lendemain la Ville fut aussi tranquille, que si elle eût été en pleine paix.

Toutes les places que Sommerset s'étoit engagé de rendre au Roi, lui ouvrirent leurs portes, excepté Honfleur, où il y avoit une forte garnison. Ce manquement de parole, irrita le Roi, &

ils exposoient leurs ôtages à son — —
ressentiment ; mais Talbot étoit 1449.
l'un deux , & le Roi avoit trop d'estime pour lui , pour le confondre avec le reste de sa Nation. Il lui dit que la perfidie des Anglois ne lui feroit rien faire d'indigne de son rang , & en même-tems il le mit en liberté. Talbot fut touché de la générosité du Roi & indigné de la conduite des siens. Il remercia ce Prince en des termes extrémement nobles , & picqué contre sa Nation , il entreprit le voyage de Rome , où il avoit fait un vœu. Les Anglois s'apperçurent bien-tôt qu'il leur manquoit. Le Généralissime assiégea Honfleur & le Roi Harfleur. Ces deux Villes étoient fortes & bien munies ; mais encore que l'on fût sur la fin de Décembre , & que le froid fût violent , ces deux siéges furent poussez avec vigueur. Le Roi avança les ouvrages par sa presence. Il descendit même plusieurs fois dans les fossez en posture de combatre. Enfin ces

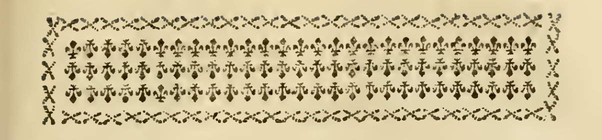
1449. deux villes furent tellement preſſées, qu'elles capitulerent, & promirent preſque en même tems de ſe rendre, ſi elles n'étoient ſécourues dans quinze jours. Perſonne ne parut pour faire lever le ſiége, & elles ouvrirent leurs portes, encore qu'au commencement du ſiége il y eût quinze cens hommes dans Harfleur, & cinq a ſix cens dans Honfleur. Ces deux Siéges allerent juſqu'au 12 Janvier 1450.

La guerre ne pouvoit pas être auſſi violente en Guienne, qu'en Normandie, parce que toute les forces de France avoient été tranſportées dans cette derniere Province. Cependant le Comte de Foix, jeune Seigneur plein de feu & de hardieſſe, fit une Armée de ſept cens Lances & de dix mille Arbaleſtriers, & alla aſſiéger Mauleon de Soule. C'étoit une Place ſituée ſur un rocher, & pour laquelle les Anglois avoient fait un Traité avec Jean, Roi d'Arragon & de Navarre, qui s'étoit obligé de la leur garder. En effet, il y

avoit jetté le Connêtable de Navarre avec une bonne garnison. 1449.
Le Comte de Foix étoit gendre du Roi d'Arragon. Cependant, comme dans le Conseil de guerre, où assisterent le Comte d'Astarac, les Vicomtes de Lomagne & de Lautrec, on opina pour ce Siége, il l'entreprit & le poussa vivement. Le Roi d'Arragon tâcha de faire une Armée pour venir au secours; mais prevoyant que Mauleon seroit pris auparavant, il se reduisit à prier son gendre d'en lever le siége, & de tourner ses armes ailleurs. Le Comte n'écouta pas ses prieres, & le Roi d'Arragon s'avisa jusqu'à demander à son gendre une conférence, où il n'oublia rien pour le gagner, jusqu'à lui reprocher que sa dureté convenoit mal à l'alliance qui étoit entr'eux; mais le Comte lui sçut fort bien répondre, qu'il n'ignoroit pas jusqu'où alloient les devoirs d'un gendre envers son beaupere, & qu'ils ne s'étendoient pas jusqu'à lui faire trahir son Roi.

1449. En effet huit jours après il prit Mauleon à composition. Le Château de Guiche à quatre lieues de Bayonne, eut le même destin. Le Comte défit trois mille Anglois, que le Connêtable de Navarre amenoit au secours, & le Seigneur de Lux à qui appartenoit Guiche, prit l'écharpe blanche, & la fit prendre à six cens chevaux qu'il commandoit. Les progrez du Roi se bornérent là pour cette année en Guienne.

*Fin du cinquiéme livre.*



# SOMMAIRE

DU

## SIXIEME LIVRE.

*LE Connêtable de Richemond gagne la Bataille de Fourmigni, & cette victoire est suivie de la conquête du reste de la Normandie, que le Roi fait en personne. La Bretagne est agitée de troubles, qui finissent par la mort tragique du Prince Gilles, dont on rapporte ici la fin pitoyable. Le Roi passe en Guienne avec toutes ses forces ; & les Etats de cette Province, n'esperant pas d'être secourus, se rangent sous*

*la domination Françoiſe. Le Dauphin continue à chagriner le Roi. Il épouſa ſans ſa participation la Princeſſe de Savoye. Le Roi traite ce mariage de rapt, & déclare la guerre au Duc de Savoye. Le Duc s'humilie, & le Roi s'appaiſe. La Guienne ſe revolte, & Talbot y deſcend avec une Armée. Conquêtes de ce Général. Il combat les François à Caſtilion, & s'y ſignale par des actions héroïques. Il y eſt tué les Armes à la main, à l'âge de quatre-vingt ans, & ſa mort fait perdre aux Anglois tout ce qu'ils poſſedoient en France, excepté Calais. Le Roi jouit le reſte de ſa vie de ſes conquêtes dans une grande tranquillité. Il dépouille une ſeconde fois le Comte d'Armagnac, qui avoit épou-*

*ſé ſa propre ſœur. Le Dauphin fait des exactions en Dauphiné, & le Roi l'en chaſſe. Il ſe ſauve en Flandre, d'où il refuſa toûjours conſtamment, de revenir à la Cour. Les François vont porter la guerre en Angleterre, où ils brûlent Sanduic. Procès du Duc d'Alençon qui eſt condamné à perdre la tête. Le Roi change cette peine en une priſon perpetuelle. Méſintelligence entre le Roi & le Duc de Bourgogne, à cauſe du Dauphin. Le Roi ſoumet Gennes, & donne du ſecours au Duc de Calabre & au Prince de Viane. Le Dauphin a un fils. Il lui donne pour apanage la Normandie, ce qui acheve d'irriter le Roi. Il délibere s'il desheritera ce Prince, pour mettre en ſa place le Duc de Berry ſon ſecond fils; mais une infinité de raiſons*

*l'en dissuadent, il s'imagine que le Dauphin veut l'empoisonner. Il s'abstient de manger & court ainsi à la mort, qu'il vouloit éviter. Il meurt très-chrétiennement, & l'on rapporte ici le nombre des enfans de ce Prince & leur alliance.*





# HISTOIRE DE CHARLES VII.

## LIVRE SIXIEME.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable dans la Monarchie Françoise, depuis l'année 1450, jusqu'au 22 Juillet 1461, que mourut le Roi.*



A perte des deux tiers de la Normandie, fut à peine capable de réveiller les Anglois, du funeste assoupissement où leurs divi- 1450.

sions & l'indolence de leur Roi
1450. les avoient jettez, & les efforts qu'ils firent pour la réparer, ressemblerent plûtôt aux foibles débattemens d'une personne mourante, qu'aux généreux efforts d'une Nation vaillante & aguerrie. Thomas Kiriel & Matagon, Capitaines Anglois, braves à la vérité, mais d'une réputation bien inferieure à celle de tant de grands hommes que le Roi Charles avoit en Normandie, débarquérent à Cherbourg avec quatre à cinq mille hommes seulement. Leurs progrès furent proportionnez à leurs forces. Ils assiégérent Valogne, qu'Abel Rohaut, qui en étoit Gouverneur, leur rendit un peu trop-tôt: ce petit succès grossit leur Armée. Norburi, Gouverneur de Vire, leur amena cinq cens hommes de sa place. Il leur en vint autant de Bayeux, & six cens de Caën, ensorte qu'ayant passé les guez de Saint Clement, ils se trouvérent sept mille hommes. Le Comte de Clermont & Joachim

chim Rohaut s'opposerent en cet endroit à leur marche, encore qu'ils n'eussent que dix-huit cens hommes. Ils agirent avec tant de prudence, qu'ils côtoyerent toujours leur armée, sans lui donner occasion de les combattre, jusqu'à ce que le Connétable qui étoit à Saint Lo, les eût joints avec trois mille hommes. Alors les François poursuivirent à leur tour les Anglois. Le Connétable ne leur donna pas un moment de relâche, & les ayant atteint le 19. d'Avril à Fourmigni, qui est un village entre Bayeux & Charenton, il les força d'accepter la bataille. Il faut pourtant avouer que les chefs Anglois sçurent fort bien prendre leur parti. Leur camp étoit entouré de fossés. Ils avoient à dos un ruisseau, & sur une hauteur ils placerent deux coulevrines, que des hayes déroboient à la vuë des François.

1450.

Mais ce n'est pas toujours ni la situation des lieux, ni le nombre des soldats, qui décident du

1450. ſort des batailles ; car il eſt certain que les Anglois avoient ces deux avantages. C'eſt la réſolution & la valeur, & depuis deux ou trois ans ces peuples étoient dans un abbattement qui les rendoit bien inferieurs à leurs ennemis. La bataille commença, & encore que les combattans des deux armées ne montaſſent enſemble qu'à douze mille hommes, il n'y en avoit point encore eu de ſi meurtriere depuis le regne du Roi. Les deux coulevrines des Anglois firent d'abord un tel maſſacre, que plus de trois cens François en furent tués à la pointe de l'armée. Brezé s'aperçut de l'impreſſion que ce déſavantage pouvoit faire dans les eſprits. Il fit auſſi-tôt mettre pied à terre aux ſiens, & avec une hardieſſe incroyable, il pénétra juſqu'à ces deux coulevrines. Ce ne fut pas ſans un grand carnage ; mais enfin il s'en rendit le maître, & il donna la victoire aux ſiens par cette action de vigueur. Le Comte de Clermont, fils aîné du

Duc de Bourbon, s'y diſtingua d'une maniere éclatante, & le Connêtable eut l'œil ſur tout ce qui ſe paſſoit, & fit les fonctions d'un Général expérimenté tel qu'il étoit. Enfin la fortune ſe déclara pour lui, Brezé pouſſa les Anglois juſqu'au bord de la riviere, & y en précipita pluſieurs. Kiriel & Norburi furent pris. Tout fuit & trouvé la mort dans la fuite. On rapporte avec étonnement que quatre mille huit cens Anglois furent trouvés parmi les morts. Il y en eut quatorze cens de pris, & il ne s'en ſauva pas plus de ſix ou ſept cens, au nombre deſquels fut Matagon qui avec trois cens hommes qu'il put rallier ſe jetta dans Bayeux. 1450.

Le Roi arriva peu de jours après au camp des vainqueurs avec de nouvelles troupes, & il careſſa tous les chefs ſelon que le méritoit le ſervice qu'ils venoient de lui rendre. Il fit Chevalier ſur le champ de bataille le Comte de Clermont, & lui fit l'honneur de

lui dire qu'il le choisissoit pour
1450. son gendre. Cette victoire ne coûta aux François que six cens hommes. On fit des feux de joie par toute la France. Guillaume Chartier, Evêque de Paris, signala sa joie par une procession qu'il fit aux saints Innocens avec douze cens enfans, tenant chacun un cierge à la main. En effet la victoire de Fourmigni fut un présage de l'entiere conquête de la Normandie.

On l'attaqua encore avec plus de diligence que l'on n'avoit fait l'année précédente. Le Roi donna une partie de son armée à Dunois. Il en laissa une au Connétable, & lui-même avec la troisiéme se présenta devant Vire au commencement du mois de Mai. Norburi, qui en étoit Gouverneur, & qui avoit été pris à Fourmigni, en facilita la composition, qui fut fort desavantageuse aux Anglois. Ils payerent quatre mille écus. Le Roi assiégea aussi-tôt Bayeux, où Matagon s'étoit renfermé: Il avoit une garnison de douze cens hom-

mes, & étoit dans une place assez forte ; mais les Anglois qui s'y étoient sauvés de Fourmigni y avoient porté la consternation. Ils ne firent qu'une médiocre resistance. Le canon foudroya la ville huit jours durant, & la mine enleva les meilleures fortifications. Le 28. Mai on donna l'assaut, Matagon le soutint vigoureusement; mais la brêche ayant été aggrandie, on ne douta pas que la ville ne dût être forcée, le Roi eût bien voulu lui faire éviter cette désolation : Il songeoit avec douleur que c'étoit ses propres sujets qu'il ruinoit. Le soldat brûlant d'impatience demandoit l'assaut avec de grands cris. Les longueurs du Roi firent enfin reconnoître à Matagon qu'il ne tenoit qu'à ce Prince de le perdre. Il capitula le 31. Le Roi permit aux capitaines & aux gentilhommes de sortir à cheval. On accorda des chariots pour emporter le bagage ; mais tous les soldats au nombre de neuf cens sortirent à pied & un bâton à la

1450.

1450. main. Ce fut un ſpectacle digne de pitié. Ces peuples fondoient en pleurs de ſe voir chaſſés d'un pays, où ils s'étoient flatés de demeurer toute leur vie, & c'étoit des pleurs de rage. Ce ſiége dura quatorze jours : Le Roi donna quelque relâche à ſon armée.

Le Connétable d'un autre côté avoit été joint par le Duc de Bretagne. Il aſſiégea Avranche où il y avoit cinq cens Anglois qui le défendirent vingt-cinq jours durant ; mais le canon ayant enfin fait une brêche pour trente hommes de front, ils capitulerent & ſortirent le bâton à la main le 28. Mai. Le Connétable attaqua peu après le fort de Tombelaine, qui étoit ſitué dans une Iſle auprès de Saint Michel. Il étoit reputé imprenable ; mais il n'y avoit dedans que cent hommes, & il fut réduit en peu de jours. Le Duc de Bretagne quitta en cet endroit le Connétable, qui prit à compoſition Saint Sauveur le Vicomte, dont la garniſon ſe retira à Cherbourg,

elle étoit de 600. hommes. Il enleva encore aux Anglois, Valogne & Brisquebec, que Dunois avoit investies. De-là ces deux grands hommes allerent joindre le Roi, & tous les corps d'armées étant réunis en un, on assiégea Caën. 1450.

Cette place étoit la seule ressource des Anglois. Elle étoit dès ce tems-là grande, forte & bien peuplée. Le Duc de Sommerset s'y étoit renfermé avec la Duchesse sa femme & les Princes ses enfans. Il y avoit quatre mille hommes de garnison dans la ville, & trois cens dans le château. Les habitans étoient affectionnés à leur parti, & il n'y avoit pas d'apparence qu'on laissât périr ce Prince dans une ville, du destin de laquelle dépendoit le salut du reste de la Normandie. Ainsi ce siége fut recommandable sur tous les autres qui s'étoient faits jusques-là. Le Connétable & le Généralissime l'investirent le 4. Juin, le premier se logea à l'Abbaye Saint Etienne, & le second au Faubourg de

Vaucelle, les tranchées furent
1450. achevées en quatre jours, & on dressa vingt-cinq batteries qui tirerent jour & nuit contre la ville. Le Roi suivi du Roi de Sicile, du Duc de Calabre, & d'une partie de la Cour, arriva au siége, & prit son quartier à l'Abbaye d'Ardenne située à une demi-lieüe de Caën. Dès le premier jour du siége, le Comte de Dunois emporta l'épée à la main les Boulevarts de la riviere d'Orne. On dressa un pont sur ce fleuve, & les Comtes d'Eu & de Nevers passerent dessus pour aller se loger au Fauxbourg de Vaugueux, Au bout de douze jours les murailles furent réduites en poudre, les fossés furent comblés. Une mine emporta la tour Saint Etienne; ensorte qu'on donna les ordres pour l'assaut.

Le Duc de Sommerset jugea bien qu'il le soutiendroit aisément; que la ville pourroit encore tenir cinq ou six jours; & que de-là il pourroit se retirer au château; mais en portant les choses à cette

extrémité

extrémité, il falloit se résoudre à être emporté d'assaut, & à perdre la vie ou la liberté. Il prit donc un parti plus avantageux à sa nation, & qui rejettoit sur elle toute la honte du siége de Caen. Il capitula le 24. Juin, & promit de rendre la ville & le Château le 1. Août, s'il n'étoit secouru dans ce tems-là. Le Roi de son côté leur permit d'emporter tout leur bagage, excepté l'artillerie, & les prisonniers; & s'engagea de leur fournir des vaisseaux pour l'Angleterre seulement. Cette capitulation fut signée avec joie de part & d'autre. Les Anglois donnerent dix-huit ôtages, dont il y avoit douze Seigneurs Anglois. 1450.

Le Roi trouvoit beaucoup son compte à ce traité, car outre qu'il étoit bien informé du désordre où étoit l'Angleterre, & qu'on n'y préparoit aucun secours, il étoit toujours en état de pousser ses conquêtes. Il ne restoit plus que trois places aux Anglois en Normandie, Domfront, Falaize & Cherbourg.

1450. Il laissa quelques gens de guerre dans les postes les plus importans devant Caen, & divisant son armée en trois, il investit en même tems ces trois villes. Le Connêtable fit le siége de Cherbourg, le grand maître de Culant, celui de Domfront, & le brave Saintrailles assiégea Falaize. Trolop étoit Gouverneur de cette derniere, & avoit avec lui quinze cens hommes. Il se défendit vaillamment, & fit même une sortie où Bureau, grand maître de l'artillerie, fut battu & repoussé; mais Saintrailles ayant rétabli l'avantage, les batteries furent dressées, & tirerent avec violence. Il est vrai que le Roi fut parfaitement bien servi en cette guerre; qu'on n'avoit jamais vu un nombre si prodigieux de canons, & que ce Bureau s'entendoit parfaitement à dresser des batteries.

Les deux Rois & le Généralissime vinrent au siége. Les Rois se logerent à l'Abbaye Saint André hors la portée du canon, Dunois

avança beaucoup le ſiége par ſes ſoins, & Trolop qui ſe vit preſſé, capitula le 18. Juillet, & promit de ſe rendre le 20. s'il n'étoit point ſecouru. C'étoit une clauſe qui n'étoit miſe que pour ſauver ſon honneur, la capitulation fut exécutée. 1450.

Culant avoit inveſti Domfront le 13. Juillet avec quinze cens hommes ſeulement. Bureau y conduiſit l'artillerie, & foudroya la ville. D'ailleurs le Roi y envoya l'armée qui venoit de réduire Falaize. Huit cens Anglois qui défendoient Domfront demandoient à capituler; mais on ne les y reçut qu'en payant une certaine ſomme; parce qu'ils avoient trop attendu.

Il reſtoit Cherbourg à ſoumettre, la plus forte place de France, & où Thomas Houell étoit Gouverneur. Il avoit deux mille hommes de garniſon, & tous les ſoins du Connêtable ne pouvoient empêcher que ce ſiége ne fût extrêmement long; l'Amiral de Coitivi y fut tué d'un coup de couleu-

1450. vrine ; mais deux choſes avancerent ſa priſe ; l'une, que n'ayant plus de ville à aſſiéger ; toutes les forces de France ſe raſſemblerent devant ; la ſeconde, que le Connêtable trouva le moyen de faire élever des cavaliers ſur la gréve, ſur leſquels on porta deux batteries qui eurent bientôt fait brêche ; enſorte que Bouell crut pouvoir imiter le Duc de Sommerſet. Il capitula de rendre Cherbourg le 11. Août, s'il n'étoit point ſecouru ; mais on accuſa ce capitaine de s'être un peu hâté ; & la clauſe de ſa capitulation, qui portoit qu'on lui rendroit ſans rançon ſon fils, qui avoit été fait priſonnier à Fourmigni, avoit bien pu l'intereſſer à la faire.

Le Roi, le Connêtable & le Généraliſſime, ſe rendirent avec une partie de l'armée, le 28. Juillet, devant Caen ; & le premier Août le Bailli de Caen vint apporter les clefs de ſa ville au Connêtable. Le Connêtable les prit ; & les rendit ſur le champ au Généraliſ-

ſime. Le Duc de Sommerſet s'embarqua avec ſa famille, & quatre mille hommes ſur des vaiſſeaux, que le Roi lui donna le 6. Août: le Roi fit ſon entrée dans Caen, & en donna le gouvernement au Comte de Dunois. Le 12. Cherbourg ſe rendit; & il ne reſtit pas aux Anglois en Normandie un pouce de terre. 1450.

Telle fut la conquête de cette grande Province, qui contenoit plus de trente places fortifiées, & qui néanmoins fut achevée en un an & ſix jours. C'étoit à peine le tems de la parcourir, & l'on auroit peine à le croire, ſi l'on n'ajoûtoit que la prodigieuſe diligence du Roi, le gain d'une bataille, la conſternation des Anglois, le concours des plus grands capitaines de l'Europe, la négligece inſuportable des ennemis, & l'inclination des peuples qui aiderent à ſe délivrer d'un joug peſant, concoururent tous enſemble pour cette glorieuſe expédition. La joie que toute la France en reſſentit, fut

universelle. On fit des processions
1450 générales en action de graces, &
l'on établit une fête annuelle à
pareil jour, que Cherbourg s'étoit rendu. Le Roi devenu le maître de cette Province, fut en état de récompenser ceux qui l'avoient fidellement servi. Il leur distribua des charges & des gouvernemens. Il donna celui de Caux, & la charge de grand Sénéchal de Normandie, à Brezé. Il fit present au Connêtable du gouvernement de toute la Province, & il lui laissa six cens Lances & douze cens Archers pour la defendre, & appaiser les troubles qui s'élevent d'ordinaire dans des Etats nouvellement conquis. Outre cela il munit les places de bonnes garnisons, & mit en leur tête de vaillans hommes. Il y avoit trente huit ans que les Anglois possedoient cette Province, qu'ils confondoient avec leur patrie. On prétend même qu'ils la regardent encore aujourd'hui, comme esperant la recouvrer, & qu'ils conservent avec soin les mé-

moires des lieux, où leurs peres ont caché leur argent, lorſqu'ils ont été forcés de les abandonner; mais ils ont raiſon de faire plus de fonds ſur celui qu'ils poſſedent actuellement, & il y a peu d'apparence, qu'ils ſoient jamais en état de chercher tranquillement ces tréſors. 1450.

Il arriva cette année en Bretagne, l'une des plus ſanglantes cataſtrophes, dont l'hiſtoire de cette Province nous ait laiſſé le ſouvenir. Le Duc Jean VI. mort en 1442. avoit laiſſé de Jeanne, ſœur du Roi, trois fils, François, Gilles & Pierre. L'ainé avoit ſuccedé à ſon pere à la Duché de Bretagne. Les deux puînés avoient eu pour leurs apanages les terres de Chantorcé & de Guincamp. Chantorcé étoit à la verité un apanage fort médiocre pour le ſecond fils d'un Duc, le ſecond vaſſal de la France. Jean VI. crut y ſuppléer, en faiſant épouſer au Prince Gilles, lorſqu'il eut atteint l'âge de douze ans, la plus riche he-

1450. ritiere de Bretagne. C'étoit Françoise de Dinan, fille unique du Comte de Chateaubriant, Jean VI. qui étoit pour lors dans l'alliance d'Angleterre, envoya le Prince Gilles à Londres, non-seulement afin que sa présence assurât les Anglois de son attachement à leur parti; mais encore parce que Jeanne de Navarre sa mere, qui s'étoit remariée à Henri IV. Roi d'Angleterre, souhaitoit d'avoir auprès d'elle un de ses petits fils. Le Prince Gilles & sa femme furent reçus en Angleterre avec tous les agrémens que pouvoit attendre le petit fils & le neveu des deux Reines, Beatrix de Navarre & Catherine de France. D'ailleurs il avoit mille belles qualités. La Princesse sa femme avoit de la beauté & de la vertu; ainsi, ils faisoient à cette Cour une figure très-éclatante. Le jeune Roi Henri VI. le fit Chevalier de la Jarretiere, & l'on n'oublia rien pour l'attacher inviolablement au parti des Anglois.

Le Duc de Bretagne étant mort en 1442. le Prince Gilles retourna en Bretagne auprès du nouveau Duc François son frere, & il mena à sa Cour la Princesse sa femme, dont la beauté étoit dans tout son lustre. Elle eut le malheur de plaire à Montauban, & ce fut l'origine de tous ceux qui arriverent à son mari. Artus de Montauban, Gentilhomme Breton d'une naissance illustre, avoit un extérieur extrêmement trompeur. Il étoit d'une beauté si surprenante, que celle d'aucune Dame n'en pouvoit approcher quelque réguliere qu'elle fût. Il avoit la phisionomie heureuse, & outre cela beaucoup d'esprit; mais l'ambition & la débauche le rendoient capable de tout. Il outroit l'impudicité. Sa beauté, l'excessive faveur où il étoit auprès du Duc, & la trop grande familiarité où on le vit avec ce Prince, le fit soupçonner d'avoir acquis sa grandeur par le plus grand des crimes. Quoi qu'il en soit, il devint tellement le maître des ac- 1450.

1450. tions du Duc, qu'il le gouvernoit comme un enfant. Toutes les affaires paſſoient par ſes mains; il étoit le canal des graces, & l'on s'adreſſoit bien plus ſouvent à lui qu'au Duc, dont l'eſprit doux & facile autoriſoit les entrepriſes de Montauban. Il vit la Comteſſe de Chateaubriant, & il en devint amoureux. Ce furent ſans doute les ſeuls mouvemens qu'il reſſentit d'abord; mais dans la ſuite, l'ambition agit de concert avec eux. Le Princes Gilles vit l'élevation de Montauban avec chagrin; mais il ne crut pas que le pouvoir de ce favori dût s'étendre juſqu'à lui. Il fut donc bien éloigné de fléchir ſous ſon autorité, & d'imirer la plûpart des grands Seigneurs de Bretagne, qui trembloient devant cette idole. Montauban fut outré de ſa fierté, & chercha les occaſions de s'en venger. Le Prince Gilles les lui fournit lui-même. Il ſe plaignit au Duc néanmoins avec modération, de la médiocrité de ſon appanage, qui

n'avoit aucun raport avec sa naissance, & le pria de lui donner un supplément. Le Duc communiqua à Montauban la plainte de son frere, & ce favori l'empoisonna. Il remontra au Duc, que son frere ne demanderoit pas une augmentation d'appanage, s'il n'avoit dessein de s'en servir pour troubler l'Etat; qu'il avoit déja plusieurs places fortes, & qu'il devoit être trop satisfait des biens immenses, que la Comtesse sa femme lui avoit apportés. Il ajoûta, qu'ayant été élevé en Angleterre, il y entretenoit des intelligences, & qu'il falloit plutôt diminuer, qu'augmenter sa puissance. 1450.

Le Duc n'aimoit pas le Prince Gilles, soit que ne l'ayant presque jamais vû, son cœur ne fut pas touché pour lui; soit que ses belles qualités lui fissent ombrage, il n'exécuta que trop le conseils de Montauban. Il répondit avec aigreur aux plaintes de son frere, & le jeune Prince laissa échaper quelques paroles trop libres & trop pi-

1450. quantes. La Cour de Bretagne prévit que la division des deux freres, alloit troubler la tranquillité de la Province. Elle interposa le Connêtable de Richemond leur oncle, qui vint plusieurs fois à Rennes, pour les accommoder, & qui en effet appaisa un peu leur ressentimeut. Mais Montauban par ses rapports, ses calomnies, & ses artifices suscitoit plus de troubles que ce Prince n'en pouvoit finir, il irrita tellement le Duc, qu'il resolut de faire arrêter son frere. Le Prince Gilles en fut peut-être averti. Il se retira de la Cour, & alla tenir la sienne à un château qu'il avoit sur la mer nommé Guildo. Il eut l'imprudence de prendre à ses gages quelques capitaines Anglois, qui pour sa sûreté lui amenerent des Archers de leur nation. Au reste il menoit à Guildo une vie aussi douce qu'innocente avec la Princesse sa femme, la Comtesse douairiere de Châteaubriant, Catherine de Rohan sa belle-mere, & plusieurs autres Seigneurs & Dames.

Moutauban profita de cette fausse demarche. Son amour s'augmentoit par les difficultés, & il avoit eu la lâcheté de bâtir sa grandeur sur la mort de ce Prince, après laquelle il croyoit qu'il lui seroit aisé d'épouser sa veuve, héritiere de tant de biens. Il fait donc envisager au Duc la retraite insolente de son frere, le traité qu'il a fait avec les Anglois, qui déja lui ont fourni des soldats, & qui doivent sans doute lui en envoyer assez, pour le rendre maître de la Bretagne. C'est le propre des esprits foibles d'être soupçonneux. Le Duc de Bretagne ajoûte une entiere foi aux paroles de Montauban, & étant allé trouver le Roi à Chinon en 1443. pour lui rendre hommage, il lui exposa les crimes de son frere; qui se réduisoient à l'Ordre de la Jarretiere qu'il portoit, & à la garnison Angloise, qu'il avoit reçûe dans Guildo. Le Roi qui imputoit l'accusation du Duc de Bretagne à une fidélité louable, donna

1450.

ordre à Prejent de Coitivi d'arrêter le Prince Gilles, & de le mettre entre les mains du Duc de Bretagne, afin qu'on examinât sa conduite en pleins Etats. Coitivi n'exécuta cet ordre qu'en 1446. & avec pressantes sollicitations du Duc. Il se transporta à Guildo avec quatre cens lances. L'innocence du Prince Gilles parut assez dans sa conduite. Il reçut dans son château Coitivi sans faire la moindre résistance, persuadé qu'il venoit seulement pour le voir. Coitivi l'arrêta au nom du Roi, & le livra aux gardes du Duc. On assembla les Etats de Bretagne à Redon, & l'on fit le procès au Prince à la requête du Procureur Général; mais on ne le trouva coupable d'aucun crime digne de prison, & l'on alloit l'en faire sortir, lorsque Montauban, accablé de rage & de désespoir, s'opposa à sa liberté par une fourberie insigne.

1450.

Il connoissoit particulierement un fameux faussaire nommé Rose, qui avoit long-tems demeuré en An-

gleterre, & qui en ſçavoit parfaitement le ſtile. Il lui fit fabriquer une lettre adreſſante au Duc de Bretagne, écrite par le Roi d'Angleterre, par laquelle ce Roi ſommoit le Duc de mettre en liberté Gilles de Bretagne ſon Connêtable, & laiſſoit entrevoir qu'il y avoit une étroite liaiſon entre ce Prince & lui. L'artifice étoit imperceptible, & le Duc y donna abſolument. Il l'envoya au Roi, & ſa Majeſté fit examiner cette lettre en ſon Conſeil. Elle fut ſuſpecte à pluſieurs de fauſſeté, & néanmoins on conclut qu'il la falloit examiner de plus près. Cependant le Roi envoya un ordre de ne point délivrer le Prince Gilles, & il fut transferé au Château de Moncontour.

1450.

Mais le nombre des affaires qui accabla le Roi depuis ce tems-là, l'empêcha de ſonger à la liberté du Prince, dont l'innocence lui étoit fort ſuſpecte, depuis qu'il avoit ſçu que ſa Garde étoit compoſée d'Anglois. Ainſi l'infortuné

Prince resta exposé à la rage de
1450. son furieux ennemi. On assûre qu'il tenta souvent le poison pour s'en defaire ; d'autant plus qu'il avoit mis auprès de lui Olivier de Meel & deux ou trois autres Ministres dévoués à ses volontez; hommes dures & impitoyables ; mais la constitution du Prince qui étoit forte & robuste, rendit leur crime inutile : si bien qu'ils ne lui donnérent plus à manger que très-peu de chose.

Les Chroniques de cette Province assurent qu'une pauvre femme touchée des plaintes de ce Prince malheureux, dont la chambre donnoit sur un lieu désert par où elle passoit quelquefois, le nourrit durant trois mois de quelques morceaux de pain, qu'elle lui donnoit par une fenêtre grillée. Elles ajoûtent que cette nourriture n'étant pas capable de le faire vivre, il diminua insensiblement : que se sentant prêt de mourir, il avoit prié cette femme charitable de lui amener un Prêtre, qu'il

qu'il s'étoit confeſſé à un Corde-lier, après l'avoir chargé d'aller trouver le Duc pour lui reprocher ſa barbarie, & pour l'ajourner devant le Dieu vivant dans quarante jours; que Meel & ſes complices trouvant ſa mort trop lente, l'avoient étranglé dans ſon lit avec des ſerviettes, & qu'ils avoient auſſi tôt publié qu'un catarre l'avoit ſuffoqué. Ces dernieres circonſtances n'ont pas été abſolument éclaircies. Il eſt certain que Montauban fut l'Auteur de cette mort funeſte, & que Meel en fut le complice. Le Prince Gilles fut trouvé mort dans ſon lit le 24 Avril 1450, & tous ceux qui avoient regardé ſans paſſion les pourſuites qu'on avoit faites contre lui; ne purent aſſez déplorer la mort de cet infortuné Prince. il n'avoit pas encore trente ans, & on avoit lieu d'eſperer de lui de grandes choſes. Son épouſe ſe déclara pour lui durant ſon procès avec toute la chaleur d'une Princeſſe infiniment vertueuſe, & ſa conduite laiſſa ju-

1450.

ger à Montauban, s'il la trouve-
1450. roit aussi facile à l'épouser, qu'il se
l'étoit persuadé.

Ces mêmes Chroniques de Bretagne & plusieurs autres bons Historiens, ont écrit que le Confesseur du Prince Gilles s'acquitta exactement de la commission dont il l'avoit chargé; qu'il alla trouver le Duc de Bretagne; qu'il le rencontra auprès de Vannes, qui revenoit du Siége d'Avranches; qu'il le tira en particulier pour lui parler; & qu'il l'ajourna à comparoître dans quarante jours devant ce Tribunal severe, où l'innocence ne craint rien. Il est sur que le Duc de Bretagne fut frappé de la mort de son frere; qu'il se reprocha sa dureté, qu'envisageant toute la conduite du Prince Gilles, il y trouva plus d'imprudence que de crime; qu'une secrette frayeur le saisit; en un mot qu'il tomba malade d'une fiévre lente, qui le conduisit au tombeau le 27 Juillet de la même année quarante jours, suivant ces Chroniques, après l'a-

journement du Cordelier. Il avoit épousé Ioland d'Anjou, sœur de 1450.
la Reine, & en 1442, Isabelle fille de Jacques I. Roi d'Ecosse. Il n'avoit eu du premier lit qu'un fils qui étoit mort jeune, & du second il laissa deux filles. Elles furent excluses de la Duché par Pierre Comte de Guincamp leur oncle, frere du feu Duc; suivant le résultat des Etats de Bretagne assemblez sous Jean VI. qui appelloit les mâles preferablement aux femelles. Le Duc François par son Testament laissa cent mille écus à chacune de ces Princesses; & ordonna que l'aînée, Marguerite, épouseroit François de Bretagne, Comte d'Etampes, petit fils de Jean V. & la seconde, Marie, le Vicomte de Leon, fils aîné du Vicomte de Rohan. Par cette sage disposition, il remit la Bretagne dans sa famille; car le Comte d'Estampes en étoit l'héritier présomptif. Pierre, Comte de Guincamp, fut couronné Duc de Bretagne, & alla rendre hommage au

Roi à Monbason en Touraine, le
1540. 3 Novembre.

La mort du Duc François laissa les assassins du Prince Gilles exposez à l'horreur de leurs remords, & aux poursuites de sa veuve. Montauban se sauva en diligence, & ne trouva de salut que dans un Couvent de Celestins, où il se jetta. Meel s'enfuit de Bretagne à Marcoussi, sur les terres du Roi; mais le Connétable l'ayant appris, le fit enlever de hauteur à Vannes, où l'on travailla à son procès. Le Roi fut fort irrité de l'entreprise du Connétable, & son courroux pensa sauver le coupable; mais le Connétable, Prince judicieux, aima mieux renvoyer Meel à Marcoussi; & le Roi satisfait de cette soumission, le livra à la justice de Vannes, qui le condamna à être pendu; ce qui fut exécuté. Ses complices moururent presque tous aussi miserablement.

Charles voyoit déja son Royaume rétabli dans ces anciennes bornes. Aucun de ses predecesseurs n'avoit

été plus puiſſant ; & il ne falloit plus pour les ſurpaſſer que chaſſer les Anglois de la Guienne : dont ils étoient en poſſeſſion depuis trois cens ans. Cette Province, dans la révolution générale, qui arriva ſous les derniers Rois de la ſeconde race, s'étoit etabli des Souverains particuliers, qui y avoient regné juſqu'en 1136. Eleonore, fille & héritiere de Guillaume IX. dernier Duc de Guienne, épouſa le Roi Louis VII. & cette alliance unit l'Aquitaine à la Monarchie Françoiſe ; mais ſa conduite n'ayant pas répondu à ſa naiſſance ni à ſa dignité, Louis la répudia, & fut aſſez ſcrupuleux pour lui rendre ſa dot. Elle la porta toute furieuſe à Henri Duc de Normandie, Comte d'Anjou, Maine & Touraine, qui fut depuis Roi d'Angleterre ſous le nom de Henri II. & ce fut par cette alliance, que les Anglois furent ſi puiſſans en France, qu'ils la coupoient par le milieu, & la tenoient, pour ainſi dire, par les

1450.

1450. deux bouts. Les Armées victorieuses de Charles leur avoient tout enlevé, excepté la Guienne, dont ils avoient été tranquilles possesseurs depuis le mariage d'Eleonore. Il sembloit donc qu'il fût plus difficile de les en chasser, parce que ces peuples qui n'avoient jamais eu d'autres maîtres, ne devoient pas concourir à s'en affranchir avec le Roi, comme avoient fait les peuples de Normandie. D'un autre côté la gloire qui en viendroit au Roi seroit plus grande, & cette vue jointe à l'utilité que retireroit son Royaume, s'il étoit délivré de ces fâceux voisins, l'excita à cette entreprise avec la même ardeur, qu'il avoit poussé celle de Normandie.

Il vit à peine la conquête de cette Province finie par la capitulation de Caën, qu'avec une prévoyance admirable, il fit défiler des Troupes du côté de la Guienne, & mit à leur tête Jean de Bretagne, Comte de Pentievre. Le Comte d'Albret Orval, les Ma-

réchaux de Saintrailles & de Jalogne, & le Grand-Maître de Culant se joignirent à lui, & Pentievre n'ayant fait qu'un corps de ces Troupes avec celles qui étoient en Poitou, il entra en Guienne, & ébranla la conquête de cette Province. Bergerat, Gensac, Sainte Foy, Chalais, & Monferand, dont le Seigneur fut retenu prisonnier, furent pris presques aussitôt qu'assiégez. 1450.

L'hiver qui survint arrêta les progrès. Pentievre mit ses Troupes en quartier d'hiver, & assigna celui d'Orval à Basas. Ce Seigneur mit tout le pays ennemi à contribution. Il avoit sept cens chevaux. Il leur faisoit faire des courses dans le Medoc & jusques aux portes de Bordeaux. Les Habitans de cette grande Ville le souffrant impatiemment, sortirent sur lui au nombre de dix mille, & ayant leur Maire à leur tête. Ils s'imaginoient que sept cens hommes fuiroient devant eux avec précipitation; mais d'Orval méprisa

cette populace en désordre. Il les
1450. attaqua brusquement, il les rompit sans aucune peine, il en tua deux mille, & le carnage ne cessa que par la lassitude des siens. Trois mille demeurerent prisonniers. Le reste alla porter dans leur Ville l'épouvante & la consternation.

Au printems de l'année 1451, toutes les forces de France passe-
1451. rent en Guienne. Pentievre se mit en campagne sur la fin de Mars, & assiégea Blaye. Dans le même tems le Comte de Dunois Généralissime, suivi du Chancelier des Ursins, arriva avec le reste de l'Armée du Roi. Il assiégea Monguion en Saintonge, & ce fut là qu'on vit jusqu'où le merite peut élever un homme. Le Comte d'Angoulesme, second Prince du sang, étoit à l'Armée, & obéissoit à Dunois son frere naturel. Arnaud de Saint Julien, serviteur du Captal de Buch, étoit Gouverneur de Monguion. Il rendit la Place le 10 May, & le Généralissime alla joindre Pentievre devant Blaye le 16 May. Les Seigneurs

gneurs de Monferrand & de l'E-
parre deffendoient cette Place avec 1451.
obstination ; mais il ne purent tenir contre quarante mille hommes, dont l'Armée de France étoit composée depuis la jonction du Généralissime. Le 21 May la Ville fut prise d'assaut, & deux cens Anglois passez au fil de l'épée. Monferrand & l'Eparre se retirerent avec peine au Château, où ils capitulérent. Monferrand eut le choix de payer dix mille écus d'or de rançon ; ou de devenir François, & il prit le premier parti.

Ensuite le Généralissime divisa son Armée en quatre corps, conduite qui lui avoit parfaitement réussi l'année précedente. Il en donna un à Pentievre, le second au Comte de Foix, & le troisiéme au Comte d'Armagnac. Il se reserva le quatriéme plus considerable que les autres, & on commença d'attaquer les Anglois par quatre endroits. Pentievre se jetta sur la Guienne, prit Libourne & assiégea Castillon, qui se deffendit

plus long-tems. Son corps n'étoit
1451. que de quatre mille hommes. Cependant il prit cette Place & y établit pour Gouverneur le Tresorier Bureau. Le Comte de Foix parcourut les Landes & assiégea Dax, la seule Place de deffense qui y fût. Armagnac se rabbatit devant Riouvre, pendant que le Généralissime marchoit encore plus rapidement.

Le 22 May il investit Bourg, qui se rendit à composition le 29. Il y laissa Chabannes pour Gouverneur. Il prit une infinité de petites Places, qui ne lui coûtérent qu'à parcourir, & il investi le 22 Juin Fronsac, estimé le rempart de la Guienne. C'étoit-là qu'étoit la Chambre Royale des Anglois, & cette Ville étoit d'une telle importance pour eux, que par une loi inviolable, la garnison ne pouvoit être composée que d'Anglois. On croyoit donc que cette Ville alloit arrêter long-tems le Généralissime; mais on apprit avec étonnement le 24, troisiéme jour du

siége, que Dunois, après avoir fait une breche médiocre, avoit emporté la Ville d'assaut. Ce fut l'action la plus vigoureuse que firent les François en cette conquête, & le Géneralissime fit cinquante Chevaliers sur la breche, parmi lesquels on compta la Rochefoucault, le Vicomte de Turenne, Commerci, Grignan, & Tristan Lhermite, Prevôt de l'Hôtel. On pressa ensuite le siége du Château; mais la promptitude de ce succès obligea enfin les peuples de cette Province de penser à eux. Ils voyoient bien que l'on ne songeoit point à les secourir, & ils apprehendoient qu'on ne les traitât avec rigueur, s'ils attendoient que la force seule les eût assujettis à la France. Ainsi les trois Etats de la Provine s'assemblerent de concert à Bordeaux dès le commencement du mois de Juin, pour examiner quelle conduite ils devoient tenir dans une occurence si délicate. Le Généralissime y envoya pour Députez Saintrailles & Bureau, qui leur

1451.

remontrerent le danger qui les me-
1451. naçoit, & les offres avantageuſes que le Roi leur faiſoit. Ils intimiderent tellement les Chefs des Etats, & leur promirent des conditions ſi avantageuſes en leur particulier, que le 12 Juin ils ſignérent un Traité auſſi utile à la France que l'avoit été en 1449 la capitulation de Rouen. Par ce Traité les Etats de Guienne, aſſemblez pour déliberer du ſalut de leur Province, s'engagerent de remettre au Roi Bordaux & tout le reſte de la Province, ſi dans le 24 de ce même mois de Juin il ne paroiſſoit un ſecours d'Angleterre aſſez puiſſant, pour faire lever le ſiége du Château de Fronſac. Le Roi de ſon côté confirmoit à toutes les Villes de Guienne leurs anciens privileges, promettoit d'établir à Bordeaux un Parlement & une Cour des Monnoyes, continuoit celle qui avoit cours dans la Province durant deux ans, & donnoit à tous les habitans la liberté de ſe retirer

en Angleterre par terre ou par mer. L'Archevêque de Bordeaux, 1451.
les Seigneurs de Monferrand, de Duras, de Lanſac & de Roſan, ſignerent ce Traité, & de la part du Roi, Saintrailles & Bureau; mais outre ces conditions générales, tous ces Seigneurs en obtinrent de particulieres, qui ſe reduiſoient à des graces ou à des penſions. On reſtitua au Seigneur de Monferrand toutes les Terres qu'on avoit priſes ſur lui, & on lui aſſura quatre mille livres de rente.

Le Traité de Gaſton de Foix, Captal de Buch & Comte de Benauge, eut quelque choſe de ſingulier. Il avoit épouſé la Comteſſe de Candale Angloiſe, & lui-même étoit particulierement attaché à ce parti, où on l'avoit fait Chevalier de la Jarretiere. Il ne pouvoit donc ſe réſoudre à l'abandonner; d'un autre côté il voyoit que ſes Terres alloient devenir la proie du vainqueur. Ainſi il prit un détour, qui lui fit éviter ces deux extrémitez. Il abandonna ſes Ter-

1451. res au Comte de Candale son petit fils, âgé seulement de quatre ans. Il le mit sous la tutele du Comte de Foix ; il consentit que cet enfant s'engageât dans le parti de la France, & que le Comte rendît hommage au Roi pour lui. Ensuite il s'embarqua avec sa femme pour l'Angleterre, où il possedoit encore de grands biens.

En consequence de ce Traité, tous les Actes d'hostilité cesserent ; & le Roi s'avança jusqu'à Taillebourg avec une partie de sa Cour. Le Généralissime se présenta devant Fronsac le 24 Juin, à la tête de trente mille hommes. Il ne parut personne de la part des Anglois, & les peuples croyant être en liberté d'abandonner un Prince qui les abandonnoit, suivirent sans scrupule le parti de la France. Bordeaux ouvrit ses portes, Fronsac, Dax, Riouvre, & tout le reste de la Province, excepté Bayone, l'imitérent.

Le Comte de Dunois Généralissime, fit son entrée dans Bor-

deaux le 29 Juin, & elle fut digne de la gloire, que ce grand homme avoit acquiſe. Il étoit à la tête de l'Armée, qui marchoit dans un ordre admirable. Cinq Princes du Sang honoroient le triomphe de Dunois, & lui-même en étoit tout l'ornement. Il reçut le ſerment de tous les Magiſtrats, ayant à côté de lui le Chancelier des Urſins, qui étoit armé & en équipage de guerre, ce qui fait voir que cette Charge n'eſt pas conſacrée aux ſeules affaires du cabinet. Les Bourgeois s'apperçûrent à peine qu'ils avoient trente mille hommes dans leur Ville, & quelques Soldats ayant fait du bruit dans un quartier de Bordeaux, où même un habitant nommé Louvain fut tué, Dunois fit pendre cinq Soldats, & retint le reſte dans la crainte par ce redoutable exemple. 1451.

Le Roi reçût à Taillebourg ces agréables nouvelles, & toutes la nobleſſe de Guienne s'y tranſporta pour lui rendre leurs reſpects, & jouir de l'honneur de ſa vue. Il

les reçut avec cet air de bonté ;
1451 qui lui gagnoit tous les cœurs.
Il donna le Gouvernement de la Province au Comte de Clermont, la Charge de Maire de Bordeaux à Bureau, & celle de Sénéchal de Guienne à Olivier de Coitivi.

Il restoit à punir Bayonne de son infidélité : le Généralissime ayant mis dans Bordeaux des Magistrats affectionnez, & licentié une partie des Francs Archers, marcha vers cette Ville avec vingt mille hommes seulement. Un Seigneur Anglois y étoit arrivé depuis le traité de Bordeaux, qui les avoit assurez, qu'ils seroient bient-ôt & puissamment secourus, & c'étoit ce qui les avoit empêchez de suivre le traité. Jean de Beaumont, frere du Connétable de Navarre, en étoit Gouverneur, & avoit une bonne garnison. Dunois l'envoya sommer d'exécuter le traité, & l'on tira sur le Heraut, si-bien que le 6 Août, il l'investit. En même tems la Flotte de Biscaye, les Vaisseaux du Roi, & ceux des Marchands des côtes de

Poitou, bouchérent le port le 8. Les Aſſiégez ne pouvant plus défendre leurs Fauxbourgs y mirent le feu, & ſe retirérent: mais Dunois le fit éteindre avec beaucoup de diligence, & s'y logea. L'artillerie arriva le 10. Elle foudroya la Ville, & le 19, il y eut une brêche raiſonnable. Le Généraliſſime les envoya avertir qu'il n'y avoit point de quartier pour eux, s'ils attendoient l'aſſaut; & en même temps une croix blanche parut dans le Ciel, directement poſée ſur la Ville; ſi bien que le peuple ſe ſouleva; & tout d'une voix s'écria, que Dieu même ſe déclaroit pour les François, & vouloit qu'ils quittaſſent la croix rouge pour la blanche. Ils capitulérent à l'heure même. Le Gouverneur & la garniſon demeurérent priſonniers de guerre: les habitans ſe rachetérent du pillage pour quarante mille écus d'or, dont le Roi leur en remit vingt mille. Dunois y fit ſon entrée, y laiſſa Gracie pour Gouverneur, & s'en retourna à la Cour. Le Roi tint ſes

1451.

Etats à Orléans au mois de Décem-
1451. bre, & unit la Guienne à sa Couronne. Le Cardinal d'Estouteville, qui étoit venu Legat en France, fit quelques efforts pour étabir une paix solide entre les deux Nations, mais les Anglois refusérent d'écouter aucune proposition, qu'après qu'ils auroient reconquis les deux Provinces, qu'ils avoient perdues.

Le Duc de Bourgogne n'avoit
1452. point eu de part à toutes les Conquêtes du Roi; il se trouvoit assez embarassé de ses propres affaires. Nous avons rapporté la révolte des Flamans en 1437 & en 1438, & que leur fureur dans Bruges, alla une fois jusqu'à attenter sur sa vie. Cette révolte n'avoit point été pleinement appaisée; & encore qu'il leur en eût coûté deux cens mille écus d'or, le Duc se ressouvenoit sans cesse du péril qu'il avoit couru. Cette année il mit un nouvel impôt sur la gabelle, de vingt-quatre gros deniers sur chaque sac de sel; & ces peuples jaloux de leur liberté, se portérent encore aux

dernieres extrémitez, plutôt que de consentir à des excès qui insensiblement la leur ôtoient. Cette nouvelle guerre civile dura trois ou quatre ans; & le Roi envoya d'abord du secours au Duc, sous la conduite du Comte de Saint Paul; mais dans la suite les rebelles s'étant adressez à lui, pour lui remontrer les sujets de leurs plaintes, il écrivit à ce Prince en leur faveur, & se servit même de termes assez forts. Le Duc lui repliqua par de plus violens; & quoi-que le Roi les ressentît parfaitement, il ne jugea pas à propos d'attirer dans son Royaume une guerre civile, que la fortune avoit allumée en Flandre. 1452.

Les Flamans furent donc privez de toute espérance de secours, & exposez au ressentiment de leur Prince; mais ils le firent souvent repentir de les avoir poussez à bout, & quoi qu'ils eussent sur les bras les forces de quinze ou seize Provinces qui obéissoient au Duc, ils firent balancer la victoire, & la

1452. lui firent acheter au prix du sang des plus braves de ses sujets. Ils créerent trois Officiers Souverains ausquels ils obéirent aveuglément, & ces peuples qui refusoient de payer vingt-quatre deniers pour chaque sac de sel, payerent gayement plusieurs millions pour soutenir cette guerre. Ils sacrifierent les vies de plus de cent mille de leurs habitans.

Ils donnérent jusqu'à six batailles, & parmi celles-là on ne peut oublier les trois célebres d'Oudenarde, de Rupelmonde, & de Gaure. Le Duc commandoit son Armée à tous les trois. Les rebelles à la premiere avoient assiégé Oudenarde, & le Duc marcha pour leur faire lever le siége. Le Comte de Saint Paul étoit à son avant garde, & remporta tout l'honneur de cette journée. Celle de Rupelmonde fut plus sanglante ; mais elle n'eût pas été moins avantageuse pour le Duc de Bourgogne, si la mort du jeune Corville son fils naturel ne la lui eût rendue fu-

neste. C'étoit un jeune Prince, que mille belles qualitez rendoient estimable. Le Duc lui avoit donné le Gouvernement du Luxembourg, & il étoit cher à tous ses peuples. Il poursuivit trop loin les fuyars, & fut tué d'un coup de pique. Le Duc pleura sa victoire, & fut long-tems à se consoler. 1452.

Mais enfin la perte de la bataille de Gaure, abbatit les rebelles. Douze mille d'entr'eux y demeurerent, & ils furent forcez de se soumettre aux conditions qu'il plut à leur Prince irrité de leur imposer. Il entra dans Gand comme dans une Ville de conquête. Deux mille Bourgeois qui avoient à leur tête les Magistrats, allerent une lieue audevant de lui nue en chemise, & lui crierent miséricorde. La porte par laquelle ils étoient sortis pour la bataille de Rupelmonde, fut murée. On changea leurs privileges, & enfin on leur fit payer quatre cens mille riddes d'or. La fierté de ces peuples fut pour long-tems humi-

liée : nous avons rapporté toute
1452. cette révolte de ſuite, afin de ne pas interrompre le cours de l'Hiſtoire principale, & nous l'avons reduite en peu de mots, parce qu'elle n'y a pas un rapport néceſſaire, & qu'ils ſuffiſent pour l'intelligence des choſes, qui nous reſtent à raconter.

Dans le tems que le Roi, parvenu à une puiſſance éclatante, pouvoit jouir en repos du fruit de ſes conquêtes. La conduite du Dauphin vint troubler ſa tranquillité. Il faiſoit le Roi dans ſa Province, & la gouvernoit avec cet air abſolu, qu'il ſçût depuis ſi-bien étendre ; mais le revenu en étoit ſi modique, qu'il ſuffiſoit à peine à ſon entretien. Les cent écus qu'il emprunta à la ville de Romans, qui conſerve encore ſon billet, & largent qu'il tiroit ſecretement de la Cour, n'étoient qu'un foible ſupplément à ſon beſoin : en ſorte que dans une querelle qu'il eut avec le Comte de Breſſe, l'Evêque de Geneve & le Comte de Romont,

il ne put tirer raiſon faute de Troupes, d'un inſulte que ces trois freres du Duc de Savoye lui firent, & dans laquelle ils lui tuerent quelques-uns de ſes Gentilshommes. Il jura ſur la Croix de Saint Lo de s'en venger. C'eſt un ſerment qu'il ne violoit jamais, & en effet durant ſon regne, il fit repentir ces Princes de l'avoir offenſé. 1452.

L'extremité où il ſe vit réduit, l'engagea à ſe marier, parce qu'il eſperoit que la dot de ſa femme, l'en tireroit au moins pour quelque tems, & comme il ſacrifioit tout à ſes intérêts, la haine qu'il portoit aux trois Princes de Savoye, ne l'empêcha pas de chercher en mariage la Princeſſe Ioland leur niéce, fille de Louis Duc de Savoye, & d'Anne de Cipre ſa femme. Ioland de Savoye n'étoit âgée que de neuf ans; mais on ne voyoit gueres de plus belles filles. Elle avoit tous les traits réguliers, les yeux vifs, le teint brun & uni, ſa taille étoit médiocre, & elle ſçavoit join-

dre ensemble la douceur & la
1452. gayeté. Elle promettoit beauconp sur l'esprit. Enfin le Duc son pere qui dès l'âge de six ans, l'avoit accordée à Federic, Electeur de Saxe, s'étoit expliqué qu'il lui donneroit deux cens mille écus d'or pour sa dot, & cet argent comptant dont le Dauphin avoit tant de besoin, lui plaisoit plus que la beauté & la gentillesse de la jeune Princesse. Il envoya des Députez au Duc, pour sonder s'il seroit d'humeur à manquer de parole à l'Electeur. Le Duc ne fut pas à l'épreuve de faire sa fille Reine de France. On répondit favorablement aux Députez du Dauphin, & aussi-tôt il fit partir Jean, Bâtard d'Armagnac, Seigneur de Gourdan son favori, & Antoine Balanier son Trésorier, pour aller faire la demande de la Princesse. On regla les difficultez qui se présenterent sur le payement de la dot, & l'éducation de la Princesse. Le Dauphin demandoit le premier actuellement, & vouloit que la Princesse

Princesse fût élevée à la Cour de France. Au contraire le Duc vouloit la retenir à Turin, jusqu'à la consommation du mariage : auquel tems il offroit de payer comptant, toute la dot ; mais le besoin que le Dauphin avoit d'argent, & l'envie que le Duc avoit d'élever sa fille, les firent relâcher tous les deux. Le Contrat de mariage fut dressé à Geneve le 14 Février. Gourdan épousa la Princesse au nom du Dauphin. Le Duc de Savoye paya cent mille écus d'or comptant, & promit le reste lorsque sa fille seroit en âge de consommer le mariage. On convint encore, que le Dauphin demeureroit à Turin auprès de la Duchesse sa mere, jusqu'à ce tems-là.

1452.

L'attentat du Dauphin étoit inoui, & l'on n'avoit point encore eu d'exemple, que l'héritier présomptif de la Couronne, se fût choisi une femme non-seulement contre la volonté, mais encore sans la participation du Roi son pere & son Souverain. Lors que Charles

en fut instruit par le bruit public ;
1452. il s'abandonna à tous les mouvemens d'une colere violente. Il traita ce mariage de rapt, & le Duc de Savoye de ravisseur. Il jura de punir la hardiesse de ce petit Souverain, & il fit marcher toutes ses Troupes du côté de la Savoye. Il lui envoya déclarer la guerre, & comme les Rois ne manquent jamais de prétextes, il en trouva bientôt de spécieux. Le Duc avoit fait alliance avec Sforce, usurpateur du Duché de Milan, & le Roi prit la querelle du Duc d'Orléans. D'ailleurs Jean de Compein, favori du Duc de Savoye, avoit offensé quelques Seigneurs de la Cour du Duc, qui s'étoient liguez contre ce favori. Compein avoit traité cette ligue de crime d'Etat, avoit fait confisquer leurs biens, & les avoit fait bannir à perpetuité. Le Roi déclara qu'il les vouloit rétablir. Comme sa colere étoit vive, trente mille hommes s'avancerent vers Lyon ; & la Savoye, suivant toutes les apparancee n'eût été

que l'ouvrage d'une campagne. Le Roi étoit encore à Tours, lorſqu'il apprit que la Guienne venoit de ſe révolter. Cette fâcheuſe nouvelle ne ſuſpendit point ſa marche. Il fit partir les Maréchaux de Loheac & de Valoques, pour aller joindre le Comte de Clermont, Gouverneur de Guienne; & il prit la route de Lion à grandes journées. 1452.

Le Duc de Savoye ignoroit la diverſion de Guienne, & ſe croyant perdu ſans reſſource, il ne ſongeoit qu'à appaiſer le Roi. Il fit agir auprès de lui les ſollicitations du Duc de Bourgogne, & lui envoya le Cardinal d'Eſtouteville, qui s'en retournoit à Rome: le Cardinal offrit au Roi de la part du Duc de Savoye toute ſatisfaction, pourvu que l'honneur de ſa fille & de ſa Maiſon demeurât à couvert. Le Roi recevoit de moment en moment des courriers qui lui apprenoient que la revolte de Guienne avoit de terribles ſuites, & que les Anglois y étoient deſcendus

1452. avec une Armée. Il vit bien que ce n'étoit pas le tems de faire des conquêtes. Il ne se picqua point mal à propos, & il donna son ressentiment au bien de son Etat. D'ailleurs on lui rapportoit mille choses avantageuses de la jeune Princesse, & le choix ne lui en déplaisoit, que parce qu'il ne l'avoit pas fait. Il consentit donc que le Cardinal d'Estouteville se mit médiateur, & il lui remit ses intérêts. Le Cardinal amena le Duc de Savoye à Fleurs en Forêt; où le Roi s'étoit avancé. Ce Prince fit des excuses au Roi d'avoir donné sa fille en mariage au Dauphin sans sa participation, & l'assura qu'il n'avoit pas eu le dessein de l'offenser. Le Roi traita le Duc avec beaucoup de civilité, & consentit avec joie à la demande qu'il lui fit de Madame Ioland, seconde fille de sa Majesté pour le Prince de Piémont son fils. Madame étoit une Princesse d'un esprit élevé & hardi. Elle avoit de la beauté & de la vertu, & le Duc sou-

haitoit passionnément cette alliance. Le Prince de Piémont l'épousa cette année même. Le Roi donna à Madame cent mille écus d'or de dot, & le Duc s'obligea de donner au premier fils qui naîtroit de cette Princesse, les Comtez de Maurienne & de Verceil en apanage. 1452.

Charles fit connoître sa sagesse à toute l'Europe, en ne négligeant pas les troubles de Guienne, qui étoient capables de ralumer dans son Royaume, le feu qu'il avoit à peine éteint. Les Seigneurs de cette Province ne furent pas plûtôt soumis à la France, qu'ils s'en repentirent, poussez par leur seule inconstance, ou chagrins de l'exacte discipline que l'on faisoit observer à leurs troupes, eux qui étoient accoutumez de les entretenir de vol & de pillage. Ils trouverent les peuples de Bordeaux dans une disposition à peu près semblable. Quelques Auteurs ont avancé que de nouveaux impôts dont on les avoit chargez, leur

avoient fait regretter la domination Angloise ; mais il y a peu
1452. d'apparence : car outre que les peuples payerent fort peu d'impositions sous Charles VII. c'eût été une très-mauvaise politique, d'en accabler de nouveaux sujets, qui avoient eux-mêmes contribué à devenir François. Quoi qu'il en soit, tous ces Seigneurs s'assemblerent, & ayant sondé les principaux Habitans de Bordeaux, ils firent une ligue pour rappeller les Anglois. Les Seigneurs de Monferrand, de l'Eparre, de Rosan, de Duras, de l'Anglade & de Lalande, la signerent, & ils députerent l'Eparre en Angleterre, pour en amener du secours.

L'Eparre avoit de l'esprit & de la conduite ; mais il aimoit trop le trouble & le désordre. Il trouva les Anglois encore divisez ; le Duc d'Yorc coloroit ses ambitieux desseins, de la haine qu'il portoit au Duc de Sommerset, Ministre de Henri VI. & prétendoit le chasser du Ministere. L'Eparre remon-

tra au Conſeil de ce Roi qu'on avoit trop négligé les peuples de Guienne, qu'on n'avoit fait aucun mouvement pour les conſerver, & qu'ils avoient été forcez de ſubir un joug qu'ils abhoroient, qu'ils étoient prêt de le ſecourir, pourvu qu'on voulût aider leurs efforts, & leur envoyer un Chef & une armée. Le Roi Henri, tout inſenſible qu'il étoit, n'avoit point vu ſans douleur la perte de toutes les Provinces qu'il avoit poſſedées en France. L'occaſion d'en recouvrer une, lui fit faire des démarches, dont on ne le croyoit pas capable. Il écrivit au Duc d'Yorc, il le pria de ſuſpendre ſon reſſentiment, & de joindre ſes armes aux ſiennes, contre l'ancien ennemi de l'Angleterre. Le Duc voulut bien obéir au Roi, la guerre civile fut interrompue, & l'on ſe diſpoſa à faire une deſcente en France, afin de réparer les pertes qu'on y avoit faites. 1452.

Talbot étoit depuis peu de retour d'Italie, & le Roi ne lui

1452. eût pas plûtôt offert le commandement de l'armée qu'on destinoit pour la Guienne, qu'il l'accepta avec joie, comme s'il eût voulu faire sentir aux François qu'il n'avoient conquis facilement la Normandie & la Guienne, que parcequ'il ne les avoit pas défendues. On équipoit à Porsmout une flote qui devoit débarquer dans la derniere de ces deux Provinces des hommes & des munitions; mais pour ne pas laisser refroidir l'ardeur des Bourdelois, on lui commanda d'aller la seconder avec sept cens hommes d'armes, qu'on pût seulement embarquer sur les bâtimens qui se trouverent prêts à faire voile.

Talbot suivit en mer le 18 Octobre avec l'Eparre, & descendit dans le Moc le 23. Comme toutes les mesures étoient prises pour cette expédition, il se présenta le lendemain 24 aux portes de Bordeaux qui lui furent ouvertes. Il entra dans cette Ville, & s'assura des postes principaux, avant même

me que Coitivi qui étoit Maire de Bordeaux, en eut été averti. Ce capitaine négligent, & Dupui, Sou-Maire, furent arrêtés prisonniers, sans avoir rendu aucune défense. Tous les François eurent le même sort, & Talbot se vit Maître de Bordeaux, sans effusion de sang. 1452

Cette expédition étonna les François accoûtumés d'être toujours victorieux, & les suites en parurent extrêmement perilleuses. Le Comte de l'Isle, fils aîné de Talbot, le bâtard de Sommerset, & Morus, trois vaillans hommes, amenerent à Talbot en Novembre le secours qu'on lui avoit promis. Il y avoit quatre mille soldats, & quatre-vingt vaisseaux chargés de farine & de chairs salées. On avoit peine à croire les grandes actions que fit Talbot, avec une armée qui n'étoit que de six mille hommes. Il soumit tout le Medoc, prit Castillon & Fronsac la plus importante ville de Guienne, que Gamache rendit

trop facilement. Cadillac & Libour-
1452. ne se rendirent à lui. Il est vrai que Caillarde Gouverneur de Cadillac, & qui y avoit été mis par le Comte de Foix au nom du Comte de Candale, trahit honteusement son maître, & livra la place aux Anglois, après avoir inutilement tenté d'attirer le Comte de Foix dans une entrevuë où il le vouloit tuer. La lâcheté de la garnison de Libourne n'est pas moins odieuse. Elle se pressa d'ouvrir les portes de cette ville, encore qu'elle y pût tenir long-tems, & que les habitans s'opposassent à leur perfidie. Ainsi Talbot en un mois reprit les plus considérables conquêtes que les François eussent faites en Guienne, & il eût poussé les siennes plus loin, si l'hyver ne l'eût arrêté.

Si les Anglois eussent voulu se-
1453. conder ce brave Seigneur, la France n'eût de long-tems recouvré cette Province; mais ils s'imaginerent que les six mille hommes qu'ils lui avoient donnés

ſuffiſoient pour réſiſter à toutes les forces de France, & ils ne firent aucun autre mouvement. Pendant que le Roi n'oublia rien de tout ce qui pouvoit réparer l'infidélité des Bordelois. Il donna ordre à tous les vaiſſeaux de Normandie & de Poitou de joindre la flotte de Bretagne, & d'aller boucher l'entrée de la Garonne. L'Armée qui étoit à Lyon prit la route de la Guienne même pendant l'hiver. Les dix-huit cens hommes que le Roi avoit envoyés dès l'année précédente joignirent le Comte de Clermont, qui devoit commander toute l'armée. D'un autre côté le Roi prévoyant que la marche des troupes qui étoient à Lyon, ſeroit longue, fit partir en diligence au commencement du Printems, tout ce qu'il y avoit de ſoldats auprès de lui. Il y joignit les Francs-Archers, & le ſecours que le Duc de Bretagne lui envoya ſous François de Bretagne, Comte d'Etampes ſon neveu, celui du Comte du Maine ſous Beau-

1453.

1453. veau, & celui du Comte de Nevers sous Grancey. Toutes ces Troupes firent une armée raisonnable; dont le Roi donna le commandement au Comte de Penthiévre, & au Comte de Chabannes, Grand-Maître de sa Maison. Lui-même s'avança avec tous les Seigneurs qui composoient sa Cour. Il s'arrêta à Lusignan en Poitou, jusqu'au second Juin, qu'il alla à saint Jean d'Angeli, & ensuite à Angoulesme; afin que les soldats qui le sçauroient proche d'eux, fussent excités à combattre vaillamment.

Penthievre & Chabannes arriverent avec leur armée en Saintonge. Le dernier assiégea Chalain, qui s'étoit déclaré pour les Anglois, pendant que Penthievre alla investir Castillon sur la Dordogne. Chalain tint jusqu'au 27. Juin, & le château jusqu'au 30. qu'il fut forcé. On fit pendre quatre-vingt François qui furent trouvés dedans & qui avoient pris parti avec les Anglois. L'Anglade étoit sorti de

Bordeaux avec quelques troupes pour ſecourir Chalain ; mais ce fut inutilement. 1453.

Chabannes rejoignit Penthievre devant Caſtillon, & ce fut l'un des premiers ſiéges où l'on commença à faire des lignes. Huit cens Pionniers y travaillerent. On les borda de paliſſades ; on éleva des batteries de canon aux lieux les plus foibles, & l'on jetta au devant du camp trois ou quatre mille hommes des Franc-Archers, à la tête deſquels Chabannes ſe mit pour empêcher le ſecours. On commença enſuite à battre la ville. L'Eparre s'y étoit renfermé, & fit une vigoureuſe défenſe. Il avoit avec lui quinze cens hommes.

Talbot n'ignoroit aucune des démarches des François. Il héſita s'il iroit les combattre, la ſituation de leur camp & leur nombre ſupérieur à celui de ſes ſoldats de plus de moitié, l'en diſſuadoient. D'un autre côté, il étoit ſûr de perir s'il attendoit que l'armée du Comte de Clermont eût joint celle qui

assiégeoit Castillon, & au milieu
1453. de ces deux extrémités, il donna quelque chose à la bravoure de ses troupes & à sa conduite. Castillon est à huit lieues de Bordeaux. Il en sortit le 10. Juillet, rangea son armée en bataille, où il compta douze cens chevaux, & six mille fantassins. Il arriva le 12. à la vûë du quartier de Chabannes, & le lendemain à quatre heures du matin il l'attaqua avec une valeur au dessus de celles des troupes de Chabannes. Elles lâcherent le pié, & allerent dans le camp des assiégeans, ou elles porterent l'épouvente. Talbot en tua près de deux cens, & s'avança à la portée du canon des lignes. Il reconnut combien il étoit difficile de les forcer; mais n'ayant que ce parti à prendre, il fit mettre pied à terre à sa cavalerie. Il monta sur une petite haquenée, & avec des paroles que l'art ne rendoit point éloquentes; mais que l'air guerrier de ce heros & les grandes actions qu'il avoit faites, rendoient persuasives, il fit

connoître aux ſiens la néceſſité qu'il y avoit de vaincre, & la gloire qui 1453.
leur en reviendroit. Il dit aux Anglois que du ſuccès de cette journée dépendoit le rétabliſſement de leur nation dans des Provinces, qu'elle avoit poſſedées depuis tant de ſiécles. Il anima les Gaſcons par la crainte de retomber entre les mains des François : dont le joug étoit dur, & qu'ils avoient, pour ainſi dire, trahis.

Talbot n'avoit jamais paru ſi grand que le jour de la bataille de Caſtilon, & les Anglois fiers d'obéir à ce vaillant Général, n'avoient point encore fait voir tant de bravoure & d'intrepidité. Leur deſſein avoit quelque choſe de téméraire. Cependant peu s'en fallut qu'il réuſſît. Ils attaquerent les lignes avec opiniâtreté, le canon tiroit ſur eux avec tant de violence que des rangs entiers d'Anglois étoient enlevés ; mais loin d'être intimidés de leur ſort, ceux qui les ſuivoient, paſſoient ſur leurs corps, & avançoient juſqu'aux paliſſades. L'Eparre

fit en même tems une ſortie géné-
1453 rale de la ville, & Talbot pouſ-
ſant vivement ſa pointe, fit enfin reculer ceux qui défendoient les lignes. Chabannes fut bleſſé à mort, en faiſant dans cet endroit des actions dignes d'une gloire immortelle; mais les lignes alloient être forcées, lorſque la Hunaudaye & Montauban, deux Seigneurs Bretons, ayant quitté leur poſte, vinrent à la tête de deux eſcadrons attaquer les Anglois par derriere. Ce contre-tems déconcerta Talbot. Il n'avoit point de cavalerie, & il vit le moment que ces deux Seigneurs alloient enfoncer ſon armée. Il fut donc contraint de faire ceſſer l'attaque des lignes, pour oppoſer à la Hunaudaye un corps de piquiers qui les attaquoient. Alors Penthievre & Chabannes, qui virent à leur tour que les Bretons étoient perdus, firent ſortir toute leur armée de leurs lignes, ce qui produiſit deux grands avantages aux Anglois: car le ſiége de Caſtillon fut levé, & l'artillerie

des François leur fut inutile ; mais
d'un autre côté cinq mille Anglois 1453.
qui restoient à Talbot ( car les canons en avoient renversé deux mille à l'attaque des lignes ) eurent à soûtenir l'effort de dix mille François.

Nonobstant cette inégalité, ils garderent long-tems leur avantage ; mais les François l'emporterent enfin. Les Anglois furent rompus, & plusieurs prirent la fuite. Talbot tâchoit à la rendre moins honteuse, lorsqu'un coup d'arquebuse lui traversa le corps. Il tomba à demi mort, & se consola en quelque maniere de ne pas survivre à la honte de sa nation. Il avoit quatre-vingts ans, & en avoit employé soixante à faire la guerre. Un si grand homme ne devoit mourir qu'au lit d'honneur. Cependant conservant tout son jugement dans son malheur, il apperçut auprès de lui Edouard, Comte de Lisle, son fils aîné. Il l'exhorta à se sauver, & à se reserver à sa patrie pour de meilleures occasions ; mais

ce vaillant jeune homme refusa de
1453. survivre à un pere qu'il aimoit si tendrement. Il vengea sa mort par mille coups éclatans ; & fut enfin tué à ses pieds. Pequilen, Seigneur Gascon, mourut aussi à cette bataille ; Molus Anglois y fut fait prisonnier. Le bâtard de Sommerset se sauva avec le débris de l'armée. Le Captal de Buch se jetta dans Castillon. Penthievre poursuivit les fuyars jusqu'à Saint Milien, où il en tua plus de cinq cens.

La mort de Talbot fut un coup de massue dont les Anglois ne se releverent pas. Le vaillant Chabannes mourut sur le champ de bataille trois jours après sa victoire, qui coûta beaucoup aux François. Penthievre continua le siége de Castillon, qui se rendit à discretion le 16. Juillet faute de vivres. L'Eparre eut pourtant l'adresse de se sauver.

Le Roi reçut à Angoulesme la nouvelle du gain de cette bataille, & en partit presque aussi-tôt pour

en recueillir le fruit. L'armée du Comte de Clermont se trouva en 1453.
même tems en état, & le Roi usant de la même conduite dont il s'étoit si bien trouvé, assiégea en même-tems Cadillac, Fronsac, Libourne & Bordeaux, la premiere de ces places par lui-même, la seconde par le Comte de Clermont, la troisiéme par le Comte de Penthievre, & la quatriéme par le Maréchal de Loheac, qui pour parler plus juste ne fit que l'investir avec cinq mille hommes, pendant que l'Amiral de Beuil bouchoit le port avec l'armée navale.

Penthievre prit facilement Libourne. Le Comte de Clermont n'eut guere plus de peine à réduire Fronsac, dont les Anglois sortirent un bâton à la main. Castelnau se défendit quinze jours. Blanquefort, Villandrau & toutes les villes de la Garonne furent des conquêtes du Comte, qui alla joindre ensuite le Roi devant Cadillac.

Gaillardé en étoit Gouverneur;
1453. ce perfide François qui avoit livré cette ville à Talbot, comme il n'esperoit aucun secours, il ne songéa qu'à vendre cherement sa vie, & à se défendre en désesperé. Le Roi de son côté ne lui offrit aucune composition. La ville fut prise d'assaut dès le 18. Juillet; mais le château tint deux mois. Il étoit près d'être forcé, & Gaillardé ne parloit point de capituler. Sa garnison qui n'entroit point dans son désespoir, se souleva contre lui, se saisit des portes du château, les ouvrit aux François, & se rendit à discretion. Le Roi leur donna à tous la vie; mais il fit pendre le Gouverneur à la porte du château.

De-là toutes les armées se joignirent devant Bordeaux. Loheac avoit pris le fort de Lermont; mais le bâtard de Sommerset qui commandoit dans Bordeaux, ne craignoit pas d'être emporté de force. Il avoit quatre mille hom-

mes, & ſous lui les brâves Cliton, l'Eparre, Raſan & Duras. 1453.
Cependant il manquoit de vivres, & le peuple crioit à la faim, en ſorte que n'eſperant point de ſecours, il capitula le 17. Octobre. Le Roi s'étoit bien promis d'abord de punir leur infidélité; mais l'Automne avoit rempli l'armée de maladies contagieuſes, & un plus long ſiége l'eut peut-être ruinée. Ainſi l'on feignit de leur pardonner. Le Roi permit aux Anglois de ſe retirer en leur pays, vie & bagues ſauves. Les Bordelois expierent leur crime par une amande de cent mille écus. On leur ôta leur privileges, & l'on bannit à perpétuité l'Eparre, Duras & quarante autres, tant Seigneurs que principaux Bourgeois. Le Roi fit enſuite une magnifique entrée dans Bordeaux, & s'en aſſura par une forte garniſon, après quoi il retourna à Tours, & ſa puiſſance fut tellement affermie par cette ſeconde conquête de la Guienne, que les Anglois n'oſerent plus entreprendre de l'ébranler.

1453 Le Roi ayant chassé les Anglois de France, ne songea plus qu'à regner en paix. Il fit alliance avec les Suisses, & c'est le premier traité que cette Monarchie ait fait avec eux. L'absence du Dauphin étoit le seul chagrin qui troublât Sa Majesté. Elle craignoit sans cesse quelque entreprise de cet esprit dangereux, & la mort de sa chere maîtresse Agnez Sorel, étoit souvent présente à son souvenir. Il avoit soupçonné Jacques Cœur, son grand Argentier, d'avoir servi le Dauphin dans cette occasion aux dépens de son honneur; & d'ailleurs il étoit informé que Cœur fournissoit de l'argent à ce Prince: ensorte que non-seulement il lui ôta son amitié; mais encore il consentit qu'on lui fit son procès. Cœur étoit né à Bourges, & s'étoit élevé par son esprit, sa complaisance, son adresse & son grand ordre, à cette dignité d'Argentier du Roi, qui étoit à peuprès la même chose que celle de Sur-Intendant des Finances d'aujourd'hui.

Nous avons déja parlé de sa magnificence, de ses richesses, & de l'élevation où il porta sa famille. Nous devons ajoûter qu'il est peut-être le seul financier, dont les histoires vantent la probité. On l'accusa de la mort d'Agnez Sorel, de concussion, & d'avoir fourni des armes à feu au Soudan d'Egypte. Son procès commença en 1452. & comparut de lui-même devant ses Juges, ce qui fut une marque éclatante que son cœur ne lui reprochoit rien. On le traduisit en plusieurs Jurisdictions; ce qui fait encore pour lui; car les grands crimes sont bientôt averés. Enfin le 19. Mai il intervint un arrêt qui le déclara atteint de tous ces crimes, le condamna à faire amende honorable, & à cent mille écus d'amende, & cependant à la considération du Pape, le Roi y déclare qu'il lui remet la vie. Cœur paya l'amende, & se retira en Cipre, où il amassa de si grands biens qu'on publia qu'il avoit trouvé la pierre Philosophale. Le Parlement

1453.

1453. le rétablit en sa renommée, & le Pape le déclara capitaine général contre les infideles. Il mourut en 1456. & le Roi lui faisant enfin justice, restitua à son fils une partie de l'amande qu'il avoit payée. Cœur laissa des enfans richement établis, & sa petite fille fut alliée à la maison de Harlai.

Xancon autre financier qui tenoit à peu près le même poste que Cœur ne conserva pas sa réputation aussi entiere. On l'accusa de peculat, & il en fut convaincu. Il racheta sa vie avec six vingt mille écus d'or, qui n'étoit pas la sixiéme partie de ce qu'il avoit volé. Le Roi fit present au Comte de Dunois d'une superbe maison qu'il avoit fait bâtir.

1454. Ce fut vers ce tems-là que le Roi mit le comble à la gloire de ce grand homme, qui lui avoit rendu tant de services, qu'il ne pouvoit moins faire pour lui sans ingratitude. Il fit expedier en sa faveur des lettres patentes, qui après l'avoir légitimé, le déclarerent

rent Prince du Sang de France. 1454.
Les lettres furent confirmées en pleins Etats: On y régla le rang du Comte de Dunois & de sa postérité, après le dernier des Princess du Sang, & devant les Princes étrangers. On le déclara capable de succeder à la Couronne de France, & il étoit bien juste qu'on le flattât de posseder un jour le Royaume qu'il avoit sauvé. Personne ne se recria sur la grandeur de cette recompense, encore qu'elle fût inouie. Les Princes de la maison de Cleves, qui étoient déja établies en France, ne s'y opposerent point. Tous les Princes du Sang en feliciterent Dunois, & s'en rejouirent avec lui; & ce même homme, qui étoit dans les premieres années du regne de Charles, un simple aventurier, connu sous le nom du bâtard d'Orléans; prit dans les actes passés en son nom, la qualité de très haut & très puissant Prince, Jean d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville.

La Guienne fut encore sur le

point de se révolter cette année.
1454. Le Roi en avoit banni les principaux Seigneurs qui avoient été les chefs du dernier soulevement. L'Eparre, l'un des deux, souffroit avec peine la perte de ses biens qui étoient fort considerables; & d'ailleurs il haïssoit la France. Il passa donc en Saintonge en habit déguisé; & il y conduisit une entreprise qui devoit livrer cette Province aux Anglois; mais ayant été trahi presque au moment de l'exécution, il fut pris, & le Roi crut devoir sa mort à la sureté de ses peuples. On n'étoit pas accoûtumé à voir les Rois verser le sang des grands Seigneurs; mais il fallut qu'un si grand exemple fit perdre aux Anglois l'espérance de rentrer en Guienne. L'Eparre fut décapité, & son sang éteignit la rebellion.

Le Roi fit succeder une action de clémence à cette sevérité. Il rendit aux Bordelois leurs privileges au mois de Mai; mais il s'assura de leur fidélité, par les

châteaux Trompette & du Ha,
qu'il fit élever à côté de leur ville, 1454.
se faisant en même tems craindre
& aimer de ces peuples.

Le Comte de Charolois étoit veuf de Madame, fille du Roi; il épousa cette année Isabelle, sœur du Duc de Bourbon, auquel le Roi avoit donné sa fille aînée en mariage : cette alliance mit toute la Cour en joie, parce qu'elle sembloit assurer la France de ce Comté, qui devoit un jour succeder au nombre prodigieux d'Etats que possedoit le Duc de Bourgogne.

Le Roi jouissoit de toutes les
douceurs que ses victoires lui 1455.
avoient procurées, lorsqu'une nou- 1456.
velle guerre en interrompit le calme. Le Pape Calixte III. envoya un Legat au Roi pour le supplier de déclarer la guerre au Comte d'Armagnac, dont la conduite étoit un scandale à la Religion. Jean IV. Comte d'Armagnac, que le Roi avoit rétabli dans ses terres à la priere des Rois d'Arragon

& de Navarre, des Comtes de
1456 Foix & d'Albret, étoit mort, & avoit laiſſé Jean V. ſon ſucceſſeur aux Comtés d'Armagnac & de Rouergue, Charles, & une fille nommée Iſabelle ſi parfaitement belle, que Jean V. oublia qu'elle étoit ſa ſœur. Il en devint éperduement amoureux, & n'épargna rien pour l'engager dans la même paſſion; mais la Princeſſe d'Armagnac, quoiqu'elle aimât beaucoup ſon frere, jeune Prince d'un fort grand mérite, eut horreur de cette flamme inceſtueuſe, & n'y répondit que comme elle devoit. Le Comte lui propoſa de l'épouſer, elle ne fut pas plus touchée de cette offre. Elle lui répliqua que ce mariage n'étoit point permis; & que le crime n'en feroit pas moins grand, encore qu'il fût fait avec ſolemnité; mais le Comte lui ferma la bouche, en l'aſſurant que le mariage entre les freres & ſœurs n'étoit point abſolument défendu, & que pour le rendre légitime, il ne s'agiſſoit que d'avoir une diſ-

pense du Pape. La Princesse qui crut que cette dispense ne se pouvoit accorder, promit d'épouser le Comte, si le Pape le permettoit, & en même tems elle prit des mésures pour n'être point trompée. Elle joignit un député à ceux que son frere envoya à Rome, afin qu'on ne pût pas l'abuser par une fausse dispense; mais le Comte qui étoit perdu d'amour: ayant une fois obtenu son consentement, ne s'embarassa pas de la suite. Il corrompit à force d'argent, Cambrai Referendaire du Pape Calixte III. & soit que ce Ministre trompât le Pape sous un faux exposé que la Comtesse étoit grosse, soit qu'il fît une fausseté manifeste, il délivra aux députés du Comte une dispense pour son mariage. La Princesse n'eut plus à repliquer. Le Comte l'épousa publiquement à Leitoure, & l'on y observa toutes les cérémonies, qui accompagnent les mariages des Princes. 1456.

Toute l'Europe fremit à cette nouvelle, & s'indigna contre le

Comte. Le Pape frappé du ſcandale qui en rejailliſſoit ſur lui-même, voulut examiner cette affaire. La fuite de Cambray découvrit le miſtere. Les Evêques firent des remontrances au Comte qui furent inutiles, & la Princeſſe elle-même qui ſe voyoit deshonorée, crut ne pouvoir éviter l'infamie qu'en la perpétuant. Le Pape s'adreſſa au Roi, & Sa Majeſté qui connoiſſoit la puiſſance du Comte, & qui craignoit qu'il n'appellât les Anglois à ſon ſecours, ce qui les eut encore une fois introduits en France, n'oſoit le pouſſer à bout; mais le Comte eut l'imprudence de choquer le Roi directement. L'Archevêque d'Auch mourut, & le Chapitre élut en ſa place un Prélat d'une vertu ſinguliere, dont le Roi approuva l'élection, & qui obtint ſes bulles en Cour de Rome. Le Comte craignit les cenſures d'un Prélat vigoureux. Il l'empêcha de prendre poſſeſſion; il nomma en ſa place un Prêtre nommé l'Eſtun, & ce-

1456.

pendant s'empara des fruits du Bénefice qui appartenoient au Roi 1456.
par droit de Régale. Sa Majesté crut qu'il n'étoit plus tems de dissimuler, & donnant ses ordres avec cette promptitude, qui lui étoit naturelle lorsqu'il avoit pris son parti, il fit marcher en Guienne toutes ses troupes. Il nomma pour Généraux les Comtes de Clermont & de Dammartin qui entrerent en même tems le premier dans l'Armagnac, le second dans le Rouergue. Le Comte fit une triste expérience du peu de proportion qu'il y avoit entre ses forces, & celles d'un Roi de France. Il étoit si peu aimé que toutes les places obéirent aux deux Comtes qui n'eurent, pour ainsi dire, qu'à prendre possession de ces deux Provinces. Leitoure seule fit quelque resistance; parce qu'elle avoit un château escarpé bâti sur un roc; mais elle se rendit enfin au Comte de Clermont, qui établit des Officiers Royaux dans l'Armagnac & dans le Rouerge, que Dammartin avoit

soumis avec la même facilité.
1456. L'Archevêque d'Auch fut établi sur son siége. Le Roi confisqua ces deux Comtés, & s'expliqua qu'il ne les rendroit point au Comte. Cet infortuné se sauva en Arragon, où il possedoit quelques terres. Sa concubine, qui étoit en même tems sa sœur, fuit d'un autre côté jusqu'à Conserans : d'où elle alla rejoindre son époux, & ils vécurent ensemble assez malheureux durant le reste de ce regne.

La puissance du Roi fut considérablement augmentée par la conquête de ces deux Provinces, mais plus il étoit heureux au dehors, plus il se trouvoit infortuné au dedans. La dureté du Dauphin ne lui permettoit pas de goûter son bonheur. Il y avoit deux ans qu'il étoit sorti de la Cour, & ni la tendresse qu'il devoit à son pere, ni la crainte d'attirer sa haine, ne l'y avoient pu ramener. Il croyoit que cet éloignement avoit un mauvais principe, & persuadé de l'ambition

bition & de la malice de ſon Fils : 1456.
il s'imaginoit qu'il s'ennuyoit de ne point regner, & qu'il étoit capable de tout entreprendre pour y parvenir. Ces ſoupçons le rendirent défiant. Il ne pardonnoit point à ſes plus fideles ſujets, lorſqu'ils étoient convaincus d'avoir eu intelligence avec le Dauphin. Il en avoit coûté la fortune à Cœur. Le Duc d'Alençon en avoit perdu les bonnes graces du Roi, & l'on diſoit publiquement que Sa Majeſté n'avoit pourſuivi ſi vivement le Comte d'Armagnac, que parce que Leſcun, ſon frere naturel, étoit auprès du Dauphin, & que le Comte fourniſſoit de l'argent à ce Prince. L'entrepriſe de Caſtalane & de Goufier redoubla les ſoupçons de Sa Majeſté. On les accuſa d'avoir voulu corrompre un Officier de la Cuiſine, pour jetter certaine poudre ſur la viande du Roi. Oton Caſtalane, Tréſorier de Languedoc, & Guillaume Goufier, grand Chambellan, étoient intimes amis : le Roi les honoroit de ſa confiance. Caſtalane étoit Italien,

& s'avisa pour conserver, & même
1456. pour augmenter les sentimens avantageux que Sa Majesté avoit pour eux, de vouloir composer un filtre, qui feroit cet effet dans le cœur du Roi. Il y a apparence que cela ne fut pas bien prouvé : car dans cette occasion, le filtre ou le poison eussent été également punis, & l'on ne peut veiller de trop près à la sureté des Rois. Castalane fut enfermé entre quatre murailles, & Goufier fut banni : mais le Roi demeura persuadé que ces deux Seigneurs avoient voulu l'empoisonner, & que c'étoit par l'ordre du Dauphin.

Il manda à ce Prince qu'il vouloit absolument qu'il revint à la Cour ; & comme il ne se mit pas en peine d'obéir, il défendit à ses Trésoriers de lui payer ses pensions, & aux Receveurs des Droits du Roi en Dauphiné, de payer à lui, ce que le Roi avoit toleré jusques là. Le Dauphin réduit à ne pouvoir plus subsister, employa la force pour se faire payer par les Receveurs de la Province; mais comme il ne

pouvoit pas faire la même chose pour ses pensions qu'on lui retranchoit, il leva de nouveaux droits en Dauphiné. Il en imposa sur les Ecclésiastiques même, & il les fit lever avec une rigueur & une séverité, qui fit crier ces peuples, accoûtumez à être gouvernez avec beaucoup de douceur. Ils s'adresserent au Roi dans cette extremité. Charles étoit jaloux au dernier point de son autorité. Ils ne l'avoient rendue si puissante qu'avec des travaux & des fatigues sans nombre. Il voyoit que le genie de son Fils se découvroit enfin, & qu'il vouloit faire le Roi même pendant sa vie. D'ailleurs il venoit d'apprendre que le Duc d'Alençon étoit allé voir le Dauphin. Il tire de cette visite de terribles conséquences ; & voulant les prevenir, il ordonne brusquement au Comte de Dammartin d'aller en Dauphiné quérir son Fils ; & de le lui amener de gré ou de force. Dammartin étoit l'homme du monde le plus propre à exécuter cet ordre. Outre que le Roi avoit peu

1456.

1456. de Capitaines plus vigilans ni plus fideles ; il étoit ennemi du Dauphin qui l'avoit attaqué dans son honneur, & lui avoit donné un démenti en présence du Roi : si bien qu'il obéit à Sa Majesté avec joie. Il prit trois mille chevaux, & il marcha vers Grenoble avec une extrême diligence. Le Dauphin avoit beaucoup d'amis à la Cour, qui attendoient leur fortune de sa future grandeur, il y gageoit même des Espions. Ainsi quelque secret que fût l'ordre de Dammartin, il en fut instruit, & le sçut si à propos, que deux heures plus tard, il l'eût reçû inutilement. Il avoit fait ce jour-là une partie de chasse, du côté de la grande Chartreuse. Il envoya devant son train ; & indiqua certain endroit du Bois, où il vouloit que son dîné lui fut preparé. Ensuite il prit avec lui douze de ses plus confidens serviteurs, au nombre desquels Jean de Lescun, Bâtard d'Armagnac, étoit, & il prit le chemin d'Orange. Il ne fut gueres plus avancé, lorsqu'il y fut arrivé ;

ar il ne doutoit pas que Dammartin ne s'y saisît de lui avec aussi peu 1456.
de scrupule qu'à Grenoble. Il cherchoit une retraite ; & elle n'étoit pas aisée à trouver. Le chemin de la Savoye ne lui étoit plus libre, & le Duc de Bourgogne avoit refusé de lui donner un azile, lorsqu'il lui en avoit envoyé demander un en 1440, mais il leva ces difficultez par sa hardiesse. Il choisit lui-même cet azile chez le Duc de Bourgogne, persuadé qu'à la verité ce Duc l'auroit refusé, s'il l'eût demandé ; mais qu'il n'oseroit le chasser de ses Etats, lorsqu'il s'y seroit retiré, & encore moins le livrer au Roi son Pere : ce qui eût été violer le plus saint des droits, qui est l'hospitalité, crime dont la haute générosité du Duc de Bourgogne, ne permettoit pas qu'il fût soupçonné. Le Dauphin arriva donc à Saint Claude en Franche-Comté, & de-là à Bezançon, où il se vit en sureté.

Dammartin ne trouva plus le Dauphin à Grenoble ; & devinant sa route, il l'avoit suivi si juste, qu'il

ne le manqua à S. Claude que d'un
1456. moment. Il fut fort chagrin du mauvais ſuccès de ſon voyage: Cependant il rétablit le déſordre que le Dauphin avoit fait en cette Province, & s'en retourna auprès du Roi. Le Duc de Bourgogne étoit en Hollande, lorſque les Députez du Dauphin le vinrent trouver, & lui apprirent que leur Maître avoit choiſi ſa retraite dans ſes Etats, juſqu'à ce qu'il eût eu le bonheur de rentrer dans les bonnes graces du Roi ſon pere. Tout ce que le Dauphin avoit prevû arriva. Le Duc de Bourgogne fut chagrin de ſa hardieſſe; mais il ſe piqua de grandeur d'ame: Il envoya au devant de lui le Prince d'Orange & le Maréchal de Bourgogne, à qui le Dauphin fit bon viſage, encore qu'il les haït mortellement. Le Duc commanda, que par toutes les Villes par où le Dauphin paſſeroit, on lui fit de magnifiques Entrées; & lui-même l'attendit à Bruxelles, où il lui rendit toutes ſortes d'honneurs & de déferences. Il lui aſſigna le Châ-

teau de Guenep en Brabant, à quatre lieues de Bruxelles, pour y faire sa résidence. C'étoit une Maison de plaisance, où rien ne manquoit au plaisir. Il y joignit une pension de douze mille écus ; & il ordonna au Comte de Charolois son fils, d'y procurer au fils de leur Souverain, tous les divertissemens qui seroient de son goût. Le Comte étoit plus jeune que le Dauphin de huit à dix ans ; mais c'étoit le Prince le mieux fait de son siécle. Il avoit de l'esprit, aimoit le travail, étoit bienfaisant, extrêmement porté pour la justice. 1456.

Le Roi apprit avec douleur l'obstination de son fils. Il en étoit tombé malade de chagrin, & ce chagrin redoubloit, lorsqu'il faisoit réflexion que le Duc de Bourgogne, qui l'avoit fait trembler toute sa vie, étoit en état de le faire plus que jamais ; puisqu'il avoit en sa puissance, l'héritier présomptif de l'Etat, au nom duquel il lui sembloit que toute sa Cour étoit prête de se soulever contre lui. Cepen-

dant il arriva à Tours deux Ambaſ-
1456. ſades qui euſſent pû raſſûrer Charles ſi elles euſſent été ſinceres. La premiere étoit de la part du Dauphin : Clermont Talard étoit à ſa tête. La ſeconde de celle du Duc de Bourgogne, dont Raveſtein, qui avoit épouſé une fille naturelle de ce Prince, étoit le chef. Le Roi refuſa de donner audience à la premiere ; & répondit fierement à Talard, qu'il falloit bien que le Dauphin ſe ſentît coupable ; puiſqu'il refuſoit avec tant d'opîniâtreté, de venir trouver ſon pere : mais il écoûta Raveſtein d'autant plus patiemment ; qu'il ne vouloit pas effaroucher le Duc de Bourgogne.

Raveſtein dit au Roi : qu'il étoit venu de la part du Duc, lui donner avis que Louis, Dauphin de France, avoit choiſi ſa retraite auprès de lui : qu'il n'avoit pû ſe diſpenſer de recevoir avec civilité, le fils aîné de ſon Souverain, & un Prince qui le devoit être un jour ; que le Roi ne devoit ſçavoir aucun mauvais gré au Duc, d'avoir reçû

le Dauphin chez lui, puisqu'encore que le Duc fût feudataire de la France, il possedoit en souveraineté plusieurs autres Provinces, telles que la Franche-Comté & le Brabant, qui étoient les seules où le Dauphin étoit entré : que cependant le Duc ne lui avoit accordé retraite, qu'à condition de le reconcilier avec le Roi. Que lui Ravestein étoit venu à ce dessein; si Sa Majesté n'aimoit mieux permettre au Dauphin de se mettre à la tête de l'Armée, qu'on destinoit contre les Turcs; & même y ajoûter la sienne, afin d'aller chasser ces Barbares de la Ville de Constantinople, qu'ils avoient prise d'assaut le 29 Mai 1453.

1456.

Le Roi répondit en peu de mots à Ravestein; qu'il remercioit le Duc de Bourgogne de la retraite qu'il avoit donnée à son Fils; qu'il aimoit mieux qu'il l'eût prise chez lui, que chez quelque autre Prince, qui eût été d'humeur à profiter de la division de la Maison Royale; qu'il le prioit instamment de le lui

1456. renvoyer : qu'il étoit tout prêt de le recevoir comme un bon pere & un bon Roi ; qu'il étoit ſurpris de la conduite du Dauphin, & de ſes craintes ridicules : au reſte, qu'il n'étoit pas en état de donner, ni ſon fils, héritier préſomptif de l'Etat, ni ſes troupes pour la guerre d'Orient ; qu'il étoit plus naturel qu'il veillât au repos de ſon Etat, dont à peine il a chaſſé l'ancien & l'irréconciliable ennemi.

Le Dauphin ne trouva pas ſon compte dans cette réponſe ; car il n'y avoit point de parti, qu'il ne preferât à celui d'aller ſe mettre entre les mains de ſon pere. Ainſi il demeura à Guenep, où il eut le temps de s'ennuyer. Ce n'eſt pas que le Comte de Charolois ne lui tînt ſouvent compagnie ; mais elle ne lui fut pas long-temps agréable. Ces deux Princes vivant enſemble dans la plus grande familiarité, conçûrent une antipatie mortelle l'un pour l'autre. Le Dauphin ne pouvoit ſouffrir l'humeur franche & naïve du Comte ; qui

méprisoit le Dauphin, à cause de sa malpropreté & de son peu de politesse. D'ailleurs le Dauphin se servit de son esprit artificieux & méchant, jusque dans la Cour de son Hôte. Il brouilla le Duc avec son fils, corrompit les Croï, Ministres du Duc : & chagrina tellement le Comte, qu'il quitta la Cour de son Pere, pour aller dans son Gouvernement de Hollande, où il demeura fort long-temps. Cependant le Dauphin s'appliqua à la lecture, & surtout à l'Astrologie, qui engagea son esprit dans cette vaine science : en sorte qu'il ajoûta foi toute sa vie aux Astrologues, & qu'il en entretint un grand nombre auprès de lui.

1456.

Dans la crainte où le Roi étoit sans cesse de voir sa tranquillité troublée par les Anglois ou par une Guerre civile : il tenoit toûjours prêtes deux Armées, une de terre & une de mer. Pour ne pas laisser la derniere inutile, & afin de faire sentir à l'Angleterre une partie des ravages dont elle avoit si long-

1457.

1457. temps accablé la France : il donna ordre à Brezé son gendre qui la commandoit, de descendre en Angleterre. Brezé obéit aveuglement : Il chargea sur sa Flotte quatre mille hommes de combat, & alla descendre au dessus de Douvres, près de Sanduich dans la Province de Kent. Il attaqua brusquement cette Ville par mer & par terre, & il la prit d'assaut. Pendant qu'une partie de son Armée la pilloit, il s'avança avec l'autre dans le Pays, il battit plusieurs partis qu'il trouva sur sa marche ; mais voyant toutes les Milices d'Angleterre accourues au bruit de sa descente, il fit mettre le feu à Sanduich, & se rembarqua. Il retourna à Harfleur chargé de butin. Ainsi ce Roi que les Anglois avoient autrefois tant méprisé qu'ils l'appelloient par raillerie Charles de Valois, ou le Roi de Bourges, leur fit sentir jusque dans leurs propres Etats, sa main victorieuse.

Il sembloit bien au Pape Calixte, que la Croisade qu'il avoit publiée

avec tant de ſoin, ne produiroit aucun effet, ſi le Roi & le Duc de Bourgogne n'y joignoient leurs forces. Mahomet II. Sultan des Turcs, à l'âge de ving-deux ans, venoit de renverſer l'Empire de Conſtantinople, & en avoit pris la Capitale en cinquante jours. Les Barbares s'étendoient en Europe, & l'Italie commençoit à trembler. Ainſi Calixte nomma Legat vers ces deux Princes, Joffredi Evêque d'Arras. Il ſe tranſporta d'abord vers le Duc de Bourgogne, qui dans une ſuperbe Aſſemblée qu'il tint pour cet effet à Bruges, prit la Croix ſolemnellement avec les Princes Antoine & Baudoüin, ſes fils naturels. Le Dauphin y vint trouver le Legat, lui remontra que le Roi ſon pere avoit 30 mille hommes d'inutiles dans ſon Royaume, & que ſi Sa Majeſté le ſouhaitoit, il iroit ſe mettre à leur tête, & paſſeroit avec eux en Hongrie. Le Legat crut avoir trouvé un moyen aſſûré pour faire réuſſir ſa Legation, & meriter le Chapeau qui étoit attaché au ſuc- 1457.

1457. cès qu'elle auroit. Il passa en France avec une merveilleuse diligence, mais on ne seconda pas son ardeur. Le Parlement lui défendit d'exercer ses fonctions de Legat, jusqu'à ce que le Roi le lui eût permis. Il l'obligea à lui presenter ses Lettres; il les modifia, les verifia, & ensuite le Roi lui donna audience, mais il remporta peu de satisfaction. Sa Majesté lui répondit que le Dauphin devoit venir s'humilier devant le Roi son pere, avant qu'il lui confiât le commandement de ses Troupes, & qu'après qu'il se seroit rendu digne de cette grace par sa soûmission, il consentiroit à le mettre à leur tête. Le Legat retourna vers le Dauphin, persuadé qu'il étoit prêt d'aller trouver le Roi; mais ni les prieres du Legat, ni les exhortations du Pape qui furent vives & frequentes, ne pûrent engager ce Prince à une pareille démarche.

Calixte III. mourut, & Pie II. lui succeda. Il se nommoit Picolomini, & avoit été Secretaire du Concile de Basle. On voit encore

aujourd'hui les Livres qu'il composa contre le Pape, pour le Concile ; 1457.
mais depuis Eugene IV. le gagna à force de bien-faits, & lors qu'il fut Pape, il désavoua les Livres qui avoient d'abord paru sous son nom. Pie II. entreprit encore avec plus de chaleur que son Predecesseur, l'entreprise de la Croisade, ensorte qu'il assembla pour ce sujet un Concile à Mantouë. On y dressa de magnifiques projets ; mais qui n'eurent aucune exécution. Mathias Corvin, Roi de Hongrie, & Philippes Duc de Bourgogne en furent nommez les Chefs par ce Pape. Le Duc leva quelques troupes ; mais il ne pensa jamais serieusement à son départ, parce qu'en se croisant il l'avoit fait à trois conditions qui rendoient l'exécution de son vœu comme impossible. La premiere étoit, que le Roi prit tous ses Etats sous sa protection ; la seconde, que l'Italie fournit des Vaisseaux à ses Troupes; la troisiéme, qu'un Prince aussi puissant que lui se joignit à lui avec une Armée. Ainsi toutes les

vues du Pape, qui croyoit déja
1457. voir revivre le siécle fameux, où Jerusalem fut délivrée, s'évanouirent. Les Croisades se terminerent à quelques troupes de Croisez, qui allerent perir en Grece & en Afrique, du nombre desquels furent Antoine, Comte de la Roche, & le Prince Baudoüin son frere; fils naturels du Duc de Bourgogne; qui passerent en Espagne, firent lever le Siége de Ceuta aux Mores, & acquirent une glorieuse réputation.

Pie II. resta ulceré contre la France, de ce qu'elle n'avoit point contribué aux desseins de son Predecesseur, ni aux siens; & sa mauvaise humeur parut dans l'Ambassade d'obédience que le Roi lui envoya à Mantoüe. Ce Pontife y déclama contre le Roi, le Clergé & le Parlement. Il se plaignit qu'on y exécutât à la rigueur la Pragmatique, qui étoit une Loy inconnue aux Papes, & qui diminuoit considerablement l'honneur & la jurisdiction Ecclesiastique. Il menaça même d'excommunier le Roi, s'il continuoit

continuoit à maintenir la Pragmatique. On ne remarque pas que les 1457.
Ambassadeurs de France, ayent fait aucune réponse au Pape; mais Dauvet, Procureur Général, ayant été instruit du discours de ce Souverain Pontife, informa contre cette harangue; & appella de l'assemblée de Mantoüe, au premier Concile général, qui seroit légitimement convoqué.

Pierre, Duc de Bretagne, mourut, & si l'on en croit plusieurs historiens, sa mort fut aussi precieuse devant Dieu, que celle du Duc François son frere avoit été déplorable. Ils assurent qu'il mourut ensorcelé, & qu'il refusa de se servir du sort pour en guérir, préferant une mort innocente, à une vie qu'il ne pouvoit prolonger que par un crime. Artus de Bretagne, Comte de Richemont, & Connétable de France; lui succeda. Il étoit oncle du Duc, & cette riche succession qui lui échut sur la fin de ses jours, fut une digne récompense de sa vertu. Il parut tel dans

1457. cette dignité que dans le cours de sa vie, c'est-à-dire, un grand & généreux Prince. Il ne voulut point quitter la charge de Connétable, encore que les Etats de Bretagne l'en priassent, & qu'ils fussent indignés de voir leur Prince demeurer officier du Roi. Le nouveau Duc leur répondit qu'il ne s'attribuoit pas beaucoup de vanité d'être monté sur le Thrône de Bretagne, puisqu'il n'en étoit redevable qu'à la fortune, & à une naissance à laquelle il n'avoit rien contribué; mais que sa seule vertu lui avoit procuré l'épée de Connétable; que c'étoit à elle qu'il devoit la réputation qu'il avoit acquise, & qu'après en avoir été honoré durant sa jeunesse, il étoit bien juste qu'il tâchât de lui faire quelque honneur dans un âge plus avancé. Il conserva donc sa dignité, & parut dans les cérémonies publiques avec deux épées devant lui, l'une nuë & haute; & l'autre dans le foureau & basse. Il alla trouver le Roi à Tours pour lui rendre hommage; & Sa Ma-

jesté commanda qu'on lui fît de magnifiques entrées dans toutes les villes qui se trouverent sur son passage. Les chroniques de Bretagne prétendent qu'il ne fit au Roi qu'un hommage simple pour le Duché de Bretagne ; que s'il se mit à genoux déceint, & ses mains dans celles du Roi, qui sont les marques de l'hommage lige, ce fut pour la Comté de Montfort. Il est vrai pourtant que tous les anciens Ducs de Bretagne l'avoient rendu lige depuis Pierre I. de Dreux ; mais depuis la querelle des Maisons de Blois & de Montfort, les Princes de cette derniere, qui s'étoient établis en Bretagne malgré la France, ne l'avoient rendu que simple. 1457.

Le Roi attentif au bien de ses sujets, ne s'attachoit qu'à les soulager. Il renouvella cette année les anciennes alliances avec les Rois d'Espagne. Il eût pû se dire heureux, s'il n'eût point été pere ; mais son fils lui causoit des chagrins qui se renouvelloient de temps en temps. Ce Prince persistoit à ne

voir jamais ſon pere ; & la Dau-
1457. phine ſa femme qu'on élevoit en Savoye, ayant atteint l'âge de quatorze ans, il l'envoya querir ſans en donner le moindre avis au Roi. Le Seigneur de Montagu la lui amena le dix Janvier à Namur, où il conſomma le mariage ; mais comme il ne rempliſſoit parfaitement aucun des devoirs de la ſocieté civile ; il fut bien-tôt infidele à cette jeune Princeſſe. Il ne la traita pas avec plus de douceur qu'il avoit fait ſa premiere femme ; enſorte qu'il ſe rendit terrible à ſes yeux, & qu'il changea ſa gayeté & ſa vivacité, en une crainte timide qui abaiſſa ſon eſprit.

Le Roi ne pouvoit ſurmonter les défiances que lui donnoit la conduite du Dauphin. Il ſe croyoit ſans ceſſe à la veille d'une révolution, & l'on ne pouvoit guéres rien ajoûter à la haine qu'il portoit à tous ceux qui ſembloient favoriſer ſon fils. Le Duc d'Alençon étoit de ce nombre, & le Roi qui autrefois l'appelloit ſon frere, qui au commen-

cement de ſon regne l'avoit honoré de toute ſa confiance, & qui l'avoit choiſi pour tenir ſur les Fonts ſon fils aîné, ne l'avoit plus regardé qu'avec horreur, depuis qu'il lui avoit enlevé ce jeune Prince, & qu'il l'avoit entretenu dans ſon humeur altiere & impérieuſe. Le Duc d'Alençon ne s'étoit pas attaché à regagner le cœur du Roi, au contraire il s'étoit éloigné de la Cour. Il avoit aidé le Dauphin de ſa bourſe & de ſes conſeils. Enfin il l'avoit été trouver en Dauphiné l'année derniere : & le Roi brûloit de ſe venger de ce Duc. On ajoûte que le Duc d'Alençon avoit formé un grand parti pour rétablir le Dauphin à la Cour malgré le Roi, & dans un poſte à n'y être plus comme un eſclave : qu'outre ſes amis & ceux du Dauphin, il n'avoit pas feint de s'aider du ſecours des Anglois : & ici nous avouons que l'hiſtoire a des obſcurités que nous avons en vain tâché de percer. Une foule d'auteurs ont traité le Duc d'Alençon de perfide & de criminel

1457.

de leze Majesté. Ils ont rendu sa
1457. memoire odieuse à la postérité, & ils en ont parlé comme d'un Prince infame convaincu du plus horrible des crimes. Une infinité d'autres au contraire, ont assuré que tout son crime, avoit été d'avoir soûtenu le Dauphin contre le Roi: qu'ayant l'honneur d'être l'un des Princes du Sang Royal, il n'y avoit aucune apparence qu'il eût formé le dessein de faire rentrer les Anglois en France, après avoir si puissamment contribué à les en chasser: Nous n'osons rien décider dans une matiere si délicate: puisqu'il s'agit de convaincre Charles VII. c'est-à-dire l'un des plus grands & des meilleurs de nos Rois, de la plus sanglante injustice, ou de reconnoître le Duc d'Alençon Prince du Sang Royal de France, & tige d'une race auguste, pour l'opprobre & l'infamie de sa Maison. Dans cet embarras nous prendrons le parti, de rapporter seulement les faits averés & autentiques.

Le Duc d'Alençon vint saluer

le Roi à Paris à la Fête-Dieu de l'année 1456. Au sortir du Louvre, le Comte de Dunois l'arrêta, & on le transporta d'abord à Melun. On le chargea des crimes suivans : d'avoir agi de concert avec le perfide Flavi, pour livrer la Pucelle d'Orléans aux Anglois, durant le siége de Compiegne en 1431. d'avoir fait un traité avec les Anglois pour les introduire en Normandie, dans les places qu'ils y possedoient, dans le même temps que Talbot étoit descendu en Guienne, & qu'il en avoit recouvré une partie; de leur avoir offert cent mille livres d'argent, & assez d'artillerie pour en fournir deux armées ; d'avoir traité le mariage de sa fille Catherine, avec Edouard d'Yorc, Comte de le Marche, fils aîné du Duc d'Yorc.

1457.

Le Roi envoya à Melun le Connétable, qui n'étoit pas encore en ce temps-là Duc de Bretagne, avec quatre Maréchaux de France, pour interroger le Duc d'Alençon : mais ce Prince qui conserva dans son mal-

heur tout le jugement & toute la pré-
1457. sence d'esprit qu'il auroit pû mon-
trer dans toute sa fortune, refusa de
subir interrogatoire devant eux. Il
leur répondit qu'il avoit l'honneur
d'être Prince du Sang, & Pair
de France, qu'il n'ignoroit pas ses
privileges, qu'en cette qualité il ne
pouvoit avoir d'autres Juges que le
Roi, séant dans son lit de Justice,
accompagné de son Parlement & de
tous les Pairs de France. Cette objec-
tion étoit si raisonnable, qu'on ne pût
se dispenser d'y avoir égard. Le Roi
se trouva embarrassé: car il avoit
assez peu de preuves, & il ne vou-
loit peut-être pas que son animosité
éclatât devant tant d'illustres té-
moins. D'ailleurs la qualité du cri-
minel parloit en sa faveur. Le Duc
de Bourgogne, le nouveau Duc de
Bretagne intercedoient pour lui, &
il étoit d'une si grande conséquence,
que les Princes du Sang ne pussent
être si facilement opprimés: que le
Roi craignoit de trouver dans tous
les Juges autant de partisans de l'ac-
cusé. Ainsi ce procès intenté d'a-
bord

bord avec tant de chaleur, traîna plus de ſix mois. On transfera le Duc à Aiguemortes. De-là on le ramena à Loches ; & enfin le Roi ordonna à ſon Parlement de ſe rendre à Beaugenci. Il y convoqua tous les Pairs, & ce qui ſurprit le plus toute la France, c'eſt qu'il y manda le Duc de Bourgogne, qui étoit le premier des Pairs Laïques. 1457.

Il y avoit long-temps que le Roi renfermoit dans ſon cœur la haine qu'il portoit à ce Prince. Il ſe reſſouvenoit ſans ceſſe de l'extrémité où ſon union avec les Anglois avoit reduit la France. Le traité d'Arras étoit toujours devant ſes yeux, dans lequel il lui avoit impoſé des conditions honteuſes pour lui & pour ſa Couronne, & telles qu'un vainqueur n'en pouvoit preſcrire de plus dures à un vaincu d'une condition égale, au lieu que le Duc de Bourgogne étoit ſujet, & vaſſal de la France ; qu'il avoit l'honneur d'être du Sang Royal ; & qu'il avoit même épouſé en premieres noces la ſœur du Roi. Depuis il avoit

1457. méprisé les prieres que Sa Majesté lui avoit faites en faveur des Flamands, encore que le Roi fût le Souverain de lui & de ces peuples, & qu'il eût droit de connoître de leurs differends. Enfin il avoit reçu chez lui son fils ; il refusoit de le lui rendre ; & le Roi s'imaginoit qu'il l'entretenoit dans sa rebellion. Il avoit donc pris une resolution ferme d'humilier le Duc de Bourgogne, & d'aller lui enlever son fils au milieu de ses Etats. Il le somma avec fierté de se rendre à Beaugency, pour le procès du Duc d'Alençon ; & en même temps qu'il lui fit ce commandement, il fit prendre à toutes ses troupes le chemin des frontieres de Picardie, resolu de l'attaquer au commencement du Printemps.

Le Duc de Bourgogne prévit les desseins du Roi, dont les ordres étoient directement opposés au traité d'Arras, suivant lequel il ne devoit rien commander au Duc. Il déclara qu'il iroit en France, puisqu'on l'y appelloit ; mais que ce se-

roit à la tête d'une armée : & en même temps il commanda à tous ses sujets, de prendre les armes. Cependant il ignoroit le péril qui le menaçoit, & la hardiesse du Roi n'étoit fondée que sur le puissant appui qu'il devoit tirer d'un Roi, que l'interêt avoit rendu l'ennemi du Duc de Bourgogne. 1457.

Charles de Luxembourg, quatriéme du nom, Empereur, Roi de Hongrie, de Boheme, & Duc de Luxembourg, mourut en 1378. & de quatre femmes qu'il avoit épousées Blanche de Valois, Anne de Baviere, Anne de Silesie, & Elisabeth de Pommeranie; il laissa trois fils, Venceslas, Empereur, Roi de Boheme & Duc de Luxembourg du troisiéme lit; Sigismond Roi de Hongrie, & Jean Gouverneur de Luxembourg du quatriéme. Jean mourut avant ses freres, & de Richarde de Suede sa femme, il laissa une fille unique nommée Elisabeth, à qui l'Empereur Venceslas, son oncle, le Prince de son siécle le plus mercenaire, engagea pour six

1457. ving mille florins d'or, la Duché de Luxembourg, qui valoit presque cette somme de revenu. Elisabeth devenue si facilement Duchesse de Luxembourg, épousa en 1409. Antoine de Bourgogne, Duc de Brabant, & en 1416. Jean de Baviere, surnommé Sans-pitié. Elle perdit son premier mari en 1415. & le second en 1424. & elle demeura veuve encore jeune & sans enfans de ses deux maris, le Prince Guillaume de Bourgogne qu'elle avoit eu du premier étant mort jeune : Cependant elle ne songea point à de troisiémes nôces, & elle ne pensa qu'à gouverner tranquillement ses peuples jusqu'à sa mort ; mais la foiblesse de son sexe qui ne leur imprime pas assez de respect, troubla son gouvernement. Ils s'ennuyerent d'obéir à une femme. Ils se soulerent, & ils choisirent pour leur Souverain Guillaume de Saxe, Landgrave de Turinge. Le Landgrave ambitieux entra dans le Luxembourg avec une armée ; & la Duchesse trop foible pour lui resis-

ter, appella en 1443. le Duc de Bourgogne à son secours. Sa diligence & sa valeur lui acquirent encore cette Province. Il repoussa le Landgrave, rétablit la Duchesse, & lui fit entendre qu'elle ne regneroit tranquillement qu'à l'ombre de son autorité. La Duchesse fit donation de ses Etats au Duc, & s'en réserva l'usufruit. Elle mourut peu après; & le Duc joignit le Luxembourg aux quinze Provinces des Pays-bas, qu'il possedoit déja. 1457.

Mais la Maison de Luxembourg qui avoit souffert patiemment, qu'Elisabeth jouît de cette Province, qu'elle ne possedoit même qu'à titre d'engagement, ne se trouva pas dans la même disposition à l'égard du Duc de Bourgogne. Sigismond de Luxembourg, Roi de Hongrie, avoit été élu Empereur après la dépossession de Venceslas son frere, & ce Prince étant mort, il lui avoit succedé à la Couronne de Boheme, & à son droit sur le Luxembourg. Sigismond étoit mort en 1437. & n'avoit

1457. laissé qu'une fille unique Elisabeth, qu'il avoit mariée à Albert I. Duc d'Autriche, de Stirie & de Carintie. Albert avoit été élu Roi de Hongrie & de Boheme en 1437. & Empereur en 1438. Il étoit mort en 1439. & avoit laissé l'Imperatrice enceinte d'un fils, qui nâquit cette même année. On le nomma Ladislas; & les Couronnes de son Pere étant électives, il ne fut d'abord que Duc d'Autriche & de Stirie, mais dans la suite la fortune l'éleva plus haut; parce qu'aucun Prince ne parut jamais plus digne d'élevation. Il étoit le mieux fait & le plus beau Prince de son siécle. Ses vertus empêchoient qu'on admirât ces qualités extérieures, & dès l'âge de cinq ans il donnoit tant d'esperances, que les peuples de Hongrie & de Boheme, l'élurent pour leur Roi avec des acclamations extraordinaires. Le célébre Huniade gouverna l'Etat durant son enfance, & l'exemple de ce grand homme, animà encore ce jeune Roi; qui en 1457. n'étoit âgé

que de dix-huit ans, & cependant il étoit l'adoration de ses sujets, qui lui avoient donné le glorieux surnom des délices du monde. 1457

Ladislas avide de gloire & d'ambition, songea à arracher des mains du Duc de Bourgogne le Luxembourg dont il étoit le légitime héritier. Avant que de l'attaquer il resolut de s'unir avec le Roi, & il lui envoya une solemnelle Ambassade. Elle avoit à sa suite huit cens chevaux, & elle donnoit une grande idée de la puissance de ce Roi. On admira la harangue que ces Ambassadeurs firent au Roi, qui fut conçue en termes superbes. Ils firent l'éloge de Sa Majeste, & l'appellerent le premier & le plus grand Roi de la terre; mais ils ajoûterent que leur Roi étoit le second; que Sa Majesté étoit la colomne de la Chrétienté, & leur Roi en étoit l'écu; enfin que le monde Chrétien pouvoit être comparé à une ville, dont la France étoit la principale maison; mais dont la Hongrie étoit la muraille.

Ensuite ils demanderent au Roi en
1457. mariage pour Ladislas, Madame Madeleine cinquiéme fille du Roi, Princesse d'une beauté & d'une sagesse surprenante & digne d'un si illustre époux. Le Roi reçut beaucoup de joie de cette demande. Il la leur accorda avec plaisir. Les fiançailles furent célébrées avec la pompe qu'exigeoit le rang des deux Epoux, & on rendit aux Ambassadeurs tous les honneurs dont la fierté de leur Nation pouvoit être flatée.

On prétend que cette alliance devoit être suivie d'un traité qui eût abaissé prodigieusement la Maison de Bourgogne, puisque les deux Rois devoient l'attaquer de deux côtés avec deux puissantes armées, & lui arracher le Luxembourg, le Limbourg, le Hainaut, la Zelande, la Hollande, la Frize & ce qu'il tenoit en Picardie, sur toutes lesquelles Provinces, il n'avoit eu d'autre droit pour s'en emparer, que celui de bienséance; mais Dieu qui vouloit élever cette

Maiſon au comble de grandeur où nous la voyons aujourd'hui ; fit 1457.
évanouir ces magnifiques deſſeins. Ladiſlas avant que de demander Madame en mariage, avoit aimé une Dame Hongroiſe, qui s'étoit flattée de l'eſpérance de l'épouſer. Elle conçut tant de rage de ſon infidelité, qu'elle conſpira contre ſa vie. Elle ſe joignit à Podebrac, Viceroi de Boheme, homme ambitieux & méchant. Ils empoiſonnerent ce jeune Roi à Pragues ; & toute l'Europe pleura ſa perte, comme celle d'un Prince qui en étoit l'ornement.

La nouvelle en arriva au Roi en Décembre, & l'affligea ſenſiblement. Sa fierté fut un peu rabaiſſée. Il craignit le ſuccès de la guerre qu'il projettoit ; & il manda au Duc de Bourgogne, qu'il le laiſſoit le maître de venir ou de ne pas venir au procès du Duc d'Alençon, auquel le Roi s'attacha plus que jamais.

Quelques temoins chargerent le
Duc d'Alençon dans les informa- 1458.

1458. tions qui se firent contre lui, d'avoir eu intelligence avec les Anglois; d'en avoir reçu des Députés, & de leur en avoir envoyé; mais ces preuves étoient bien foibles pour faire condamner un grand Prince, qui n'oublioit rien pour en faire connoître le ridicule; car lorsqu'il fut conduit devant le Roi après la confrontation, il parla avec beaucoup d'éloquence; & peu s'en fallut qu'il ne persuadât son innocence à tous les Juges. Il leur fit voir que sa dignité & sa naissance le rendoient incapable des crimes dont on l'accusoit, & ne permettoient pas même qu'on l'en soupçonnât : qu'il y avoit peu d'apparences qu'il eût intelligence avec les Anglois, lui qui depuis trente-cinq ans leur faisoit une guerre perpétuelle; qui avoit répandu leur sang en tant de batailles, & qui s'étoit montré leur ennemi irreconciliable; qu'ils l'avoient traité avec dureté, soit en ravageant tant de fois ses terres, soit en exigeant de lui une rançon de trois cens

mille écus, pour laquelle il avoit vendu au Duc de Bretagne, Fougeres la seule place à laquelle il s'étoit attaché; que sa conduite dementoit son accusation, lui qui avoit servi l'Etat depuis qu'il sçavoit manier une épée, & qui avoit reçu tant de blessures dans les combats; que ses Ancêtres lui avoient bien appris à répandre son sang pour la France, mais non pas à la trahir, puisque le Duc Jean, son pere, avoit été tué à Azincourt, le Comte Charles, son bisayeul à Creci, & que lui-même avoit été tiré à Verneuil d'entre les morts, & y avoit perdu la liberté. Il ajoûta que les honneurs dont le Roi l'avoit comblé, n'étoient pas moins opposés à l'action qu'on lui reprochoit; que Sa Majesté lui avoit confié à l'âge de vingt ans la conduite de ses armées, qu'il lui avoit donné l'ordre de Chevalerie de sa main, & qu'il l'avoit choisi entre tant d'autres Princes, pour être le parrain du Dauphin, que les témoignages qu'on employoit con-

1458.

tre lui, n'étoient pas dignes d'être
1458. examinés, puisqu'ils étoient de gens de la lie du peuple, incapables d'être confrontés à un Prince du Sang; enfin qu'il ne voyoit pas d'où venoit son crime, si l'union qu'il avoit avec le Dauphin, ou l'alliance qu'il avoit prise avec la sœur du Comte d'Armagnac, ne le composoient; mais qu'il supplioit Sa Majesté de se ressouvenir, qu'il n'avoit eu aucune part à la retraie du Dauphin, & qu'autrefois le Roi avoit honoré du nom de pere, Jean I[I]. Comte d'Armagnac, dont la Duchesse d'Alençon sa femme, étoit fille.

Si le Duc eût persisté dans ces défenses, & qu'il n'eût jamais rien avoué, le Roi auroit bien pû voir sa vengeance imparfaite: mais on prétend qu'il arriva dans cette occasion, la même chose qui avoit fait condamner le célébre Prétextat sous le Roi Chilperic I. Quelques Seigneurs remontrerent au Duc d'Alençon, que le Roi n'avoit pas résolu de le perdre, mais qu'il ne

vouloit pas avoir le démenti de cette affaire ; que s'il s'obstinoit à tout nier, une prison perpétuelle seroit le fruit de son obstination, au lieu que le Roi se feroit un honneur de signaler sa clemence, pourvu qu'il lui donnât lieu de l'exercer. Soit que ces frivoles raisons fissent impression sur l'esprit du Duc fatigué par une captivité de deux ans & demi, ou que sa conscience lui reprochât les crimes dont on l'accusoit, il en avoua plus qu'il n'en falloit pour le perdre. Il convint d'avoir traité avec le Duc d'Yorc le mariage de sa fille avec le Comte de la Marche son fils ; d'avoir offert aux Anglois ses places lorsqu'ils seroient descendus en Normandie, de les avoir sollicités d'y descendre, & d'avoir promis de les aider d'artillerie & d'argent. 1458.

Ainsi le Roi ayant mandé le Parlement & les Pairs à Vendôme, même en ayant créé de nouveaux en la place des absens, & entre autres Charles d'Artois, Comte d'Eu,

1458. y fit transferer le prisonnier, & le 10 Octobre Torrette, premier Président, prononça l'Arrêt de condamnation contre le Duc. Le Roi séant dans son lit de justice, & étant assisté de tous les Pairs du Royaume. Cet Arrêt fut sanglant. On y déclara Jean Duc d'Alençon criminel de léze-Majesté, privé de la dignité de Pair de France, condamné de perdre la tête sur un échafaut, & tous ses biens confisqués.

Le Duc de Bretagne qui étoit oncle du Duc d'Alençon, n'avoit rien oublié pour empêcher cet Arrêt, fatal à l'honneur de la Maison de France. Lorsqu'il fut rendu, il engagea Sa Majesté à le moderer. En effet elle convertit la peine de mort en une prison perpétuelle, & rendit à la Duchesse d'Alençon tous les meubles de ses enfans, & au Prince René son fils la Comté du Perche. Alençon, Domfront, Verneuil & Samblançay, furent réunis au Domaine. Le Duc fut confiné à Loches, sans

que le Roi voulût jamais entendre parler de lui rendre ſa liberté. 1458.
Le Dauphin apprit avec douleur la priſon d'un Prince qui l'avoit toujours protegé, & qui peut être n'étoit devenu malheureux qu'à cauſe de lui. Sa reconnoiſſance alla auſſi loin qu'elle pouvoit aller : car il ne fut pas plutôt Roi qu'il lui rendit tous ſes biens, ſa liberté & même ſa réputation, ſi cet arrêt juridiquement rendu, n'en eût rendu la perte irreparable.

Le brave Artus, Duc de Bretagne & Connêtable de France, jouit peu de la dignité que la fortune lui avoit accordé ſur la fin de ſes jours. Il tomba malade à Vendôme, où il s'étoit rendu, non pas tant pour aſſiſter au procez du Duc d'Alençon, que pour en faire moderer l'arrêt. Il ſe fit porter à Tours en litiere, & il y mourut le 26 Décembre âgé de ſoixante-cinq ans. On ne ſçauroit lui refuſer la gloire d'avoir été l'un des reſtaurateurs de la France, & d'avoir acquis la réputation d'un Prin-

ce également grand & vertueux.
1458. Quelques-uns mettent sa mort au 15 Mai, d'autres l'avancent dès l'année 1457. Il ne laissa point d'enfans de trois femmes qu'il épousa, Marguerite de Bourgogne, sœur du Duc Philippes, Jeanne d'Albret fille de Charles II. & Caterine de Luxembourg fille de Pierre de Luxembourg, Comte de Saint Paul. Il eut seulement une fille naturelle nommée Jaquéline, qu'il maria à Artus Brecart, qu'il fit Seigneur de Lisslebrehart. François de Bretagne, Comte d'Etampes, fils de son frere, lui succeda à la Duché de Bretagne. Il avoit épousé la fille du Duc François. Il rendit hommage au Roi au mois de Fevrier de l'année 1458, suivant ceux
1457. qui mettent la mort du Duc Artus en 1457. C'étoit le plus beau Prince de France; mais son impudicité & la foiblesse de son esprit compenserent extrêmement cette qualité; qui néanmoins lui attira les yeux & les cœurs de ses peuples.

L'hiver

L'hiver de cette année fut aussi rude qu'extraordinaire : car encore que le froid fût long & violent, il n'étoit accompagné ni de neiges ni de vent. Le Roi ne fut pas long-tems sans remplir la charge de Connêtable. Il la donna au Comte du Maine, qui avoit sçu joindre ensemble depuis trente ans les qualités de beau-frere du Roi, Prince du Sang & favori. 1458.

Une profonde tranquillité avoit succedé aux troubles qui avoient agité tout le regne du Roi. Elle n'étoit combatuë que par l'absence du Dauphin, qui inquietoit sans cesse Charles. Le Duc & la Duchesse de Savoye, pere & mere de la Dauphine, vinrent voir le Roi cette année, & tâcherent de porter son esprit à quelque condescendance pour le Dauphin ; mais leurs soins furent inutiles. Le Roi ne vouloit point entendre parler de conditions, & le Dauphin ne se vouloit point fier à son pere.

Charles avoit reçu à Genes un affront honteux à l'honneur de la

1458 France. Cette année-ci il fut glorieusement reparé. Alphonse V. Roi d'Arragon & de Naples, avoit déclaré la guerre au Genois, & s'étoit joint aux Républiques de Venise & de Florence. Pierre Fregose, Doge de Genes, neveu de celui qui avoit trahi les François, devint suspect aux Genois. Ils se persuaderent qu'il avoit formé le dessein de les livrer à leurs ennemis. Cette idée & leur soulevement se suivirent immediatement. Ils chasserent Fregose, & députerent au Roi pour le mettre sous sa protection. Jean d'Anjou, Duc de Calabre, fils du Roi de Sicile & neveu du Roi, armoit dans ce tems-là en Provence, pour la conquête de Naples. Le Roi lui ordonna de passer à Genes. Il obéit avec beaucoup de promptitude. Il y conduisit dix Galeres armées; il défit Fregose qui tâchoit à se retablir, & le tua, si l'on en croit quelques auteurs. Il s'attacha ensuite à établir la tranquillité d'une ville qui etoit toûjours dans le

mouvement. Son application fut 1458.
heureuſe, & durant le reſte de ce
Regne Genes fut ſoumiſe à la domination
Françoiſe.

Le Roi n'acquit pas moins de
gloire d'une action de juſtice qu'il 1459.
fit dans ſon propre Royaume, que
de cette conquête étrangere. Marie
de Bourbon étoit fille de Jean
de Bourbon, Comte de la Marche.
Jacques ſon frere aîné avoit épouſé
la Reine de Naples. Loüis, le ſecond,
étoit Comte de Vendôme.
Ses ſœurs Charlotte & Anne étoient
l'une, Reine de Cipre, l'autre, Ducheſſe
de Baviere. Elle ne voyoit
de tous côtez dans ſa famille que
des alliances éclatantes; mais l'amour
ſe plait à confondre les
rangs, & à faire oublier les dignités.
Jean de Beine Seigneur de
Croix, ſimple Gentilhomme, eut
le bonheur de plaire à Marie de
Bourbon, & elle lui laiſſa voir ſa
foibleſſe. Elle n'alloit pourtant pas
juſqu'à épouſer un homme dont
la naiſſance étoit ſi éloignée de la
ſienne; mais de Croix s'imagina

qu'il faloit suppléer à sa timidité.
1459. Il l'enleva, & en effet après cet éclat elle consentit à l'épouser. Les Princes de la Maison de Bon, traiterent de rapt l'action de Croix avec justice, & le poursuivirent long-tems lui & sa femme. Tant que de Croix vécut, il sçut bien se soustraire ainsi que la Princesse sa femme aux poursuites de ces Princes; mais il mourut, & elle resta exposée à leur fureur. Jacques, Comte de la Marche, la fit arrêter, & sans vouloir la voir ni lui parler, il la fit enfermer à Cornette en Albigeois, où elle languit plus de trente ans. Le Roi fût informé du malheur de cette Princesse. Il excusoit facilement les fautes que l'amour faisoit faire. Il donna des ordres qui lui procurerent la liberté. Elle n'en jouit que deux ans, étant morte en 1460.

La dureté du Dauphin empoisonnoit la joye que le Roi auroit pu avoir de l'Etat florissant où il voyoit son Royaume, pendant que les Anglois ses ennemis se déchi-

roient entr'eux par d'horribles guerres civiles. Ainsi la naissance d'un 1459.
fils dont la Dauphine accoucha le 25. Juin, donna moins de joye au Roi, que de douleur, parce que ce fut une nouvelle occasion au Dauphin d'entreprendre sur l'autorité du Roi son pere. Non-seulement il ne lui donna point avis de la naissance de ce jeune Prince; mais encore il le fit baptiser à Gueneppe. Le Duc de Bourgogne en fut le Parrain, & la Comtesse de Charolois la Marraine. Ils le nommerent Joachim, & le Dauphin par une audace & un attentat qui eut été puni dans une Monarchie bien réglée, le nomma Duc de Normandie, comme s'il eût été le maître de donner à son fils pour appanage, une des Provinces du Roi son pere.

Le Roi sentit vivement cet outrage, & s'en plaignit fortement 1460.
au Duc de Bourgogne. Il l'avertit qu'il nourrissoit dans son sein un serpent, qui le devoreroit un jour, & il employa toutes sortes de moyens

1460. pour engager le Duc à lui renvoyer son fils. Il fut même plusieurs fois sur le point d'aller le querir lui-même avec une Armée, & de prendre cette occasion pour se venger du Duc de Bourgogne qui l'avoit souvent offensé. Cette année même encore, dans l'assemblée du Chapitre de la Toison d'or que le Duc tint à Saint Omer, il y reconnût pour un Prince d'honneur le Duc d'Alençon qui avoit été déclaré criminel de leze Majesté, & il admit son député au rang de ceux des autres Princes. Le Roi envoya donc sommer une derniere fois le Duc de Bourgogne de lui renvoyer son fils, & accompagna sa sommation de quelques menaces. Le Duc y répondit avec fierté, & manda au Roi en des termes un peu forts, qu'il lui fit sçavoir s'il prétendoit tenir le Traité d'Arras, & qu'il se souvint que suivant ce Traité, il n'avoit rien à lui commander, le Roi ne lui fit aucune réponse. Sa timidité l'arrêta. Il craignit de rentrer dans

une guerre civile après avoir appaisé l'étrangere, & il s'imaginoit que la moitié de son Royaume passeroit du côté de son fils. 1460.

Ainsi ce grand Roi, étoit le seul qui fût malheureux dans un Royaume tranquille & florissant. Il sembloit qu'on n'avoit plus rien à craindre des Anglois, dont le nom donnoit autrefois de la terreur, la colere celeste avoit fait passer chez eux les malheurs dont ils avoient accablé la France, & ils en étoient justement punis. La source de leurs divisions est digne d'être remarquée en peu de mots. Edouard III. ce fameux Roi d'Angleterre à qui nos infortunes ont acquis le nom de grand, eut trois fils, Edouard, Prince de Galles, Lionel, Duc de Clarence, & Jean, Duc de Lancastre. Edouard mort avant son pere laissa Richard II. qui fut Roi après Edouard III. Henri, Duc de Lancastre, fils de Jean, usurpa la Couronne sur Richard, & Henri VI. Roi d'Angleterre étoit son petit fils. Richard, Duc d'Yorc, issu

1460. d'une fille de Lionel, Duc de Clarence, prétendit avoir plus de droit au Trône d'Angleterre que la Maison de Lancaſtre. De-là cette querelle ſanglante des Maiſons d'Yorc & de Lancaſtre, qui dura un ſiécle entier, & qui rendit celebre ces noms de Roſe blanche & de Roſe rouge, qui étoit la marque des deux partis.

Richard Duc d'Yorc fit priſonnier le Roi Henri à la bataille de Nortampton, & dans un Parlement celebre aſſura la ſucceſſion du Royaume à ſa poſterité; mais Marguerite d'Anjou femme du Roi, appella de cet Arrêt, & juſtifia ſon appel par deux victoires qu'elle remporta à Touton & à Saint Albans, dans leſquelles le Duc d'Yorc fut tué, & le Roi Henri delivré. Edoüard d'Yorc, Comte de la Marche fils du Duc, retablit le parti de ſon pere, & recommença la guerre civile, enſorte que la France ſeule jouiſſant d'un repos parfait, profitoit des déſordres de ſes ennemis.

Le

Le Roi en éloignant la guerre de ses Etats, la portoit en Italie & en Espagne, où il donnoit du secours au Duc de Calabre, fils du Roi de Sicile, & au Prince de Viane. 1460.

Jean d'Anjou, Duc de Calabre l'un des plus accomplis Princes de son siécle, avoit entrepris la conquête de Naples, où sa Maison avoit des droits si legitimes. Alphonse, Roi d'Arragon, étoit mort en 1457. & avoit disposé de la Couronne de Naples en faveur de Ferdinand son fils naturel, que le Pape Eugene IV. avoit légitimé. Il est vrai que d'abord Calixte III. avoit excommunié ce bâtard; mais Pie II. son successeur avoit cedé à ses soumissions. Il avoit donné deux cens mille écus d'or à ce Pontife, & la Duché de Melses à son neveu Picolomini, qui avoit épousé la bâtarde de Ferdinand. Ce fut la le prix de l'investiture que Pie II. lui accorda, dans laquelle tout injuste qu'il étoit, il n'avoit pu se dispenser d'inserer cette clause: *Sauf*

*le droit des Princes de la Maison*
1460. *d'Anjou.* Elle autorisoit le Duc de Calabre à le poursuivre, & il débarqua à Cajette avec une Armée en 1459. Le Duc de Sesse, le Prince de Tarente, Hercule d'Est, le vaillant Caldora, & le brave Ventiglia joignirent ce Prince, qui soumit deux ou trois Provinces, & terrassa son ennemi à Sarno, mais outre que de mauvais conseils l'empêcherent de suivre sa victoire; il fut trahi par des Napolitains, déja jaloux de sa puissance. Le Pape, le Duc de Milan, & même l'invincible Scanderberg, Roi d'Albanie, se liguerent contre lui. Leur jonction eut le succès qu'on peut voir sous le regne de Louis XI. qu'il ne nous est pas permis d'anticiper.

Les armes de France n'eurent
1461. pas plus de succès en Navarre, où elles furent employées. Blanche d'Evreux, Reine de Navarre, porta cette Couronne à Jean, Roi d'Arragon, & dans le contrat de mariage les Etats de Navarre y

firent précisement employer, que si la Reine Blanche venoit à mourir avant son mari, le Roi Jean remettroit la Couronne de Navarre à l'aîné de ses enfans, lorsqu'il auroit atteint l'âge de regner. 1461.
Le cas qu'ils avoient prévu arriva. La Reine Blanche mourut, & laissa entre plusieurs enfans Charles, Prince de Viane, que sa vertu & son malheur ont également distingué. Le Roi Jean se maria à Jeanne Henriquez, fille du Connêtable de Castille, & cette nouvelle Reine accoucha un an après d'un fils nommé Ferdinand. Elle étoit fiere & ambitieuse. La Couronne d'Arragon n'étoit pas moins destinée au Prince de Viane que celle de Navarre; puisqu'il étoit le fils aîné du Roi Jean, & elle se proposa de lui enlever toutes les deux pour les faire passer sur la tête de son fils. Lorsque le Prince de Viane eut atteint sa Majorité, elle empêcha le Roi son époux de restituer à son fils la Navarre, comme il y étoit obligé. Elle croyoit

que l'ambition du jeune Prince le
1461. mettroit mal avec son pere, & seroit la source des divisions dont elle prétendoit profiter. La moderation du Prince de Viane la trompa. Il ne se plaignit point que son pere n'executât pas l'article du contrat de mariage de la Reine sa mere, & il le vit regner sans impatience; mais les Navarrois, dont l'humeur étoit incompatible avec celle des Arragonois, se lasserent de leur obéir, & voulurent avoir un Roi de leur Nation. Ils se soulever ent. Ils assemblerent leurs Etats, & voyant que le Prince de Viane ne les secondoit point, ils lui déclarerent qu'ils alloient élire un autre Roi, s'il ne se montroit à leur tête. Le Prince de Viane fut obligé de faire ce qu'ils souhaitoient, & ce fut dans ce
1461. tems-là qu'il passa en France pour en obtenir quelques secours. Le Roi lui en accorda de bonne grace, & l'ayant joint à son Armée, il donna bataille à son pere, & fut assez malheureux pour la per-

dre. Il eut de la peine à ſe ſauver à Majorque. 1461

La réputation du Roi avoit parcouru toute la terre. On admiroit par tout ce Prince, qui terraſſé par un puiſſant ennemi, s'étoit relevé ſi glorieuſement. L'Empereur de Trebiſonde & pluſieurs Princes d'Orient lui envoyerent une Ambaſſade ſolemnelle, à la tête de laquelle étoit le Patriarche de Conſtantinople. Ils imploroient ſon ſecours, prêts à devenir la victime des Mahometans, qui avoient déja envahi Conſtantinople. Le Roi leur donna une audience favorable, & promit de les aſſiſter ; mais outre qu'il ne reçût pas aſſez pour le faire, Mahomet II. Sultan des Turcs, ce foudre de guerre fatal à la Chrétienté, s'empara cette année même de Trebiſonde & détruiſit cet Empire.

Le moment approchoit où la vie d'un grand Roi devoit ſe terminer d'une maniere funeſte. Charles n'étoit âgé que de cinquante-ſept ans, & ſa ſanté n'étoit point

usée, mais des chagrins continuels
1461. le devoroient. Son fils qui devoit faire tous ses délices, causoit tous ses malheurs. Il songeoit quelquefois à punir sa desobéissance, & la vûë de Charles, Duc de Berri, son second fils agitoit puissamment sa tendresse. Ce jeune Prince étoit parfaitement beau. Il étoit doux, vertueux & l'objet des affections des peuples & des grands. Il eut donc quelque dessein de lui laisser sa Couronne. La fuite de son fils, sa desobéissance, son sejour dans une Province étrangere, lui faisoient croire qu'il avoit le droit de le deshériter. Charles de France, Duc de Lorraine frere du Roi Lotaire, que Hugues Capet avoit fait exclure du Trône n'en avoit gueres plus fait pour s'attirer ce malheur. Le Roi faisoit rendre de grands honneurs au Duc de Berry, & par-là disposoit insensiblement les peuples à le respecter; mais des obstacles presque invincibles arrêterent ce projet dangereux, qui eût été capable de renverser

la Monarchie. Le Duc de Berry n'avoit que quinze ans, & le Dauphin en avoit trente-quatre. Le premier manquoit d'expérience. Le second étoit un Prince fait, brave de sa personne, sçavant dans l'Art Militaire. Le Dauphin, il est vrai, avoit l'esprit noir & capable de grands crimes; mais le Duc de Berry passoit dans l'autre extremité. Il étoit foible, & n'étoit vertueux que parce qu'il ne connoissoit pas le vice. Les peuples aimoient le Duc de Berry; mais les grands le méprisoient, & tout le monde estimoit le Dauphin. Suivant toutes les apparences malgré le choix du Roi, le Dauphin eût été vainqueur du Duc de Berry, & ce choix n'auroit servi qu'à rendre ce Duc Malheureux, peut-être même qu'il lui eût coûté la vie. D'ailleurs le Trône étoit encore chancelant, & il falloit un Roi majeur pour le soutenir. Enfin le Duc de Berry ne paroissoit né que pour obéir. On l'appelloit à la Cour le petit Seigneur, & le Dauphin

1461.

1461. lui-même s'inquietoit peu de la tendresse du Roi pour son frere. D'ailleurs le Pape qui avoit sçû quelque chose du dessein de Sa Majesté, lui écrivit plusieurs lettres, par lesquelles il l'exhorta à ne pas commettre une si grande injustice, & qui seroit inutile, ainsi le Roi abandonna ce dessein.

Sur la fin du mois de Juin une Comete flamboyante parut au Ciel qui avoit sa queuë tournée vers Paris. Le peuple qui se persuade que nos destinées sont marquées dans les astres, s'imagina que cette Comete étoit le présage de quelque grand malheur, & quatorze jours après un Capitaine des Gardes du Roi avertit Charles de prendre garde à lui, & qu'il avoit sçu par des voyes indirectes, qu'on avoit aposté des gens pour l'empoisonner. Charles, au lieu d'éclaircir un avis qui lui devoit être suspect, non-seulement y ajoûta foi; mais encore demeura convaincu que le Dauphin avoit donné ses ordres afin qu'on l'empoison-

nât. Son esprit se troubla dans ce moment. Ses craintes, ses défiances, la haine de son fils, ses revoltes, sa fuite, son inimitié irreconciliable, tout cela lui donna des idées qui altererent sa raison. Il y avoit quelques jours qu'il étoit indisposé d'une petite fiévre. On ajoûte qu'il reçût les mêmes avis de plusieurs personnes, qu'on vouloit attenter à sa vie par le poison, ensorte qu'il ne crut s'en pouvoir garantir qu'en ne mangeant point. D'autant plus malheureux, qu'il couroit à une mort certaine en la voulant éviter. Il etoit à Mehun sur Yere en Berry. Les Princes qui se trouverent auprès de lui, & ses serviteurs tâcherent de le détourner d'une résolution si étrange. Ce fut en vain. Il fut sept jours sans manger. Le septiéme jour le Duc de Berry se jetta à ses pieds, & fondant en larmes protesta au Roi son pere, qu'il ne se leveroit point ; qu'il n'eût obtenu de lui qu'il prendroit quelque nourriture. Le Roi l'accorda

1461.

1461. enfin à ses larmes, mais il fut bien surpris lorsqu'il ne put avaler ce qu'il vouloit manger, ses boyaux s'étoient retressis, & ne pouvoient plus faire leurs fonctions. Une fievre brûlante suivit cette grande diette. Le Roi reconnut qu'il falloit mourir.

Il bannit alors ces appréhensions de la mort, qui l'y avoient fait courir. Il reçût tous ses Sacremens avec une piété exemplaire; il recommanda le Duc de Berry, qui pleuroit auprès de son lit, au Comte de Dammartin, & s'étant trouvé plus mal le jour de la Madeleine vingt-deuxiéme Juillet, il dit qu'il s'estimoit heureux de mourir le jour qu'on celebroit la Fête de cette Sainte pêcheresse, & qu'il supplioit le Seigneur de lui faire misericorde, comme il avoit fait à cette Sainte. Il mourut ensuite sur le soir, après avoir regné trente-huit ans huit mois & vingt-trois jours.

Il expiroit à peine, que toute la Cour disparut, & se hâta de

témoigner à ſon ſucceſſeur la joie qu'elle avoit de ſon avénement à la Couronne. Le Comte du Maine le plus cher favori de Charles, fit partir trois courriers coup ſur coup pour avertir le Dauphin de la mort du Roi. Preſque tous les Officiers de ce Prince allerent même trouver le Dauphin en Brabant. Nous devons excepter le Duc d'Orléans, les Comtes d'Angoulême, & de Dunois, & Tanegui Duchatel, grand Ecuyer, qui ſignalerent leur zele après la mort de leur Roi, avec autant d'ardeur que durant ſa vie. Duchatel, ſur tout rigide cenſeur des vices du feu Roi, à qui il avoit oſé reprocher ſon amour volage, & de qui, à cauſe de ſa liberté, il n'avoit pas été autant favoriſé qu'il eût pu s'en flater, n'en fit pas moins éclater ſa reconnoiſſance pour les marques de bonté qu'il en avoit reçûes. Il fit toute la dépenſe de la pompe funebre, & y dépenſa cinquante mille écus. Il fit auſſi arrêter priſonnier Adam Fumée, 1461.

Medecin du Roi, que le peuple
1461. accusoit hautement de sa mort; mais le Dauphin devenu Roi le mit en liberté sans l'obliger même à se justifier; ce qui noircit beaucoup ce Prince. Au reste la reconnoissance de Duchatel parut si belle à Loüis XI. encore qu'il haït ce Seigneur, qu'il le fit grand-Maître de son Hôtel, & Gouverneur de Nantes, & de Roussillon.

Le Duc d'Orléans, les Comtes d'Angoulême & de Dunois Princes du Sang, menerent le deuil au Convoi de Charles. Il fut proclamé le victorieux, & on l'inhuma à Saint Denis entre les Rois Charles V. & Charles VI. après quoi le Comte de Dunois dit tout haut: *Nous avons tous perdu notre bon Maître. Que chacun pense à se pourvoir*; tant on étoit persuadé de l'humeur terrible du nouveau Roi Louis XI.

La Reine Marie d'Anjou survécut son époux de deux ans & quatre mois, & passa presque tous ce tems-là à le plurer. Elle fon-

da à Saint Denis douze Chapelles ardentes ſa vie durant, dans leſquelles douze Prêtres ſe ſuccedoient d'heure en heure pour prier Dieu pour le feu Roi, & tous les mois elle ſe tranſportoit à Saint Denis, où elle aſſiſtoit à un Service qu'on celebroit pour l'ame de ce Prince. La fin de la vie de cette Princeſſe répondit à ſes commencemens. La piété la plus ſolide fut toute ſon occupation. Elle refuſa de ſe mêler des affaires de l'Etat, encore que le Roi ſon fils, qui la reſpectoit infiniment, offrit de les lui communiquer. Elle mourut enfin à Chaſtelier en Poitou le 29 Novembre 1463. 1461.

Le Roi Charles eut onze enfans de cette Princeſſe. Louis Dauphin de Viennois depuis Louis XI. du nom. Philippes & Jacques morts jeunes. Charles Duc de Berry. Radegonde morte en 1430. Ioland qui épouſa Amedée VIII. Duc de Savoye. Catherine, qui épouſa Charles de Bourgogne, Comte de Charolois. Jeanne, mariée à Jean

Duc de Bourbon. Madeleine, fiancée en 1461. le 11. Février à Gaston de Foix, fils de Gaston IV. Comte de Foix. Elle l'épousa en 1462. & Jeanne & Marie qui moururent jeunes.

1461.

Tel a été le Regne de Charles VII. surnommé le Victorieux, sous qui la France vit la chute & le rétablissement de son Empire. Ce Prince ayant eu ce bonheur d'élever plus haut son Trône qu'il n'avoit jamais été. Les belles lettres fleurirent aussi durant son Regne, & la perte de la Grece qui tomba sous la puissance des Turcs, peupla la France d'un nombre infini de sçavans, que Charles recueillit avec honneur. Jean Argiropile, Théodore Gaza & Georges de Trebisonde furent de ce nombre. Alain Chartier & Robert Gaguin, Général des Maturins, firent honneur à la France leur patrie. L'Espagne nous envoya un sujet qui se polit en France. Ce fut le celebre Ferdinand de Cordule qui étoit Regent de l'Université en 1456. Il sça-

voit Ariſtote, Hipocrate & Galien par cœur, & poſſedoit parfaitement le Grec, l'Hebreu, le Latin, l'Arabe, & le Caldeen. 1461.

L'Egliſe fut auſſi triomphante durant ce Regne par le moyen de la Pragmatique, le Palladium & le bouclier de l'Egliſe Gallicane; dont toute la gloire eſt dûe à Charles VII. Il y eut auſſi pluſieurs Conciles Provinciaux qui établirent une diſcipline exacte dans leurs Diocèſes. Enfin la France differoit entierement ſur la fin du Regne de Charles VII. de ce qu'elle étoit au commencement, & on l'en peut appeller le reſtaurateur avec autant de juſtice, que la poſterité l'a honoré du nom de Victorieux.

*FIN.*

## *APPROBATION.*

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancellier un Livre qui a pour titre : *Histoire de Charles VII.* & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher la réimpression. A Paris le 20. Février 1754.

GIBERT.

## *PRIVILEGE DU ROI.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé JEAN LUC NION fils, Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Histoire de Charles VII.* S'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES. Voulant favorablement traiter l'Exposant,

Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes: Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le Contre-Scel

des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancellier de France, le Sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancellier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de

faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-neuviéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent cinquante-quatre, & de notre Regne le trente-neuviéme. Par le Roi en son Conseil, PERRIN.

J'ai cédé le présent Privilége à Mr. DIDOT, Mr. SAVOYE, & à Mr. DAMONNEVILLE, pour en jouir par quart conjointement avec moi. A Paris le 2. Avril 1754.

NYON, Fils.

*Registré ensemble la Cession cy derriere. sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 323. fol. 226. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 9. Avril 1754.*

DIDOT, Syndic.







